REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE
A LA LOI N° 2020-013
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2021

ANNEXES TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions

générales de la Situation Économique

et financière

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

RAPPORT DÉFINISSANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2021 – 2023



Annexe de la Loi de Finances Initiale 2021

Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière

PREFACE

Les prévisions économiques et financières établies pour l'année 2021 ont été basées sur l'hypothèse d'une reprise partielle des activités économiques au niveau national. Après la contreperformance engendrée essentiellement par la pandémie du Covid-19 en 2020, l'Etat mise en 2021 sur une stimulation de la demande et l'offre globale afin d'atteindre un objectif de croissance économique de 4.5% en 2021, de 5.2% en 2022 et de 6.2% en 2023. Les efforts entamés depuis 2019 seront poursuivis, voire renforcés, même si le calendrier des réalisations a dû subir quelques modifications, telles que la révision du taux de pression fiscale envisagé pour 2023 qui a été fixé à 14.0%, contre 15.0% dans la PGE de 2019. Les réformes nécessaires à l'édification des bases de l'émergence seront appuyées, notamment au niveau du renforcement de la bonne gouvernance. Une plus grande rigueur sera observée dans le choix des dépenses publiques de manière à écarter toutes dépenses improductives. A cet effet, une analyse détaillée au niveau du Conseil de Gouvernement a été effectuée afin de s'assurer de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des lignes de crédit des Ministères. Cela a permis d'identifier plus d'espace budgétaire à allouer aux crédits d'investissements. Le maintien d'un budget conséquent au niveau des dépenses en capital servira alors à réaliser de nouvelles infrastructures et autres travaux, prioritairement au niveau du secteur social.

La sortie de la Grande Île de l'état d'urgence sanitaire depuis mi-octobre 2020 permet d'envisager d'ores et déjà le redressement économique. Alors même que les restrictions sanitaires demeurent très contraignantes dans beaucoup de Pays du monde où la maladie sévit encore de manière grave, Madagasikara doit renforcer rapidement la résilience de sa population dont la pauvreté atteint déjà un niveau accablant. En raison du déclin du commerce international, Madagasikara, à l'instar de beaucoup d'autres Pays, devra se concentrer davantage sur le développement de ses capacités propres, à travers la promotion de la demande locale, notamment du tourisme local et de la poursuite des objectifs d'autosuffisance alimentaire. La promotion de l'entrepreneuriat malagasy figure également parmi les priorités du Gouvernement qui cible plus particulièrement les femmes et les jeunes. Cet élan peut permettre un redressement économique plus rapide à condition que la paix et la justice sociale y soient respectés. Ces deux points constituent en effet des gages pour un environnement d'affaires propice à l'investissement. Par ailleurs, la coordination de la politique budgétaire dirigée par le secteur des Finances Publiques et de la politique monétaire menée par la BFM permettra de maîtriser les fluctuations trop brusques des agrégats macroéconomiques.

SOMMAIRE

PRE	FACE	1
SON	ИМАIRE	2
List	TE DES TABLEAUX	3
TAE	BLEAUX RECAPITULATIF	3
List	TE DES FIGURES	3
List	TE DES ACRONYMES	5
I.	SECTEUR REEL	7
II.	INFLATION	18
III.	SITUATION MONETAIRE	22
IV.	BALANCE DE PAIEMENT	27
V.	TAUX DE CHANGE	32
VI.	SECTEUR FINANCES PUBLIQUES	37
IND	ICATEURS MACROECONOMIQUES	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité	11
Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)	14
Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3)	23
Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3)	24
Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p	28
Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p	30
Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p	32
TABLEAUX RECAPITULATIF	
Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers	41
Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)	42
Tableau A- 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)	43
Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)	44
Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021	45
Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS)	46
Tableau A- 7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary)	47
LISTE DES FIGURES	
Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)	7
Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)	
Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)	
Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)	
Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)	
Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)	
Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %)	
Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)	
Figure 9 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)	
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)	
Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar	
Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et ma	
2020	
Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB su	ır
la période 2019-2023p	21

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary)	26
Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p	31
Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020	33
Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p	36
Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023	40

LISTE DES ACRONYMES

AUGURE : Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat

AVD : Analyse de la Viabilité de la Dette

BFM : Banky Foiben'i Madagasikara

BOP : Balance of payment

BTA : Bon du Trésor par Adjudication

BTF : Bon du Trésor Fihary

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

BTS : Bons de Trésor Spéciaux

CAF : Coût Assurance Fret

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEG : Centre d'Enseignement Général

CIF : Cost Insurance Freight

CPR : Caisse de Prévoyance à la Retraite

CRCM : Caisse de Retraite Civile et Militaire

CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées

DAT : Dépôt à Terme

DB : Direction du Budget

DDP : Direction de la Dette Publique

DEAB : Division Etude et Analyse du Budget

DEME : Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques

DGEP : Direction Générale de l'Economie et du Plan

DGFAG : Direction Générale des Finances et des Affaires Générales

DGT : Direction Générale du Trésor

DTS : Droit de Tirages Spéciaux

EPN : Etablissements Publics Nationaux

EPP : Ecole Primaire Publique

FMI : Fonds Monétaire International

FOB : Free On Board (Franco à bord)

IDE : Investissement Direct Etranger

INSTAT : Institut National de la Statistique

JIRAMA : Jiro sy Rano Malagasy

LFI : Loi de Finances Initiale

LFR : Loi de Finances Rectificative

M3 : Masse monétaire selon M3

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MGA : Ariary

MID : Marché Interbancaire de Devises

OGT : Opérations Globales du Trésor

ONG : Organisme Non-Gouvernemental

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PGE : Politique Générale de l'Etat

PIB : Produit Intérieur Brut

PLF : Projet de Loi de Finances

PPN : Produits de Première Nécessité

PPP : Partenariat Public-Privé

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RNF : Recettes Non-Fiscales

SADC : Southern African Development Community

SDMT : Stratégie de la Dette à Moyen Terme

SG : Secrétariat Général

SSB : Service de la Synthèse Budgétaire

TBE : Tableau de Bord Economique

TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

TMP : Taxe sur les Marchés Publics

TPF : Taux de Pression Fiscale

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

 $USD \hspace{1.5cm} : \hspace{1.5cm} \textit{United-States Dollar}$

ZFI : Zone Franche Industrielle

I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique

Le marasme économique mondial survenu en raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, s'est inévitablement fait ressentir sur la Grande Île. La trajectoire montante de l'économie malagasy depuis 2019 a été ainsi, brusquement interrompue, engendrant un taux de croissance de -3.8% pour 2020. Le renforcement des mesures de confinement au début du second semestre 2020 a entrainé une chute importante des activités économiques. Toutefois, grâce au lancement des grands chantiers pour l'Emergence, l'Etat a amorcé dès la LFR 2020 une politique de redressement économique, promouvant la demande et soutenant la production. Ces projets visent en particulier les secteurs pourvoyeurs d'emplois, tels que le BTP, l'économie rurale, l'artisanat et les PME/PMI.

Pour l'année 2021, une croissance positive de 4.5% est attendue. A moyen terme des taux de croissance de 5.2% et 6.2% sont escomptés pour 2022 et 2023 (Cf. Figure 1).

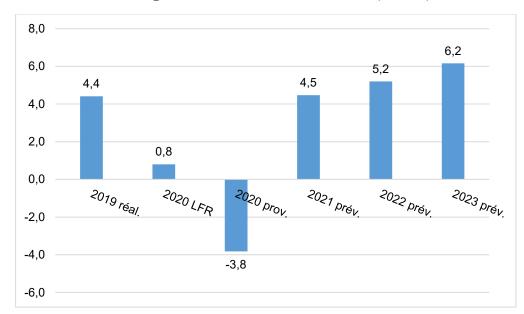


Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

1. Secteur primaire

Le secteur primaire qui a été le moins touché par la crise sanitaire, affiche un taux de croissance de 3.1% en 2020, alors que la projection de la LFR 2020 prévoyait 0.4 point de pourcentage supplémentaire, c'est-à-dire 3.5% (Cf. Figure 2).

Grâce aux nombreux projets de développement agricole visant à l'amélioration de la production et au renforcement des infrastructures, la croissance du secteur primaire est prévue à 3.6% dans la présente LFI 2021 (Cf. Figure 2).

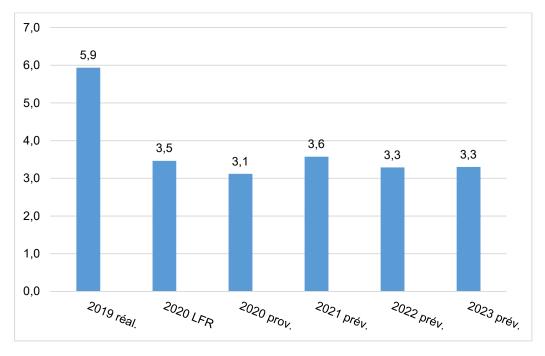


Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Pour la branche agriculture, un léger surcroît de 0.6 point de pourcentage par rapport à la réalisation provisoire en 2020 est prévu, soit une croissance de 4.2% pour l'année 2021 (Cf. Figure 3). Pour mieux soutenir ledit secteur, l'Etat prévoit une amélioration de la production grâce à (i) l'extension des surfaces cultivables, (ii) l'utilisation et la vulgarisation des semences améliorées et des engrais et (iii) la construction et la réhabilitation des infrastructures agricoles.

Quant à la branche élevage et pêche, sa croissance présentera une légère hausse, soit un taux de 2.3% attendu pour 2021, contre 2.2% en 2020. Cette stabilité sera maintenue à moyen terme (Cf. Figure3). En particulier, le développement de la pisciculture et de l'élevage de volailles, ainsi que le renforcement de la sécurité rurale, notamment pour le commerce de bovidés seront appuyés substantiellement.

Pour la branche sylviculture, sa trajectoire de croissance restera à peu près stationnaire par rapport à la situation de 2020. Soit un taux de 0.9% (Cf. Figure 3). Le renforcement de la bonne gouvernance des ressources forestières et la sensibilisation en faveur du reboisement soutiendra cette stabilité de sa croissance à moyen terme. Au fur et à mesure de la concrétisation de l'objectif « Madagasikara rakotra ala », cette tendance prospective sera toutefois révisée.

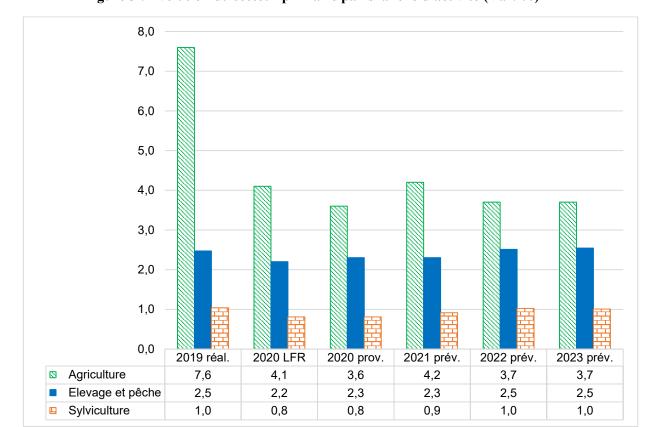


Figure 3: Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire cumule les retombées négatives de la pandémie. La majorité des branches constitutives de ce secteur ont souffert de difficultés d'approvisionnement en matières premières, d'écoulement de leurs produits, de ralentissement voire de suspension d'activités, de mise en chômage technique ou même de licenciement massif. Les estimations rendent état d'une contraction des activités de l'ordre de -19.6% au titre de l'année 2020, contre une prévision de 1.3% dans la LFR. En effet, après ré estimation des pertes engendrées par l'interruption des activités connexes, telles que le transport et les exportations, et des restrictions techniques liées au retour en confinement, la chute est vertigineuse à l'image de la décroissance de -53.2% dans l'industrie extractive. En 2021, sans atteindre le niveau d'avant-crise, un rebond partiel au niveau des industries est estimé, soit une prévision de croissance de 10.6%. Cette perspective sera tirée par la reprise graduelle dans l'industrie extractive et l'industrie textile, en cohérence avec les perspectives de croissance économique mondiale prévue à 5.2% par le FMI pour l'année 2021.

15,0 10.6 8,8 8,2 10,0 6,8 5,0 1,3 0,0 2020 prov. 2021 prév. 2022 prév. ²⁰19 _{réal.} 2020 LFR 20_{23 prév.} -5,0 -10,0-15,0 -20,0 -19,6 -25.0

Figure 4: Croissance du secteur secondaire (Var. %)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Pour l'année 2020, la branche « industrie extractive » a fait face à la suspension des activités d'Ambatovy qui est la plus grande société minière du Pays. Cette situation a entraîné une chute vertigineuse de la production minière, soit une décroissance de -53.2%. La reprise attendue de la production de cette société couplée avec la redynamisation des autres industries permettra de retrouver graduellement un dynamisme au niveau de ce secteur et d'atteindre ainsi une croissance de 26.5% en 2021 (Cf. Figure 6).

La baisse de la demande au niveau mondial a contribué à la baisse de la production de l'industrie textile. Les mesures prises, telles que la fermeture des frontières et le confinement, en sont la cause. Cette situation devrait se résorber progressivement en 2021 avec l'atténuation des effets de la maladie et par la suite des mesures de restrictions techniques. L'essor des exportations notamment des zones franches est également attendu, la croissance passant ainsi d'un taux négatif de -5.1% dans la LFR 2020, à une croissance de -6.6% dans la réalisation révisée de 2020 et à 5.5% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

Les difficultés rencontrées au niveau des industries alimentaires, de la boisson et du tabac ont obligé certaines entreprises œuvrant dans ces filières à procéder à la fermeture de leurs usines de production. Pour l'année 2020, une dégradation de la croissance de cette branche par rapport à la prévision dans la LFR 2020 est ainsi observée, soit un taux passant de 5.0% à 3.3%. Avec la réouverture attendue des usines et l'augmentation de la demande, la croissance de la branche fera un grand saut pour atteindre un taux de 6.2% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

La branche « matériaux de construction », qui bénéficie de la mise en œuvre des grands chantiers de l'Etat connaîtra un essor remarquable (Cf. Figure 5). La branche « électricité, eau et gaz », qui bénéficie

d'apports conséquents provenant du Gouvernement, quant à elle, conservera une bonne lancée (Cf. Figure

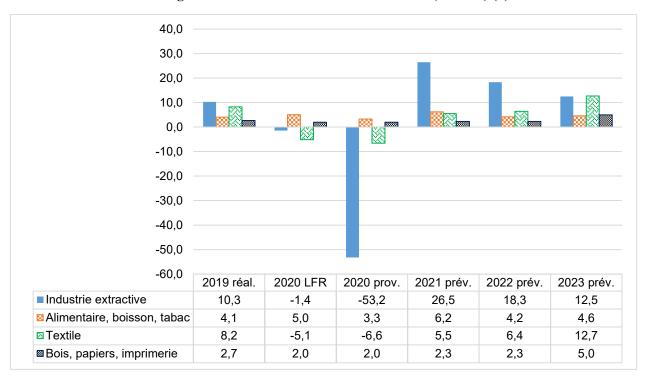
6). Leurs croissances respectives seront de 7.4% et 9.4% dans la LFI 2021, contre 3.4% et 8.9% en 2020.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité

	2019	2020	2020	2021	2022	2023
(en pourcentage de variation)	réal.	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Secondaire	6.8	1.3	-19.6	10.6	8.8	8.2
Industrie extractive	10.3	-1.4	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	5.0	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-5.1	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	-2.1	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	1.7	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	8.9	9.4	10.0	10.0

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 5: Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)



 $\underline{Source}: MEF/SG/DGEP/DEME$

12,0 10,0 8,0 6,0 4,0 2,0 0,0 -2,0 -4,0 2019 2020 2020 2021 2022 2023 **LFR** réal. prov. prév. prév. prév. ■ Matériaux de construction 6,0 -2,1 3,4 7,4 9,5 10,2 Industrie métallique 7,4 2,7 2,7 5,0 6,6 7,8 ■ Machine, matériels électriques 2,0 1,5 1,5 1,8 1,9 2,0 Industries diverses 2,5 1,7 10,0 2,4 2,5 2,5 ■ Electricité, eau, gaz 3,7 8,9 8,9 9,4 10,0 10,0

Figure 6: Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré une chute de production de -5.8 points de pourcentage entre 2019 et 2020. La faiblesse de la production de biens ainsi que les mesures prises pour remédier à la propagation de la pandémie figurent parmi les principales raisons de cette baisse. Pour 2021, la croissance du secteur est estimée à 4.1% avec le développement de la branche BTP, la réouverture des frontières nationales, le retour à la normale du fonctionnement des transports ainsi que le maintien de la progression de la télécommunication.

8,0 7,1 7,0 6,0 5,3 5,0 5.0 4.1 4,0 3,0 2,0 1,0 0,0 2019 réal. 2020 LFR 2020 prov. 2021 prév. 2022 prév. 2023 prév. -1,0 -0,8 -0.8 -2,0

Figure 7: Croissance du secteur tertiaire (Var. %)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Le développement de la branche BTP est soutenu par la construction et la réhabilitation des diverses infrastructures. Sa croissance passe de 5.5% en 2020 à 6.2% en 2021. Cette hausse sera maintenue jusqu'en 2023 en atteignant 7.3% en 2022 et 14.2% en 2023.

Quant à la branche « commerce, entretiens et réparations », un repli de 5 points de pourcentage est enregistré entre 2019 et 2020 passant de 2.3 % en 2019 à -2.8 % en 2020. Pour l'année 2021, cette branche présentera une croissance positive estimée à 3.9%.

La branche « hôtel, restaurant » observe une récession exceptionnelle de -79.4 % en 2020 suite à la fermeture des frontières. L'arrivée des touristes étrangers progressera modérément suivant l'évolution du contexte sanitaire de chaque Pays. En 2021, la prévision de croissance pour la branche reste ainsi modeste, étant estimé à 4.0%.

La branche du transport a été fortement pénalisée par les mesures de confinement et d'interdiction de déplacement mises en place en raison de la pandémie. Une baisse des activités de l'ordre de -6.3 points de pourcentage est observée de 2019 à 2020. En 2021, une reprise est attendue avec une croissance passant de -1.5% à 4.5%. A partir de 2022, la croissance de cette branche sera stationnaire à 5.5 %. Le transport de voyageurs a été le plus touché alors que celui des marchandises a été plus ou moins épargné.

La branche « poste et télécommunication » figure parmi les branches qui ont été épargnées par la crise sanitaire. Une croissance exceptionnelle de 38.4% a été même observée, contre 10.3% en 2019. A partir de 2021, cette branche présentera encore une hausse soutenue.

La branche « banque et assurance » a subi une baisse de -7.5 points de pourcentage entre 2019 et 2020, passant de 11.7% à 4.2 %. En 2021, une légère hausse de 0.1 point de pourcentage sera attendue, soit un taux de 4.3%. Cette hausse sera maintenue en 2022 et 2023, aux taux respectifs de 5.1% et 5.4%.

Pour la branche « éducation », l'année 2020 reste exceptionnelle avec le confinement obligatoire des élèves et l'arrêt anticipé de l'année scolaire. Une contraction considérable de l'ordre de -14.7 points de pourcentage a été observée. Différentes dispositions spécifiques seront alors menées par le Gouvernement afin de rattraper progressivement le retard accusé au niveau de cette branche prioritaire. En 2021, une croissance modérée mais positive de 0.8% est prévue.

Quant à la branche « santé », elle a bénéficié d'appuis et aides internationaux visant à faire face à la pandémie. Elle a ainsi enregistré une hausse notable des activités estimée à 15% en 2020. Cette croissance reviendra à la normale en 2021, étant estimé à 0.8%.

Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

(en pourcentage de variation)	2018	2019	2020	2020	2021	2022	2023
	réal.	réal.	LFI	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	0.8	5.0	-0.8	-1.5	4.3	6.3	8.8
BTP	7.9	10.3	-1.8	5.5	6.4	13.0	19.5
Commerce et entretiens	2.5	2.3	-3.7	-3.7	3.9	4.7	5.2
Hôtel, restaurant	-37.9	15.6	-7.5	-45.2	4.0	9.6	15.3
Transport	-3.6	4.8	-5.5	-0.6	5.1	5.0	9.5
Poste et télécommunication	13.4	10.3	9.1	9.1	9.2	9.6	11.5
Banque, assurance	1.3	11.7	4.2	4.2	4.3	4.9	5.4
Services aux entreprises	-0.4	2.9	2.8	-1.0	3.0	3.9	4.1
Administration	-2.4	0.8	0.7	-3.5	0.8	1.0	1.0
Education	16.2	1.7	0.5	-13.0	0.8	3.0	1.0
Santé	-1.3	2.5	0.6	15.0	0.8	3.5	1.0
Services rendus aux ménages	23.5	-13.9	0.5	-11.0	0.3	1.7	2.0

20,0 15,0 10,0 5,0 0,0 -5,0 -10,0 -15,0 -20,0 2019 réal. 2020 LFR 2020 prov. 2021 prév. 2022 prév. 2023 prév. ■ Banque, assurance 11,7 4,2 4,2 4,3 5,1 5,4 Services aux entreprises 2,9 2,8 -1,0 2,0 4,3 4,2 ■ Administration 0,7 0,8 -3,5 8,0 1,0 1,2 Education 1,7 0,5 -13,0 0,8 2,7 2,9 Santé 2,5 0,6 15,0 0,8 2,1 2,4 Services rendus aux ménages -13,9 0,5 -11,0 0,3 1,7 2,0

Figure 8: Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

B. Analyse des investissements

Le niveau global des investissements a subi les impacts de la pandémie, comme en témoigne le taux de diminution allant de 20.9 % du PIB en 2019 à 17.8% en 2020. La contraction de la demande globale et les incertitudes engendrées par la crise sanitaire ont abouti à dissuader le secteur privé quant à leurs investissements. Le Gouvernement poursuit toutefois les efforts en vue de la réalisation des projets d'investissement annoncés à la population. Le taux d'investissement brut connaîtra un saut de 5.0 points de pourcentage en 2021, passant ainsi de 17.8% du PIB en 2020 à 22.8% du PIB en 2021. Ce taux est prévu atteindre 35.5% à l'horizon 2023.

40.0 35,5 35,0 28,6 30,0 25,0 22.6 20,9 20,0 17,8 16,7 15,0 10,0 5,0 0,0 2019 réal. 2020 LFR 2020 prov. 2021 prév. 2022 prév. 2023 prév.

Figure 9: Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Une hausse du taux d'investissements publics de 4.4 points de pourcentage a été nécessaire en 2020 afin d'anticiper le redressement économique. En effet, le taux d'investissement public est passé de 5.5% du PIB en 2019 à 9.9% en 2020. Malgré un léger repli, ces investissements publics maintiendront un taux substantiel en 2021, soit 9.4% du PIB.

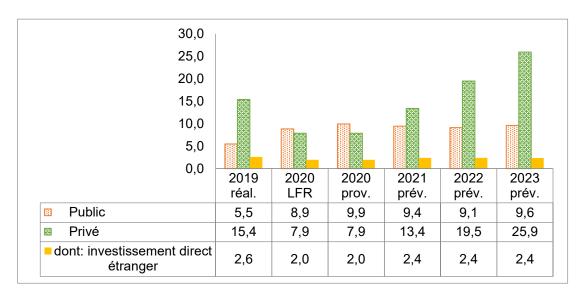
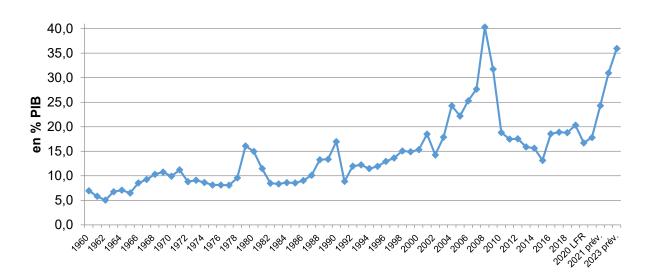


Figure 10: Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)

Source: MEF/SG/DGEP/DEME

Par contre, le secteur privé a pâti de la crise socioéconomique induite par la pandémie. Le taux d'investissement privé a chuté de moitié en passant de 15.4% en 2019 à 7.9% en 2020. Des mesures de réformes et d'amélioration du climat des affaires seront alors mises en place afin de soutenir le secteur privé et ramener le taux d'investissement privé à 13.4% en 2021.

Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar



<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

II. INFLATION

1) Analyse de l'évolution de l'inflation sur la période 2019-2020

L'année 2019 a été marquée par le changement de régime. Le nouveau Gouvernement a fixé comme principal objectif l'Emergence de Madagasikara via la mise en œuvre des treize Velirano. Certains d'entre eux ont contribué au soutien de l'offre sur le marché intérieur, permettant de maitriser le niveau d'inflation qui s'établit à 4.0% en fin de période. Tout d'abord, la décision du Gouvernement de baisser les prix à la pompe à partir du mois de juillet (- 500 Ariary pour le pétrole, -150 Ariary pour le gasoil et -100 Ariary pour l'essence) a permis de réduire le coût de l'énergie, de l'eau et du transport. Cela a contribué à accroître les marges des entreprises sans augmenter les prix, et ainsi à éviter les pressions inflationnistes. De plus, les efforts d'importation de produits alimentaires (riz, PPN) réalisés afin de satisfaire la demande locale ont favorisé la concurrence et diversifié l'offre de biens disponibles, tirant les prix à la baisse. En parallèle, le prix des produits locaux a également diminué grâce à la mise en place d'initiatives visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire, telles que l'extension des surfaces cultivables, la vulgarisation de nouvelles techniques agricole d'élevage et de pêche, la lutte contre l'insécurité rurale des bovins, la lutte contre les pêches abusives et illicites, la formation des petits exploitants et des jeunes apprentis dans le domaine de l'Agriculture. Par ailleurs, l'ensemble des mesures gouvernementales ont été soutenues par la baisse des cours des matières première sur le marché international, tels que le sucre et le café, ainsi que la stabilité du cours du baril de Brent, allégeant la facture d'importation. Madagasikara a également bénéficié d'une bonne récolte, en l'absence de dégâts climatiques majeurs en 2019. Enfin, la politique monétaire menée par la Banky Foiben'i Madagasikara, via la réduction progressive de la base monétaire tout au long de l'année, a largement contribué à contenir le niveau d'inflation en accord avec son objectif.

En 2020, une hausse de l'inflation est attendue par rapport à 2019. Elle devrait s'établir à +6.2% en fin de période. L'année aura été marquée par la crise du Covid-19, survenue dès le premier trimestre. Cette crise sanitaire et économique a entrainé un double choc : l'un sur l'offre via la baisse de la production et la perturbation des chaines d'approvisionnement, l'autre sur la demande en raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la contraction des investissements des entreprises. Ainsi, le niveau d'inflation en 2020 dépendra essentiellement de la capacité des agents économiques à résorber chaque choc. Un rebondissement rapide de la demande est toutefois attendu à l'issue de la levée des mesures de confinement.

Bien que toujours affectée par un taux de chômage supérieur à celui constaté d'avant-crise, elle pourrait connaître une courbe en « V », avec un effet de rattrapage sur le second semestre 2020. En revanche, le choc de l'offre devrait perdurer en raison de la perturbation prolongée des chaînes d'approvisionnement et de la réticence des entreprises à utiliser pleinement leurs moyens de production avant d'obtenir des indicateurs clairs de reprise économique. En conséquence, cette reprise rapide de la demande, face à un niveau d'offre réduit de façon durable, crée naturellement des pressions

inflationnistes, notamment sur les produits agricoles et les produits de première nécessité (production agricole impactée par les intempéries de début d'année, difficultés d'approvisionnement, achats massifs de la part des ménages pour constituer des stocks en début de confinement). De plus, la BFM a été contrainte d'intervenir sur le marché monétaire afin d'assurer la liquidité et soutenir l'économie via des injections de liquidité. Le niveau de la masse monétaire a augmenté de +28.1%, pouvant être source d'inflation. Néanmoins, l'Etat a rapidement réagi en mettant en place de nombreuses mesures visant principalement à venir en aide aux populations les plus démunies et à soutenir le niveau de l'offre de biens sur le marché. On peut citer par exemple le ravitaillement des Tsena Mora, la distribution des Vatsy Tsinjo, ou encore les mesures fiscales exceptionnelles pour soutenir les entreprises. Ainsi, cela a permis de limiter le choc de l'offre et, par conséquence, d'éviter une envolée des prix.

Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et mai 2020

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) Anticipations pour l'année 2021

Les conséquences de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 se feront encore sentir en 2021. Le double choc, à la fois sur l'offre et la demande, créé par cette crise, tardera à se résorber. Cependant, les actions conjuguées du Gouvernement et de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) ont permis de limiter l'impact économique et social de cette pandémie. Grâce à ces mesures, le niveau l'inflation aura été maîtrisé en 2020, et devrait rester stable en 2021 à 6.2% en fin de période.

Madagasikara subira principalement une inflation importée liée à la hausse anticipée du cours du pétrole sur le marché international et à la dépréciation de l'Ariary (voir partie « Taux de change »). L'OPEP+ a récemment signé un accord afin de limiter la production journalière de barils de Brent et tirer les cours à la hausse, après un point bas en 2020. Cela devrait logiquement entrainer une augmentation du coût des produits importés (coût de production et facture d'importation). De plus, compte tenu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, les chaines d'approvisionnement ne devraient pas fonctionner normalement avant le second trimestre, impactant négativement le niveau de l'offre sur le marché.

Afin d'éviter les pressions inflationnistes, le Gouvernement va poursuivre sa politique de soutien de l'offre, notamment à travers la promotion de l'autosuffisance alimentaire, le retour des projets d'infrastructures et les efforts d'importation. Dans ce cadre, une augmentation de la production agricole de +510.000 tonnes est prévue, à travers (i) la hausse des capacités de production via l'extension des surfaces rizicoles de +100.000 hectares, la réhabilitation des infrastructures agricoles, le renforcement de la lutte antiacridienne, et (ii) l'amélioration de la productivité via la vulgarisation des semences et engrais, le Projet PAPRIZ (amélioration de la productivité rizicole), l'appui à la mécanisation agricole. Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité rurale, l'amélioration de l'alimentation des bovidés et des races feront partie des priorités du secteur de l'élevage et de la pêche.

L'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition de la population malagasy et promouvoir l'Agriculture durable. Une baisse des frais de transport est attendue grâce à l'amélioration des infrastructures routières (Routes Nationales) et aux efforts de stabilisation des prix de l'essence et du gasoil indépendamment des fluctuations des cours sur le marché international.

Le projet « Trano mora » permettra de réduire le coût de l'accès au logement pour de nombreux ménages malagasy. Le Gouvernement poursuivra les efforts d'importation de produits de base afin de permettre aux plus démunis d'accéder à une offre satisfaisante de produits à prix abordables. Au-delà des mesures entreprises par l'Etat, la reprise de l'activité de la branche BTP et des industries manufacturières (alimentation, boisson, tabac), générera une offre de produits et services plus abondante. Le retour au niveau de production de 2019 est attendu.

Le niveau de la demande devrait être soutenue par le rebond de la croissance économique mondiale et nationale. La hausse du niveau de production des secteurs d'activité clés, notamment l'Agriculture, les industries manufacturière et extractive et le BTP, nécessitera de nouvelles embauches. Le taux de chômage devrait progressivement se réduire et le pouvoir d'achat des ménages s'améliorer. De plus, le retour des flux touristiques attendu à partir du second trimestre devrait permettre de créer de nombreux emplois et soutenir la population dont le revenu dépend du secteur informel. Cette hausse de la demande globale étant accompagnée des mesures de soutien de l'offre détaillées précédemment, elle ne devrait donc pas créer de tensions inflationnistes supplémentaires.

La BFM, dont la principale mission est de veiller à la stabilité des prix, prévoit de mener une politique monétaire prudente en réduisant la variation de sa masse monétaire à +19.4%, contre +28.1% en 2020.

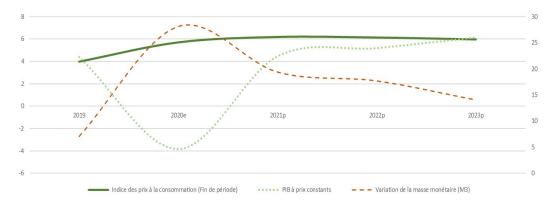
3) Prévisions à moyen terme

Le Gouvernement et la BFM affichent une volonté commune de maîtriser le taux d'inflation à court et moyen terme. Leur politique respective est ajustée annuellement sur la base de l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques (tels que le PIB, le taux de change, la Masse Monétaire M3) et l'anticipation de chocs exogènes et/ou endogènes qui pourraient impacter le niveau général des prix

intérieurs. Le taux d'inflation à moyen terme accuse une légère baisse, pour atteindre +6.0% en fin de période en 2023. Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- Une hausse du cours des produits pétroliers qui, après un choc à la baisse en 2020, devraient progressivement retrouver leur niveau d'avant crise, entrainant une augmentation du prix des produits importés ;
- La reprise des grands projets d'infrastructures routières permettant de réduire le coût du transport national de personnes et de marchandises ;
- Une hausse de la production agricole grâce à l'accroissement annuel des surfaces cultivables,
 l'amélioration de la productivité (via la poursuite de la vulgarisation des semences et engrais ainsi que du Projet PAPRIZ) et de bonnes conditions climatiques;
- La dépréciation continue de l'Ariary face aux principales devises étrangères (Dollar US, Euro) ;
- Un ciblage de la Masse Monétaire M3 établi afin d'atteindre l'objectif d'inflation que s'est fixé la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM);
- Une politique de soutien de l'offre de la part du Gouvernement à travers différentes mesures telles que le Tsena Mora, les aides alimentaires, les transferts monétaires, les mesures fiscales pour soutenir les entreprises;
- Le dynamisme de la demande intérieure au niveau des ménages (baisse du chômage, hausse du pouvoir d'achat) et des entreprises (retour des investissements pour satisfaire la demande) ;
- Une reprise progressive des flux touristiques suite à la réouverture des frontières ;
- La stabilité du cours du riz sur le marché international ;
- Les cours des matières premières qui tendent vers leur niveau pré-crise, soutenus par un retour de la demande mondiale;
- La capacité de la BFM d'utiliser ses instruments d'intervention indirects (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, opérations de refinancement ou de reprise de liquidité) en cas de pression inflationniste.

Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB sur la période 2019-2023p



Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

III. SITUATION MONETAIRE

1) Comparaison de la situation monétaire en 2020 par rapport à 2019

Au cours de l'année 2019, la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a maintenu une politique monétaire très prudente avec une hausse modérée de la masse monétaire M3 à +7.1%. La situation s'est inversée en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19 survenue en début d'année. La perturbation des chaines d'approvisionnement, les mesures de confinement imposées à la population, l'arrêt des usines de production et la hausse du chômage ont inévitablement entrainé des impasses de trésorerie à court terme pour de nombreuses entreprises, créant une crise de confiance, un assèchement de la liquidité et des tensions sur le marché monétaire. Ainsi, afin d'atteindre ses objectifs et remplir les missions qui lui sont confiées, la BFM a réagi rapidement à travers le recours à ses instruments d'intervention indirects. En coordonnant ses moyens d'actions avec la politique budgétaire du Gouvernement, elle est parvenue à renforcer la solidité des acteurs financiers, maintenir la confiance des acteurs économiques et stabiliser le secteur monétaire et financier en y assurant une liquidité suffisante. Dans ce cadre, la variation de la masse monétaire M3 a augmenté de +28.1% par rapport à 2019, passant de 12 659.3 milliards d'Ariary à 16 220.6 milliards d'Ariary.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, on constate une forte hausse des dépôts. En effet, d'une part, les ménages ont à la fois subi une épargne forcée, liée au recul de certaines dépenses pendant les périodes de confinement (voyages, restauration, loisirs), et constitué une épargne de précaution, compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la pandémie. D'autre part, de nombreuses entreprises ont eu recours à l'endettement ou à des renégociations des échéances de leurs crédits bancaires (accord de différés, suspensions des intérêts, etc.) afin de financer leur besoin en fonds de roulement et assurer une visibilité suffisante sur plusieurs mois. Ainsi, la hausse des dépôts correspond au décalage temporel entre la réception des sommes empruntées et leurs prévisions de décaissement à venir. Par ailleurs, la circulation fiduciaire a connu une hausse plus modérée. Cela s'explique par la limitation des déplacements imposée par les mesures de confinement et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages (chômage partiel, licenciements). Cet effet est accentué par le faible taux de bancarisation et l'importance du secteur informel dans l'économie malagasy, où tous les paiements se font au comptant, et sur lequel les impacts du Covid-19 sont particulièrement importants.

Au niveau des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets augmentent fortement en raison des nombreuses aides budgétaires reçus depuis le début d'année de la part des Partenaires Techniques et Financiers (soutien face aux inondations, lutte contre le Covid-19), de la politique d'accumulation des réserves de change de la BFM et de la position bénéficiaire de la balance des paiements. De même, les avoirs intérieurs nets sont en nette progression, aussi bien les créances sur l'Etat que les crédits à l'économie. L'Etat a usé de son privilège régalien lui permettant de solliciter la BFM pour financer les dépenses publiques via les avances statutaires. Il a également augmenté le montant

de ses émissions de titres publics (notamment BTA et BTF) afin de promouvoir les programmes d'investissements publics et la reprise économique. Les crédits à l'économie ont été soutenus par (i) les nombreuses mesures engagées par la BFM (injection de liquidités par adjudication, facilités marginales de prêt, baisse du niveau des réserves obligatoires à hauteur du montant des crédits rééchelonnés) visant à fois à renforcer la solidité des banques et à inciter ces dernières à accroître le montant des crédits octroyés aux entreprises, ainsi que (ii) la mise en place de Prêts Garantis par l'Etat permettant d'abaisser et faciliter l'accès au financement pour l'ensemble des acteurs économiques.

2) Anticipations pour l'année 2021

La Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) prévoit de mener une politique prudente en 2021. Le ciblage de la Masse Monétaire M3, établi en lien avec la politique budgétaire de l'Etat et le projet de relance économique, est fixé dans le but d'atteindre les objectifs d'inflation. Notons que la BFM ambitionne également de renforcer sa contribution à la croissance et à l'emploi après une année 2020 marquée par la crise économique et sanitaire engendrée par le Covid-19.

a – Evolution des principaux agrégats monétaires

La masse monétaire (M3) devrait s'établir à 19 373.9 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +19.4% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par l'augmentation conjuguée des encours des dépôts au niveau des banques (+2 959.1 milliards d'Ariary) et de la monnaie en circulation (+194.2 milliards d'Ariary).

Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3)

en milliards d'Ariary	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Masse monétaire M3	16 220.6	19 373.9	19.4%
Circulation fiduciaire	3 573.0	3 767.2	5.4%
Dépôt totaux	12 647.6	15 606.7	23.4%

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

La <u>circulation fiduciaire</u> correspond aux billets et pièces en circulation sur le territoire. La reprise économique devrait entrainer un retour des échanges commerciaux au niveau national. Madagasikara se caractérise par un faible taux de bancarisation et une prépondérance du secteur informel, où tous les paiements se font au comptant. Il est donc logique d'anticiper une hausse de la quantité de monnaie en circulation. Le stock de monnaie fiduciaire devrait s'établir à 3 767.2 milliards d'Ariary en fin d'année.

Les <u>dépôts totaux</u> regroupent les dépôts à vue, les dépôts à terme, les dépôts d'épargne, les dépôts en devise des résidents et les obligations. Ils s'élèvent à 15 838.2 milliards d'Ariary (+23.4% par rapport à 2020) et représentent 80.6% de la masse monétaire (M3). Les dépôts en devises devraient être

soutenus par la hausse des recettes d'exportations (rebond de la demande principalement pour les produits de rente et l'industrie extractive) et la reprise progressive des flux touristiques (hôtels et activités annexes). Le redémarrage de l'activité économique permettra aux entreprises de reconstituer leur trésorerie après une année 2020 au cours de laquelle elles ont dû faire face à des soucis de liquidité (tensions à court terme liées à la hausse du Besoin en Fonds de Roulement, la compression des marges et la baisse du chiffre d'affaires). La trésorerie excédentaire pourra être placée sur des dépôts à terme pour générer des intérêts. A l'inverse, les dépôts à vue devraient pâtir de la hausse des dépenses de consommation de la part des ménages. Il est attendu un effet de rattrapage où les ménages dépenseront l'épargne de précaution (anticipation compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution du Covid-19) et l'épargne forcée (liée aux mesures de confinement) établies au cours de l'année 2020. Enfin, notons que le montant des obligations est historiquement très faible étant donné que ces dernières sont très peu connues du public et que seuls quelques établissements bancaires à Madagasikara les proposent.

b – Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire sont constituées des avoirs extérieurs nets et des avoirs intérieurs nets. En analysant les sources de la création monétaire, on constate que l'augmentation de la M3, par rapport à 2020, s'explique par la hausse conjuguée des avoirs intérieurs nets (+2 141.5 milliards d'Ariary) et des avoirs extérieurs nets (+1 011.9 milliards d'Ariary).

Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3)

en milliards d'Ariary	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Masse monétaire M3	16 220.6	19 373.9	19.4%
Avoirs extérieurs nets	5 444.2	6 456.0	18.6%
Avoirs intérieurs nets	10 776.4	12 917.8	19.9%

<u>Source</u>: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

Les <u>avoirs extérieurs nets</u> représentent la somme des créances et engagements nets des Institutions monétaires (Banque Centrale et banques commerciales) sur l'extérieur. A l'actif (créances), on comptabilise l'or, les devises, la position de réserve au FMI et avoirs en DTS pour la Banque Centrale, et l'ensemble des créances sur les non-résidents pour les banques commerciales. Au passif (engagements), on retrouve principalement les crédits auprès de l'extérieur et les dépôts des non-résidents. Ils constituent 33.3% de la composition de la masse monétaire M3, relativement stable par rapport aux années précédentes. La hausse des avoirs extérieurs (+1 011.9 milliards d'Ariary, dont +984.1 milliards d'Ariary pour la BFM) s'explique par une augmentation plus importante du stock des avoirs de Madagasikara vis-à-vis de l'extérieur (+306.8 millions de DTS) par rapport aux engagement (+155.5 millions de DTS), tant au niveau de la BFM que des banques primaires. Les avoirs devraient augmenter grâce à la politique d'accumulation des réserves de change et d'Or, la réception de dons projets et la hausse des dépôts en devises. D'ailleurs, la BFM a récemment modifié à 24.0% le coefficient sur les dépôts en devises des banques commerciales. Au niveau des engagements, la hausse résulte des nouvelles aides budgétaires

accordées à Madagasikara par les Partenaires Techniques et Financiers (FMI, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) afin de permettre au Pays d'avoir une souplesse budgétaire suffisante pour relancer l'économique et de rembourser les échéances de prêts reçus ces dernières années.

Les avoirs intérieurs nets sont constitués des créances nettes sur l'Etat, des crédits à l'économie et des autres postes nets. Ils devraient atteindre 14 126.5 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +2 144.1 milliards de DTS par rapport à 2020. Les créances nettes sur l'Etat, qui correspondent aux prêts à l'Etat et aux titres publics détenus par les autorités monétaires, progressent de +1 332.1 milliards d'Ariary. En outre, la BFM va jouer son rôle de prêteur en dernier ressort et soutenir les objectifs de relance de l'Etat via la hausse du montant des avances statutaires. Ainsi, les engagements de l'Etat auprès de la BFM devraient augmenter de +852.2 milliards d'Ariary. D'autre part, l'Etat prévoit également d'augmenter le montant de ses émissions de titres publics (notamment les BTA et BTF), principalement acquis par les banques commerciales. Ces financements visent à soutenir les programmes d'investissement publics et d'aide à la reprise économique prévus cette année. Les créances nettes de l'Etat vis-à-vis des banques commerciales devraient augmenter de +110.9 milliards d'Ariary. Ensuite, les crédits à l'économie représenteront toujours l'essentiel des avoirs intérieurs (69.0%). Ils représentent l'ensemble des financements accordés aux agents économiques non financiers par les établissements de crédit. Ils sont attendus en hausse de +1 181.0 milliards d'Ariary. Dans le cadre du redémarrage économique et de la reprise des investissements, le secteur privé aura des besoins de financement que les banques commerciales devront assurer.

La politique monétaire de la BFM est susceptible de varier au gré de l'évolution de la situation. Elle pourra intervenir, selon les besoins, sous différentes formes. En utilisant ses instruments d'intervention indirects, elle pourrait notamment : baisser ou augmenter le taux directeur, diminuer ou augmenter le niveau de réserves obligatoires des banques commerciales, intervenir sur le marché monétaire via des injections ou des ponctions de liquidité.

3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, la variation annuelle moyenne de la masse monétaire M3 est prévue à +17.1%, portée par la hausse des dépôts totaux tandis que la circulation fiduciaire devrait légèrement diminuer. Au niveau de ses contreparties, cette hausse sera principalement compensée par l'augmentation des avoirs extérieurs nets au niveau du secteur bancaire (+20.4% TCAM 2021-2023), et des crédits à l'économie (+16.1% TCAM 2021-2023), notamment ceux octroyés au secteur privé.

Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont les suivantes :

- <u>Baisse de la circulation fiduciaire</u>: Le retour à la normale des activités commerciales va entrainer une augmentation des échanges monétaires. Néanmoins l'essor du paiement mobile, la progression du taux de bancarisation et la baisse de la part du secteur informel dans l'économie devraient entrainer une diminution progressive de la quantité de monnaie en circulation;

- Hausse des dépôts: Le niveau de l'épargne nationale (privé et publique) devrait passer de 16.4% du PIB en 2019 à 31.5% en 2023. Les dépôts seront soutenus par la hausse des recettes d'exportation (notamment en provenance des produits de rente et de l'industrie extractive) et l'amélioration du niveau de vie de la population permettant d'accroitre le nombre de ménages en mesure d'épargner ainsi que la part du salaire non-consommée;
- <u>Hausse des crédits nets sur l'Etat</u>: Les banques commerciales devraient continuer de financer l'Etat, notamment à travers la souscription de BTA et BTF. A l'inverse, la Banque Centrale prévoit de réduire progressivement le montant des financements qu'elle accorde à l'Etat étant donné que ce dernier parvient à se financer aussi bien via des sources externes (aides budgétaires, dons projets, etc.) qu'internes (banques commerciales, impôts et taxes);
- Hausse des crédits à l'économie: La BFM devrait jouer un rôle primordial dans le maintien d'une liquidité suffisante sur le marché monétaire afin que les banques commerciales puissent satisfaire les demandes de crédit du secteur privé. En effet, les investissements privés sont attendus en forte hausse (25.9% du PIB attendus en 2023 contre 15.4% en 2019) et nécessiteront des sources de financement bancaires;
- Poursuite de la politique d'accumulation de réserves de change et d'Or: Le montant des réserves brutes officielles devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023 contre 1 193.9 millions de DTS en 2019;
- <u>Intervention de la BFM</u>: En cas de crise de liquidité ou de variation excessive pouvant causer des pressions inflationnistes, la BFM pourra utiliser ses outils d'intervention indirects afin d'assurer la stabilité du marché monétaire.

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary)

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB$

IV. BALANCE DE PAIEMENT

1) Comparaison de la position extérieure en 2020 par rapport à 2019

Après une balance globale déficitaire en 2019 (-85.9 millions de DTS), la tendance s'inverse en 2020 (+32.8 millions de DTS). Le compte capital et financier s'améliore nettement (+462.4 millions de DTS), porté essentiellement par la hausse des aides budgétaires et des tirages PIP, ainsi que par la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Il permet de compenser la dégradation du déficit du compte courant (-388.2 millions de DTS) liée à la forte baisse des recettes d'exportations de services.

Le compte courant est déficitaire à hauteur de -621.8 millions de DTS en 2020, contre -233.6 millions de DTS en 2019. Ces trois composantes évoluent comme suit :

- La balance des biens et services (-899.7 millions de DTS), structurellement déficitaire, se creuse de -417.4 millions de DTS par rapport à 2019. D'une part, le déficit de la balance commerciale se creuse, passant de -610.9 millions de DTS en 2019 à -671.0 millions de DTS en 2020. Cela s'explique par une baisse des importations moins marquée que celle des exportations, en valeur. D'autre part, la balance des services (-228.7 millions de DTS) devient négative suite à la fermeture des frontières ayant entrainé une chute brutale de l'entrée de touristes. Cela a affecté le montant des recettes, qui a reculé de -613.4 millions de DTS, tandis que les paiements ne diminuent que de -256.1 millions de DTS, par rapport à 2019.
- Les revenus des investissements s'améliorent de +21.6 millions de DTS, pour s'établir à -307.5 millions de DTS à fin 2020. Cette situation s'explique par la hausse des recettes, la hausse des rémunérations sur les participations étrangères à Madagasikara (dividendes, bénéfices non distribués) ainsi que par l'accroissement du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes, intérêts de la dette publique, remboursement de nominal).
- Les transferts courants s'élèvent à 585.3 millions de DTS, soit une hausse de +7.5 millions de DTS. Ils sont soutenus par l'accroissement des aides budgétaires qui compense la baisse des flux financiers reçus par les résidents en provenance des non-résidents.

Le compte capital et financier s'élève à 654.7 millions de DTS en 2020, contre 192.3 millions de DTS en 2019. On constate les tendances suivantes :

- Le compte des capitaux diminue légèrement (-17.1 millions de DTS) en raison de la baisse du montant des dons projets reçus par les administrations publiques.
- Le compte financier progresse fortement (+479.5 millions de DTS), et ce malgré le recul du montant des Investissements Directs Etrangers constaté aussi bien au niveau des Institutions Publiques (qui ont donné priorité aux plans de relance nationaux) que des investisseurs privés.

Madagasikara a reçu de nombreuses aides budgétaires de la part des Partenaires Techniques et Financiers afin de faire face aux dégâts causés par les inondations de début d'année, lutter contre la propagation du Covid-19 et soutenir la balance des paiements. Les tirages PIP ont également augmenté, permettant de développer les secteurs essentiels à l'amélioration du niveau de vie des malagasy (santé, éducation, etc.). Par ailleurs, le compte financier bénéficie du désendettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers via la baisse des crédits commerciaux (en particulier dans les secteurs miniers, manufacturiers et produits de rente) et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents.

2) Anticipations pour l'année 2021

La situation économique et les échanges commerciaux devraient peu à peu revenir à la normale en 2021, après une année 2020 exceptionnelle. Ainsi, la position extérieure nette de Madagasikara devrait s'améliorer en 2021. Elle est attendue à +139.3 millions de DTS, contre +32.8 millions de DTS en 2020. Cette situation s'explique principalement par l'amélioration de l'ensemble des postes du compte courant. Notons que le compte capital et financier, bien qu'en légère baisse, reste positif et permet de financer le déficit du compte courant.

a-Transactions courantes

Le déficit des transactions courantes devrait se réduire de 137.5 millions de DTS en 2021. Cette situation découle de l'amélioration du solde de la balance des biens et services (+99.0 millions de DTS), la réduction du déficit des revenus des investissements (+28.7 millions de DTS) et la hausse du volume des transferts courants (+9.7 millions de DTS).

Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

en millions de DTS	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p	
Compte courant	-621.8	-484.3	137.5	
Biens et services	-899.7	-800.6	99.0	
Balance commerciale	-671.0	-606.6	64.4	
Services	-228.7	-194.0	34.7	
Revenus des investissements	-307.5	-278.8	28.7	
Transferts courants	585.3	595.1	9.7	

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le solde de la <u>balance des biens et services</u> est prévu à -800.6 millions de DTS en 2021. Il est attendu une reprise du commerce international à partir du second trimestre 2021, entrainant une hausse des flux commerciaux entre Madagasikara et ses principaux partenaires. Les exportations de biens et services augmenteraient de +1 009.7 millions de DTS. Elles devraient être portées par le retour de la demande et la hausse des cours au niveau des produits de l'industrie extractive (essentiellement nickel et

cobalt) et des produits de rente (vanille et girofle). La réouverture des frontières et la reprise des vols internationaux devraient permettre d'accroître les recettes d'exportations de services liées aux voyages (personnels et professionnels) et au fret. Les importations devraient progresser de +910.6 millions de DTS. Rappelons que les principaux produits d'importation sont les biens de consommation (riz, PPN, médicaments, etc.), les matières premières, les biens d'équipement, l'énergie et les produits manufacturiers. Ces produits seront soutenus par les efforts d'importation de l'Etat dans le cadre de sa politique de soutien de l'offre afin de contenir l'inflation, ainsi que par la volonté du secteur privé d'augmenter leur niveau de production, qui devrait être identique à celui de 2019.

Les <u>revenus des investissements</u> sont constitués des revenus d'investissements directs, des revenus d'investissement de portefeuille, des revenus des autres investissements (prêts et emprunts) et des revenus des avoirs de réserve. Chaque composante est le solde des paiements et recettes lui afférant. Ils s'améliorent de +28.7 millions de DTS par rapport à 2020, pour s'établir à -278.8 millions de DTS. Cette situation s'explique par la diminution des rémunérations sur les participations étrangères à Madagasikara (baisse des dividendes et des bénéfices non distribués au titre de l'année 2020 en raison de résultats nets impactés par la crise du Covid-19), la baisse du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes et remboursement de nominal) ainsi que la hausse des recettes des placements réalisés par des entreprises malagasy à l'étranger.

Les <u>transferts courants</u> représentent l'ensemble des flux entre résidents et non-résidents. Leur hausse est prévue à +9.7 millions de DTS. Ils devraient s'élever à 595.1 millions de DTS en 2021 et représenteront toujours le premier contributeur du compte courant à Madagasikara. Au niveau du secteur privé, les transferts courants devraient augmenter de +87.9 millions de DTS. En effet, après une année 2020 qui constitue un point bas de comparaison en raison de l'impact économique et financier de la crise du Covid-19, l'année 2021 devrait afficher une hausse des envois de fonds de la part de la diaspora envers les résidents ainsi que des montants de crédits de préfinancements à l'exportation (tel que le préfinancement de la campagne de vanille) et des budgets des filiales de sociétés étrangères et/ou ONG. Néanmoins, les transferts courants au niveau des administrations publiques seront pénalisés par l'absence d'aides budgétaires compte tenu qu'aucun accord n'a été signé à ce jour. Ils pourraient être revus à la hausse si Madagasikara bénéficie de nouvelles aides de la part des Partenaires Techniques Financiers.

b – *Opérations en capital et financier*

Les opérations en capital et financières devraient diminuer de -31.0 millions de DTS en raison de la baisse conjuguée du compte financier (-21.3 millions de DTS) et du compte des capitaux (-9.7 millions de DTS).

Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

en millions de DTS	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Compte capital et financier	654.7	623.6	-31.0
Compte des capitaux	227.3	217.6	-9.7
Compte financier	427.4	406.1	-21.3
Investissements directs (net)	196.2	256.1	59.8
Autres	231.2	150.0	-81.2
Gouvernement	348.8	406.7	57.9
Secteur privé	-121.5	-238.7	-117.2
Autres (net)	35.0	-18.0	-53.0

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le <u>compte des capitaux</u> est prévu à +217.6 millions de DTS. Madagasikara avait bénéficié d'un moratoire sur sa dette publique extérieure pour l'année 2020, permettant de suspendre provisoirement le paiement du nominal et des intérêts. L'objectif était de dégager des marges de manœuvre budgétaires à court terme afin de permettre au Pays de lutter rapidement et efficacement contre la propagation du Covid-19. En 2021, la reprise des remboursements (nominal et intérêts) va pénaliser le niveau du compte des capitaux (transfert de capitaux). A cela s'ajoute une baisse attendue des dons projets au niveau des administrations publiques.

Le <u>compte financier</u> représente la somme des flux financiers nets entre Madagasikara et le reste du monde. Il est attendu à 406.1 millions de DTS en 2021. Il serait impacté par une croissance de l'endettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers : la hausse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Les entreprises exportatrices auront besoin de fonds afin de surmonter les difficultés financières et retrouver un niveau de production normatif. De plus, les aides budgétaires devraient logiquement baisser après une année 2020 exceptionnelle au cours de laquelle les PTF ont été très sollicités pour débloquer des fonds afin de lutter contre le Covid-19. Néanmoins, les Investissements Directs Etrangers et les tirages PIP devraient bénéficier de la reprise économique mondiale et de la mise en œuvre du Plan Marshall annoncé par le Gouvernement.

3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, la position extérieure de Madagasikara va légèrement se dégrader, mais rester positive. Elle devrait atteindre 96.6 millions de DTS en 2023.

Ces anticipations reposent sur les hypothèses suivantes :

- Une réduction du déficit de la balance des biens et services, lié à une hausse des exportations plus marquée que celle des importations (promotion et soutien de la consommation Vita Gasy pour substituer les importations à la production locale);

- La hausse du montant des IDE entrainant une augmentation des paiements au niveau du compte des revenus des investissements via la hausse des rémunérations sur les participation étrangères (paiement d'intérêts et remboursement de nominal sur les prêts intra-groupes);
- L'amélioration des transferts courants au niveau du secteur privé (aucune aide budgétaire destinée aux administrations publiques n'est prise en compte), contribuant à la réduction du déficit du compte courant ;
- Une baisse modérée du montant des dons projets reçus par les administrations publiques en provenance des PTF;
- Une hausse des tirages PIP afin de poursuivre les investissements dans les secteurs clés de développement socioéconomiques (hôpitaux, écoles, routes, etc.) et soutenir la croissance rapide et durable de Madagasikara;
- Une réduction à terme des engagements de la part des entreprises du secteur privé implantées à Madagasikara vis-à-vis de l'extérieur grâce à la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents;
- Le maintien de la politique d'accumulation de réserves de changes et d'Or de la part de la BFM afin de compenser le creusement continu du déficit de la balance commerciale; le montant des réserves brutes officielles (devises étrangères et or) devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023, correspondant à 6.1 mois d'importation de biens et services non facteurs.

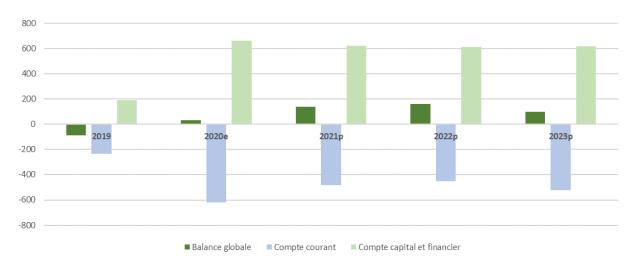


Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

V. TAUX DE CHANGE

Le régime de change adopté par Madagasikara depuis 1994 est considéré comme étant le plus optimal pour la stabilité économique du Pays compte tenu de ses caractéristiques : la taille et le degré d'ouverture de son économie, la diversification de son commerce extérieur, le niveau de développement de son système financier, le niveau d'inflation, la nature des chocs exogènes qui le touchent régulièrement, le degré de mobilité du capital, le niveau de son développement économique et le niveau des réserves de change. Ce régime permet notamment d'amortir les chocs réels sur l'économie nationale (notamment ceux qui touchent directement la demande globale, tels que les crises politiques, les catastrophes naturelles, les fluctuations des cours des matières premières et du pétrole). Ainsi, le cours des devises étrangères par rapport à l'Ariary (cotation à l'incertain) est fixé par le niveau de l'offre et de la demande sur le Marché Interbancaire des Devises. Il fluctuera notamment en fonction des mesures prises par la Banky Foiben'i Madagasikara (contrôle de la masse monétaire M3, ajustement du taux directeur et intervention sur le MID) et le Gouvernement.

Historiquement, avec une balance commerciale structurellement déficitaire et une inflation supérieure à celle de ses Pays partenaires, Madagasikara observe annuellement une dépréciation de l'Ariary vis-à-vis des devises pivots (Dollar US, Euro et DTS). Le taux de change est également impacté par des éléments exogènes tels que l'évolution du cours des matières premières, la politique commerciale des Etats-Unis, la politique monétaire de la BCE et de la FED, les décisions stratégiques des Pays membres de l'OPEP+, ainsi que le niveau des aides extérieures.

Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p

	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Taux de change (moyenne période)						
Dollar US / Ariary	3334.8	3590.6	3795.3	3936.7	4037.1	4127.6
Variation annuelle		7.7%	5.7%	3.7%	2.6%	2.2%
	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Dollar US / Ariary	3 334.8	3 618.3	3 795.3	3 936.7	4 037.1	4 127.6
Variation annuelle		8.5%	4.9%	3.7%	2.6%	2.2%
Euro / Ariary	3 933.0	4 045.6	4 314.1	4 670.8	4 788.4	4 874.7
Variation annuelle		2.9%	6.6%	8.3%	2.5%	1.8%
DTS / Ariary	4 719.4	4 998.9	5 270.0	5 487.7	5 626.6	5 737.4
Variation annuelle		5.9%	5.4%	4.1%	2.5%	2.0%
Balance des biens et services (millions de DTS)	-324.2	-610.9	-707.5	-712.0	-758.3	-803.7
Inflation Madagasikara (%)	6.9	4.0	6.2	5.2	5.4	5.6
Inflation Pays partenaires (%)						
Etats-Unis	2.4	1.8	1.4	1.6	1.6	1.6
Zone Euro	1.7	1.4	0.4	0.9	0.9	0.9
Chine	2.1	2.9	4.0	2.0	2.0	2.0

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données du Cadrage de la DGEP, Banque Mondiale, OCDE

1) Analyse de l'évolution du taux de change sur la période 2019-2020

En 2019, on constate une dépréciation de l'Ariary face au Dollar US sur les neufs premiers mois de l'année, pour atteindre un pic à 3 718.4 Ariary pour 1 Dollar US à fin septembre. Puis la monnaie

locale s'apprécie légèrement sur le dernier trimestre (Parité Dollar US / Ariary à 3 618.3 à fin décembre 2019) grâce à la hausse des recettes d'exportation, des tirages PIP et des transferts courants au niveau de l'administration publique et du secteur privé, ainsi qu'à l'obtention d'aides budgétaires. Notons que la BFM a soutenu l'offre de Dollar US en se positionnant en tant que vendeur sur le MID, afin de contenir la dépréciation de la monnaie nationale.

L'année 2020 affiche une tendance similaire sur le premier semestre. En effet, malgré l'obtention de nombreuses aides budgétaires (financement des réparations suite aux dégâts des inondations de début d'année, lutte contre le Covid-19 sur le plan économique et sanitaire), la baisse du prix des produits pétroliers sur le marché international et la réduction du niveau des importations, le cours de l'Ariary se déprécie à un rythme similaire à celui enregistré en 2019. Cela s'explique notamment par l'arrêt brutal du tourisme, la baisse des transferts courants de la part des non-résidents, la baisse des IDE, la réduction du montant des approvisionnements réalisés par les sociétés étrangères envers leurs filiales locales, la forte baisse des recettes d'exportations (baisse à la fois des volumes et des prix), l'anticipation à la hausse des cours de change de la part de certains agents économiques. A fin août, la parité Dollar US / Ariary s'élève à 3 812.3. Ainsi, à l'instar de 2019, l'Ariary devrait légèrement s'apprécier sur le dernier trimestre pour terminer l'année à 3 795.3 grâce à l'intervention de la BFM sur le MID et la reprise progressive des exportations.

3 900

3 800

3 600

3 500

3 400

3 200

A gate b gate b

Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) Anticipations pour l'année 2021

La dépréciation de l'Ariary face au Dollar US se poursuivra en 2021. La parité est attendue à 3 936.7 Ariary pour 1 Dollar US en fin de période sur le Marché Interbancaire des Devises (MID). Cela représente une nouvelle dépréciation de -3.7% par rapport au cours estimé à fin 2020. L'activité économique devrait progressivement retrouver son niveau pré-crise, après une année 2020 impactée par les mesures de confinement imposées à la population et les perturbations des chaînes

d'approvisionnement. Dans ce contexte, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette dépréciation attendue de la monnaie locale :

- Creusement du déficit de la balance des biens et services : Avec une balance des biens et services structurellement déficitaire, la reprise des activités attendue à partir du deuxième trimestre entrainera logiquement un creusement de son déficit. Le retour à la normale des flux de marchandises permettra d'accroître le niveau des importations (+383.6 millions de DTS par rapport à 2020) qui avait été anormalement faible l'an dernier. De plus, le coût d'importation devrait être pénalisé par la hausse des cours des produits pétroliers suite aux accords de l'OPEP+ de réduire la production mondiale. Par ailleurs, les recettes d'exportations pâtiront encore des effets de la crise du Covid-19. En effet, le cours des produits de rente (vanille, girofle) et des activités extractives (nickel) sur le marché international avaient chuté en 2020, sans qu'une hausse soit anticipée en 2021 en raison du niveau des stocks accumulés les derniers mois. Notons que la vanille, le girofle et le nickel représentent environ 42.7% du total des recettes d'exportation.
- Niveau d'inflation supérieur aux Pays partenaires : Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier, l'inflation est attendue à un niveau supérieur à celle des principaux Pays partenaires (+5.2% en fin de période pour Madagasikara contre 2.0% pour la Chine, 1.6% pour les Etats-Unis, 0.9% pour la Zone Euro). Malgré d'importants plans de relance (mesures gouvernementales, injection de liquidités), l'inflation dans les Pays occidentaux devrait rester faible en raison d'une demande atone (chômage élevé, constitution d'une épargne de précaution, baisse du pouvoir d'achat). La dépréciation de l'Ariary doit permettre de compenser la baisse de compétitivité induite par ce différentiel de niveau d'inflation.
- Réduction du montant des aides budgétaires: A date, les discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se poursuivent pour d'éventuels déblocages de nouvelles aides. Dans une approche conservatrice, seuls les financements déjà approuvés ont été pris en compte dans les prévisions pour 2021. Notons que les PTF avaient massivement soutenus Madagasikara en 2020 afin d'aider le Pays à faire face aux dégâts causés par les inondations de janvier et aux effets de la crise du Covid-19, ainsi qu'à soutenir le déséquilibre de sa balance des paiements.
- <u>Essor continu du Dollar US</u>: Malgré la crise économique, le Dollar US reste la principale monnaie d'échange pour le commerce international, et a tendance à s'apprécier annuellement. Avec la reprise des échanges commerciaux attendue en 2021, la demande en Dollar US devrait encore s'accentuer.

Néanmoins, l'Ariary devrait être soutenu par la reprise attendue de l'activité touristique à partir du second trimestre 2021, le retour progressif à un niveau d'activité pré-crise pour les Zones Franches (27.9% des recettes d'exportation en 2019) ainsi que l'augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces entrées de devises étrangères pourraient limiter la dépréciation de l'Ariary.

A noter que le cours de l'Ariary est susceptible de varier en fonction des interventions de la BFM sur le MID en cas de fluctuation marquée du cours, du résultat des élections américaines qui auront lieu fin 2020 et qui pourrait engendrer un changement dans les objectifs de la politique extérieure, et de nouveaux accords pour des financements extérieurs en provenance des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

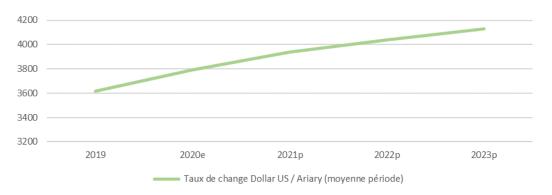
3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, l'appréciation du Dollar US face à l'Ariary devrait se poursuivre. La parité Dollar US / Ariary est attendue à 4 127.6 en 2023 contre 3 936.7 en 2021. Ces prévisions reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le creusement continu du déficit de la balance commerciale, Madagasikara étant un Pays qui importe plus qu'il n'exporte ;
- Une hausse du niveau d'inflation, qui reste supérieure à celui des Pays partenaires ;
- L'essor du Dollar US qui devrait conserver sa place de première monnaie d'échange pour le commerce international, la demande de Dollar US se faisant plus forte dans un contexte d'intensification des flux commerciaux après deux années perturbées par la crise du Covid-19;
- La hausse du cours des produits pétroliers, l'OPEP+ ayant conclu un accord pour réduire la production mondiale dans l'objectif de soutenir les cours après un point bas atteint au premier trimestre 2020;
- La dépendance de Madagasikara vis-à-vis des financements extérieurs, notamment pour les projets d'investissements indirects et le soutien à la balance des paiements ;
- L'impact de la politique monétaire de la FED à travers ses taux directeurs et ses objectifs d'inflation;
- Des entrées de devises grâce à l'accroissement des Investissements Directs Etrangers (IDE), la hausse des transferts courants des non-résidents à destination des résidents et l'augmentation des flux touristiques.

Notons que la BFM interviendra sur le Marché Interbancaire des Devises (MID) en cas de fluctuations trop marquées de la parité Dollar US / Ariary (flottement dirigé), en renforçant ou en puisant dans ses réserves brutes officielles (devises étrangères et or) selon l'évolution du cours de change.

Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

VI. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

La pandémie du Covid-19 a lourdement impacté l'ensemble du secteur des finances publiques dans le Monde et a occasionné un ralentissement généralisé de l'économie mondiale. La crise sanitaire a obligé les Etats à reformuler les objectifs initialement prévus et à reporter certains calendriers de réalisation. Par ailleurs, dans le but de contenir et d'atténuer les différents chocs observés, chaque Administration a consenti des efforts dantesques pour une sauvegarde économique et sociale.

Actuellement, il est alors impératif d'adopter une politique conjoncturelle axée sur le redressement de l'économie. En l'occurrence, ce processus doit passer par la mise en œuvre de différentes stratégies dont la finalité demeurera toujours la reprise et la refondation de l'économie. En effet, dans le contexte actuel, investir dans les secteurs clés s'avère crucial afin de soutenir la croissance et lutter contre le chômage. Comme tous les autres Pays, Madagasikara adoptera cette orientation dans l'ultime objectif de renouer avec le processus de Développement.

Toutefois, aucun Pays n'est à l'abri d'un retour de contamination comme le confirme la deuxième vague observée en Europe. Cela pourrait aboutir à une crise plus grave au niveau des finances publiques étant donné les impacts probables sur les recettes fiscales suivant la situation propre de chaque Pays.

A. Recettes publiques

En 2021, le niveau des recettes totales et dons sera de 8 219.5 milliards d'Ariary soit 14.1% du PIB. Par rapport à l'année antérieure, ce niveau représente une variation nominale de 21.6%. A moyen terme, ces recettes sont prévues à 15.2% du PIB en 2022 et à 16.2% du PIB en 2023. Ces accroissements seront notamment portés par les recettes fiscales nettes qui connaitront une variation positive de 38.5% pour atteindre un montant nominal de 6 358.0 milliards d'Ariary en 2021, de 8 176.8 milliards d'Ariary en 2022 et 10 349.5 milliards d'Ariary en 2023. Pour l'année 2021, le taux de pression fiscal sera de 10.9%, et passera de 12.5% en 2022 à 14.0% en 2023. Dans l'objectif de préserver et de favoriser les entreprises, les autorités financières malagasy opteront néanmoins pour le maintien des mesures d'allégement fiscal entrepris en 2020. En outre, les deux administrations fiscales adopteront différentes politiques afin de relancer et d'optimiser le niveau de recouvrement fiscal et douanier. Ces stratégies auront pour effet d'instaurer auprès des recettes fiscales nettes, une dynamique positive dans l'optique d'engendrer des progressions de 28.6% en 2022 et de 26.6% en 2023.

Concernant les impôts, la crise sanitaire a induit une baisse de 209.6 milliards d'Ariary vis-à-vis des réalisations de 2019. En 2021, pourtant, grâce aux mesures « de déconfinement » et à la reprise effective des activités, un bon niveau de recouvrement des recettes domestiques sera retrouvé. Effectivement, une augmentation nette de 1 101.3 milliards d'Ariary sera observé, soit de 45.0% par rapport à l'année 2020. Cela étant, l'utilisation du nouveau système « Back Office » de gestion intégré des impôts et taxes dénommé « SAFI » ainsi que des politiques amorcées durant la fin du troisième trimestre 2020 telle que la digitalisation effective de l'impôt par la mise en place des plateformes

digitalisées, à savoir, « e-Hetra paiement » auprès de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), dont le module « e-Bilan » portera ses fruits. En effet, les grandes entreprises constituent à elles seules 93.0% des recettes de la DGI d'où la priorisation de ce groupe de contribuables. En parallèle, la promotion du civisme fiscal sera mise en avant ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale par l'effort de formalisation de l'économie informelle. Enfin, les mesures de contrôle fiscal auprès de certaines entreprises dans l'optique d'assurer un meilleur recouvrement fiscal seront effectuées. Ces différentes actions amèneront à moyen terme une augmentation significative. En effet, d'ici 2023 une variation de 2 349.8 milliards d'Ariary s'observera au niveau de ces recettes.

Au niveau de l'Administration douanière, l'année 2020 a été une période assez creuse étant donné le contexte sanitaire qui a provoqué une baisse accrue du flux des activités commerciales dans le monde. Ceci a engendré une diminution de 575.8 milliards d'Ariary par rapport aux recettes douanières affichées en 2019. La mise en place du plan stratégique pour la période 2020-2023 au niveau de la Douane, certes perturbée par le contexte économique en 2020, vise en outre à la modernisation des différents dispositifs dans l'optique de réduire le délai de dédouanement, de sécuriser les recettes douanières, de promouvoir la croissance économique en simplifiant le commerce légitime et de lutter contre les trafics illicites. Ainsi, en 2021 le niveau de recettes douanières sera de 2 809.1 milliards d'Ariary soit 4.8% du PIB et évoluera positivement par des accroissements de 0.7 points en 2022 et de 0.5 points en 2023.

Compte tenu du contexte qui prévaut en 2020, les recettes non fiscales ont connu une baisse de 15.4% et s'estiment à 164.9 milliards d'Ariary. Ces dernières connaitront une progression positive en 2021 et seront de 164.9 milliards d'Ariary, elles se stabiliseront en 2022 avant de faire l'objet d'un accroissement de 36.3% en 2023.

Le niveau de dons pour l'année 2021 sera de 1 437.8 milliards d'Ariary reparti en 244.0 milliards d'Ariary de dons courants et 1 193.9 de dons en capital. Etant actuellement en pleine négociation avec ses bailleurs de fonds traditionnels notamment le FMI dont les discussions devraient s'avérer fructueuses.

B. Dépenses publiques

Les dépenses totales pour l'année 2021 se statueront à 11 420.2 milliards d'Ariary, soit une progression de 8.4% par rapport à 2020. Ces dépenses augmenteront de 10.0% en 2022 et de 12.7% en 2023, accroissements soutenus essentiellement par la mise en œuvre d'une politique de l'Etat orienté vers des investissements massifs en vue de soutenir les activités de production. En effet, la Vision pour l'Emergence édictée par le Président de la République est orientée vers une croissance économique rapide et durable ; ce qui placera Madagasikara en tant que pôle économique de la région Océan Indien.

Pour l'année 2021, les dépenses de personnel seront de 3 182.0 milliards d'Ariary soit 5.6% du PIB. Cette rubrique observera une progression maîtrisée de 9.6% en 2022 et de 7.8% en 2023, grâce à une gestion plus rigoureuse via la mise en œuvre du système « AUGURE ». En outre, grâce à l'assainissement de la fonction publique, la capitalisation des compétences et la bonne gestion prévisionnelle des carrières

des employés, une revalorisation des services publics pourra s'effectuer afin de répondre aux impératifs de l'Emergence. Pour leurs parts, les dépenses de fonctionnement connaitront un bond de 13.4% en 2021, soit 1 780.6 milliards d'Ariary. En effet, malgré l'énorme économie dégagée à partir de l'assainissement dans la gestion de cette catégorie de dépenses, une augmentation notable sera encore observée due aux transferts vers la JIRAMA, le paiement de la facture pétrolière liée à la production des centrales thermiques, le renflouement de la CPR/CRCM, l'apurement des cumuls d'arriérés, etc. Le renforcement des contrôles des dépenses publiques et des suivis des projets sous la direction de la Primature et de la Présidence de la République permettra d'améliorer drastiquement l'efficacité ainsi que l'efficience des programmes gouvernementaux.

Dans le dessein de soutenir l'économie, parallèlement à la lutte engagée contre le Covid-19, les dépenses en capital sur financement interne ont connues une hausse de 216.1% en 2020, soit une progression nominale de +1 617.9 milliards d'Ariary par rapport au niveau de 2019 qui était de 748.7 milliards d'Ariary. En 2021, cette tendance des PIP internes maintenus à un niveau élevé sera gardée, soit de 2 035.8 milliards d'Ariary, bien qu'un léger repli par rapport à celui de 2020 doit être concédé en raison de l'insuffisance des financements disponibles et l'effritement passager des recettes fiscales. En 2021, ces dépenses se concentreront sur la formation brute de capital fixe. A moyen terme, les dépenses en capital augmenteront encore de 18.1% en 2022 et de 51.4% en 2023, ceci afin d'assurer la réalisation des projets pour l'Emergence.

C. Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire pour l'année 2021 sera de 5.5% du PIB, soit une appréciation de 0.8 point par rapport à la LFR 2020 qui était de 6.3% du PIB. A noter que la réalisation provisoire pour l'exercice 2020 fait état d'un déficit atteignant 7.1% du PIB en raison d'un gap de 383.0 milliards au niveau des recettes fiscales nettes et de 83.3 milliards d'Ariary pour les recettes non fiscales (RNF). Par ailleurs, l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) effectuée au cours de cette année 2020 transpose Madagasikara au rang des Pays en situation d'endettement à risque modéré, si auparavant il se classait parmi ceux à niveau de risque faible. En effet, les décaissements liés à la Facilité de Crédit Rapide (FCR) du FMI en 2020 a permis de creuser davantage le déficit budgétaire ; ce qui a permis en l'occurrence de financer les dépenses contingentes de l'Etat.

0,0 -340,8 -650,9 696,8 -500,0 -1 004,0 -1 000,0 -1 644,1 -1 500,0 -2 179,9 -2 208,0 -2 000,0 2 690,2 -2 748,1 -2 500,0 96,3 3 230,6 -3 000,0 -3 500,0 -4 000,0 2018 2019 2020 2021 2022 2023 Déficit global base caisse -1 004,0 -696,8 -3 704,5 -3 230,6 -2 690,2 -2 208,0 Solde primaire, base caisse -650,9-340,8-3 196,3 -2 748,1 -2 179,9 -1 644,1 Déficit global base caisse Solde primaire, base caisse

Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023

Source: MEF/SG/DGT/OGT

Pour les années 2018 et 2019, on a observé des déficits budgétaires faibles, soient de 2.2% du PIB en 2018 et de 1.3 % du PIB en 2019. Malencontreusement, à cause de la crise sanitaire, un creusement exceptionnel de ce déficit a dû été opéré pour l'exercice 2020, soit un surcroît de 3 007.8 milliards d'Ariary par rapport à celui de l'année 2019. En outre, les effets de la crise sanitaire se feront encore ressentir à moyen terme au niveau des finances publiques. Le déficit estimé sera de 4.1% du PIB en 2022 et de 3.0% en 2023.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Tableau A-1: Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

(en % de variation sauf indication	2019	2020	2021	2022	2023
contraire)	réal.	est.	prév.	prév.	prév.
Croissance économique, SCN 93	4.4	-3.8	4.5	5.2	6.2
Secteur primaire	5.9	3.1	3.6	3.3	3.3
Secteur secondaire	6.8	19.6	10.6	8.8	8.2
Secteur tertiaire	5.0	-0.8	4.1	5.3	7.1
Indice des prix à la consommation, moyenne période (en %)	5.6	4.5	6.3	6.2	6.1
Indice des prix à la consommation, fin de période (en %)	4.0	5.7	6.2	6.2	6.0
Déflateur du PIB (en %)	8.3	4.7	6.7	6.6	6.4
PIB nominal (en milliards d'Ariary), SCN 93	51 886.1	52 272.9	58 845.7	65 347.3	73 830.5
Taux de Pression Fiscale	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
Taux de déficit budgétaire	-1.3	-7.1	-5.6	-4.1	-3.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	20.9	17.8	22.8	28.6	35.5
dont Investissement public	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Investissement privé	15.4	7.9	13.4	19.5	25.9
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	7.1	28.1	19.4	17.7	14.1

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)

	2019	2020	2021	2022	2023
	réal.	réal.	LFI	prév.	prév.
Secteur Primaire	5.9	3.1	3.6	4.3	4.5
Agriculture	7.6	3.6	4.2	3.7	3.7
Elevage et pêche	2.5	2.2	2.3	2.5	2.5
Sylviculture	1.0	0.8	0.9	1.0	1.0
Secteur Secondaire	6.8	-19.6	10.6	8.8	8.2
Industrie extractive	10.3	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	9.4	10.0	10.0
Secteur Tertiaire	5.0	-0.8	4.1	5.3	7.1
BTP	10.3	5.5	6.2	7.3	14.2
Commerce, entretiens, réparations	2.3	-2.8	3.9	4.7	5.0
Hôtel, restaurant	15.6	-79.4	4.0	10.7	12.5
Transport	4.8	-1.5	4.5	5.5	5.5
Poste et télécommunication	10.3	38.4	9.2	10.2	11.5
Banque, assurance	11.7	4.2	4.3	5.1	5.4
Services aux entreprises	2.9	-1.0	2.0	4.2	4.3
Administration	0.8	-3.5	0.8	1.0	1.2
Education	1.7	-13.0	0.8	2.7	2.9
Santé	2.5	15.0	0.8	2.1	2.4
Services rendus aux ménages	-13.9	-11.0	0.3	1.7	2.0
SIFIM	24.2	4.2	4.3	4.8	5.4
PIB aux prix de base	5.1	-3.2	4.9	5.3	6.3
-					
Impôts sur les produits	-1.1	-9.2	0.4	4.1	4.6
PIB aux prix d'acquisition	4.4	-3.8	4.5	5.2	6.2

^{*}Ancienne nomenclature avant rebasage

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A-3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	7 349.5	6 758.0	8 219.5	9 903.3	11 976.4
Recettes totales	5 762.7	4 937.2	6 781.7	8 618.8	10 885.0
Dont: Recettes fiscales nettes	5 375.0	4 589.6	6 358.0	8 176.8	10 349.5
<i>Impôts</i>	2 657.2	2 447.6	3 548.9	4 579.0	5 898.7
Douanes	2 717.8	2 142.0	2 809.1	3 597.8	4 450.8
Recettes Non Fiscales	144.3	125.0	164.9	164.9	224.7
Remboursement TVA	243.4	222.6	258.8	277.1	310.8
Dons	1 586.8	1 820.8	1 437.8	1 284.5	1 091.4
Dons Courants	365.1	623.2	241.8	47.6	48.8
Dons en capital (projets)	1 221.7	1 197.6	1 193.9	1 236.9	1 042.6
Dépenses totales	7 921.0	10 531.9	11 420.2	12 563.5	14 154.4
Dépenses courantes	5 066.5	5 336.7	5 924.7	6 610.8	7 057.6
Dépenses budgétaires	4 743.7	4 989.6	5 445.1	6 272.7	6 697.5
Dont: Personnel	2 489.6	2 912.1	3 182.0	3 486.1	3 758.3
Fonctionnement	1 898.1	1 569.3	1 780.6	2 276.4	2 375.3
Biens et Services	314.0	377.4	436.2	503.3	537.4
Transferts et Subventions	1 584.1	1 191.9	1 344.4	1 773.1	1 837.9
Intérêts dette extérieure dus	106.8	208.0	173.1	188.4	191.4
Intérêts dette intérieure dus	249.2	300.2	309.4	322.0	372.5
Opérations de Trésorerie	322.8	347.1	479.6	338.1	360.1
Dépenses en Capital	2 854.6	5 195.2	5 495.5	5 952.7	7 096.8
Ressources intérieures	748.7	2 366.6	2 035.8	2 403.6	3 638.9
Ressources extérieures	2 105.9	2 828.6	3 459.7	3 549.2	3 457.8
Variations arriérés intérieures	-125.2	69.4	-30.0	-30.0	-30.0
Solde global (base caisse)	-696.8	-3 704.5	-3 230.6	- 2 690.2	-2 208.0

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGT/DE, Op\'erations \ Globales \ du \ Tr\'esor$

Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	14.2	12.9	14.1	15.2	16.2
Recettes totales	11.1	9.4	11.6	13.2	14.7
Dont: Recettes fiscales nettes	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
Impôts	5.1	4.7	6.1	7.0	8.0
Douanes	5.2	4.1	4.8	5.5	6.0
Recettes Non Fiscales	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
Remboursement TVA	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Dons	3.1	3.5	2.5	2.0	1.5
Dons Courants	0.7	1.2	0.4	0.1	0.1
Dons en capital (projets)	2.4	2.3	2.0	1.9	1.4
Dépenses totales	15.3	20.2	19.6	19.2	19.2
Dépenses courantes	9.8	10.2	10.2	10.1	9.6
Dépenses budgétaires	9.1	9.5	9.3	9.6	9.1
Dont : Personnel	4.8	5.6	5.5	5.3	5.1
Fonctionnement	3.7	3.0	3.1	3.5	3.2
Biens et Services	0.6	0.7	0.7	0.8	0.7
Transferts et Subventions	3.1	2.3	2.3	2.7	2.5
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.4	0.4	0.3	0.3
Intérêts dette intérieure dus	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5
Opérations de Trésorerie	0.6	0.7	0.8	0.5	0.5
Dépenses en Capital	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Ressources intérieures	1.4	4.5	3.5	3.7	4.9
Ressources extérieures	4.1	5.4	5.9	5.4	4.7
Solde global (base caisse)	-1.3	-6.3	-5.5	-4.1	-3.0

 $\underline{Source}: MEF/SG/DGT/DE, Op\'erations \ Globales \ du \ Tr\'esor$

Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFR 2020	LFI 2021	Variation Nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	508.2	482.5	-25.7	-5.1%
SOLDE	2 698.5	2 956.4	259.9	9.6%
FONCTIONNEMENT (y.c. ind.)	1 782.9	2 004.2	221.3	12.4%
Indemnité	213.6	223.6	10.0	4.7%
Biens et Services	377.4	436.2	58.8	15.6%
Transfert et Subventions	1 191.9	1 344.4	152.5	12.8%
INVESTISSEMENT	5 195.2	5 495.5	300.3	5.8%
Financement interne	2 366.6	2 035.8	-330.8	-14.0%
Financement externe	2 828.6	3 459.7	631.1	22.3%
Emprunt	1 631.0	2 265.8	634.8	38.9%
Subvention	1 197.6	1 193.9	-3.7	-0.3%
TOTAL	10 184.8	10 940.6	755.8	7.4%

<u>Source</u>: MEF/SG/DGFAG/DB

Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Compte courant	-233.6	-621.8	-484.3	-451.4	-522.4
Biens et services	-482.3	-899.7	-800.6	-740.6	-838.3
Balance commerciale	-610.9	-671.0	-606.6	-672.3	-780.1
Exportations FOB	1 890.8	1 335.8	1 912.6	2 232.0	2 445.0
Importations FOB	-2 501.6	-2 006.8	-2 519.2	-2 904.3	-3 225.1
Services	128.6	-228.7	-194.0	-68.3	-58.2
Recettes	1 035.5	422.1	855.0	1 056.9	1 158.4
Paiements	-906.9	-650.8	-1 049.0	-1 125.2	-1 216.6
Revenus des investissements	-329.2	-307.5	-278.8	-308.8	-323.8
Recettes	44.3	45.2	47.1	49.6	51.1
Paiements	-373.5	-352.7	-325.9	-358.4	-374.9
dont: Intérêts de la dette publique	-21.4	-39.5	-31.5	-33.5	-33.4
Transferts courants	577.8	585.3	595.1	598.1	639.7
Administrations publiques	86.4	132.8	54.6	19.3	20.1
dont: Aides budgétaires	73.0	118.2	44.5	8.5	8.5
Autres secteurs	491.4	452.6	540.5	578.7	619.6
Compte capital et financier	192.3	654.7	623.6	614.8	619.1
Compte des capitaux	244.4	227.3	217.6	219.8	181.7
Administration publique	244.4	227.3	217.6	219.8	181.7
Autres secteurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	-52.1	427.4	406.1	395.0	437.4
Investissements directs (net)	270.1	196.2	256.1	279.0	303.6
Investissements de portefeuille	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-322.3	231.2	150.0	116.0	133.8
Gouvernement	131.0	348.8	406.7	333.1	304.2
Tirages	177.9	399.2	471.4	419.1	421.0
PIP	176.9	309.5	412.9	411.0	421.0
Aide budgétaire	1.1	89.7	58.5	8.2	0.0
Amortissements	-46.9	-50.4	-64.8	-86.0	-116.8
Secteur privé	-244.0	-121.5	-238.7	-245.7	-250.2
Banques commerciales (net)	11.9	-31.1	0.0	0.0	0.0
Autres (net)	-221.2	35.0	-18.0	28.5	79.8
Autres (y.c. erreurs et omissions)	-44.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Balance globale	-85.9	32.8	139.3	161.9	96.6

Source: Banky Foiben'i Madagasikara

Tableau A-7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p
	2 21 4 0	2.552.0	2.7.7.2
Circulation fiduciaire	3 314.8	3 573.0	3 767.2
Dépôts totaux	9 344.6	12 647.6	15 606.7
Masse Monétaire M3	12 659.3	16 220.6	19 373.9
Avoirs extérieurs nets	4 614.2	5 444.2	6 456.0
Banque Centrale	3 925.0	4 526.7	5 510.8
Banque de dépôts	689.2	917.5	945.2
Avoirs intérieurs nets	8 045.1	10 776.4	12 917.8
Crédit intérieur net	9 124.8	11 982.5	14 126.5
Créances nettes sur l'Etat	2 074.2	4 251.4	5 214.5
CNE après du système bancaire	2 012.6	3 933.1	4 896.2
Banque centrale	756.6	2 427.2	3 279.3
Banques	1 256.0	1 506.0	1 616.9
Autres créances nettes	61.5	318.2	318.2
Crédits à l'économie	7 050.6	7 731.1	8 912.0
Banque Centrale	22.6	23.6	24.6
Banques	350.3	94.8	94.8
Trésor	6 677.8	7 612.7	8 792.6
Autres postes nets	-1 079.7	-1 206.1	-1 208.7

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

ANNEXE 2

DOCUMENT DE PERFORMANCE

001-1-1-2-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010

001 Administration Et Coordination

> ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE 001-1

001-1-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

> 001-1-1-1 Les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires

001-1-1-1-01 Décerner les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus aux bénéficiaires

001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT

Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence 001-1-1-2-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA 001-1-1-2-03 REPUBLIQUE

001-1-1-2-04 Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles

001-1-1-2-05 Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence

001-1-1-2-06 Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes

Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour 001-1-1-2-07 l'amélioration des infrastructures

001-1-1-2-08 Assurer la couverture médiatique des évènements présidentiels

001-1-1-2-09 ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et 001-1-1-2-10 l'évaluation budgétaire

001-1-1-2-11 Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République 001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères

001-1-1-2-13 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence

001-1-1-2-14 Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet

001-1-1-2-15 EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

T02-RENEORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP) 001-1-1-2-18

001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée

001-1-1-4-01 Effectuer des missions de suivi des projets

001-1-1-4-02 Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels

001-1-1-5 Divers matériels acquis

001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits

001-1-1-6-01 Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques

001-1-1-7 L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT

001-1-1-7-01 ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES

001-1-1-7-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET

VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE 001-1-1-7-03

001-1-1-7-04 ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES

001-1-1-7-05 ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS

COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN 001-1-1-7-06 ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

001-1-1-7-07 TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS

COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES 001-1-1-7-08 HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

001-1-1-7-09 ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENCE

ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE 001-1-1-7-10 001-1-1-7-11 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA

RÉPUBLIQUE 001-1-1-7-12 PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À 001-1-1-7-13 L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL

INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA 001-1-1-7-14 LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée

001-1-3 Assurer le Bon fonctionnement de DGPP MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

010

001

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE **Administration Et Coordination** 001-1-3-1 Réalisation des activités 001-1-3-1-01 Assurer le renforcement de la capacité technique de la DGPP COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y 001-1-4 **AFFÉRENTES** LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE 001-1-4-1 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS 001-1-4-1-01 RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS 001-1-4-1-02 001-1-4-1-03 SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME 001-1-4-1-04 CONTRIBUER AU RENEORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES 001-1-4-1-05 Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité 001-1-5 Préserver la paix et protection sociale 001-1-5-1 Participation des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociale de la Présidence 001-1-6 ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENCE LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE 001-1-6-1 ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON 001-1-6-1-01 **ENTOURAGE** RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP 001-1-6-1-02 001-1-6-1-03 METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS pour GP 001-1-6-1-04 Sécuriser au maximum la securité de son Excellence Monsieur Le President de la Republique et sa Famille ,ses biens et son entourage par la GP 001-1-6-2 Formations et recyclages organisés ASSURER A TOUT MOMENT LA SECURITE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE SON 001-1-6-2-01 ENTOURAGE (GP) 001-1-6-2-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP 001-1-6-3 LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS T02-METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA 001-1-6-3-02 PRÉSIDENCE 001-1-6-3-04 T02-Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (lavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants 001-1-8 REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT 001-1-8-1 'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation 001-1-8-2 'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée 001-1-8-3 Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC 001-1-8-4 Capacités des agents de l'ANRE renforcées 001-1-8-4-01 Former les agents de l'Etat sur les TIC 001-1-8-4-02 Développer,installer, rendre operationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat 001-1-8-4-03 Acquérir des véhicules d'intervention 001-1-8-5 Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise 001-1-8-7 Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance 001-1-8-8 Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04		C DE LA BERNA	U AUTA NO				
01 010		CE DE LA REPUE					
138	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
.00	138-1			L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT			
	138-1-1		LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU				
		138-1-1-1	LE SYSTÈME	DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ			
			138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
			138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)			
			138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ			
			138-1-1-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS			
			138-1-1-1-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)			
		138-1-1-2	138-1-1-07	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS ES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS			
		130-1-1-2	SONT PROMU	S			
			138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM) Ponforcer la codre inetitutionnel du Comité pour le Souvegarde pour l'Intégrité			
			138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité			
			138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE			
			138-1-1-2-04 138-1-1-2-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA			
			138-1-1-2-06	GOUVERNANCE (CADEG) FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES			
				ÉLECTORALES			
		138-1-1-3	LE SYSTÈME	JUDICIAIRE EST RENFORCÉ			
			138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-3-02	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-3-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS			
		138-1-1-4		Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature F NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE T DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.			
			138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
		138-1-1-5	Les mesures d	de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre			
			138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels			
			138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.			
			138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN			
	138-1-2	AMÉLIORER LA 138-1-2-1	LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE				
			138-1-2-1-01	Renforcement de l'effectif du personnel			
			138-1-2-1-02	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)			
			138-1-2-1-03	Appui structurel (Indemnités liées à la fonction et autre coûts)			
			138-1-2-1-04	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)			
			138-1-2-1-05	Déconcentration du service de la Médiature et vulgarisation de ses attributions auprès du public			
			138-1-2-1-06	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES			
			138-1-2-1-07	T06-RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELS ET HUMAINES DE LA MEDIATURE			
			138-1-2-1-08	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:			
			138-1-2-1-09	Échanger et partager ses compétences			
		138-1-2-2	LA GESTION A	AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT			
			138-1-2-2-01	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC			
			138-1-2-2-02	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:ASSURER LA GESTION DU PAPSP			
			138-1-2-2-03	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA			

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-1-2-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAGI

138-1-2-2-05 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)

138-1-2-3 LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD),
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA
DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET
DES PÉTROLES (MPMP

138-1-2-3-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
138-1-2-3-02 DIGITAL GOVERNANCE AND IDENTIFICATION MANAGEMENT SYSTEM PROJECT (PRODIGY)
138-1-2-3-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE

138-1-2-3-04 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE)

138-1-2-3-05 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES

138-1-2-4 L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué

138-1-2-5 Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia

138-1-2-6 Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel

138-1-2-7 Les transactions douanières suspectes découvertes

•

138-1-3 Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques

138-1-3-1 Une base politique solide est créée et occupée

138-1-3-1-01 Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et cultuelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;

138-1-4 Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée

138-1-4-1 Dialogue politique et social pérenne

138-1-4-1-01 Analyser la politique actuelle et réflechir sur la nouvelle orientation et leurs impacts

138-1-5 Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP

138-1-5-1 Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées

138-1-5-1-01 Assurer les moyens pour la mise en œuvre des activités

138-1-6 Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République

138-1-6-1 Stabilité et sérénité politique

138-1-6-1-01 Eviter les crises politiques

138-1-7 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

138-1-7-1 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN

138-1-7-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION

138-1-7-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME

138-1-7-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES

CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-7-1-04 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES

LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION

138-1-7-1-05 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA

RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE

138-1-7-1-06 Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides

138-1-7-1-07 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES

TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS

138-1-7-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT

138-1-7-1-09 Assurer les charges fixes et autres coûts structurels

138-1-7-1-10 Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat

138-1-7-1-11 ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS

138-1-7-1-12 Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC

138-1-7-1-13 Assurer la protection et la sécurité physique du système

138-1-7-2 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES

138-1-7-2-01 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRESID	ENCE DE LA REP	UBLIQUE				
PRESID	ENCE DE LA REF	PUBLIQUE				
Appui à	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
		138-1-7-2-02	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMER NATIONALE (IGGN)			
		138-1-7-2-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites			
	138-1-7-3	IGE doté en véhicules d'inspections				
		-	•			
	138-1-7-4	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES E DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES				
		138-1-7-4-01	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEA			
		138-1-7-4-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATIO			
		138-1-7-4-03	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS			
		138-1-7-4-04	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)			
		138-1-7-4-05	RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL			
		138-1-7-4-06	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
	138-1-7-5	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS				
		138-1-7-5-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE			
		138-1-7-5-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES			
		138-1-7-5-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
	138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat				
		-	-			
138-1-7-7 Les systèmes sont contrôlés			d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics par l'IGE			
138-1-8	138-1-8 Assurer la coordination des investissements et de leurs financements					
	138-1-8-1 Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés					
		-	•			
138-1-9	VALORISER	L'ETHIQUE POLITIQUE				
	138-1-9-1	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes				
		138-1-9-1-01	Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles			
	138-1-9-2	Sérénité poli	tique			
		138-1-9-2-01	Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.			
		.00 . 0 = 0.				

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité 138-2 138-2-1 Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires 138-2-1-1 Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy 138-2-1-1-01 Contribution à la restauration des valeurs et ethiques militaires 138-2-1-1-02 protéger le moral de la troupe et assurer la supervision de l'opérationnalité des formations militaires Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-1-1-03 formations 138-2-1-1-04 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations 138-2-1-1-05 138-2-1-2 Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy 138-2-1-2-01 Effectuer des etudes prospectives 138-2-1-2-02 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations 138-2-1-2-03 Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-1-2-04 Réhabiliter le bâtiment de l'IGAM 138-2-2 Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations 138-2-2-1 Harmonisation de l'administration militaire en général 138-2-2-1-01 Réaliser des visites des entités militaires. Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes 138-2-2-1-02 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis Faire un entretien et une acquisition des matériels roulants 138-2-2-1-03 138-2-2-2 Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de securité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region. 138-2-2-3 Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

<u>138-4</u> <u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u>

138-4-1 Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité

138-4-1-1 Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro

138-4-1-01 Amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles de l'administration
 138-4-1-1-02 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IGE
 138-4-1-1-03 Renforcement des contrôles des marchés publics
 138-4-1-1-04 Mise aux normes de la procédure de vérification
 138-4-1-1-05 Coordination et suivi des actions de contrôle de l'administration

	OG - OS - RESULTA						
PRESIDI	ENCE DE LA REP	UBLIQUE					
PRESIDI	ENCE DE LA REP	UBLIQUE					
• • •	ui au développement social et économique						
<u>620-1</u> 620-1-1		CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS					
020-1-1	620-1-1-1		TIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES				
	020 1 1 1	RAPPORTS S	SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES À MOINDRE RISQUE				
		620-1-1-1-01	Renforcer la connaissance, attitude et pratique des sous populations les plus exposées au risque de				
			transmission du VIH et des jeunes de 10 à 24 ans sur les IST/VIH et sida				
		620-1-1-1-02	COORDINNATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA				
		620-1-1-1-03	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA				
		620-1-1-1-04	Renforcer la mise en application de la stratégie Test and Treat and Retain				
		620-1-1-1-05	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.				
	620-1-1-2		S EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE SIDA COUVERTS				
		620-1-1-2-01	Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé				
		620-1-1-2-02	Affermir le niveau de l'engagement de l'Etat au financement de la lutte contre le sida				
		620-1-1-2-03	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.				
		620-1-1-2-04	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA				
	620-1-1-3		S DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON- TION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH				
		620-1-1-3-01	Renforcer et opérationnaliser les structures de coordination à tous les niveaux				
		620-1-1-3-02	Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé				
		620-1-1-3-03	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE				
		620-1-1-3-04	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.				
		620-1-1-3-05	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION				
	620-1-1-4		S ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ				
		620-1-1-4-01	Assurer la Coordination efficace des systèmes de commandes d'achats, stockage des intrants et des médicaments ARV à tous les niveaux				
		620-1-1-4-02	Renforcer la surveillance épidémiologique, comportementale et des recherches opérationnelles suivant le plan de recherche				
		620-1-1-4-03	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH				
		620-1-1-4-04	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.				
620-1-2	PRESERVER 620-1-2-1		A PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE SPDSN opérationnel				
		620-1-2-1-01	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE				
		620-1-2-1-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE				
		620-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN				
	620-1-2-2		s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale				
		620-1-2-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE E DE LA SECURITE NATIONALE				
		620-1-2-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE				
		620-1-2-2-03	APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS				
		620-1-2-2-04	MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE				
		620-1-2-2-05	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN				
	620-1-2-3	Participation	des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif				
		620-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES				
		620-1-2-3-02	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES				
	620-1-2-4	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite				
		620-1-2-4-01	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
		620-1-2-4-02	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
		620-1-2-4-03	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT				
		620-1-2-4-04	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA				

DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE

 ${\it SUIVRE~L'EVOLUTION~DES~CRISES~ET~CONFLITS~INTERNATIONAUX~AYANT~DES~INCIDENCES~SUR}$

SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS

620-1-2-4-05

620-1-2-4-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

620-1-4

620-1-5

620 Appui au développement social et économique

	social et éconon	·					
620-1-3-1	Documents of	de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré					
	620-1-3-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE					
	620-1-3-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE					
	620-1-3-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE					
	620-1-3-1-04	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE					
	620-1-3-1-05	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE					
	620-1-3-1-06	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE					
	620-1-3-1-07	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE					
620-1-3-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite						
	620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale					
	620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale					
	620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement					
	620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale					
	620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale					
	620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat					
620-1-3-3	Capacités du SPDSN renforcées						
	-	-					
620-1-3-4	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale					
620-1-3-5	- Pilotage de la	- a RSS appuyé					
	-	··· •					
620-1-3-6	SPDSN opéra	ationnel					
000 4 0 7	-						
620-1-3-7	Salle de crise	e pour la gestion de la sécurité nationale mise en place					
DD 0140111/0	- 	-					
620-1-4-1	_	PEMENT DU SECTEUR RURAL iveau des communes et Fokontany améliorées					
020-1-4-1	620-1-4-1-01	Service Civique au Service de développement Humain et durable					
		·					
DÉVEL OBBE	620-1-4-1-02	Service Civique au Service de développement Humain et durable PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
620-1-5-1		SSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE					
020 1 0 1	620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS					
	620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS					
620-1-5-2		DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
020-1-3-2	620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)					
	620-1-5-2-01	RENDRE LE DPP EFFECTIF					
	620-1-5-2-02	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL					
620-1-5-3		ARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE					
J2U-1-J-J		METTRE EN PLACE L'UNITE PPP					
	620-1-5-3-01						
	620-1-5-3-02	APPUYER LE CADRE PPP					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 001 **Administration Et Coordination** ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE 001-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA 001-1-1 RÉPUBI IQUE 001-1-1-1 Les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires Nombre de distinctions NOMBRE 001-1-1-1-R1 27000 28500 30000 30000 honorifiques décernées 001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT 001-1-1-2-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 98 98 98 DÉPENSES 001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée 001-1-1-4-R1 Pourcentage des projets identifiés 100 100 100 100 incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation) 001-1-1-5 Divers matériels acquis 001-1-1-5-R1 Nombre des divers matériels et NOMBRE 14 mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs 001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits Nombre des dossiers instruits NOMBRE 35800 001-1-1-6-R1 35736 35800 L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES 001-1-1-7 SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT 001-1-1-7-R1 NOMBRE DES RÉUNIONS DE NOMBRE COORDINATION EFFECTUÉES 001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée 001-1-1-8-R1 Murs et clôtures construits sur la M 3800 tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits 001-1-3 Assurer le Bon fonctionnement de DGPP 001-1-3-1 Réalisation des activités 001-1-3-1-R1 Taux de réalisation des moyens Pourcentage 100 100 100 100 nécessaires COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y 001-1-4 **AFFÉRENTES** 001-1-4-1 LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE Nombre de moyens matériels NOMBRE 001-1-4-1-R1 9 acquis au niveau du QG et des antennes 001-1-4-1-R2 Nombre de bâtiments construits NOMBRE 3 et réhabilités auprés QG et antennes Nombre de distinctions 001-1-4-1-R3 27000 28500 30000 NOMBRE 30000 honorifiques discerne 001-1-4-1-R4 Nombre des atteintes à la sécurité NOMBRE 2 2 2 2 nationale déiouées 001-1-5 Préserver la paix et protection sociale 001-1-5-1 Participation des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif 001-1-5-1-R1 Taux de populations béneficiaire 75 75 35 ASSURER DE FACON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS. DES INFRASTRUCTURES ET DU 001-1-6 PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENCE LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE 001-1-6-1 001-1-6-1-R1 Assurance de la Sécurité du % 100 100 100 100 Président de la République et son entourage 001-1-6-2 Formations et recyclages organisés 001-1-6-2-R1 Organisation effectives de la NOMBRE 3 5 formation et de recyclage 001-1-6-3 LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS Garant de la Sécurité et des biens 001-1-6-3-R1 NOMBRE 80 90

de la Présidence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS -

11S - PROG - 001-1-8	OG - OS - RESULTATS REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR L			UNITE E PRINCIPAL F	2020 A I E ET M V N	2021 N O POUR L	2022 'ETAT	2023		
	001-1-8-1	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation								
		001-1-8-1-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	100	100	100		
	001-1-8-2	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée								
		001-1-8-2-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	13	13	13		
	001-1-8-3	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC								
		001-1-8-3-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	4	4	4		
	001-1-8-4	Capacités des agents de l'ANRE renforcées								
		001-1-8-4-R1	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	8	25	25		
		001-1-8-4-R2	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	0	0	0		
	001-1-8-5	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise								
		001-1-8-5-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	18	18	18		
	001-1-8-7		alle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement éseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance							
		001-1-8-7-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	20	20		
		001-1-8-7-R3	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	41	41	41		
	001-1-8-8	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance								
		001-1-8-8-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	100	100		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 138-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU 138-1-1 **TERRORISME** 138-1-1-1 LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ Dossiers jugés par les PAC(et/ou NOMBRE 490 520 360 Juridictions) (1) 138-1-1-1-R2 Dossiers de corruption dénoncés, NOMBRE 550 600 700 800 traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2) 138-1-1-1-R3 Pourcentage (Taux en %) des 50 60 70 75 % dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020) LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS 138-1-1-2 **SONT PROMUS** 138-1-1-2-R1 75 Taux de textes mis en conformité % 50 60 65 identifiés 138-1-1-2-R2 Nombre du personnels NOMBRE 5 15 15 20 bénéficiaires de formation NOMBRE 138-1-1-2-R3 Nombre des secteurs prioritaires 6 10 12 15 actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance 138-1-1-2-R4 Nombre de séances NOMBRE 7 12 10 15 d'informations tenues 138-1-1-2-R5 Nombre de thématiques sur les NOMBRE 12 15 20 20 principes de Gouvernance développés Document référentiel sur la 138-1-1-2-R6 NOMBRE 10 12 12 15 Gouvernance Publique LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ 138-1-1-3 NOMBRE DE DOLÉANCES 138-1-1-3-R1 NOMBRE 33 29 29 29 REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN **RÉDUCTION**) LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE 138-1-1-4 FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES 138-1-1-4-R1 POURCENTAGE DES 80 80 85 CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre 138-1-1-5 Taux d'absorption des DOS 65 138-1-1-5-R1 65 traitées et transmises aux

autorités compétentes

UNITE

2020

2021

2022

2023

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
138-1-2			SERVICE RENDU AUX USAGI	ERS				
	138-1-2-1		DES USAGERS CONTRE LES		EMENTS DI	E L'ADMINIS	TRATION E	ST
		138-1-2-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	278	300	300
	138-1-2-2	LA GESTION	AXÉE SUR LES RÉSULTATS E	ST APPROPRIÉE	PAR LES	AGENTS DE	L'ETAT	
		138-1-2-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
	138-1-2-3	MINISTÈRE DI	ES INITIÉES AUPRÈS DU MINI E L'EDUCATION NATIONALE (SATION (MID), MINISTÈRE AU ES (MPMP Taux des réformes réalisés/	MEN), MINISTÈRE	E DE L'INTÉ	RIEUR ET D	E LA	
			prévus					
	138-1-2-4	L'évaluation d	es contrats/programmes des	perfromance effec	tué			
		138-1-2-4-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	8	>8	>8
	138-1-2-5	Le FEFFI mis o	en place et PEC opérationnal pro et Sofia	dans les écoles p	rimaires de	es Régions d	le Analamaı	nga,
		138-1-2-5-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	75	>75	>75
	138-1-2-6	Le Système d'	Administration Fiscale Intégré	e (SAFI) opératio	nnel			
		138-1-2-6-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	80	100	100
	138-1-2-7	Les transaction	ns douanières suspectes déc	ouvertes				
		138-1-2-7-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)
138-1-3	Inciter et tiss	ser des relations p	permanentes et durables avec	les parties prenai	ntes en vue	d'éviter des	s crises poli	itiques
	138-1-3-1	Une base poli	tique solide est créée et occup	née				
		138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	NOMBRE	300	300	300	300
138-1-4	Promouvoir	l'adhésion popula	ire à la Politique adoptée					
	138-1-4-1	Dialogue polit	ique et social pérenne					
		138-1-4-1-R1	Taux de participation de la population par rapport aux directives émises	Pourcentage	50	75	75	75
138-1-5	Assurer le be	on fonctionnemer						
	138-1-5-1	Efficacité et é	panouissement dans l'exécuti	on des missions a	ttribuées			
		138-1-5-1-R1	Taux d'accomplissement des missions attribuées	POURCENTAGE	100	100	100	100
138-1-6	Assurer la m	ise en œuvre des	directives du Président de la	République				
	138-1-6-1	Stabilité et sér	énité politique					
		138-1-6-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plate-forme de soutien au Président	Pourcentage	50	75	75	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

138-1-7	AMÉLIORER		E COORDINATION ET DE CONT	TRÔLE DE LA	GESTION DI	ES RESSOU	RCES PUBI	JQUES
	138-1-7-1		S ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQ TIONALE SONT SÉCURISÉES E					
		138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
	138-1-7-2		LES DES ACTIVITÉS DES GRAI ER CONTRE LA FRAUDE ET LE					ONALE
		138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	16	22	22	22
	138-1-7-3	IGE doté en vé	hicules d'inspections					
		138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	7	14	29	35
	138-1-7-4	DES RESSOUI	ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔ RCES PUBLIQUES, DU PATRIM ATION SONT AMÉLIORÉES Pourcentage de rapports de					
		130-1-7-4-R1	vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	70	40	50	50	50
	138-1-7-5		NEMENT ADMINISTRATIF, FINA ONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS	ANCIER ET LE	S MATÉRIE	LS TECHNIC	UES DES U	INITÉS
		138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs	NOMBRE	25	25	25	25
		138-1-7-5-R2	hiérarchiques NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	42	84	84	85
		138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	42	84	84	84
		138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	30	20	20	20
		138-1-7-5-R5		PORCENTAGE	30	40	40	40
		138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	42	84	84	84
		138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	30	20	20	20
	138-1-7-6	Le système co	ommun est fonctionnel, constan	nment amélio	ré et maîtrisé	é par les age	nts de l'Eta	t
		138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	100	100	100
	138-1-7-7	Les systèmes sont contrôlés	d'informations sur les finances	publiques et	le fonctionn	ement des s	ervices pub	lics
		138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	2	5	5	5
138-1-8	Assurer la co	oordination des in	vestissements et de leurs finar	ncements				
	138-1-8-1	Les investisse	ements prioritaires programmés	sont effective	ement exécu	ıtés		
		138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	700000000	750000000	800000000	800000000
138-1-9	VALORISER	L'ETHIQUE POLIT	TIQUE					
	138-1-9-1	Opérationnalis	sation de la plateforme de dialo	gue politique	entre les par	ties prenant	es	
		138-1-9-1-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	60	70	80	80
	138-1-9-2	Sérénité politie	que					
		138-1-9-2-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	60	70	80	80

UNITE

2020

2021

2022

2023

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDE	NCE DE LA R	EPUBLIQUE						
010	PRESIDE	NCE DE LA R	EPUBLIQUE						
138	Appui à l	a gouvernance	e et à l'Etat de dr	oit					
	<u>138-2</u>	Evaluer la c	ontribution de l'A	Armée dans la réalisation du v	volet defense et sec	urité			
	138-2-1 Appui à la restauration de la discipline au se			discipline au sein des format	ions militaires				
		138-2-1-1	Amélioration	du professionnalisme de l'Ai	rmée Malagasy				
			138-2-1-1-R1	Ratio éléments-Formation	Pourcentage	50	30	30	30
		138-2-1-2	Augmentation	n de confiance de la populati	on vis-à-vis de l'Arn	née Malagasy	,		
			138-2-1-2-R1	taux d'insécurité	Pourcentage	70	30	40	40
	138-2-2	Suivi et eval	uation du fonctio	nnement administratif et log	istique des formatio	ons			
		138-2-2-1	Harmonisatio	n de l'administration militaire	e en général				
			138-2-2-1-R1	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE S	50	30	20	20
		138-2-2-2		ent économique grâce à l'opt n fonction du niveau d'insécu			e de répartiti	ion des Ford	es
			138-2-2-R1	Taux d'insécurité	%	70	30	30	30
		138-2-2-3	Contribution défense	à la préparation de la prise d	e décision du Prési	dent de la Ré	publique en	matière de	
			138-2-2-3-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	50	25	25	25

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDE	NCE DE LA RI	EPUBLIQUE						
010	D PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE								
138	38 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit								
	138-4 Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption								
	138-4-1	Système jud	iciaire impartial e	et indépendant, administration	publique et sécuri	té			
		138-4-1-1	Défi 69: Lutte	contre la corruption à toléran	ce zéro				
			138-4-1-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	Pourcentage	40	50	50	55

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 620 Appui au développement social et économique 620-1 CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE 620-1-1 RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES 620-1-1-1 RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES **SEXUELLES À MOINDRE RISQUE** 620-1-1-1-R1 POURCENTAGE DES % PS=90% 90% 90% 90% POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL 620-1-1-2 LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE **RIPOSTE AU SIDA COUVERTS** 620-1-1-2-R1 MONTANT DES RESSOURCES USD >613 583 >613 583 >613 583 >613 583 ALLOUÉES À LA RÉPONSE USD USD USD USD NATIONALE AU SIDA 620-1-1-3 LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH POURCENTAGE DES ADULTES 620-1-1-3-R1 % Hommes: Hommes: Hommes Homme: DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT >50% >50% >50% >50% LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH 620-1-1-3-R2 POURCENTAGE DES ADULTES % Femmes: Femmes: Femmes: Homme: >50% DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT >50% >50% >50% LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE V/IH 620-1-1-4 LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ POURCENTAGE DE 620-1-1-4-R1 % 0.87 0.9 0.9 1 PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI SONT SUIVIES 620-1-2 PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE 620-1-2-1 SPDSN opérationnel 100 620-1-2-1-R1 Taux de réalisations des objectifs % 100 100 100 liés à la gestion administrative et 620-1-2-2 Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées 620-1-2-2-R1 Nombre de départements ou NOMBRE 22 22 22 22 services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats 620-1-2-3 Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif 620-1-2-3-R1 Taux de populations béneficiaires 100 100 100 100 620-1-2-4 Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite 620-1-2-4-R1 Taux d'insécurité par zone et par % 10 20 20 20

secteur d'intervention réduit

UNITE

2020

2021

2022

2023

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
620-1-3	PILOTAGE D	E LA REFORME	RELATIVE A LA R.S.S					
	620-1-3-1	Documents d	le politique de défense et de stra	ntégie de sécu	urité nationa	le élaboré		
		620-1-3-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	0	0	0
	620-1-3-2	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite					
		620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	15	30	35
	620-1-3-3	Capacités du	SPDSN renforcées					
		620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	21	25	25
		620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	7	10	10
	620-1-3-4	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la	défense et	la sécurité n	ationale	
		620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	4	4	4
	620-1-3-5	Pilotage de la	RSS appuyé					
		620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	0	0	0
		620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	7	20	25
	620-1-3-6	SPDSN opéra	tionnel					
		620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
	620-1-3-7	Salle de crise	pour la gestion de la sécurité na	ationale mise	en place			
		620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	75	100	100
620-1-4	PROMOUVO	IR LE DÉVELOPF	PEMENT DU SECTEUR RURAL					
	620-1-4-1	Stabilité au ni	veau des communes et Fokonta	ny améliorée	s			
		620-1-4-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	55	100	100	100
620-1-5	DÉVELOPPE	R LE SECTEUR I	PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
	620-1-5-1	LES INVESTIS	SSEMENTS PRIVES NOTAMMEN	T LE TEXTILI	E ONT AUGI	MENTE		
		620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.000.0 00	>500.000.00 0	>500.000.00 0	>500.000.0 00
	620-1-5-2	LE CLIMAT D	ES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
		620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	<130	100	100	100
	620-1-5-3	LE PARTENA	RIAT PUBLIC PRIVE EST DEVEL	.OPPE				
		620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	1	2	3	5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 SENAT 002 **Administration Et Coordination** 002-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES 002-1-1 **ACTIVITÉS DU SENAT** AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-1-1 002-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T° 002-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS 002-1-1-1-03 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES 002-1-1-1-04 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES **SERVICES** 002-1-1-1-05 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES 002-1-1-2 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-1-2-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU 002-1-1-2-02 PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES 002-1-1-2-03 REHABILITATION ET EQUIPEMENT IMMEUBLE SENAT 002-1-2 ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2-1 **GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT** 002-1-2-1-01 T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines 002-1-2-1-02 REHABILITATION. CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT 002-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS AGENTS EFFICACES, COMPETENTS ET MOTIVES 002-1-3-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT** 002-1-3-2

119-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 **SENAT** Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat 119 PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT 119-1 RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU 119-1-1 **SÉNAT ET ÉVALUATION** POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE 119-1-1-1 119-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS 119-1-1-1-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES 119-1-1-1-03 CONSEILLER LE GOUVERNEMENT FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS 119-1-1-1-04 RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE 119-1-2 PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES 119-1-2-1 MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES 119-1-2-1-02 MEMBRES DU SENAT 119-1-2-1-03 CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE 119-1-3 RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE 119-1-3-1 **APAISEMENT POLITIQUE**

FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES

N - MI	IS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
2	SENAT									
20	SENAT									
02	Administ	ration Et Coor	dination							
	<u>002-1</u>	<u>PROMOUVO</u>	IR LA BONNE G	<u>DUVERNANCE AU NIVEAU DE L</u>	'ADMINISTRATION	ON DU SENAT	<u>[</u>			
	002-1-1	ASSURER L ACTIVITÉS		ON DES MOYENS MATÉRIELS,	FINANCIERS ET	HUMAINS BO	NNE COOR	DINATION I	DES	
		002-1-1-1	AGENTS EFF	ICACES, COMPÉTENTS ET MO	TIVÉS					
			002-1-1-1-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28	28	
		002-1-1-2	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL DÉCENT						
			002-1-1-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	40	40	40	
	002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT								
		002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT							
			002-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	10	10	10	
	002-1-3	ASSURER L	A BONNE GESTI	ON DES MOYENS MATERIELS,I	FINANCIERS ET I	HUMAINS				
		002-1-3-1	AGENTS EFF	ICACES,COMPETENTS ET MOT	TVES					
			002-1-3-1-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	28	28	28	28	
		002-1-3-2	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL DECENT						

NOMBRE

40

50

50

50

002-1-3-2-R1 NOMBRE DE LOCAUX REPONDANT AUX NORMES

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
02	SENAT											
020	SENAT											
119	Gestion	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat										
	<u>119-1</u>	9-1 PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT										
	119-1-1	RENFORCEF SÉNAT ET É 119-1-1-1	VALUATION	ÉGISLATIF, DU CONSEIL AU G GISLATIF OPÉRATIONNEL ET		ET DU CONT	RÔLE SUR	L'EXÉCUTIF	DU			
			119-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	80	95	95	95			
	119-1-2		S DE LA DÉCENT	DE REDEVABILITÉ, DE TRANSF FRALISATION REDEVABLES ET RESPONSA		RÔLE DES SÉ	NATEURS	DANS LE				
			119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE- RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	95	95	95	95			
	119-1-3											
		119-1-3-1	APAISEMEN ^T	Γ POLITIQUE								

POURCENTAGE 15

10

15

15

119-1-3-1-R1 DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

003-1

03 ASSEMBLEE NATIONALE
030 ASSEMBLEE NATIONALE
003 Administration et Coordination

RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée

003-1-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
 003-1-1-1-02 PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
 003-1-1-1-03 METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS
 003-1-1-1-04 ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE

003-1-1-1-05 POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03 ASSEMBLEE NATIONALE
030 ASSEMBLEE NATIONALE
101 Gouvernance Responsable

101-1 RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS

101-1-1-1 Relations entre les élus et les citoyens renforcées

101-1-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour

contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement

101-1-2 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS

101-1-2-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré

101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés

101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires

101-1-3 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

101-1-3-1 Relations internationales raffermies

101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux 101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 **ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 003 **Administration et Coordination** 003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE 003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ 003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée 003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers NB DE JOUR 10 10 10

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
03	ASSEMB	LEE NATIONA	LE								
030	ASSEMB	LEE NATIONA	LE								
101	Gouvern	ance Responsa	able								
	<u>101-1</u>	RENFORCER	L'ETAT DE DRO	<u>DIT ET AFFIRMER LA DÉMOCR</u>	ATIE AU NIVEAL	J INTERNATIO	<u>NAL</u>				
	101-1-1 RENFORCER LES RELATIONS EN			IS ENTRE LES ÉLUS ET LES CI	TRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS						
		101-1-1-1	Relations ent	re les élus et les citoyens renfo	rcées						
			101-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	Nombre	10	48	48	48		
			101-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	Nombre	1500	3688	3688	3688		
	101-1-2		E RENFORCEME T AVANTAGES	ENT DES CAPACITÉS DES PAR DES DÉPUTÉS	LEMENTAIRES	ET ASSURER	LE PAIEME	NT DES			
		101-1-2-1	Capacités des	s parlementaires renforcées, et	paiement des sa	alaires et avar	ntages des D	éputés ass	uré		
			101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	NOMBRE	48	34	34	34		
			101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	99,65	100	100	100		
	101-1-3	PARTICIPER	À DES RÉUNIO	NS INTERNATIONALES							
		101-1-3-1	Relations inte	ernationales raffermies							
			101-1-3-1-R1	Nombres de participations à des réunions internationales	NOMBRE	15	15	15	15		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 004-1-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée Coordonner et piloter les activités des Directions et Services 004-1-1-1-01 Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement) 004-1-1-1-02 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-01 Mettre en place le système de suivi-évaluation 004-1-1-2-02 Effectuer des contrôles au niveau des Services 004-1-1-2-03 Établir des rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-01 Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution 004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4-01 Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et évènements officiels Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC 004-1-1-4-02 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-01 Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC 004-1-1-7 **BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION** 004-1-1-7-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES 004-1-1-8 004-1-1-8-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE 004-1-1-9 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE 004-1-1-9-01 EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION. 004-1-1-A EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE 004-1-1-A-01 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-A-02 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET 004-1-1-C PROFESSIONNALISME DES AGENTS GESTION DU PERSONNEL 004-1-1-C-01 QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE 004-1-1-D 004-1-1-D-01 Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-D-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE 004-1-1-D-03

DE RÉSULTAT

004-1-1-E Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé

004-1-1-E-01 Effectuer des contrôles au niveau des Services

004-1-1-E-02 Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation

004-1-1-F-03 Établir des rapports d'activités

004-1-1-F-04 Renforcer les actions de contrôle et de suivi

004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC

004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour

Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité 004-1-2-1-01 004-1-2-1-02

Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-1-03 Garantir la sécurité et prévenir les risques

004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place

004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats

Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la 004-1-2-3 conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-4 Sensation de sécurité au sein de la HCC

004-1-2-4-01 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces

004-1-2-4-02 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures

004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance

004-1-3-1 Entretien des biens de la HCC assurée

Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

ion et coordina	auon	
004-1-3-2	Gestion des r	ressources automatisée, bonne gouvernance assurée
	004-1-3-2-01	Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources
	004-1-3-2-02	Élaborer des manuels de procédure
004-1-3-3	Capacités tec	hniques et opérationnelles des agents améliorées
	004-1-3-3-01	Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation
	004-1-3-3-02	Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes
004-1-3-4	Dossiers du p	personnel en souffrance réduits
	004-1-3-4-01	Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents
004-1-3-5	Environneme	nt de travail favorable au dialogue
	004-1-3-5-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel
004-1-3-6	Personnel en	bonne santé et dynamique
	004-1-3-6-01	Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social
	004-1-3-6-02	Organiser des activités physiques et sportives
004-1-3-7	Utilisation de	s ressources financières optimisée
	004-1-3-7-01	Exécuter le budget de l'année en cours
	004-1-3-7-02	Préparer et tenir des revues budgétaires
	004-1-3-7-03	Elaborer le projet de budget de l'année suivante
	004-1-3-7-04	Etablir le PTA
004-1-3-8	Efficacité de l	l'organe de commande publique
	004-1-3-8-01	Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur
	004-1-3-8-02	Exécuter et suivre les marchés
	004-1-3-8-03	Exécuter les procédures de passation des marchés
	004-1-3-8-04	Exécution et suivi des marchés
004-1-3-9	Besoins en m	atériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
	004-1-3-9-01	Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC
	004-1-3-9-02	renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC
004-1-3-A	- Gestion des	ressources humaines automatisée
	004-1-3-A-01	Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines
004-1-3-B	- Patrimoine l	pien géré
	004-1-3-B-01	Exécuter les procédures de reddition des comptes matières
	004-1-3-B-02	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine
	004-1-3-B-03	Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels
004-1-3-C	Professionna	lisme des acteurs budgétaires
	004-1-3-C-01	Renforcer les capacités des acteurs budgétaires
004-1-3-D	Réduction de	s fautes disciplinaires commises par les agents
	004-1-3-D-01	Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

102 Gouvernance responsable

CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1

102-1-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES**

Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées

102-1-1-1-01	Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-1-02	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères
102-1-1-1-03	Acquérir des équipements électoraux
102-1-1-1-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-1-05	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-1-06	Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats
102-1-1-1-07	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
102-1-1-1-08	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères
102-1-1-1-09	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
102-1-1-10	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des

102-1-1-2 Régularité et sincérité du scrutin assurée

102-1-1-2-01	raiter le contentieux, traiter prociamer les resultats des elections
102-1-1-2-02	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des

Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions

102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale

élections

102-1-1-3-02	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-3-03	Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale
102-1-1-3-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-3-05	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-3-06	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des

102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES

102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti

102-1-2-1-01

102-1-2-1-06

102-1-1-3-01

102-1-2-1-02 Rédiger les décisions 102-1-2-1-03 Interpréter les dispositions constitutionnelles 102-1-2-1-04 Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour 102-1-2-1-05 Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD	102 12 101	Troparor of form doc databases day los toxicos of requestos courino a la constato de la Cour
102-1-2-1-04 Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour	102-1-2-1-02	Rédiger les décisions
Cour	102-1-2-1-03	Interpréter les dispositions constitutionnelles
102-1-2-1-05 Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD	102-1-2-1-04	g ,
	102-1-2-1-05	Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD

Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour.

102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe

Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-2-2-01	Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences
102-1-2-2-02	Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF)

102-1-3 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION

102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et

Système inforn	natique sécurisé et efficace
102-1-3-1-04	Organiser des portes ouvertes sur la HCC
102-1-3-1-03	Consolider le fond documentaire
102-1-3-1-02	Concevoir et mettre à jour le site web
102-1-3-1-01	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution

102-1-3-2

102-1-3-2-01	Former le personnel informatique (action de veille technologique)
102-1-3-2-02	Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique
102-1-3-2-03	Mettre en réseau les bureaux

004-1-3-9-R1

004-1-3-9-R2

Ratio du nombre de postes

informatiques/nombre d'agents

Taux de satisfaction des besoins

en matériels et en infrastructures

RATIO

0/

0.7

75

0.8

78

0.8

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée 004-1-1-1 004-1-1-1-R1 Nombre de réunions du staff et/ou NOMBRE 24 24 24 de la Cellule Financière 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-R1 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 3 3 3 004-1-1-2-R2 Nombre de Directions ayant fait NOMBRE 8 8 8 leurs rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-R1 Nombre de délibérations à NOMBRE 4 4 4 caractère administratif et financier adoptées 004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4-R2 Nombre de déplacements. NOMBRE 32 34 36 représentations et visites 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-R1 Nombre de consultation et de NOMBRE 210 220 240 prêts enregistrés 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour 004-1-2-1-R1 Pourcentage des agents de Taux (%) 35 50 60 65 sécurité ayant suivi de formation 004-1-2-1-R3 50 70 80 Taux de satisfaction des besoins 80 Taux (%) en matériels et en infrastructures de sécurité 004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance Entretien des biens de la HCC assurée 004-1-3-1 Taux de réalisation des entretien 004-1-3-1-R1 Taux (%) 75 80 85 85 et maintenance Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée 004-1-3-2 004-1-3-2-R1 Nombre de manuels de procédure NOMBRE 2 2 2 2 élaborés 004-1-3-2-R2 Nombre d'applications NOMBRE 2 3 4 5 informatiques de gestion développées 004-1-3-3 Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées 004-1-3-3-R1 Taux de réalisation des activités 60 70 80 80 % de formation 004-1-3-4 Dossiers du personnel en souffrance réduits 004-1-3-4-R1 Taux de dossiers du personnel 75 100 100 100 traités 004-1-3-5 Environnement de travail favorable au dialogue 004-1-3-5-R1 Structure de dialogue mise en LOGIQUE oui oui oui oui place et opérationnelle Taux de doléances traitées 004-1-3-5-R2 Taux (%) 85 90 100 100 004-1-3-6 Personnel en bonne santé et dynamique Nombre d'activités physiques et NOMBRE 004-1-3-6-R1 25 30 30 30 sportives organisées Service Médico-social mis en 004-1-3-6-R2 LOGIQUE oui oui oui oui place et opérationnel 004-1-3-7 Utilisation des ressources financières optimisée 004-1-3-7-R1 Taux d'exécution du budget 0/ 96 98 98 98 004-1-3-8 Efficacité de l'organe de commande publique 004-1-3-8-R1 Taux de réalisation des marchés % 95 98 99 99 publics Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente 004-1-3-9

0.8

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 102 Gouvernance responsable CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES** 102-1-1 102-1-1-1 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées 102-1-1-1-R1 Nombre de sessions, d'ateliers ou NOMBRE 5 6 7 séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés 102-1-1-1-R2 Disponibilité du manuel de **LOGIQUE** oui oui oui procédure sur le contentieux électoral 2 102-1-1-1-R3 Nombre de réunions avec les NOMBRE 1 1 autres Institutions impliquées dans le processus électoral 102-1-1-1-R6 Nombre d'acteurs du processus NOMBRE 36 36 36 électoral formés 102-1-1-1-R7 Nombre de voyages d'études ou NOMBRE 2 1 1 d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés 102-1-1-2 Régularité et sincérité du scrutin assurée Nombre d'applications 102-1-1-2-R1 NOMBRE 1 1 O informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées 102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale 102-1-1-3-R1 Nombre de Régions bénéficiant NOMBRE 12 18 22 des séances de sensibilisation et d'information 102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES 102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti 102-1-2-1-R1 NOMBRE Nombre d'audiences 32 32 28 102-1-2-1-R2 Nombre de décisions prises, NOMBRE 42 36 30 d'arrêts rendus et d'avis émis 102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe Nombre de formations, de NOMBRE 102-1-2-2-R1 2 2 2 voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur 102-1-2-2-R2 Nombre de participations aux NOMBRE 2 2 2 réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION 102-1-3 102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique 102-1-3-1-R1 Nombre de visiteurs du site web NOMBRE 80000 90000 100000 102-1-3-1-R2 Nombre de portes ouvertes NOMBRE 6 6 6 organisées 102-1-3-1-R3 Disponibilité de la stratégie de LOGIQUE OUI OUI OUI l'information 102-1-3-1-R4 Nombre de personnes avant NOMBRE 120 200 250 accédé au Centre de documentation 102-1-3-2 Système informatique sécurisé et efficace 102-1-3-2-R1 Système informatique intègre LOGIQUE oui oui oui 102-1-3-2-R2 Taux de bureaux interconnectés 85 Taux (%) 70 80 102-1-3-2-R3 Nombre de techniciens et NOMBRE 12 12 12

d'utilisateurs informatiques formés

005-1-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMAT PRIMAT							
	stration et Coordir	nation					
<u>005-1</u>		ES CONDITIONS	FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA				
005-1-1			FICACE DES RESSOURCES				
	005-1-1-1	ADMINISTRA	TION DE LA PRIMATURE PERFORMANT				
		005-1-1-1-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR				
		005-1-1-1-02	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES				
		005-1-1-1-03	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE				
		005-1-1-1-04	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE				
		005-1-1-1-05	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE				
		005-1-1-1-06	ASSURER LA GESTION DES STOCKS				
		005-1-1-1-07	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE				
		005-1-1-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
		005-1-1-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE				
005-1-2	ASSURER L. D'ETAT (DS)	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS					
	005-1-2-1		MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE				
		005-1-2-1-01	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES				
		005-1-2-1-02	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ				
		005-1-2-1-03	SÉCURITÉ PRIMATURE				
	005-1-2-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉE				
		005-1-2-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ				
		005-1-2-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)				
005-1-3	AMÉLIORER	LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE				
	005-1-3-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE				
		005-1-3-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS				
		005-1-3-1-02	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS				
		005-1-3-1-03	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES				
		005-1-3-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE				
		005-1-3-1-05	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE				
	005-1-3-2	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE				
		005-1-3-2-01	ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC				
		005-1-3-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE				
		005-1-3-2-03	T01-Dématérialisation des services au sein de la Primature				
005-1-4	ASSURER L		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT				
	005-1-4-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ				

CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination

005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

. _

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination
005-3 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

005-3-1 SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES

005-3-1-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE

005-3-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS

005-3-1-1-02 MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE

005-3-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES

DONNEES MARITIMES

005-3-2 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF

005-3-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES

005-3-2-1-01 RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES

	PRIMATUR	E			
)	PRIMATUR				
,)			opui. mise en œ	euvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales	
	<u>139-1</u>	HARMONISEI DÉPARTEME	R LA MISE EN ON NTS MINISTÉRI	EUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES ELS	
	139-1-1			D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT	
		139-1-1-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ	
			139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL	
			139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX	
			139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS	
			139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES	
			139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS	
			139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT	
			139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données	
			139-1-1-1-08	Exposition	
			139-1-1-1-09	Conférence-débat	
			139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives	
			139-1-1-1-11	Activités de vacances	
			139-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes	
			139-1-1-13	Tris et classement d'archives	
			139-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES	
			139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.	
			139-1-1-16	Formation en archivistique	
			139-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES	
			139-1-1-17	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION	
139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE 139-1-2-1 PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS				
			139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE	
			139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL	
			139-1-2-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE	
			139-1-2-1-04	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL	
			139-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ	
			139-1-2-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE	
			139-1-2-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ	
			139-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ	
			139-1-2-1-09	Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opérations	
			139-1-2-1-10 139-1-2-1-11	Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTI	
139-1-3	PERSONNALITÉS DU PAYS COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES				
		139-1-3-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES	
			139-1-3-1-01	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES	
			139-1-3-1-02	PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE	
			139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES , LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE	
			139-1-3-1-04	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROG	
			139-1-3-1-05	T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue	
			139-1-3-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES	
			139-1-3-1-07	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS	
			120 1 2 1 09	MENIED DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION. SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREEACON	

5_	PRIMATURE		
50	PRIMATURE		
39	Pilotage et coordinati	on, appui, mise en œ	uvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
05 050 139			ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
		139-1-3-1-09	ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE
		139-1-3-1-10	RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)
		139-1-3-1-11	PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME
		139-1-3-1-12	RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME
		139-1-3-1-13	PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR
		139-1-3-1-14	INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES
		139-1-3-1-15	AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS
		139-1-3-1-16	PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
	139-1-4 PILOTAC	GE DES ACTIONS DU	GOUVERNEMENT
	139-1-4-	1 ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
		139-1-4-1-01	SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES
		139-1-4-1-02	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS
		139-1-4-1-03	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT
		139-1-4-1-04	ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE
		139-1-4-1-05	ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL
		139-1-4-1-06	COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE
		139-1-4-1-07	VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT
		139-1-4-1-08	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS MARITIMES
		139-1-4-1-09	CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
		139-1-4-1-10	ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE
		139-1-4-1-11	ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT

IAIIIA - II	VIII - 1 1 1 1 0 0 - 0 0	- 00 - KESOLI	A13 - A01/1 NO			
05	PRIMATUR	E				
050	PRIMATUR	E				
PRIMATURE 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales 139-2 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L PRIMATURE 139-2-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT 139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ 139-2-1-1-01 T03-Appui à la conservation des archives des régions 139-2-1-1-02 MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE						
	<u>139-2</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA		
	120-2-1			NÉLABODATION DES TEYTES ET LA DÉCENSE DE L'INTEDÊT DE L'ETAT		
	135-2-1					
		139-2-1-1	TEXTES EN V	IGUEUR ET INTERET DE L'ETAT PROTEGE		
			139-2-1-1-01	T03-Appui à la conservation des archives des régions		
			139-2-1-1-02	MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE		
			139-2-1-1-03	Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement		
			139-2-1-1-04	RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS		
			139-2-1-1-05	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS		
			139-2-1-1-06	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE		
			139-2-1-1-07	APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS		

05	PRIMATUR	RE						
50	PRIMATUR	RE						
327	Appui au o	Appui au développement						
	<u>827-1</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA				
	827-1-1	PRIMATURE		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT				
	027-1-1	827-1-1-1		VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ				
		02	827-1-1-1-01	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT				
			827-1-1-1-02	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE				
	827-1-2	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
		827-1-2-1	ADMINISTRA	ATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE				
			827-1-2-1-01	AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS				
			827-1-2-1-02	RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUE ET DES CATASTROPHES				
	827-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
		827-1-3-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES				
			827-1-3-1-01	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL				
			827-1-3-1-02	PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE				
			827-1-3-1-03	PROJET RETARD DE CROISSANCE				
			827-1-3-1-04	OFFICE NATIONAL DE NUTRITION				
			827-1-3-1-05	PROGRAMME PAYS NUTRITION				
	827-1-4	AMÉLIOREF	R LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE				
		827-1-4-1	DÉLAI DE TR	RAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE				
			827-1-4-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

050 827

PRIMATUR	E						
PRIMATUR	E						
	éveloppement	_					
<u>827-2</u>			ENT DURABLE POUR MADAGASCAR				
827-2-1	SOUTENIR LE ALÉAS CLIMA		CONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX				
	827-2-1-1		RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES				
		827-2-1-1-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS				
		827-2-1-1-02	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES				
		827-2-1-1-03	FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES				
		827-2-1-1-04	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD				
		827-2-1-1-05	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES				
		827-2-1-1-06	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE				
		827-2-1-1-07	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES				
		827-2-1-1-08	Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations				
		827-2-1-1-09	Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes				
		827-2-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES				
827-2-2	AMÉLIORER I	E SECTEUR SO	DANS LE SUD DCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET				
027 2 2	INCLUSIF		,				
	827-2-2-1	AMÉLIORÉES	ONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÉRE B				
		827-2-2-1-01	T04-Communes Vitrines de la Nutrition				
		827-2-2-1-02	T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSEX DANS LE SUD				
		827-2-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE				
		827-2-2-1-04	T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA				
		827-2-2-1-05	T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar				
		827-2-2-1-06	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE				
		827-2-2-1-07	Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle				
		827-2-2-1-08	Filets Sociaux de Sécurité				
		827-2-2-1-09	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION				
		827-2-2-1-10	Projet de retard de croissance				
		827-2-2-1-11	Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire				
		827-2-2-1-12	COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION				
		827-2-2-1-13	DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIERES ET MARINES DE MADAGASCAR				
827-2-3	COORDONNE	R I A MISE EN (EUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT				
02, 2 0	827-2-3-1	UN DISPOSIT GESTION DE	IF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS S DE DÉVELOPPEMENT.				
		827-2-3-1-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLI S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX				
	827-2-3-2	SONT COORE	ENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL DONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM) Activités relatives au système d'information (OdR)				
		827-2-3-2-07	ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE				
		827-2-3-2-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL				
		827-2-3-2-04	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES				
		827-2-3-2-05	DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR) ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES				
		827-2-3-2-06	DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL				
827-2-4		LES CAPACITÉ	S ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS				
		ES FORMATION INFORMATION	IS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU NS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU IT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE				
		827-2-4-1-01	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,)				

	10 1 100 00 00 11200E171	10 710171110	
05	PRIMATURE		
050	PRIMATURE		
827	Appui au développement		
		827-2-4-1-02	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
		827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
		827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

IN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
)5	PRIMATI	JRE							
50	PRIMATU	JRE							
05	Administ	tration et Coore	dination						
	<u>005-1</u>			FAVORABLES AU BON FONCT	<u>IONNEMENT DE</u>	L'ADMINIST	<u>RATION GÉN</u>	<u>NÉRALE DE</u>	<u>LA</u>
	005-1-1	PRIMATURE ASSURER U		FICACE DES RESSOURCES					
		005-1-1-1	ADMINISTRA	TION DE LA PRIMATURE PERF	ORMANT				
			005-1-1-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	005-1-2	ASSURER LA D'ETAT (DS)		PREMIER MINISTRE, ET DU DO	MAINE DE MAH	AZOARIVO E	N TANT QUE	PALAIS	
		005-1-2-1	DOMAINE DE	MAHAZOARIVO EN TANT QUE	PALAIS D'ETAT	Γ (DS) SÉCUR	ISÉE		
			005-1-2-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
		005-1-2-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉ	E				
			005-1-2-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	005-1-3	AMÉLIORER	LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA	TÉLÉCOMUNIO	CATION AU SI	EIN DE LA P	RIMATURE	
		005-1-3-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉI	E				
			005-1-3-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	10	7	7	7
		005-1-3-2	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉI	DUIT, ÉCONOMIE	E DE COÛT E	Γ D'ÉNERGII	≣	

NOMBRE

6

0

0

0

Doléances reduites (gain en réduction)

005-1-3-2-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
05	PRIMATU	JRE										
050	PRIMATU	JRE										
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales											
	<u>139-1</u>	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS										
	139-1-1			<u>ELS</u> L'ÉLABORATION DES TEXTES E	T LA DÉFENSE	NSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
		139-1-1-1	TEXTES EN V	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ								
			139-1-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI			
	139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE										
		139-1-2-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS									
			139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2			
	139-1-3	COORDONNI	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES									
		139-1-3-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES										
			139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI			
	139-1-4	PILOTAGE D	ES ACTIONS DU	GOUVERNEMENT								
		139-1-4-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET	T EFFICACE							

139-1-4-1-R1 Indice de performance

1 1 1 1

IN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	202		
5	PRIMAT	JRE									
50	PRIMATI	JRE									
27	Appui au développement 827-2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR										
827-2-1 SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX I ALÉAS CLIMATIQUES											
		827-2-1-1		RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES							
			827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	3	6	6			
	827-2-2	AMÉLIORER INCLUSIF		OCIÁL DES POPULATIONS DÉF							
		827-2-2-1	LES CONDITION AMÉLIORÉES	ONS DE VIE DES PERSONNES	VULNÉRABLES	POUR UNE A	UTONOMIE	FINANCIÈRE	Ė		
			827-2-2-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	O		
827-2-3 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT											
827-2-3-1 UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉ GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE E' LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.											
			827-2-3-1-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	Ol		
827-2-3-2 LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGI MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)											
			827-2-3-2-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	Ol		
	827-2-4	L'ACCÈS À	DES FORMATION	Non) S ET DÉVELOPPER LES COMP S ET À DES CONNAISSANCES	DE HAUT NIVE	AU	-				
		827-2-4-1		NS ET CONNAISSANCES DÉTE T ET DU DÉVELOPPEMENT SO			PAGNEMEN	IT DU			
			007.0.4.4.04	Tarre discount of a significant	0/	KOL	0.5	0.5			

827-2-4-1-R1 Taux d'impact socio-économique

80

85

85

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

<u>057-1</u> <u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01	Développer le système d'information du FFM
057-1-1-1-02	Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire
057-1-1-1-03	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-1-1-1-04	Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM
057-1-1-1-05	Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées
057-1-1-1-06	Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM
057-1-1-1-07	Garantir la répartition rationnelle des ressources

057-2-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

060

057

CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGAS **RECONCILIATION MALAGASY** Administration et Coordination 057-2 Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM 057-2-1 Instaurer une administration efficiente et efficace 057-2-1-1 Ressources financières utilisées à bon escient 057-2-1-1-01 Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM 057-2-1-1-02 Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha -Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions 057-2-1-1-03 Assurer la bonne exécution du budget 057-2-1-1-04 Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics 057-2-1-1-05 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire 057-2-1-1-06 Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire 057-2-1-1-07 Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM 057-2-1-2 Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine 057-2-1-2-01 Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM 057-2-1-2-02 Renforcer les compétences des agents du CFM 057-2-1-2-03 Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM 057-2-1-2-04 Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM 057-2-1-2-05 Entretenir les moyens immobiliers et mobiliers 057-2-1-2-06 Veiller à la disponibilité des stocks 057-2-2 Assurer la coordination des activités du CFM 057-2-2-1 Activités du CFM coordonnées 057-2-2-1-01 Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM 057-2-2-1-02 Coordonner les activités de l'Administration du CFM 057-2-2-1-03 Faire le suivi de la gestion administrative et financiere du CFM 057-2-2-1-04 Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM 057-2-2-1-05 Assurer la résolution des conflits 057-2-2-1-06 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-2 Communication interne et externe renforcée 057-2-2-01 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-02 Organiser des atéliers et seminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM

Elaborer des publications périodiques sur les resultats de la mission du CFM

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGAS 060 RECONCILIATION MALAGASY 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 823-1-1 ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques. Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation 823-1-1-3-02 de l'Etat de droit et de la démocratie 823-1-1-3-03 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM 823-1-1-3-04 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION 823-1-1-3-05 823-1-1-3-06 METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION 823-1-1-3-07 METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET **CULTUELS** RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION 823-1-1-3-08 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 823-1-1-3-09 823-1-1-3-10 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION 823-1-1-3-11 RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES 823-1-1-3-12 823-1-1-4 RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-1-4-01 Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel. 823-1-1-4-02 Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité 823-1-1-4-03 METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT 823-1-1-4-04 823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR 823-1-1-5-01 Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur 823-1-1-5-02 Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire 823-1-1-5-03 Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants 823-1-1-5-04 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR) RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL 823-1-1-5-05 DE RÉCONCILIATION (PNR) 823-1-1-7 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-2-2 823-1-2-2-01 Créer des cercles de reflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy 823-1-2-2-02 Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale 823-1-2-2-03 Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de 823-1-2-2-04 réfondation de la Nation et de la République

> 823-1-2-2-05 Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation

> > SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

823-1-2-2-06 Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités

compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat

PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-2-3

823-1-4 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES 823-1-4-1

VICTIMES REPAREES ET/OU INDEMNISEES							
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI						
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)						
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.						
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation						
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE						
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 060 823

- M		- OS - RESULTAT		
			ANA MALAGAS	Y
		ATION MALAGA on Nationale	131	
		823-1-4-2	INSTRUMENT.	JURIDICO-POLITIQUE ELABORE
			823-1-4-2-01	Conduire des travaux d'élaboration et de mise en adoption des textes juridiques relatifs à la réparation et à l'indemnisation.
			823-1-4-2-02	Elaborer le projet des textes juridiques et réglementaires relatifs à la création de la "Caisse Nationale de Réparation et d'Indemnisation (CNRI)"
		823-1-4-3	VICTIMES IDEN	NTIFIÉES
			823-1-4-3-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des évènements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.
			823-1-4-3-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
			823-1-4-3-03	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
	823-1-4-4 DOSSIERS		DOSSIERS PAI	RVENUS AU CFM TRAITÉS
			823-1-4-4-01	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT POPULAIRE
			823-1-4-4-02	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
			823-1-4-4-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
			823-1-4-4-04	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
			823-1-4-4-05	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
	823-1-5	FINALISER LE TRANSITION	PROCESSUS D	E L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
		DOSSIERS PAI	RVENUS AU CFM, TRAITES	
			823-1-5-1-01	Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester par le biais de leurs requêtes d'amnistie.
			823-1-5-1-02	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie
			823-1-5-1-03	Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM
		823-1-5-2	RESPECT DE L	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
			823-1-5-2-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
			823-1-5-2-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
			823-1-5-2-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
			823-1-5-2-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
	823-1-6	PROCÉDER À 823-1-6-1		FICACE DES RESSOURCES HUMAINES HUMAINES BIEN GÉRÉES
			823-1-6-1-01	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
			823-1-6-1-02	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
			823-1-6-1-03	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
			823-1-6-1-04	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
			823-1-6-1-05	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-06	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-07	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ETAT
			823-1-6-1-08	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
			823-1-6-1-09	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
			823-1-6-1-10	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
			823-1-6-1-11	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

MIN -	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023	
06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY										
060 RECONCILIATION MALAGASY										
057	057 Administration et Coordination									
	<u>057-1</u>	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE								
	057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ									
		057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT								
			057-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	97	97	97	97	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023				
06	CONSEIL	_ DU FAMPIHA	VANANA MALAC	GASY									
060	RECONC	NCILIATION MALAGASY											
057	Administ	tration et Coor	dination										
	057-2 Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM												
	057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace											
		057-2-1-1	Ressources f	inancières utilisées à bon escier	t								
			057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98				
		057-2-1-2	Gestion amél	iorée des Ressources humaines	et du Patrimoin	ie							
			057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95				
	057-2-2	Assurer la co	oordination des a	activités du CFM									
		057-2-2-1	Activités du 0	CFM coordonnées									
			057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15	15				
		057-2-2-2	Communicati	on interne et externe renforcée									
			057-2-2-R1	Communication interne et externe	%	80	90	100	100				

renforcée

823-1-6-1-R1

et compétant

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 **CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY** 060 **RECONCILIATION MALAGASY** 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-1 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ 823-1-1-3 NOMBRE 823-1-1-3-R1 Nombre d'initiatives de 7 10 6 10 réconciliation et de paix déployées RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-1-4 823-1-1-4-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 10 10 10 6 823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR 823-1-1-5-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 10 10 10 6 823-1-1-7 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-1-7-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 6 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-2-2 823-1-2-2-R1 Nombre de forums organisés NOMBRE 22 22 22 22 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-2-3 823-1-2-3-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 7 9 9 9 réconciliation et de paix déployées 823-1-4 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES 823-1-4-1 823-1-4-1-R1 Nombre de victimes identifiées NOMBRE 1000 500 500 500 **INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE** 823-1-4-2 823-1-4-2-R1 NOMBRE Nombre de textes 0 0 0 1 823-1-4-3 **VICTIMES IDENTIFIÉES** 823-1-4-3-R1 Victimes identifiés NOMBRE 1500 1000 500 500 823-1-4-4 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS** 823-1-4-4-R1 Nombre de dossiers traités NOMBRE 50 50 50 50 FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA 823-1-5 **TRANSITION** 823-1-5-1 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES** Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 28 38 22 22 823-1-5-1-R1 823-1-5-2 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ 823-1-5-2-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 6 PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES 823-1-6 823-1-6-1 **RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES**

Poucentage de personnel assidu POURCENTAGE

50

80

80

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **ELECTIONS** 060 **Administration et Coordination** ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI 060-1 **ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI** 060-1-1 060-1-1-1 ADÉQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE 060-1-1-1-01 Paiement des autres charges de fonctionnement courant

060-1-1-1-02 Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements

Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements 060-1-1-1-03

060-1-1-1-04 Paiement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements

060-1-2 ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI

> ADEQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN 060-1-2-1

ŒUVRE

060-1-2-1-01 Construction/réhabilitation de batiments de la CENI

07			E NATIONALE I	NDEPENDANTE
070	ELECTIONS			
126		uvre du Process		tava las sitavana svent dusit
	<u>126-1</u>		-	tous les citoyens ayant droit
	126-1-1	126-1-1-1	pendance de la SUPPRIME	CENI
		120-1-1-1		
			126-1-1-1-01	Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements
	126-1-2			anisation des élections de la CENI
		126-1-2-1	Les matériels	électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
			106 1 0 1 01	Assuration de metáviale álegterarus
			126-1-2-1-01	Acquisition de matériels électoraux
		126-1-2-2	•	cENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour ment les opérations électorales
			126-1-2-2-01	Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED
			126-1-2-2-02	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,
			126-1-2-2-03	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED
		126-1-2-3	ainsi que les o	ional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser et efficacement les tâches qui leur incombent
			126-1-2-3-01	A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID
			126-1-2-3-02	A124- Réparation de matériels informatiques usagés
			126-1-2-3-03	A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID
		126-1-2-4	Les capacités	du Service de la logistique électorale sont améliorées
			126-1-2-4-01	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional
			126-1-2-4-02	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège
			126-1-2-4-03	Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements
			126-1-2-4-04	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège
	126-1-3	Renforcer les 126-1-3-1	•	ommunication de la CENI lest mieux informée du déroulement des activités du processus électoral
			126-1-3-1-01	Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI
	126-1-4	Organiser des	élections crédi	bles, transparentes et accepter par tous
		126-1-4-2	Tous les pers	onnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de ace leurs tâches
			126-1-4-2-01	Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales
	126-1-5	promouvoir la 126-1-5-1	participation de	es citoyens au vote responsable
			126-1-5-1-01	IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES
			126-1-5-1-02	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS
			126-1-5-1-03	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL
			126-1-5-1-04	ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV
			126-1-5-1-05	IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV
		126-1-5-2		sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection
		120-1-3-2	Les Citoyens :	sont informees de leurs droits et leurs responsabilités vis-a-vis de l'éléction
			126-1-5-2-01	Education électorale et Communication
	126-1-6	ASSURER UN	E LECTURE CO	MMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS
		126-1-6-1	DANS LE PRO	PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DCESSUS ELECTORAL
			126-1-6-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL
			126-1-6-1-02	ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES
			126-1-6-1-03	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES
		126-1-6-2		PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE
			126-1-6-2-01	VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)
			126-1-6-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS
			126-1-6-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD
		126-1-6-3	PROCEDURE	CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 070 126

	CION ELECTORA		INDEDENDANTE					
ELECTIO		ALE NATIONALE	INDEPENDANTE					
	ง กร Deuvre du Proce:	seus Flactoral						
WIISE CIT	Jeavie du l'ioce:	126-1-6-3-01	TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE					
	126-1-6-4		DNS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES					
	120 1 0 4	126-1-6-4-01	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT					
		126-1-6-4-02	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION					
	126-1-6-6	CONNAISSAI TOUS	NCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR					
		126-1-6-6-01	ORGANISATION DE SEANCES DE TRAVAIL POUR LA REVUE DE LA PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE					
		126-1-6-6-02	EDITION DU MANUEL DE PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE					
126-1-7	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE							
	126-1-7-1	Tous les bure	eaux de vote mis en place sont opérationnels					
		126-1-7-1-01	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN					
	126-1-7-2	BV servis à te	emps pour les élections					
		126-1-7-2-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER					
		126-1-7-2-02	MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS					
126-1-8	RENFORCE	R LES CAPACITE	ES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI					
ainsi que les centres information			tional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser t et efficacement les tâches qui leur incombent					
		126-1-8-1-01	Réparation de matériels informatiques usagés					
		126-1-8-1-02	Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID					
		126-1-8-1-03	Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID					
		126-1-8-1-04	Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI					
	126-1-8-3	•	a CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour ement les opérations électorales					
		126-1-8-3-01	Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région					
		126-1-8-3-02	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED					
		126-1-8-3-03	Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED					
		126-1-8-3-04	Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED					
		126-1-8-3-05	Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI					
		126-1-8-3-06	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy					
	126-1-8-4	Les matériels	s électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser					
		126-1-8-4-01	Acquisition de matériels électoraux					

126-1-8-4-01 Acquisition de matériels électoraux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

126-2-1-1 "Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale =

90%) "

126-2-1-1-01 Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE
 126-2-1-1-02 Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-03 Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-04 Mise en œuvre de la RALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

<u>126-3</u> <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales

126-3-1-1-02 Organisation de référendum

126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

825-1-1-01 Education électorale et Communication

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 **ELECTIONS**

060 **Administration et Coordination**

ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI <u>060-1</u>

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

 ${\tt AD\'EQUATION:STATUT-MISSION-REGLES~(ADMINISTRATIF~ET~FINANCIER)-MOYENS~DE~MISE~EN~CEUVRE}$ 060-1-1-1

07	IIS - PROG - OG - OS - RESULTATS COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE	UNITE	2020	2021	2022	2023
070	ELECTIONS	E INDEI ENDANTE					
060	Administration et Coordination						
	060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour	%	100	100	100	100
	060-1-1-R3	réunions Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Mission exterieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R4	(%) Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R7	CER et 119 CED (%) Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Materiels informatiques, électrique, électroniques reparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-R9	(%) Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RB	(%) Utilisation en Eau et electricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RE	(%) Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RF	(%) Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RI	annuelle au RECEF (%) Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RJ	Cabinet (%) Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100

MIN - N	IIS - PROG - OG - OS - RE	ESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELEC	TORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS							
060	Administration et Co	oordination						
		060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
	060-1-2 ASSURE	R L'OPÉRATIONNAL						
	060-1-2-1	ADEQUATION ŒUVRE	I: STATUT- MISSION - REGLES	(administratif	et financier) - N	OYENS DE	MISE EN	
		060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100	100

	G - OG - OS - RESU		E INDEDENIA MEE	UNITE	2020	2021		
		RALE NATIONAL	LE INDEPENDANTE					
ELEC1								
		cessus Electoral						
<u>126-1</u>	-	•	tous les citoyens ayant droit					
126-1-		dépendance de la	CENI					
	126-1-1-1	SUPPRIME						
		126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100	
		126-1-1-1-R2	Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	
126-1-	2 Renforcer le	s capacités d'org	ganisation des élections de la CE	NI				
	126-1-2-1	Les matériels	s électoraux sont renouvelés et s	ont disponible	s pour les scr	utins à orga	niser	
		126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	
	126-1-2-2	_	a CENI comme ses démembreme ement les opérations électorales	ents disposent	de locaux et n	nobiliers ad	équats pour	•
		126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	72	100	100	
		126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des	%	72	100	100	
		126-1-2-2-R3	bureaux de 114 CED Construction/réhabilitation des bureaux	%	72	100	100	
	126-1-2-3	ainsi que les	tional de traitement des données centres informatiques de district t et efficacement les tâches qui le	sont opération				(
		126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	72	100	100	
		126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	
		126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	72	100	100	
	126-1-2-4	Les capacités	s du Service de la logistique élec	torale sont am	éliorées			
		126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	79	100	100	
		126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	72	100	100	
		126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	
126-1-	3 Renforcer le	s capacités de c	ommunication de la CENI					
	126-1-3-1	•	n est mieux informée du dérouler	nent des activi	tés du proces	sus électora	ıl	
		126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	72	100	100	
126-1-	1 Organisar d	na álastiana arád	ibles transparentes et seconter	oor tous				
120-1-	3		ibles, transparentes et accepter	1				
	126-1-4-2	manière effic	sonnels responsables des opérat ace leurs tâches					
		126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du	%	72	100	100	

MIN MIS BROC	00 00 000	TATE		UNITE	2020	2024	2022	2022
MIN - MIS - PROG - 126-1-5			es citoyens au vote responsable		2020	2021	2022	2023
120-1-3	126-1-5-1	SUPPRIME	sa citoyena du vote reaponadot	•				
		126-1-5-1-R1	Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	100	0	0	0
		126-1-5-1-R2	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
	126-1-5-2	Les citoyens s	sont informées de leurs droits e	t leurs respons	abilités vis-à-\	is de l'élect	ion	
		126-1-5-2-R1	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	72	100	100	100
126-1-6	ASSURER UI	NE LECTURE CO	MMUNE DES DISPOSITIONS LE	GALES ET REG	GLEMENTAIRE	S SUR LES	ELECTIONS	•
	126-1-6-1	-	PRENANTES AUX ELECTIONS DCESSUS ELECTORAL	SONT INFORM	IEES ET S'APP	ROPRIENT	DES ACTIVI	TES
		126-1-6-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	100
	126-1-6-2		PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVE CONDITIONS JURIDIQUES (LE					
		126-1-6-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	3000	0	100
	126-1-6-3	PROCEDURE	CONTENTIEUSE PLUS ALLEGE	EE ET ACCESS	IBLE A TOUS			
		126-1-6-3-R1	pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation(119/119 district, 6/6 provinces)	%	100	0	0	100
	126-1-6-4	OBSERVATIO	NS ELECTORALES BIEN ENCA	DREES ET BIE	N ORGANISEE	S		
		126-1-6-4-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	3000	0	0
		126-1-6-4-R2	pourcentage de rapport d'observation expoité	%	100	100	0	0
	126-1-6-6	CONNAISSAN TOUS	ICE DES PROCEDURES CONTE	NTIEUSE EN M	ATIERE ELEC	TORALE AF	PPROPRIEE	PAR
		126-1-6-6-R1	pourcentage de manuel de procédure conçue par rapport au	%	100	0	0	0
		126-1-6-6-R2	nombre d'élection organisé pourcentage de partie prenante dotée de manuel de procédure	%	100	0	0	0
126-1-7	ASSURER L'	EFFICACITE DE I	LA GESTION DE LA LOGISTIQU	E ELECTORAL	E			
	126-1-7-1	Tous les bure	aux de vote mis en place sont o	pérationnels				
		126-1-7-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et règlementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	95	100	100	100
	126-1-7-2	BV servis à te	mps pour les élections					
		126-1-7-2-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-8	RENFORCER	LES CAPACITES	S D'ORGANISATION DES ELEC	TIONS DE LA C	ENI			
	126-1-8-1	ainsi que les o	ional de traitement des données centres informatiques de distric et efficacement les tâches qui l	t sont opératio				
		126-1-8-1-R1	Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	100
	126-1-8-3	-	CENI comme ses démembreme ment les opérations électorales	•	de locaux et m	nobiliers ade	équats pour	
		126-1-8-3-R1	Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de	%	72	100	-	100
	126-1-8-4	Les matériels	chaque chef-lieu de région électoraux sont renouvelés et s	ont disponible	s pour les scru	utins à orga	niser	
		126-1-8-4-R1	Taux d'Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	100

126-2-1-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2022 2021 2023 **COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE** 070 **ELECTIONS** 126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral 126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale 126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale "Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 126-2-1-1 90%) ' 126-2-1-1-R1 Utilisation de ressources en 100 100 Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE 126-2-1-1-R2 Utilisation de ressources en % 100 100 100 100 Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE
"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour 126-2-1-1-R3 % 100 100 100 100 Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public

100

100

100

100

Utilisation de ressources en

électeurs

Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

ROG - OG - OS - RESULTATS	F INDEDENDANTE	UNITE	2020	2021	2022	2023
MMISSION ELECTORALE NATIONALE ECTIONS	E INDEPENDANTE					
e en Oeuvre du Processus Electoral						
126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges,), documents (guides, recueil de textes), matériels (encre, emballages divers, panneaux) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers)	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des in DV	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R4	membres de BV Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R6	résultats "Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC: -formation de formateurs Siège CENI: CEN et personnel SE-formations de formateurs niveau région: CEP, CER, CED-formations des membres des OVEC niveau province-formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RD	régionaux) (%)" Utilisation de ressources en	%	100	100	100	100
	Référendum pour					Page
						P

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral	Mise en Oeuvre du Processus Electoral					
	126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R2	pour Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R3	Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

062 Administration Et Coordination

<u>062-1</u> <u>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</u>

062-1-1 Gérer rationnellement les ressources et moyens

Standard de ge	stion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-1-1-01	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD
062-1-1-1-02	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-1-1-03	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-1-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-1-1-05	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-1-1-06	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-1-1-08	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS
062-1-1-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-1-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-1-11	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-2 Mener le pilotage stratégique de l'administration

062-1-2-1 Administration efficace et éfficiente

062-1-2-1-01	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2-1-02	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-2-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-2-1-04	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-2-1-05	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-2-1-06	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-2-1-07	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-2-1-08	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE
062-1-2-1-09	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

5	J
617-1-1-01	Promouvoir les coopérations avec collectivités décentralisées et déconcentrées étrangères
617-1-1-02	Mettre en place une plateforme numérique de la coopération décentralisée
617-1-1-03	Orienter les actions des ONG étrangères suivants les priorités de développement de Madagascar
617-1-1-1-04	Délivrer des accords de sièges aux ONG étrangères
617-1-1-05	Elaborer la lettre de Politique nationale sur l'image de Marque de Madagascar
617-1-1-1-06	Mettre en œuvre la lettre de Politique nationale sur l'Image de Marque de Madagascar
617-1-1-1-07	Multiplier les actions de promotion de l'image de marque du pays
617-1-1-08	Prospecter de nouveaux marchés et partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur par le biais de Représentation extérieures de Madagascar
617-1-1-1-09	Faciliter les actions nationales de prospections de marchés et de nouveaux partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur
617-1-1-10	Soutenir la promotion des produits malagasy à l'extérieur
617-1-1-11	Soutenir les actions de promotion du tourisme à l'extérieur
617-1-1-12	Développer de nouvelles formes de partenariat économique aussi bien sud-sud, triangulaire que des alliances économiques
617-1-1-13	Inciter les opérateurs économiques à investir à Madagascar
617-1-1-14	Dynamiser les liens de coopération économique et commerciale avec les institutions publiques et privées internationales
617-1-1-15	Soutenir la promotion de l'économie bleue et maritime
617-1-1-16	Identifier des opportunités de partenariats économique et commercial dans le cadre des organisations de coopération régionales, sous-régionales et multilatérales
617-1-1-17	Soutenir des thématiques connexes au développement
617-1-1-18	Diversifier les modalités de partenariat dans le cadre des ODDs
617-1-1-19	Organiser des Fora bisannuels sur la Coopération pour le Développement
617-1-1-20	Mobiliser de nouveaux partenaires et acteurs pour le développement
617-1-1-21	Elaborer des revues d'information semestrielles
617-1-1-122	Elaborer une politique nationale de mobilisation du partenariat mondial pour le développement (hors APD)
617-1-1-23	Gérer et exploiter les bases de données
617-1-1-1-24	Elaborer un rapport annuel sur les Priorités de Développement
617-1-1-25	T03 Promotion de l'image de marque - nation branding-
617-1-1-26	T04 Appui à la promotion des produits de Madagascar
617-1-1-27	Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE

006-1-1 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

006-1-1-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENT	Έ

ADMINISTRATI	ON REDEVABLE ET ÉFFICIENTE	
006-1-1-1-01	T01 Célébration du 60 ème anniversaire de la diplomatie malagasy	
006-1-1-1-02	Projet du SECD	
006-1-1-1-03	Maximiser la gestion informatisée des ressources humaines pour une bonne gouvernance du capita humain	1
006-1-1-1-04	AUTHENTIFIER DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DES DOCUMENTS	
006-1-1-1-05	Délivrer des autorisations de survol, d'escale, de ports d'armes, de matériels de communiation et de fréquence	
006-1-1-1-06	Délivrer de passeports de service aux agents de l'Etat Malagasy missionnaires	
006-1-1-1-07	Délivrer de passeports diplomatiques aux ayants-droits	
006-1-1-1-08	Elaborer des standards de service	
006-1-1-1-09	Appliquer les standards de service nationaux et internes	
006-1-1-1-10	Effectuer le suivi et l'évaluation périodiques des activités des services centraux et extérieurs du Mini	stère
006-1-1-11	ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	
006-1-1-12	Mettre en cohérence les programmes et le plan de travail du MAE avec les documents stratégiques nationaux et les agendas internationaux	;
006-1-1-1-13	Opérationnaliser l'Unité de veille stratégique	
006-1-1-14	Mettre en place une base de données des Traités et des textes régissant les relations extérieures de Madagascar en vigueur	Э
006-1-1-1-15	Emettre des avis juridiques au titre de la législation intéressant le Ministère	
006-1-1-1-16	Effectuer des études en matière de législations nationales et internationales	
006-1-1-17	Participer aux travaux d'envergure internationale en matière d'affaires juridiques et/ou contentieux	
006-1-1-1-18	Traiter des litiges opposant le Ministère à des tiers	
006-1-1-1-19	Informer le public sur les Traités et dispositions législatives et règlementaires en vigueur	
006-1-1-1-20	Gérer la base de données des interdictions d'entrée et de sortie du territoire de Madagascar	
006-1-1-1-21	Coordonner l'entraide judiciaire	
006-1-1-1-22	Moderniser le système d'archivage du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-23	Numériser la gestion des courriers	
006-1-1-1-24	Renforcer la cyberdéfense du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-25	Concevoir et mettre en place un site internet uniforme, dynamique et intéractif	
006-1-1-1-26	Assurer la présence active du Ministère sur les réseaux sociaux	
006-1-1-1-27	Maintenir le parc informatique du Ministère	
006-1-1-1-28	Mettre en place un système de communication intranet entre le Département central et les REPEX	
006-1-1-1-29	Dématérialiser le fonctionnement du Ministère des Affaires étrangères	
006-1-1-1-30	Elaborer un plan de développement et d'acquisition de logiciels, de matériels informatiques et de télécommunications du Ministère	
006-1-1-1-31	Publier des revues et magazines	
006-1-1-1-32	Etablir la priorisation des besoins du Ministère	
006-1-1-1-33	Régulariser les arriérés de paiement (Loyer, frais médocaux, Eau et Eléctricité, Assurance)	
006-1-1-1-34	Régulariser les arriérés de paiement relatif au patrimoine et au fonctionnement des Repex	
006-1-1-1-35	Mettre en place une plateforme de gestion de base de données des ressources du Ministère	
006-1-1-1-36	Assurer la sécurité des personnes et du patrimoine du Ministère	
006-1-1-1-37	Appliquer de manière effective un plan de carrière pour les agents	
006-1-1-1-38	Faire bénéficier les agents du Ministère des Affaires étrangères et des autres Institutions publiques or privées de différentes formations à l'international	et
006-1-1-1-39	Mettre en œuvre un plan de formation continue des agents	
006-1-1-1-40	Nouer des partenariats avec des instituts de formation nationaux et étrangers	
006-1-1-1-41	Gérer les actes administratifs relatifs à la carrière des agents du Ministère	
006-1-1-1-42	Organiser et participer aux activités sportives et culturelles	
006-1-1-1-43	Organiser des journées de reboisement avec le corps diplomatique	
006-1-1-1-44	Assurer le suivi de la santé maternelle et infantile	
006-1-1-1-45	Accroitre la fréquentation de la crèche "Dieudonné" du Ministère	
006-1-1-1-46	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
006-1-1-1-47	Numériser les archives et les documents du MAE	
006-1-1-1-48	Etablir un Rapport d'exécution budgetaire du Ministère	
		Dog

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 AFFAIRES ETRANGERES 006 Administration et Coordination -- saisir une activitAssister les SOA et REPEX dans la gestion budgétairee projet --006-1-1-1-49 006-1-1-1-50 Etablir une projection et planification budgétaire du Ministère 006-1-1-1-51 participer aux différentes réunions interministérielles 006-1-1-1-52 Honorer les engagements de l'Etat malagasy (contribution, visite de courtoisie) 006-1-1-1-53 Assurer l'approvisionnement en médicaments de première nécessité, de soin d'urgence et de petits matériels médicaux 006-1-1-1-54 Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit 006-1-1-1-55 Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères 006-1-1-1-56 Renforcement et amélioration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux 006-1-1-1-57 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES Annliquer les standards de service nationaux et interne 006-1-1-1-58 006-1-1-1-59 Evaluer la performance des services ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES 006-1-1-1-60 DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES. 006-1-1-1-61 LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES. CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE 006-1-1-1-62 GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE 006-1-2 **OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES** DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE 006-1-2-1-01 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE 006-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET 006-1-2-1-03 006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES 006-1-2-1-05 DU MINISTÈRE ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS 006-1-2-1-06 INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET 006-1-3 **COMPÉTITIVE** 006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE 006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 006-1-3-1-02 POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS 006-1-3-1-03 DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE 006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1 006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE) 006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE) 006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE 006-1-4-1-05 006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE 006-1-4-1-07 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE 006-1-5 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy 006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ; 006-1-5-1-01 Informatisation des services publics délivrés au sein du Ministère des Affaires étrangères : - Produire des formulaires uniformes en ligne pour toutes demandes d'actes auprès du SAGC 006-1-5-2 Satisfaction des usagers ; 006-1-5-3 Relations diplomatiques et consulaires consolidées

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** 110 006 Administration et Coordination Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la 006-2 diaspora 006-2-1 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy 006-2-1-1 Fluidifier le traitement des demandes en lignes Ameliorer le système Evisa (depuis 2019) 006-2-1-2 Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise Déployer le système Evisa dans les Représentations Extérieures traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC 006-2-1-3 Developper un logiciel pour le traitement en ligne des Attestions de Destinations 006-2-1-4 Allegement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination, meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes 006-2-1-5 Inexistence des véhicules irrégulierement immatriculés en plaque verte Mettre en place une base de données électroniques des plaques vertes délivrées par le Ministere 006-2-1-6 Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles 006-2-1-6-01 Créer une plateforme en ligne pour les visites officielles: "vers vous" "demandes des salons" 006-2-2 Moderniser le système d'informations 006-2-2-2 Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG 006-2-2-2-01 Visas et passeports validés par le Secrétaire Général 006-2-2-3 Efficience administrative; 006-2-2-3-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers; -Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les régistres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central 006-2-2-5 Satisfaction des usagers Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne 006-2-2-5-01 sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions...) ainsi que les délais de traitement. -Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle.. Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers; 006-2-2-5-02

Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours

Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les régistres d'état civil au DC et aux REPEX; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants

malagasy dans les REPEX administrés par le Département central

006-2-2-7 Optimiser la gestion des ressources matérielles

Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente

006-2-2-8

006-2-2-9 Un budget et programme établi et appliqué

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1 OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR

601-1-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES

601-1-1-1 COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

601-1-1-1-01	Conclure des projets de coopération bilatéraux
601-1-1-1-02	Assurer la bonne gestion des ressources humaines dans les Représentations extérieures
601-1-1-1-03	Identifier les accords internationaux pouvant intéresser Madagascar
601-1-1-1-04	Exploiter les dispositions des Traités au profit du développement de Madagascar
601-1-1-1-05	Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociation ainsi que des accords et conventions multilatérales, régionales et bilatérales en vigueur
601-1-1-1-06	Déterminer les positions nationales relatives aux questions onusiennes, continentales et/ou régionales
601-1-1-1-07	Participer et/ou organiser des réunions ayant trait à l'élaboration, la négociation, ou la signature, ou la ratification de traité
601-1-1-1-08	Elaborer les dossiers-pays sur l'état de la coopération
601-1-1-1-09	Négocier et conclure de nouveaux traités conformément aux intérêts de Madagascar
601-1-1-1-10	Soumettre des requêtes de financement et/ou d'assistance techniques aux partenaires techniques et financiers internationaux
601-1-1-11	Suivre la mise en œuvre au niveau national des projets et des programmes issus des organisations internationales, régionales et des fora
601-1-1-12	Suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues des réunions internationales
601-1-1-13	Coordonner la participation des agents de l'Etat aux opérations de maintien de la paix dans les organisations internationales
601-1-1-1-14	Accueillir et/ou organiser des réunions ou autres événements internationaux à Madagascar
601-1-1-1-15	Mobiliser les financements extérieurs de projets de développement socio-économiques (prêts, dons, PPP)
601-1-1-16	Participer activement aux réunions statutaires, extraordinaires et stratégiques des organisations internationales, régionales et des foras
601-1-1-1-17	Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des Ministères techniques avant chaque réunion internationale
601-1-1-1-18	Produire des documents techniques des réunions et rencontres internationales
601-1-1-1-19	Produire des discours et éléments de langage aux délégations représentant Madagascar sur la scène internationale
601-1-1-1-20	Représenter Madagascar aux réunions et ateliers techniques internationales
601-1-1-1-21	Suivre la mise en œuvre des conventions internationales et l'application effective des recommandations des organisations internationales et régionales
601-1-1-1-22	Diffuser et publier les documents ainsi que les rapports initiaux et périodiques
601-1-1-1-23	Accroître la présence de Madagascar dans des postes électifs dans les instances internationales
601-1-1-1-24	Augmenter le nombre de candidatures malgaches soumises dans les organisations internationales
601-1-1-1-25	Célébrer la fête nationale dans toutes les Représentations extérieures
601-1-1-1-26	Appuyer les cérémonials dans les affaires d'Etat
601-1-1-1-27	Assurer la représentation de Madagascar aux fêtes nationales des pays de juridiction
601-1-1-1-28	Célébrer les journées internationales, les événements commémoratifs internationaux et/ou rentrant dans le cadre de célébration des anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays partenaires
601-1-1-1-29	Gérer les bases de données sur la diaspora
601-1-1-1-30	Entreprendre une campagne de profilage et de recensement de la diaspora
601-1-1-1-31	Etablir un rapport annuel sur la diaspora
601-1-1-1-32	Elaborer des revues d'information semestrielles
601-1-1-1-33	Elaborer une politique nationale d'engagement de la diaspora
601-1-1-34	Réaliser, participer et/ou soutenir des projets, initiatives, et activités de mobilisation de la diaspora
601-1-1-1-35	Organiser des Fora bisanuels de la diaspora
601-1-1-1-36	Lancer le projet Jeunes volontaires de la diaspora
601-1-1-1-37	Gérer l'état civil des ressortissants malagasy à l'étranger
601-1-1-1-38	Renforcer les capacités des Représentations extérieures de Madagascar en matière de gestion des affaires consulaires
601-1-1-1-39	Organiser des conférences consulaires
601-1-1-1-40	Entreprendre des visites consulaires
601-1-1-1-41	Appuyer et protéger les Malagasy à l'extérieur en difficulté
601-1-1-1-42	Elaborer et conclure des accords bilatéraux de travail avec les pays de destination des travailleurs migrants malagasy

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES 110 AFFAIRES ETRANGERES MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

601 Diplomatie et Coopération

601-1-1-	-1-43	Etablir des MoU avec les pays tiers pour l'assistance des ressortissants dans les pays sans REPEX
601-1-1-	-1-44	Prospecter des partenariats en matière de migration du travail et de mobilisation de la diaspora
601-1-1-	-1-45	Mettre en place des centres d'enrôlement au niveau des REPEX
601-1-1-	-1-46	Participer aux travaux interministériels inhérents à l'adoption internationale
601-1-1-	-1-47	Contribuer à l'aboutissement des procédures d'adoption internationale
601-1-1-	-1-48	Traiter les dossiers d'agrément, de présentation des lettres de créance et de lettres de cabinet
601-1-1-	-1-49	Faciliter les missions des hautes personnalités et/ou des missionnaires malagasy à l'étranger
601-1-1-	-1-50	Faciliter les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar
601-1-1-	-1-51	Concevoir aux fonctionnaires internationaux des cartes de détaxation modernes avec photo et infalsifiables
601-1-1-	-1-52	Délivrer des autorisations de vente et de mise à la consommation
601-1-1-	-1-53	Établir un procès-verbal d'annulation d'immatriculation en plaque verte
601-1-1-	-1-54	Délivrer des immatriculations en plaques vertes
601-1-1-	-1-55	Assister les chancelleries étrangères établies à Madagascar
601-1-1-	-1-56	Préparer les dossiers techniques lors des visites officielles ou lors de réception des visites des pays partenaires
601-1-1-	-1-57	Préparer les visites officielles des dignitaires malagasy dans les pays partenaires et des dignitaires étrangers accueillis à Madagascar
601-1-1-	-1-58	Organiser et/ou participer aux réunions des commissions mixtes et/ou de consultations politiques à Madagascar et à l'extérieur
601-1-1-	-1-59	Participer aux rencontres bilatérales officielles ou en marge à Madagascar et à l'étranger
601-1-1-	-1-60	Organiser et/ou participer aux activités culturelles de redynamisation des relations bilatérales
601-1-1-	-1-61	Négocier et conclure des accords cadre de coopération et/ou sectoriels hors projet
601-1-1-	-1-62	Appuyer les autres Départements et autres acteurs nationaux dans la soumission de leur requête de financement et/ou d'assistance technique
601-1-1-		Ouvrir de nouveaux Ambassades ou Consulats généraux
601-1-1-	-1-64	Redéployer stratégiquement le réseau diplomatique et consulaires malagasy
601-1-1-	-1-65	Nouer de nouvelles relations diplomatiques
601-1-1-	-1-66	Actualiser des textes régissant les attributions des consuls honoraires et/ou généraux
601-1-1-	-1-67	Dynamiser le réseau des consuls honoraires
601-1-1-	-1-68	Coordonner les actions interministérielles et les initiatives en matière de partenariat international
601-1-1-		Créer et/ou redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar
601-1-1-	-1-70	Soutenir les Départements ministériels techniques/institutions nationaux dans leurs actions à l'international
601-1-1-	-1-71	Concevoir des manuels de bonnes pratiques de partenariat international
601-1-1-	-1-72	Stimuler les initiatives sur le partenariat international et les projets de développement
601-1-1-	-1-73	Mener des actions de diplomatie publique à l'échelle nationale et internationale
601-1-1-	-1-74	Organiser des cérémonies officielles
601-1-1-	-1-75	Publier et diffuser les Avis de Vacances des Postes
601-1-1-	-1-76	Mener des actions de lobbying afin d'appuyer les candidatures nationales dans les instances nationales
601-1-1-	-1-77	Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar
601-1-1-	-1-78	Recenser les postes politiques et techniques pertinents à pourvoir à l'international
601-1-1-	-1-79	les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar ²
601-1-1-	-1-80	Mettre à jour la base de données de candidatures malagasy
601-1-1-	-1-81	Assurer le paiement des dépenses obligatoires et incompressible au sein des REPEX
601-1-1-	-1-82	Assurer les soins médicaux des Agents dans les Représentations extérieures
601-1-1-	-1-83	Délivrer des attestations de destination (mode MIDAC) et des attestations de destination pour détaxation
601-1-1-	-1-84	CONSTRUCTION, ACQUISITION,RÉHABILITATION,AMÉNAGEMENTET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-	-1-85	Mise en place des vitrines de Madagascar dans toutes les REPEX
601-1-1-	-1-86	Organisation de cérémonial
601-1-1-	-1-87	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1	-1-88	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-	-1-89	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1	-1-90	Relations bilatérales développées
601-1-1-	-1-91	Renforcement des relations bilatérales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11		G-US-RESULI.	ATS - ACT/PRO ES ETRANGÈRES	
110		ETRANGERES		
601		et Coopération		
			601-1-1-92	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
			601-1-1-1-93	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
			601-1-1-1-94	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
			601-1-1-1-95	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
			601-1-1-1-96	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES)
			601-1-1-1-97	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES
	601-1-2	COORDONN		TÉRIEURE DE L'ETAT
		601-1-2-1	ACTION EXTÉ	RIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
			601-1-2-1-01	T02 Elargissement et redéploiement de réseau diplomatique de Madagascar
			601-1-2-1-02	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA
			601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
			601-1-2-1-04	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
			601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
			601-1-2-1-06	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
			601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
	601-1-3	ASSEOIR UN		ECONOMIQUE ACTIVE
		601-1-3-1	DIPLOMATIE	ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
			601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
			601-1-3-1-02	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
			601-1-3-1-03	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
			601-1-3-1-04	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)
			601-1-3-1-05	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
			601-1-3-1-06	MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 **AFFAIRES ETRANGERES**

601 Diplomatie et Coopération

Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale) <u>601-2</u>

601-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme

601-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

> Nouveaux projets d'Emergence 601-2-Y-Y-99

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2020	2021	2022	2023	
11	MINISTÈ	ISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES								
080	COOPER	ATION ET DEVE	TION ET DEVELOPPEMENT							
062	Administ	ration Et Coord	ination							
	<u>062-1</u>	Établir une ad	ministration res	pectant la bonne gouvernance						
	062-1-1 Gérer rationnellement les ressources et moyens									
	062-1-1-1 Standard de gestion appliqué et ressou			estion appliqué et ressources	et moyens bien ge	érés				
			062-1-1-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	100	100	-	
	062-1-2	Mener le pilota	age stratégique	de l'administration						
		062-1-2-1	Administration	n efficace et éfficiente						
			062-1-2-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	75	100	100	-	

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
11	MINISTÈ	IINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES							
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT								
617	Coopération internationale et développement économique								
	<u>617-1</u>	617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie							
	617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique								
	617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant								
			617-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	75	100	100	100

006-1-5-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 006 **Administration et Coordination** INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE 006-1 006-1-1 **ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE** ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE 006-1-1-1 006-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des usagers 80 85 90 95 006-1-2 **OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES** DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-2-1 006-1-2-1-R1 Obtention de quitus NOMBRE 1 1 1 006-1-3 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE **GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE** 006-1-3-1 006-1-3-1-R1 Nombres de dossiers traités NOMBRE 350 400 250 300 006-1-4 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-4-1-R1 Taux d'exécution budgétaire 95 95 95 95 006-1-5 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy 006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ; 006-1-5-1-R1 nombre de dossiers traités, % 0 25 25 25 nombre de doléances Satisfaction des usagers ; 006-1-5-2 006-1-5-2-R1 nombre de dossiers traités 75 25 25 50 % nombre de doléances 006-1-5-3 Relations diplomatiques et consulaires consolidées

25

25

50

75

nombre de dossiers traités,

nombre de doléances

006-2-2-9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** 110 006 Administration et Coordination 006-2 Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora 006-2-1 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy 006-2-1-1 Fluidifier le traitement des demandes en lignes 006-2-1-1-R1 Accélération du traitement des 75 75 100 100 demandes en lignes (%) 006-2-1-2 Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise 006-2-1-2-R1 Augmentation du nombre de visas 25 25 50 75 délivrés par année (%) 006-2-1-3 traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC 006-2-1-3-R1 Nombre de REPEX formées (%) 25 25 60 80 006-2-1-4 Allegement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination, meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes 006-2-1-4-R1 Traiter en ligne les demandes de NOMBRE 2400 3200 visa des attestations de destinations pour l'exonération de la TVA 006-2-1-5 Inexistence des véhicules irrégulierement immatriculés en plaque verte 006-2-1-5-R1 Suivi effectif des immatriculations 45 100 100 en plaques vertes (%) 006-2-1-6 Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles 006-2-1-6-R1 Gestion arganisée des arrivées et % O 50 100 100 départs officiels (%) 006-2-2 Moderniser le système d'informations 006-2-2-2 Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG 006-2-2-R1 Nombre de visas et passeports % 25 100 100 validés par le Secrétaire Général (%) 006-2-2-3 Efficience administrative; 006-2-2-3-R1 Taux de satisfaction des usagers 80 85 90 95 Satisfaction des usagers 006-2-2-5 Nombre des usagers physique par 006-2-2-5-R1 NOMBRE 30 20 10 006-2-2-7 Optimiser la gestion des ressources matérielles 006-2-2-7-R1 Obtention de quitus NOMBRE 1 1 1 1 Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente 006-2-2-8 006-2-2-8-R1 Nombres de dossiers traités NOMBRE 350 400 250 300

Un budget et programme établi et appliqué

taux d'execution budgétaire

%

95

100

100

100

006-2-2-9-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022	2023	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES									
110	AFFAIRE	FAIRES ETRANGERES								
601	601 Diplomatie et Coopération									
	601-1 OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR						<u>GASCAR</u>			
	601-1-1	NSTANCES								
		601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE							
			601-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	1000	1000	-	
	601-1-2	-2 COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT								
		601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE							
				601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	100	100	100	-
	601-1-3	ASSEOIR UNE	DIPLOMATIE É	ÉCONOMIQUE ACTIVE						
601-1-3-1 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ										
			601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	NOMBRE	15	20	20	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1 COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
007-1-1-1-22	DISPENSER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS A LA SEKOLY MIARAMILAM-PIRENENA

007-1-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme

007-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

007-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

2 22		ET SECURITE	NSE NATIONALE	
03		e la politique de	e défense	
	<u>103-1</u>			LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
	103-1-1	PROMOUVO	IR L'ESPRIT DE I	DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-1-1	LIEN RENFO	RCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE
			103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET
			103-1-1-1-02	INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
			103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
			103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
			103-1-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
			103-1-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
			103-1-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
			103-1-1-1-08	T01-PROJET AIR
			103-1-1-1-09	T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
			103-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
			103-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-1-1-14	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET
				INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
	103-1-2	ETABLIR, PI AUX DEFIS I		TRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT
		103-1-2-1	_	EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE
			103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
			103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
			103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
			103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
			103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
			103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
			103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
			103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
		103-1-2-2	LE LIEN ENTI	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
			103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
			103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
			103-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
			103-1-2-2-04	APPUIS SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
			103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
			103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
			103-1-2-2-07 103-1-2-2-08	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
			103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
	103-1-3	RENFORCE		E LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
	100 1 0	103-1-3-1		ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
			103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
			103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
			103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
			103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
			103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
			103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
			103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

12	MINISTÈRE	DE LA DÉFENS	SE NATIONALE		
122	DEFENSE ET SECURITE				
103	Pilotage de	la politique de	défense		
			103-1-3-1-11	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
			103-1-3-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
		103-1-3-2	FONCTION MI	LITAIRE REVALORISEE	
			103-1-3-2-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
			103-1-3-2-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)	
			103-1-3-2-03	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE,)	
		103-1-3-3	SONT RENFO		
			103-1-3-3-01	ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
		100 1 0 1	103-1-3-3-02	CONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
		103-1-3-4	FORMATIONS		
			103-1-3-4-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES	
			103-1-3-4-02	CONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES	
			103-1-3-4-03	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS	
		103-1-3-5	LES ACTIONS	DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES	
			103-1-3-5-01	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY	
			103-1-3-5-02	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE	
			103-1-3-5-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES	
		103-1-3-6		TIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE ITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
			103-1-3-6-02	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION	
			103-1-3-6-03	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE	
			103-1-3-6-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO	
			103-1-3-6-05	APPUYER LE CENHOSOA	
			103-1-3-6-06	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL	
			103-1-3-6-07	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX	
			103-1-3-6-08	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA	
		103-1-3-7		TIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA E SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE	
			103-1-3-7-01 103-1-3-7-02	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE	
			103-1-3-7-03	DU MINISTERE CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET	
			103-1-3-7-04	INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE	
		402 4 2 0	I EC DICROCIA	LA SECURITE ET DE LA DEFENSE	
		103-1-3-8		TIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC E DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE	
			103-1-3-8-01	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE	
			103-1-3-8-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS	
			103-1-3-8-03	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA	
			103-1-3-8-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES	
			103-1-3-8-05	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX	
			103-1-3-8-06	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE	
	400.4.4		103-1-3-8-07	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE	
	103-1-4	METTRE EN 0 103-1-4-1		PACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE	
			103-1-4-1-01	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE	
			103-1-4-1-02	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME	
			103-1-4-1-03	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES	
			103-1-4-1-04	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)	
			103-1-4-1-05	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 122	MINISTERE DE LA DEFEN DEFENSE ET SECURITE	SE NATIONALE	
103	Pilotage de la politique de défense		
103	i notage de la politique de	103-1-4-1-06	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
		103-1-4-1-07	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
		103-1-4-1-08	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-4-1-09	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
		103-1-4-1-10 103-1-4-1-11	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,) ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
		103-1-4-1-12	APPUI AU CENHOSOA
		103-1-4-1-13	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
		103-1-4-1-14	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
		103-1-4-1-15	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
		103-1-4-1-16	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
		103-1-4-1-17	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
		103-1-4-1-18	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
		103-1-4-1-19	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
		103-1-4-1-20	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-4-1-21	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
	103-1-4-2	103-1-4-1-22 EMDLOLDES	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
	103-1-4-2	EMIFEOI DES	FORCES ARMILES JUGE CONERENT ET LEGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
		103-1-4-2-01	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
		103-1-4-2-02	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
		103-1-4-2-03	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
		103-1-4-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÈRIELS STRATÈGIQUES
		103-1-4-2-05 103-1-4-2-06	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET
		700 7 72 00	À LA DÉFENSE
		103-1-4-2-07	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
		103-1-4-2-08 103-1-4-2-09	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
			ARMÉES
		103-1-4-2-10	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
		103-1-4-2-11	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
		103-1-4-2-12	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
	103-1-4-3	LA STRATÉG	IE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
		103-1-4-3-01	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
		103-1-4-3-02	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
		103-1-4-3-03	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,)
		103-1-4-3-04	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
		103-1-4-3-05	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
		103-1-4-3-06	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-4-3-07 103-1-4-3-08	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES ELABORER LE LIVRE BLANC: DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
		103-1-4-3-09	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-4-3-10	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
		103-1-4-3-11	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

123

008

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMFF MAI AGASY Administration et Coordination GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 008-1-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTUCTURES 008-1-1-1-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-02 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET 008-1-1-1-03 STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-04 (DTSI) 008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD) MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES 008-1-2 EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES 008-1-2-1 008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE 008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES 008-1-2-1-03 008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES 008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE 008-1-3 **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-3-1-01 008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE 008-1-3-1-03 MALAGASY 008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION 008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES **OPERATIONS** 008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPI OIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION 008-1-3-1-07 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE 008-1-4 RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE 008-1-4-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE INTERNATIONALE DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-4-1-01 008-1-4-1-02 RENEORCER LA CAPACITE DES MILITAIRES PAR LES STAGES ET LES FORMATIONS TO8 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES ECOLES MILITAIRES (SEMIPI ET ENSOA) 008-1-4-1-03 008-1-4-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT 008-1-4-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX). PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES 008-1-4-1-06 008-1-4-1-07 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES 008-1-4-1-08 008-1-4-1-09 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES 008-1-4-1-10 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX 008-1-4-1-11

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE	DE LA DÉFEN	ISE NATIONALE			
123	ARMEE MA					
104						
	<u>104-1</u> 104-1-1			<u>:RATIONNELLE TERRESTRE</u> MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)		
	104-1-1	104-1-1-1		NCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES		
			104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES MILITAIRES		
			104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE		
				DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.		
			104-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION		
			104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.		
			104-1-1-1-05	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.		
			104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY		
	104-1-2		UNE DYNAMIQU	LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - IE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA) NTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS		
			104-1-2-1-01	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY		
			104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION		
			104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE,		
			104-1-2-1-04) INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO- MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT		
			104-1-2-1-05	L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION. ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTEGER LA POPULATION		
			104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS		
			104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS		
		404.4.0.0	LEC ACTEUR	NATIONALES.		
		104-1-2-2	DES FORCES	-		
			104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)		
			104-1-2-2-02	ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SECURISATION		
			104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX		
	104-1-3	RÉTABLIR L	A SÉCURITÉ PA	R LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES		
		RURALES IN 104-1-3-1	ICLUANT LA FRA	ANGE MARITIME DIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF.		
		104-1-3-1		T DANS LES ZONES ROUGES		
			104-1-3-1-01	T06 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY		
			104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM		
			104-1-3-1-03	PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
			104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES		
			104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION		
			104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL		
			104-1-3-1-07	REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)		
			104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)		
			104-1-3-1-09	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY		
		104-1-3-2	TERRITOIRE	NATIONAL SECURISE		
			104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)		
			104-1-3-2-02	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY		
			104-1-3-2-03	ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS		
			104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIEN, ETC)		
	404.4.4	ABBUVEBU	104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES		
	104-1-4	104-1-4-1		N DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS) NATIONAL SECURISE		
			104-1-4-1-01	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY		
			104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES		
			104-1-4-1-03	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION		
			104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE		
			104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO		
	104-1-5	DEVELOPPE	R LES ACQUIS I	MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

123

104

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MAI AGASY Armée de Terre 104-1-5-1 **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION 104-1-5-1-02 FORMER LES FORMATEURS 104-1-5-1-03 AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS 104-1-5-1-04 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE 104-1-5-1-05 104-1-5-1-06 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES. 104-1-5-1-07 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES. **ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)** 104-1-6 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-6-1 104-1-6-1-01 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE 104-1-6-1-02 ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES 104-1-6-1-03 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO 104-1-6-1-04 104-1-6-1-05 PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES FORMER LES FORMATEURS 104-1-6-1-06 104-1-7 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO) 104-1-7-1 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-7-1-01 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO) 104-1-7-1-02 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES 104-1-7-1-03 TERRESTRES UNE FOIS PAR AN MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE 104-1-7-1-04 104-1-7-1-05 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU 104-1-8 REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE 104-1-8-1 LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS **DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN** 104-1-8-1-01 FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE 104-1-8-1-02 TRAITER LES DOLEANCES EN MATIERE DE CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTROLES DES CHEFS D'ELEMENTS SUR TERRAIN 104-1-8-1-03 METTRE EN PLACE LES DIFFERENTES STRUCTURES DECONCENTRES DE LUTTE CONTRE LA 104-1-8-1-04 **CORRUPTION** 104-1-8-1-05 MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE EN INTERNE: EDUQUER. SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE. LA 104-1-8-1-06 REDEVABILITE ENVERS LA POPULATION 104-1-8-2 LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE) 104-1-8-2-01 APPLIQUER LES REGLES D'ENGAGEMENT 104-1-8-2-02 FORMALISER LES REGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPERATION FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX REGLES D'ENGAGEMENT ET DES 104-1-8-2-03 DROITS INTERNATIONAUX 104-1-8-2-04 CONTROLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-2 Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements

opérationnels

104-2-1 Organiser, former et entraîner les forces terrestres

104-2-1-1 Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence

104-2-1-1-01	Maintenir en bon fonctionnement la chaine organique Terre de niveau Etat-Major
104-2-1-1-02	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Brigade
104-2-1-1-03	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Bataillon
104-2-1-1-04	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Régiment

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u>

TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1

AERIEN ET MARITIME

105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE

> 105-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES

105-1-1-1-02 TOT RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AERIENNE DANS L'ESPACE AERIEN MALAGASY

105-1-1-1-03 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE

105-1-1-1-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE

L'ARMEE DE L'AIR

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMFF MAI AGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES 105-2-1-1-01 105-2-1-1-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-2-1-1-03 I 'ARMFF DF I 'AIR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS 105-2-1-1-04 105-2-1-1-05 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES 105-2-1-1-06 105-2-1-1-08 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY 105-2-1-2 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS 105-2-1-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 105-2-1-2-03 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-2-1-2-04 ET ECONOMIQUES CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1-3 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-2-1-3-01 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY 105-2-1-3-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ 105-2-1-3-03 105-2-1-3-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS. EQUIPEMENTS ET INERASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS 105-2-1-3-05 SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES 105-2-1-3-06 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-2-1-4 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-2-1-4-01 ET ÉCONOMIQUES PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE 105-2-1-4-02 105-2-1-4-03 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 105-2-1-4-04

105-2-1-5 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

> FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES 105-2-1-5-01 **SPECIALISES**

FORMER ALI NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS D'HELICOPTERES A LA BATAC 105-2-1-5-02

105-2-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE

FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-2-2-1

FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

105-3 ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE

LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR

105-3-1 Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air

105-3-1-1 Personnel apte, formé et compétent

105-3-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Base Aérienne

105-3-1-2 Aéronefs opérationnels

105-3-1-2-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Etat-Major

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER

106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY

106-1-1-1 ESPACE MARITIME PROTEGE

106-	1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-	1-1-1-02	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-	1-1-1-03	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-	1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-	1-1-1-05	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-	1-1-1-06	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-	1-1-1-07	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-	1-1-1-08	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-	1-1-1-09	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-	1-1-1-10	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-	1-1-1-11	MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
ΔΙ'ΔΟ	CTION DE L	FTAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE MEFE OLEP DOLLANES CEIM

106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM 106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)

106-1-2-1-01	RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-2-1-02	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE
106-1-2-1-03	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	OLEP: CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-06	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-08	PROJET MER
106-1-2-1-09	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-10	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-2 <u>106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements</u>

opérationnels

106-2-1 Organiser, former et entraîner les Forces Marines

106-2-1-1 Cycle de génération de forces établi avec cohérence

106-2-1-1-01 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Etat-Major
 106-2-1-1-02 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Base

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 007 **Administration et Coordination** ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE <u>007-1</u> SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1 EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 007-1-1-1 Taux de conformité des 007-1-1-1-R1 90 % 70 75 80 ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense 007-1-1-1-R2 Taux d'adéquation de l'emploi des 65 70 80 90

ressources face aux enjeux de sécurité et de défense

MIN - M	IS - PROG - 0	OG - OS - RESULT		UNITE	2020	2021	2022	2023		
12	MINISTÈR	RE DE LA DÉFEN	NSE NATIONALE							
122	DEFENSE	ET SECURITE								
103	Pilotage o	le la politique de								
	<u>103-1</u>	ADAPTER EN I	<u>PERMANENCE L</u>	<u>LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET</u>	<u>DE DÉFENSE AU</u>	CONTEXTE				
	103-1-1	PROMOUVOIR	L'ESPRIT DE DI	EFENSE ET DE SECURITE						
		103-1-1-1	LIEN RENFOR	CE ENTRE LES FORCES-ARMEE	S ET LA SOCIETE					
			103-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	70	75	80	90	
	103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE								
		103-1-2-1	DOCTRINE D'E	MPLOI DES FORCES ARMEES A	DAPTEE ET FORI	MALISEE				
			103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	65	70	75	80	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 008 **Administration et Coordination** GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES 008-1-1 INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES 008-1-1-1 008-1-1-1-R1 Taux d'avancement des travaux 40 65 Pourcentage de normalisation des infrastructures militaires 008-1-1-1-R2 Taux de normalisation des Pourcentage 40 55 65 65 infrastructures militaires 008-1-2 MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES **EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES** 008-1-2-1 008-1-2-1-R1 Taux d'interopérabilité des forces Pourcentage 70 80 90 90 008-1-3 **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES Taux de satisfaction des besoins 008-1-3-1-R1 Pourcentage 75 80 90 100 en soutien opérationnel 008-1-4 RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES 008-1-4-1 CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE TAUX D'INTEROPERABILITE 008-1-4-1-R1 50 75 100 100 OPERATIONNELS 008-1-4-1-R2 50 75 100 100 Taux d'opérabilité technique Pourcentage 008-1-4-1-R3 Taux d'interopérabilité techniques Pourcentage 50 75 100 100 des forces TAUX D'INTEROPERABILITE 008-1-4-1-R4 50 75 100 % 100

TECHNIQUES ET
OPERATIONNELS DES FORCES

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
12	MINISTÈI	RE DE LA DÉF	ENSE NATIONAL	.E								
123	ARMEE N	MALAGASY										
104	Armée de	e Terre										
	<u>104-1</u>	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE										
	104-1-1	DEVELOPPE	R LES ACQUIS N	MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SA	AVOIR-ÊTRE, S <i>a</i>	(VOIR-VIVRE)						
		104-1-1-1	CONNAISSAN	ICES MILITAIRES ACQUISES E	T MAITRISEES							
			104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	15	15	15	15			
	104-1-2		UNE DYNAMIQU	A CONFIANCE DE LA POPULA E D'ACTIONS CIVILO-MILITAIR ITRE LES FORCES ARMÉES E	E (CADRAGE DE	S DINA)		A LES FDS)	-			
			104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	20	22	28	28			
	104-1-3	RURALES IN	CLUANT LA FRA	R LA MÍSE EN OEUVRE DE LA S INGE MARITIME	STRATÉGIE ADO	PTEE DE SÉC	CURISATIO	N DES ZONE	S			
		104-1-3-2		NATIONAL SECURISE								
			104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100			
			104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	60	80	100	100			
			104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100			
			104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS	%	60	80	100	100			
	104-1-4	APPUYER LA	A SECURISATION	OCCUPES I DU TERRITOIRE NATIONAL (I	NTERVENTIONS)						
		104-1-4-1		NATIONAL SECURISE	•	•						
			104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	85	100	100			
	104-1-5	DEVELOPPE	R LES ACQUIS N	national MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SA	VOIR.ÊTRE. SAV	OIR.VIVRE)						
		104-1-5-1		ICES MILITAIRES ACQUISES E		,						
			104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	16	16	16	16			
	104-1-6	ENTRAINER	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)									
		104-1-6-1	FORCES TER	RESTRES ENTRAINEES ET AP	TES AU COMBAT	Г						
			104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	50	75	100	100			
	104-1-8		L'EFFICACITÉ [SUR LES CAPACITÉS ET LES DE L'ARMÉE . , LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISC					S			
				ARMEES SUR TERRAIN NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	45	75	90	100			
		104-1-8-2		DES REGLES D'ENGAGEMEN	T EST STRICTEN	IENT RESPEC	TEE (APPL	ICATION ET				
			CONTRÔLE) 104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	90	90	90	100			
				D'ENGAGEMENT								

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈ	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE	MALAGASY							
104	Armée d	e Terre							
	<u>104-2</u>	4-2 Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements							
	104-2-1	<u>opérationnel</u> Organiser, fo		r les forces terrestres					
		104-2-1-1	Cycle de gén	ération de Forces Terrestres étak	oli avec cohére	nce			
			104-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établi	%	0	25	50	75

105-1-1-1-R4

effectuée

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u> TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AERIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE Taux d'avancement global du 105-1-1-1-R1 40 70 100 100 % projet
Taux d'avancement du projet 105-1-1-1-R2 % 40 70 100 100 105-1-1-1-R3 Nombre d'entretien périodique NOMBRE 10 15 20 100 effectué Nombre de mission opérationnelle

NOMBRE

10

15

20

100

105-2-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** 105-2-1-1-R1 HEURE DE VOL EFFECTUEE NOMBRE 240 480 480 480 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2 105-2-1-2-R1 TAUX DE REPONSE AFRIENNE % 25 50 75 100 AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1-3 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-2-1-3-R2 Taux de couverture sécuritaire Pourcentage 40 60 65 75 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-2-1-4 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-2-1-4-R1 Nombre d'opérations de sécurité Heures 6 6 6 8 et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population

OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES 105-2-2 RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-2-2-1

Nombre PN et PNNT formés et

affectés

30

60

65

105-3-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE <u>105-3</u> LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR 105-3-1 Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air 105-3-1-1 Personnel apte, formé et compétent 105-3-1-1-R1 Nombre de personnel formé NOMBRE 0 3 6 6 pilotes instructeurs commandant d'hélicoptèr Tetras s de bord e AS350B2 Cessna 105-3-1-2 Aéronefs opérationnels

0

70%

70%

70%

Taux de disponibilité technico-

opérationnelle des aéronefs

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈ	ÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE I	MALAGASY							
106	Marine N	ationale							
	<u>106-1</u>	RESTAURER	L'AUTORITE DI	E L'ETAT MALAGASY EN MER					
106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY									
		106-1-1-1	ESPACE MAR	RITIME PROTEGE					
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	477	525	578	578
	106-1-2	PARTICIPER	A L'ACTION DE	L'ETAT MALAGASY EN MER : M	MIN PECHE, ME	F, OLEP, DO	DUANES, CF	IM	
		106-1-2-1	INFRACTION	S EN MER, ACCIDENTS EN MER	ET ZONES ENC	LAVEES RE	DUITS (AEM)	
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	12	14	16	16

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE								
123	ARMEE	MALAGASY							
106	Marine N	lationale							
	<u>106-2</u>	2 106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements							
	106-2-1		opérationnels Organiser, former et entraîner les Forces Marines						
		106-2-1-1	Cycle de gén	ération de forces établi avec coh	érence				
			106-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établis	%	0	25	50	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

130 009

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE **GENDARMERIE NATIONALE** Administration et Coordination 009-1 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE **NATIONALE** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION 009-1-1-1-01 009-1-1-1-02 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE 009-1-1-1-03 MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE 009-1-1-1-04 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À 009-1-1-2-01 009-1-1-2-02 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE 009-1-1-2-03 CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS 009-1-1-2-04 009-1-1-2-05 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 009-1-1-2-06 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** 009-1-2-1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA **GENDARMERIE ÉLARGIE** METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS 009-1-2-1-01 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION 009-1-2-1-02 009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-2-01 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE 009-1-2-2-02 EN EXTERNE: EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN 009-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13		SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130 009	GENDARMERIE NATIONALE Administration et Coordination								
JU9	009-2			JNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE					
	009-2-1	ASSURER L	E BON FONCTIO	NNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
		009-2-1-1	COORDINAT	ION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES					
			009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE					
			009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie					
			009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE					
			009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES					
			009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATÉGIQUE ET DES DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES					
		009-2-1-2	MOYENS UTI	LISES RATIONNELLEMENT					
			009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES					
			009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES					
			009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE					
			009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE					
			009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.					
	009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION							
		009-2-2-1	PLAINTES ET	T DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES					
			009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME					
			009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME					
		009-2-2-2	PHENOMENE	DE CORRUPTION ENDIGUEE					
			009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE					
			009-2-2-202	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN					
			009-2-2-203	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
	009-2-Y		la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme					
		009-2-Y-Y	Infrastructure	E Levier d'Emergence fonctionelle					
			009-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-1 RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS

108-1-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE

108-1-1-1 SECURITE AMELIOREE

108-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA

GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES

FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN

108-1-2-1 ORDRE PUBLIC MAITRISE

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 Intervention spéciale et/ou mixte

> RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT 108-2

108-2-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

> 108-2-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

> > DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO

REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC 108-2-1-1-02

108-2-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

> 108-2-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

> > 108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)

108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)

121-1-3-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AU	IPRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE			
130	GENDARME	ERIE NATIONAL	LE				
121	SECURITE	ET ORDRE PUE	DRE PUBLICS				
	<u>121-1</u>	FAIRE SENTI	<u>R UNE NETTE A</u>	MELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE			
	121-1-1			DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME			
		121-1-1-1	CAS DE VOLS	S DE BOEUFS REDUITS			
			121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES			
			121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE			
			121-1-1-103	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES			
			121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS			
			121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE			
	121-1-1-2 CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS						
			121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE			
			121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU			
			121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME			
			121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION			
			121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES			
	121-1-2	SECURISER	LA CIRCULATIO	N DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES			
		121-1-2-1	ATTAQUES S	SUR LES AXES RN REDUITES			
			121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS			
			121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS			
	121-1-3	DEMENTELE	R LES RESEAU)	K DE KIDNAPPING			
		121-1-3-1	CAS DE KIDN	IAPPING REDUITS			
			121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING			

METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AU	PRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE				
130	GENDARMERIE NATIONALE							
121		IRITE ET ORDRE PUBLICS						
	<u>121-2</u>			SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS RISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES				
	121-2-1	121-2-1-3		RISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES S NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES				
		121 2 1 0	121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE				
			121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES				
	121-2-2	DENIDDE EEE	ÉCTIVE ET DED	FRONTIÈRES MANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ				
	121-2-2	121-2-2-1		CE PRÉVENTIVE ASSURÉE				
			121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS				
			121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION				
			121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE				
			121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU				
			121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN				
			121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES				
			121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL				
			121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS				
		121-2-2-2	SURVEILLAN	CE RÉPRESSIVE EFFICACE				
			121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES				
			121-2-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME				
			121-2-2-2-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS				
			121-2-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE				
			121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE				
			121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS				
			121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS				
			121-2-2-208	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS				
			121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE
124 Normalisation des équipements et infrastructures
124-1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS

124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL

124-1-1-1 CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE

124-1-1-01 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

124-1-1-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT

124-1-1-03 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

124-1-2 ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES

124-1-2-1 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

124-1-2-1-01 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-1 AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION

125-1-1-1 CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT

SATISFAISANTES A LA SORTIE

125-1-1-01 ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES

125-1-1-102 RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

125-1-2 AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN

125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE

125-1-2-1-01 REALISER DES STAGES DE FORMATION 125-1-2-1-02 PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-2 CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE

125-1-2-2-01 ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION

125-1-2-2-02 ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE

FORMATION

125-1-2-2-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE

LA G.N.

125-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 - 14	110 - 1 1100 - 00	- 00 - KE30E17	110 - ACI/I NO							
13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AL	AT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARME	ERIE NATIONA	RIE NATIONALE							
125	5 Formation									
	<u>125-2</u>	<u>AMÉLIORER</u>	MÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE							
125-2-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL										
		125-2-1-1	PERSONNEL	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT						
			125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER						
			125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES						
		125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE							
			125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES						
			125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION						
			125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE						
			125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS						
	125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION								
		125-2-2-1	ELÈVES GEN	DARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE						
			125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES						

RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
13	SECRÉT.	ARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE									
130	GENDARMERIE NATIONALE										
009	Administ	ration et Coord	dination								
	<u>009-1</u>	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE									
	009-1-1	NATIONALE ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION									
		009-1-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES									
			009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	2		
			009-1-1-1-R2	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	45	36	27	30		
		009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MOD									
			009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	7	10	11	12		
	009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION									
		009-1-2-1	STRUCTURE GENDARMER	OPÉRATIONNELLE DE LUTTE (ELE ÉLARGIE	CONTRE LA CO	RRUPTION AL	J SEIN DE L	A			
			009-1-2-1-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	2	1	1	1		
		009-1-2-2	TRAITEMENT	DES PLAINTRE CONTRE LE PI	ERSONNEL EN H	HAUSSE					
			009-1-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	75	85	100	1		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-2 009-2-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-2-1-1 COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES 009-2-1-1-R1 Nombre de plan stratégique et NOMBRE 45 36 36 36 directives opérationnelles conçus 009-2-1-1-R2 NOMBRE 50 52 Nombre des activités mixtes 52 52 réalisées 009-2-1-1-R3 Nombre de rapport ou compte NOMBRE 4 4 4 4 rendu de suivi et d'évaluation effectués 009-2-1-2 **MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT** 009-2-1-2-R1 Ratio effectif de la GN au niveau 7 6 6 6 % central 009-2-1-2-R2 Taux d'absorption du budget % 95 95 95 95 009-2-2 **LUTTER CONTRE LA CORRUPTION** 009-2-2-1 PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES 009-2-2-1-R1 Taux de traitement des doléances 85 90 90 90 % traitées 009-2-2-1-R2 Taux de traitement des plaintes % 65 70 70 70 contre le personnel de l'Arme 009-2-2-2 PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE Nombre de contrôles des officiers NOMBRE 1540 009-2-2-2-R1 1485 1540 1540

NOMBRE

%

1023

80

1023

85

1023

85

1540

1540

effectués

effectuée

service

Nombre de séances de

sensibilisation en matière LCC

Taux d'application du standard de

009-2-2-R2

009-2-2-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023		
13	SECRÉTA	ARIAT D'ETAT	AUPRÈS DU MIN	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIO	NALE CHARGI	É DE LA GENI	DARMERIE			
130	GENDARMERIE NATIONALE									
108	Intervention spéciale et/ou mixte									
	<u>108-1</u>	RETABLIR E	Γ MAINTENIR L'O	ORDRE ET LA SECURITE PUBLIC	<u>CS</u>					
	108-1-1	RENFORCER	LA CAPACITE	OPERATIONNELLE DES UNITES	DANS LES ZON	NES D'INSECU	JRITE			
		108-1-1-1	SECURITE AM	MELIOREE						
			108-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	NOMBRE	15	18	18	18	
			108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	NOMBRE	36	40	40	18	
	108-1-2									
		108-1-2-1	ORDRE PUBL	IC MAITRISE						
			108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	NOMBRE	552	552	552	552	
			108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	NOMBRE	276	276	276	276	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022	2023		
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE										
130	GENDAR	GENDARMERIE NATIONALE									
108	Intervention spéciale et/ou mixte										
	108-2 RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT										
	108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN									
		108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS								
			108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	80	100	100		
	108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE									
		108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE								
			108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	80	100	100		

DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING

121-1-3-1-R1

121-1-3-1-R2

CAS DE KIDNAPPING REDUITS

Nombre de personnes fichées

Nombre d'auteurs de kidnapping

dans la base de données

121-1-3

121-1-3-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE 121-1 MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME 121-1-1 CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS 121-1-1-1 121-1-1-R1 NOMBRE Nombre des opérations 72 84 84 84 ponctuelles effectuées Nombre des boeufs de commerce 121-1-1-R2 NOMBRE 4000 4500 4500 4500 controlés 121-1-1-R3 Nombre des patrouilles de NOMBRE 14000 18000 18000 18000 surveillance effectuée 121-1-1-R4 Taux de recuperation des boeufs % 06 10 10 12 volés 121-1-1-R5 NOMBRE 32000 40000 Nombre des quartiers mobiles 40000 40000 formés CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS 121-1-1-2 1000 NOMBRE 900 1000 121-1-1-2-R1 Nombre d'armes controlées 1000 121-1-1-2-R2 Nombre de trafiquants arretés NOMBRE 180 200 200 200 121-1-1-2-R3 Nombre de controles armement NOMBRE 625 650 650 650 effectués 121-1-1-2-R4 Nombre auteurs AB arrêtés NOMBRE 600 600 600 600 SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES 121-1-2 121-1-2-1 ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES Nombre de surveillances des axes 10220 121-1-2-1-R1 NOMBRE 10220 10220 10220 routiers effectuées 121-1-2-1-R2 NOMBRE 2400 2400 2400 2400 Nombre d'interventions ponctuelles sur les axes routierss

NOMBRE

NOMBRE

405

225

675

270

675

270

675

270

121-2-2-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
13	SECRÉT	ARIAT D'ETAT	AUPRÈS DU MII	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NAT	TIONALE CHARGI	É DE LA GEN	DARMERIE				
130	GENDARMERIE NATIONALE										
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS										
	<u>121-2</u>	2 INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS									
	121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES									
		121-2-1-3	RESSOURCE	S NATURELLES NATIONALES	PROTÉGÉES						
			121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	60	70	80	85		
	121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ									
		121-2-2-1	SURVEILLAN	ICE PRÉVENTIVE ASSURÉE							
			121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	30	30	35		
	121-2-2-2 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE										

NOMBRE

50000

60000

60000

6000

Nombre d'individus arrêtés

124-1-2-1

124-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 2023 UNITE 2020 2021 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE **GENDARMERIE NATIONALE** 130 124 Normalisation des équipements et infrastructures AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1 124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL** CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE** TAUX D'INFRASTRUCTURE ET 124-1-1-1-R1 50 75 100 % D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS 124-1-2 **ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES**

NOMBRE DE GENDARMES

TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION

DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

NOMBRE

Ω

125-1-2-2-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 2023 UNITE 2020 2021 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN 125-1 125-1-1 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION** CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT 125-1-1-1 SATISFAISANTES A LA SORTIE 125-1-1-1-R1 Taux de réalisation du programme 90 90 de formation NOMBRE DE CADRES ET DES 125-1-1-1-R2 NOMBRE 150 200 200 20 INSTRUCTEURS RECYCLES AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN 125-1-2 125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE 125-1-2-1-R1 Taux de réalisation des activités 90 90 90 90 des stages de formation 125-1-2-1-R2 Nombre de stages de formations NOMBRE 24 24 24 24 planifiés 125-1-2-2 **CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE** 125-1-2-2-R1 Nombre de concours organisés NOMBRE 40 40 40 40

NOMBRE

72

72

72

72

Nombre de lettres de félicitation

allouées à l'occasion des stages

de formation

125-2-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 2023 UNITE 2020 2021 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 125-2 125-2-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT 125-2-1-1 125-2-1-1-R1 TAUX DE PARTICIPATION DU 70 60 80 85 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA **FORMATION SUR TERRAIN** STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE 125-2-1-2 125-2-1-2-R1 NOMBRE DE PARTICIPANTS UNITAIRE 2280 2347 2419 2419 **AUX DIFFÉRENTS STAGES** 125-2-2 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION** 125-2-2-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE

SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS

			CENTRALISATION CENTRALISATION			
Administr	ation et Coordir					
<u>063-1</u>	-	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE				
063-1-1			TION OPTIMALE DES RESSOURCES			
	063-1-1-1	GESTION DU	PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE			
		063-1-1-1-01	ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS			
		063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES			
		063-1-1-1-03	ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE			
		063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS			
		063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS			
	063-1-1-2	GESTION DE	S RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE			
		063-1-1-2-01	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES			
		063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL			
		063-1-1-2-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUE DU MINISTÈRE			
		063-1-1-2-04	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES			
		063-1-1-2-05	APURER LES ARRIÈRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE			
		063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE			
		063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE			
		063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD			
	062 4 4 2	063-1-1-2-09	GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES PROACTIVE ET RATIONNALISEE			
	063-1-1-3		S RESSOURCES HUMAINES OPTIMISEE			
		063-1-1-3-01 063-1-1-3-02	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE			
		063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH			
		063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS			
		063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS			
		063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS			
		063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA			
		063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS			
		063-1-1-3-09	T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEA CENTRAL. TERRITORIAL ET LOCAL			
	063-1-1-4	GESTION DE	S MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE			
		063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS			
		063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS			
		063-1-1-4-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS			
		063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS			
		063-1-1-4-05	GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS			
		063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE			
		063-1-1-4-07	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA			
063-1-2	METTRE AU		YSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE			
	063-1-2-1	EAIDE CONN	AITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE			
	003-1-2-1	063-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI			
		063-1-2-1-01	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION			
		063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE			
		063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MILDIAS ET LA PRESSE GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES			
		063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS			
	063-1-2-2	_	FORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES			
		063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET			
		063-1-2-2-02	ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES			
		063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES			
		063-1-2-2-04	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)			
		063-1-2-2-05	T01METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID			
063-1-3	ASSURER L 063-1-3-1		HE DU PROCESUS ÉLECTORAL ESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES			

063-1-3-1-01 APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 063 Administration et Coordination SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS 063-1-3-1-02 063-1-3-1-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS 063-1-3-1-04 PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES 063-1-3-1-05 EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE 063-1-3-1-06 063-1-3-1-07 TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS) ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS 063-1-3-1-08 063-1-4 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD. ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD 063-1-4-1 063-1-4-1-01 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE **ENVIRONNEMENTALE** 063-1-4-1-02 APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL 063-1-4-1-03 ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS 063-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 063-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE	DE L'INTÉRIE	UR ET DE LA DÉ	CENTRALISATION			
142	ADMINISTR	ATION DU TE	RRITOIRE ET DEC	CENTRALISATION			
133		tion Territorial					
	<u>133-1</u> 133-1-1	_		T L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ICE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD			
	133-1-1	133-1-1-1		PTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES			
			133-1-1-1-01	T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS			
			133-1-1-1-02	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL,			
			.00 02	PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)			
			133-1-1-1-03	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES			
			133-1-1-1-04	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE			
			133-1-1-1-05	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD			
			133-1-1-1-06	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
			133-1-1-1-07	ORGANISER DES ATELLIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC			
			133-1-1-108	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
			133-1-1-1-09	APPUI AUX DEVELOPPEMENTS DES REGIONS/DISTRICTS			
	133-1-2			L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE			
		133-1-2-1	AUTORITE DE	L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES			
			133-1-2-1-01	PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES			
			133-1-2-1-02	PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement			
			133-1-2-1-03	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ			
			133-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-05	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE			
			133-1-2-1-06	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-07	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE			
			133-1-2-1-08	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-09	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION			
			133-1-2-1-10	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-11	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-12	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-13	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE			
			133-1-2-1-14	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALI			
			133-1-2-1-15	SECURISER LES CARTES GRISES			
			133-1-2-1-16	SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE			
	133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS 133-1-3-1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS					
		133-1-3-1					
			133-1-3-1-01	TO1GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT			
			133-1-3-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE			
			133-1-3-1-03	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS			
			133-1-3-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP			
			133-1-3-1-05	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS			
			133-1-3-1-06	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS			
			133-1-3-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE			
			133-1-3-1-08	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE			
			133-1-3-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS			
			133-1-3-1-10	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA			
			133-1-3-1-11	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT			
			133-1-3-1-12	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS			
			133-1-3-1-13	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;			
	133-1-4		NCE, DE LA SÉCI	UISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE JRITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES			

POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

133 **Administration Territoriale**

133-1-5

133-1-6

tion Territoriale		
		des statistiques de l'état-civil
13	33-1-4-1-02	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
13	33-1-4-1-03	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT- CIVIL
13	33-1-4-1-04	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
13	33-1-4-1-05	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
13	33-1-4-1-06	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT- CIVIL
13	33-1-4-1-07	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-08	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-09	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
13	33-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS
13	33-1-4-1-11	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-12	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
13	33-1-4-1-13	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
13	33-1-4-1-14	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
13	33-1-4-1-15	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
13	33-1-4-1-16	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-17	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
13	33-1-4-1-18	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
13	33-1-4-1-19	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-20	Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
13	33-1-4-1-21	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-22	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
13	33-1-4-1-23	AMELIORATION DES SYSTEMES D'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTITE
		CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ
13	33-1-5-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
13	33-1-5-1-02	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
13	33-1-5-1-03	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
13	33-1-5-1-04	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
13	33-1-5-1-05	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
13	33-1-5-1-06	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
FAVORISER LA G	SESTION RATI	IONNELLE DE LA MIGRATION
133-1-6-1 M	IGRATION BII	EN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
13	33-1-6-1-01	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
13	33-1-6-1-02	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
13	33-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
13	33-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
13	33-1-6-1-05	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
13	33-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
13	33-1-6-1-07	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

14 142	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
134		Décentralisation et Développement Local						
	<u>134-1</u>		IETTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
	134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE						
		134-1-1-1		ETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX				
			134-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS				
			134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL				
			134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL				
			134-1-1-1-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION				
			134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD				
			134-1-1-1-06	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP/FDL)				
	134-1-2	COORDONNE 134-1-2-1	R LES APPUIS APPUIS AUX	AUX CTD CTD COORDONNÉS				
			134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE				
			134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERANCE LOCAL rojet				
			134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES				
			134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL				
			134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL				
			134-1-2-1-06	PN4 DÈCENTRALISATION ÉMERGENTE				
			134-1-2-1-07 134-1-2-1-08	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPCI ET				
			134-1-2-1-00	ASSOCIATION DES COMMUNES				
			134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER- COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT				
			134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES				
			134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX				
			134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale				
			134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES				
			134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD				
			134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau				
			134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif				
			134-1-2-1-17 134-1-2-1-18	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ				
			134-1-2-1-19	ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL Formation, animation et encadrement				
			134-1-2-1-20	Amélioration des recettes Communales				
			134-1-2-1-21	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE				
			134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD				
			134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments				
			134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation				
			134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL				
			134-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECNETRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL				
			134-1-2-1-27	Coaching territorial APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION				
			134-1-2-1-28 134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE				
			134-1-2-1-29	Dotation en materiels informatiques et logiciel				
			134-1-2-1-30	PN6 REGIONS EMERGENTES				
	134-1-3	CONCERTER 134-1-3-1	ET AGIR DANS CADRE DE C	LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL				
			134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES				
			134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL				
			134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ				

134-1-3-1-04

S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE

44			NIO MOININO	APNEDALIGATION	
14				CENTRALISATION	
142					
134	4 Décentralisation et Développement Local			MADA0400AB /F 0 // B //	
				MADAGASCAR (Ex South Resiliency)	
			134-1-3-1-05	OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-3-1-06	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-3-1-07	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRIALS DECENTRALISEES	
			134-1-3-1-08	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES	
			134-1-3-1-09	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.	
			134-1-3-1-10	ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL	
	134-1-4		IENT DU TERŖITO	DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN DIRE ET EN URBANISME. DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES	
			134-1-4-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-4-1-02	renforcement des capacités techniques de l'INDDL	
			134-1-4-1-03	TO3ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	
			134-1-4-1-04	Gouvernance Urbaine de Grand Tana	
			134-1-4-1-05	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	
			134-1-4-1-06	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-4-1-07	Ameliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL	
			134-1-4-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD	
			134-1-4-1-09	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL	
	134-1-5	METTRE EN	COHÉRENCE AV	/EC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
		134-1-5-1	PROGRAMME	E D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE	
			134-1-5-1-01	COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE	
			134-1-5-1-03	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ)	
			134-1-5-1-04	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	
			134-1-5-1-05	TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID	
			134-1-5-1-06	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
			134-1-5-1-07	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL	
			134-1-5-1-08	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID	

IISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142

135 Réformes Administratives

REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD 135-1

135-1-1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID

135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTI	IONS DE RÉFORMI	RENEORCÉE

135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES
135-1-1-1-03	METTRE EN PLACE LINE, BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME

EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES

ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA 135-1-1-1-04

Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux 135-1-1-1-05

AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID 135-1-1-1-06

135-1-1-1-07 PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID

PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À 135-1-1-1-08 LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES

135-1-1-1-09 Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques

GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA 135-1-1-10

135-1-1-11 Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation

EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES 135-1-1-12

135-1-1-13 APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID

ENRICHIR I A DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES 135-1-1-1-14

135-1-1-15 Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire

135-1-1-16 CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID

135-1-1-17 CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNEFICE DES CTD

ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.

135-1-1-19 RECHERCHER LES PARTENARIATS

RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, 135-1-1-1-20

GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE

135-1-1-1-21 COORDONNER LES PROJETS DU MID

DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES 135-1-1-1-22

135-1-1-1-23 METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION

INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ 135-1-1-1-24

135-1-1-1-25 SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.

135-1-1-1-26 ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMUI GUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.

METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS 135-1-1-1-27

135-1-1-18

135-1-2-1-02

135-1-1-1-28 ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES

VIII GARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR I ES 135-1-1-1-29 RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA

DECENTRALISATION

135-1-1-1-30 PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE

135-1-2 PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-2-1 ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES

TO1GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 135-1-2-1-01

> TO1VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT

135-1-2-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU

TERRITOIRE

135-1-2-1-04 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU

TERRITOIRE

EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-2-1-05

ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU 135-1-2-1-06 **TERRITOIRE**

ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES 135-1-2-1-07 DU MID

RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID 135-1-2-1-08 EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION

RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID 135-1-2-1-09

135-1-3 MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD

135-1-3-1 SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS

ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES 135-1-3-1-01 CTD

135-1-3-1-02 T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme

135-1-3-1-03 Amelioration de la gestion des ressources fiscales des CTD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 **Réformes Administratives**

135-1-3-1-04 Mise en place des Communes pilotes

135-1-3-1-05 APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION 135-1-3-1-06

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes <u>216-1</u>

216-1-1

216-1-1-9-04

216-1-1-1	-	es de préparation s des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse
	216-1-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences
	216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement
	216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;
	216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacit
	216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce
	216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national
	216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-2	Les outils ted	chniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels
	216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers
	216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scenarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux
	216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles
	216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises
216-1-1-3		ont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la et réponse aux urgences
	216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.
	216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes
	216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse
	216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales
	216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)
216-1-1-4		de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par s locales du BNGRC
	216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.
216-1-1-5	Mission du B	NGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée
	216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée
	216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stragégie nationale de gestion des risques et catastrophes
216-1-1-6	Besoins nation désastres	onaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux
	216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.
	216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide
	216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence
216-1-1-7	Les systèmes	s d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire
	216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles
	216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels
216-1-1-8	Les centres c	ppérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional
	216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information
	216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres
216-1-1-9	Une banque	de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations
	216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence
	216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting
	216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences

Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé

14 142 216

MINISTÈRE	E DE L'INTÉRIE	UR ET DE LA DÉ	CENTRALISATION
ADMINISTI	RATION DU TEI	RRITOIRE ET DE	CENTRALISATION
Gestion de	s Risques et de	es Catastrophes	
		216-1-1-9-05	Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)
		216-1-1-9-06	Etablir une procédure afin de gérer les medias lors de situation de réponse aux urgences
216-1-2	Un système	national d'alerte	précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires
	216-1-2-1	Le système n	ational d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires
		216-1-2-1-01	Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences
		216-1-2-1-02	Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées
		216-1-2-1-03	Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays
		216-1-2-1-04	Accroitre la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs
		216-1-2-1-05	Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des
		216-1-2-1-06	Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles
		216-1-2-1-07	PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE
216-1-3	Les risques	majeurs sur l'ens	semble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé
	216-1-3-1		ant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon prise de décision des acteurs
		216-1-3-1-01	Elaborer les cartes des zones à multirisques.
		216-1-3-1-02	Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière
		216-1-3-1-03	Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur
		216-1-3-1-04	Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs
		216-1-3-1-05	Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar
216-1-4	La RRC et la	GRC sont intégr	ées dans les politiques nationale et sectorielles de développement
	216-1-4-1	Le cadre poli toutes les cla	tique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de luses
		216-1-4-1-01	Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants
		216-1-4-1-02	Payer les salaires et cotisations des ECD
	216-1-4-2	L'intégration	de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée
		216-1-4-2-01	Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;
		216-1-4-2-02	Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale
		216-1-4-2-03	Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux
		216-1-4-2-04	Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur
		216-1-4-2-05	Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement
	216-1-4-3	Le cadre jurio	dique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé
		216-1-4-3-01	Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC
		216-1-4-3-02	Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes
			5

063-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142 063 **Administration et Coordination** REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE 063-1 **DÉCENTRALISÉE** 063-1-1 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-1 063-1-1-1-R1 60 25 Pourcentage du patrimoine géré % 35 35 063-1-1-2 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-2-R1 Pourcentage des ressources 25 35 35 financières gérées 063-1-1-3 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE** 063-1-1-3-R1 Pourcentage des ressources 25 25 35 35 humaines gérées **GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE** 063-1-1-4 063-1-1-4-R1 Pourcentage des marchés publics 50 50 100 100 gérées 063-1-2 METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE 063-1-2-1 063-1-2-1-R1 Pourcentage de réalisation 75 100 100 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES 063-1-2-2 Pourcentage de l'optimisation et 75 063-1-2-2-R1 25 50 75 de normalisation 063-1-3 ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL **ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES** 063-1-3-1 063-1-3-1-R1 Pourcentage de réalisation 30 40 50 50 % CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 063-1-4 ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD. 063-1-4-1 **ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD**

Pourcentage de réalisation

35

30

50

50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142 133 **Administration Territoriale** AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD 133-1-1 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES 133-1-1-1 133-1-1-1-R1 Nombre de structures territoriales NOMBRE 1000 1200 1200 900 bénéficiares RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE 133-1-2 **AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES** 133-1-2-1 Taux d'insécurité réduit 133-1-2-1-R1 80 80 80 RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS 133-1-3 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS 133-1-3-1 133-1-3-1-R1 Taux d'insécurité réduit 50 60 65 65 FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE 133-1-4 GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES 133-1-4-1 POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT 133-1-4-1-R1 Taux d'instruments de l'état civil 30 50 70 70 harmonisés, normalisés et modernisés RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-5 SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ 133-1-5-1 133-1-5-1-R1 Taux de dysfonctionnements % 90 90 100 100 corrigés **FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION** 133-1-6 MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE 133-1-6-1

Taux d'étrangers enregistrés et

contrôlés

65

%

75

85

85

133-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 134 Décentralisation et Développement Local METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1 134-1-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 134-1-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX **RÉALISÉS** 870 134-1-1-R1 % 842 870 870 Pourcentage de sous-projets réalisés 134-1-2 **COORDONNER LES APPUIS AUX CTD** 134-1-2-1 **APPUIS AUX CTD COORDONNÉS** 134-1-2-1-R1 nombre des CTD appuyées NOMBRE 98 99 1520 1520 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-3 CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA 134-1-3-1 DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL Nombre de cadres de NOMBRE 134-1-3-1-R1 150 250 400 400 concertation mis en place aux niveaux central et local 134-1-4 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME. 134-1-4-1 CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-4-1-R1 Nombre des responsables des NOMBRE 2500 2500 2500 2500 CTD formés par an METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-5 134-1-5-1 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE NOMBRE Nombre d'empiètement 134-1-5-1-R1 80 90 90

thématique et géographique des

appuis réduits

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
14	MINISTÈ	RE DE L'INTÉI	RIEUR ET DE LA	DÉCENTRALISATION							
142	ADMINIS	TRATION DU	TERRITOIRE ET	DECENTRALISATION							
135	Réforme	rmes Administratives									
	<u>135-1</u>	REFORMER	L'ADMINISTRAT	ION DU TERRITOIRE ET LE FON	CTIONNEMEN [*]	T DES SERVICE	S PUBLIC	S DES CTD			
	135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID									
		135-1-1-1	SYNERGIE D	ES ACTIONS DE RÉFORME REN	FORCÉE						
			135-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	40	50	55	55		
	135-1-2	PILOTER LE	S ACTIONS DE F	REFORMES AU NIVEAU DE L'AD	MINISTRATION	I DU TERRITOII	RE				
		135-1-2-1	ACTIONS DE	RÉFORME DE L'ADMINISTRATION	ON DU TERRIT	OIRE PILOTÉI	ES				
			135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	50	55	55		
	135-1-3	MODERNISE	ER LES SERVICE	S PUBLICS OFFERTS PAR LES (CTD						
		135-1-3-1	SERVICES P	UBLICS OFFERTS PAR LES CTD	MODERNISÉS	;					
			135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	30	50	55	55		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 216 Gestion des Risques et des Catastrophes Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes 216-1 216-1-1 Améliorer les outils techniques de préparation 216-1-1-1 Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse Nombre formations ou de remises NOMBRE 216-1-1-R1 40 40 à niveau des acteurs en préparation et réponse 216-1-1-2 Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels Nombre d'outils techniques NOMBRE 216-1-1-2-R1 10 15 20 20 renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés 216-1-1-3 Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences 216-1-1-3-R1 Nombre d'outils de planification, NOMBRE 10 15 20 20 de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés 216-1-1-4 Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC 60 75 216-1-1-4-R1 Pourcentage des interventions de 70 75 % prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC 216-1-1-5 Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée 216-1-1-5-R1 Taux d'interventions du BNGRC NOMBRE 85 90 90 par rapport au nombre de sinistres 216-1-1-6 Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres 216-1-1-6-R1 Taux d'accroissement du montant NOMBRE 5 15 25 25 des besoins nationaux en logistique et communication 216-1-1-7 Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire 216-1-1-7-R1 Nombre de communes ayant un NOMBRE 55 60 60 système d'alerte précoce opérationnel 216-1-1-8 Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional NOMBRE 216-1-1-8-R1 Nombre de districts dotés de 15 20 20 centres opérationnels actifs 216-1-1-9 Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations NOMBRE 25 30 35 35 216-1-1-9-R1 Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires 216-1-2 216-1-2-1 Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires NOMBRE 40 216-1-2-1-R1 Nombre de nouveaux SAP 30 35 40 multirisques mis en place 216-1-3 Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé 216-1-3-1 Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs NOMBRE 216-1-3-1-R1 Nombre de risques au niveau 10 15 20 20 national et local étudiés, évalués

et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs

2020

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
216-1-4	-4 La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement							
	216-1-4-1	Le cadre polit toutes les clar	ique de la RRC et de la GRC est uses	renforcé par la	clarification a	utant que p	ossible de	
		216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	NOMBRE	5	10	15	15
	216-1-4-2	L'intégration o	de la GRC dans les politiques, p	lans, programm	es sectoriels	est amélior	ée	
		216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	NOMBRE	25	30	35	35
	216-1-4-3	Le cadre jurid	ique de la réduction et de gesti	on des risques d	les catastroph	es est renf	orcé	
		216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	NOMBRE	15	20	25	25

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

150 036

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SECURITE PUBLIQUE Administration et Coordination REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE 036-1 036-1-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES 036-1-1-1 RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE 036-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE 036-1-1-1-02 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 036-1-1-1-03 036-1-1-1-04 COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION 036-1-1-1-05 ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE 036-1-1-1-06 ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE 036-1-1-1-07 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE 036-1-1-1-08 036-1-1-1-09 ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX TENIR DES RELINION HERDOMADAIRE 036-1-1-1-10 036-1-1-1-11 INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES 036-1-1-1-12 RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES 036-1-1-13 DE POLICE DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 036-1-1-1-14 036-1-1-1-15 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS 036-1-1-1-16 036-1-1-17 DOTATION DES MOYENS ET MATERIELLES ADEQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE 036-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ 036-1-2-1 036-1-2-1-01 ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE 036-1-2-1-02 CORRUPTION INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE 036-1-2-1-03 036-1-2-1-04 CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD) 036-1-3 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE 036-1-3-1 LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ 036-1-3-1-01 INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION 036-1-3-1-02 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DESELE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

120-1-1-1

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Securité publique

120-1 GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

120-1-1-1-26

120-1-1-1-27

120-1-2-1-16

120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE

-	LA CAPACITÉ	PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
	120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
	120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
	120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
	120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
	120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
	120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
	120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
	120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
	120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
	120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
	120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
	120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
	120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
	120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
	120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
	120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
	120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
	120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
	120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
	120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
	120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
	120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
	120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
	120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
	120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE 120-1-2-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ

GÉNÉRALE (TPG)

120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-09 120-1-2-1-10	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG) METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-10 120-1-2-1-11 120-1-2-1-12	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG) METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS. RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE
120-1-2-1-10 120-1-2-1-11 120-1-2-1-12 120-1-2-1-13	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG) METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS. RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER

RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURI	TÉ PUBLIQUE	
150	SECURITE PUBLIQUE		
120	Securité publique		
		120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
		120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
		120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
		120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
		120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
		120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈR	E DE LA SÉCUR	ITÉ PUBLIQUE						
50		PUBLIQUE							
136		Surveillance du territoire et renseignements généraux							
	<u>136-1</u>			LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
	136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCI ÉTATIQUES							
		136-1-1-1	RENSEIGNE	MENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES					
			136-1-1-1-01	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX					
			136-1-1-1-02	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX					
			136-1-1-1-03	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX					
	136-1-2	RENFORCER	LA SUREVEILL	ANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ I	PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE					
			136-1-2-1-01	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS					
			136-1-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS					
			136-1-2-1-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS					
			136-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS					
			136-1-2-1-05	T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE					
			136-1-2-1-06	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS					
		136-1-2-2	LE CONTRÔI	LE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ					
			136-1-2-2-01	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER					
			136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE					
			136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS					
			136-1-2-2-04	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER					
		136-1-2-3	LA DÉLIVRA	NCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE					
			136-1-2-3-01	PASSEPORT ELECTRONIQUE					
			136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE					
			136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION					
			136-1-2-3-04	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE					

137-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SECURITE PUBLIQUE 150 137 Formation et réforme RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA 137-1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE 137-1-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE 137-1-1-1 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES 137-1-1-1-01 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE 137-1-1-102 137-1-1-03 RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE 137-1-1-1-04 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES 137-1-1-1-05 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION 137-1-1-2 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE 137-1-1-2-01 DES COMPÉTENCES 137-1-1-2-02 ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES 137-1-1-2-03 ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES RENEORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS 137-1-1-2-04 MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE 137-1-1-2-05 REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE 137-1-2 LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS 137-1-2-1 RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE 137-1-2-1-01 137-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME REDYNAMISER I E SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE 137-1-2-1-03 137-1-2-1-04 ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES 137-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME 137-1-2-2 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE 137-1-2-2-01 ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION 137-1-2-2-02 METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES 137-1-2-2-03 137-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 137-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
15	MINISTÈ	STÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE									
150	SECURITE PUBLIQUE										
036	Administ	ration et Coor									
	<u>036-1</u>	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE									
	036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE									
		036-1-1-1	LES RESSOU	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES							
			036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	100		
	036-1-2	RENFORCE	ENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION								
		036-1-2-1	LE CADRE D'	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ							
			036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	10	15	20		
	036-1-3	ASSURER L	E PILOTAGE ET	LA COORDINATION DES ACTIVIT	TÉS DU MINIS	ΓÈRE					
		036-1-3-1	LE SYSTÈME	DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉV	ALUATION ES	T RENFORCÉ					
			036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et finacières	%	100	100	100	100		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - I	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
15	MINISTÈ	ÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE								
150	SECURIT	ITE PUBLIQUE								
120	Securité	publique								
	<u>120-1</u>	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS								
	120-1-1	RENFORCE	R LA CAPACITÉ	PRÉVENTIVE DE LA POLICE NA	TIONALE					
		120-1-1-1	LA CAPACIT	É PRÉVENTIVE DE LA POLICE N	NATIONALE ES	T RENFORCÉE				
			120-1-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,60	1,60	1.60	
	120-1-2	RENFORCE	R LA CAPACITÉ	DE PRISE EN CHARGE JUDICIA	IRE DE LA PO	LICE NATIONAL	.E			
		120-1-2-1	LE TRAITEM	ENT DES AFFAIRES À CARACTI	ÈRES JUDICIA	IRE ET ÉCONOI	MIQUE EST	AMÉLIORÉ		
			120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires	%	45	55	55	60	

traitées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 136 Surveillance du territoire et renseignements généraux INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES 136-1-1 **ÉTATIQUES** RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES 136-1-1-1 136-1-1-1-R1 Nombre des reseignements NOMBRE 10000 10250 10450 10450 exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale 136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE 136-1-2-1-R1 Taux d'élucidation de traitement % 100 100 100 100 des infractions à la législation sur l'immigration et émigration 136-1-2-2 LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ 136-1-2-2-R1 Taux d'accroissement du nombre 15 15 12 15 des étrangers contrôlés 136-1-2-3 LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE Taux d'accroissement du nombre 136-1-2-3-R1 15 20 10 25

des documents de voyage

délivrés

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
15	MINISTÈ	RE DE LA SÉCI	JRITÉ PUBLIQU	E					
150	SECURIT	E PUBLIQUE							
137	Formatio	n et réforme							
	137-1 RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE 137-1-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE					ICE ET LA			
		137-1-1-1	LA FORMATION	ON INITIALE EST AMÉLIORÉ	E				
			137-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250
		137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE						
			137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	60	75	80	85
	137-1-2	REFORMER L	E CADRE LÉGA	L'ET LA STRUCTURE DE FO	NCTIONNEMENT D	E LA POLICE	E NATIONAL	_E	
		137-1-2-1	LES TEXTES	DE FONCTIONNEMENT DE L	A POLICE NATION	ALE SONT RI	EFORMÉS		
			137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionement mis à jour	NOMBRE	6	8	8	-

012-1-3-2-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

0		E DE LA JUSTIC	, L						
2	JUSTICE	tion of Coard	ation						
2		Administration et Coordination 012-1 OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI							
	012-1 012-1-1	D'EFFICACIT	É ET D'EFFICIENCE ironnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la						
		Bonne Gouve 012-1-1-1		logistique du Ministère de la Justice améliorée					
		012-1-1-1	012-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA					
				JUSTICE"					
			012-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie					
			012-1-1-03	Procéder à la mise à jour périodique des matériels (recensement)					
			012-1-1-1-04	Etablir les normes internes en logistique et élaborer un plan de remise aux normes des bureaux					
			012-1-1-1-05	Projet 050 Amélioration du parc automobile du Département de la Justice					
		012-1-1-2	Travaux de c	onstruction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés					
			012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement					
			012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice					
			012-1-1-2-03	Projet 042 Délocalisation du Ministère de la Justice					
		012-1-1-3	Implication d	es Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée					
			012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Just centrale					
			012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières					
			012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar"					
			012-1-1-3-04	PIP 055 - PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE COVID/19					
			012-1-1-3-05	Assurer le pilotage des projets financé par l'AFD					
	012-1-2	METTRE LES	NOUVELLES T	ECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE					
		012-1-2-1	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE					
			012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE					
			012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice					
			012-1-2-1-03	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)					
			012-1-2-1-04	T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"					
			012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,) "					
			012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
			012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES					
		012-1-2-2	RENDEMENT	JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE) DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION					
		· 	012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie					
			012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes					
			012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU. DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON. MAINTENANCE. EXPLOITATION ET GESTION DES					
				MATÉRIELS INFORMATIQUES)					
			012-1-2-2-04						
			012-1-2-2-04 012-1-2-2-05	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES					
				MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE					
			012-1-2-2-05	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE					
			012-1-2-2-05 012-1-2-2-06	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE					
	012-1-3		012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE TION DE LA JUS	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE. EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA					
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE TION DE LA JUS	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y					
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATIQUES DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE					
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes					
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVELEXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUI CORPS ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON					
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUI CORPS ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL					

Gérer les effectifs du personnel de la justice

	MINIS <u>TÈR</u> I	E DE LA JUSTIC	E	
)	JUSTICE			
2		ation et Coordin	ation	
			012-1-3-2-02	Dynamiser le service médico-social
			012-1-3-2-03	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
			012-1-3-2-04	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
			012-1-3-2-05	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
	012-1-4	INCTALIDED		E PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU
	012-1-4		ENT DE LA JUST	
		012-1-4-1		PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
			012-1-4-1-01	Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivan orientations nationales (PEM)
			012-1-4-1-02	Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes
			012-1-4-1-03	Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
			012-1-4-1-04	Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi- Evaluation (DPSE)
			012-1-4-1-05	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagasca
			012-1-4-1-06	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
			012-1-4-1-07	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
			012-1-4-1-08	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
			012-1-4-1-09	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
			012-1-4-1-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE ((PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUME PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)
			012-1-4-1-11	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA DU BUDGET (ATELIERS)
		012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JE ET OPÉRATIONNELLE
			012-1-4-2-01	Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
			012-1-4-2-02	Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
			012-1-4-2-03	Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
			012-1-4-2-04	Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
			012-1-4-2-05	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
			012-1-4-2-06	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUVE SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES"
			012-1-4-2-07	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
			012-1-4-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
			012-1-4-2-09	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICT
			012-1-4-2-10	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			012-1-4-2-11	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DAN RESPECT DES DÉLAIS
			_	
	012-1-Y	Promouvoir	la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme

012-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

		3 00 NE00E17		
16		DE LA JUSTIC	E	
160	JUSTICE			
111		tion judiciaire		
	<u>111-1</u>	LES INVESTI		GENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR
	111-1-1		R LES JURIDIC	TIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS IS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
		111-1-1-1		
			111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
			111-1-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiquesexistantes et l'ouverture de nouvellesPérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
			111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judicaires
			111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
			111-1-1-1-05	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES OCLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
			111-1-1-1-06	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
	111-1-2	DÉVELOPPE	MENT SOCIO-ÉC	RONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE CONOMIQUE IONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
		111-1-2-1	_	
			111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
			111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
			111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
			111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,)
			111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
			111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,), émission radio/télévision, ateliers,)
			111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
			111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
			111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
		111-1-2-2	Vulgarisation	juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire
			111-1-2-2-01	Assurer le suivi de l'homologation des DINA auprès des juridictions
	111-1-3	ACCÉI ÉDED		LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET
	111-1-3	TRIBUNAUX 111-1-3-1	OUTILS DE T	RAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET
			TRIBUNAUX 111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélerer tous types de dossiers au
			111 1 3 1 01	niveau de la Justice
			111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
			111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
			111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
			111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
			111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
			111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
			111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
			111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
			111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
			111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets

MIN - N	/IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO	
16	MINISTÈRE	E DE LA JUSTIO	CE	
160	JUSTICE			
111	Administra	tion judiciaire		
			111-1-3-1-13	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
			111-1-3-1-14	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
			111-1-3-1-15	Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
			111-1-3-1-16	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
			111-1-3-1-17	Appuyer le fonctionnement de tous les Tribunaux de Première Instance
			111-1-3-1-18	Appuyer le fonctionnement des 06 Cours d'Appel
			111-1-3-1-19	Appuyer le fonctionnement de la Cour de Cassation et de la Cour Suprême
	111-1-4	INTERNATIONALE ET RÉGI 111-1-4-1 OBLIGATIO		N ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION NALE EN LA MATIÈRE S ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS RESPECTÉS
			111-1-4-1-01	Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
			111-1-4-1-02	Assurer la régularisation des cotisations internationales
			111-1-4-1-03	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
			111-1-4-1-04	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,)
			111-1-4-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,)
			111-1-4-1-06	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			111-1-4-1-07	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
			111-1-4-1-08	Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
	111-1-5	Accélérer le	traitement des de	ossiers au niveau des juridictions administratives
		111-1-5-1	Standards de	service des juridictions administratives respectés
			111-1-5-1-01	Accélerer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
			111-1-5-1-02	Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territoria
			111-1-5-1-03	T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
			111-1-5-1-04	Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

16	MINISTÈRE	DE LA JUSTIC	E					
160	JUSTICE							
112		ion pénitentiaire						
	<u>112-1</u> 112-1-1	LA SECURIT	E ET DU DEVELO	MINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE OPPEMENT E DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL				
	112-1-1	112-1-1-1		PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE				
			112-1-1-01	T02-TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE				
			112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE				
			112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE				
			112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES				
			112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAILS PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE				
			112-1-1-1-07	TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE				
	112-1-2	FAVORISER 112-1-2-1		S DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL ENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES				
			112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REPONDANT AUX NORMES				
			112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL				
			112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES				
			112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES				
			112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS				
			112-1-2-1-09	CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SITUATION CARCERALE DES DETENUS				
			112-1-2-1-10	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS HUMAINS				
	112-1-3	RENFORCER	LA SECURISAT	ION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
		112-1-3-1	ETABLISSEM	ENTS PENITENTIAIRES SECURISES				
			112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-3-1-04	T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ				
			112-1-3-1-05	MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SECURITE				
	112-1-4	PENITENTIA		NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION				
		112-1-4-1	NORMES EN	MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES				
			112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE				
			112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
			112-1-4-1-03	T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE				
			112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE				
			112-1-4-1-05	REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE				
			112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE				
			112-1-4-1-07 112-1-4-1-08	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR				
				LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE				
			112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)				
			112-1-4-1-10	ELABORER LES NORMES DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE				
		440 4 4 5	112-1-4-1-11	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE				
		112-1-4-2	FORMATION	PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE				
			112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160 JUSTICE
112 Administration pénitentiaire

112-1-4-2-02 IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

112-1-4-2-02 IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
 112-1-4-2-03 AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM
 112-1-4-2-04 METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

16 160 112

S - PROG - O	G - OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO	
MINISTÈR	E DE LA JUSTIC	CE	
JUSTICE			
	ation pénitentiai		
<u>112-2</u>			ONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4			TION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	112-2-4-1	ETABLISSEM	IENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
		112-2-4-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		112-2-4-1-02	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLÉCTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,)
		112-2-4-1-03	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-2-4-1-04	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
		112-2-4-1-05	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
	112-2-4-2	EVASION EN	MILIEU CARCERAL REDUITE
		112-2-4-2-01	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-02	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-03	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-2-4-2-04	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
		112-2-4-2-05	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
		112-2-4-2-06	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
		112-2-4-2-07	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-2-4-2-08	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-2-4-2-09	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
		112-2-4-2-10	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-2-4-3	TAUX D'ÉVAS	SION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
		112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS
		112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS

112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS
112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-3-03	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

127 Promotion de l'integrité

127-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1-1 CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE

127-1-1-1-01	Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières (indemnités)
127-1-1-1-02	Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption> Mise en place et opérationnalisation d'un nouveau PAC à Mahajanga (219)
127-1-1-103	Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de al Coordination Nationale des Pôles Anti- corruptionet des Pôles Anti-corruption
127-1-1-1-04	Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)

127-1-1-05 Réaliser des Portes ouvertes du PAC ainsi que des team building

127-1-1-06 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION"

127-1-1-07 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)

127-1-1-08 CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)

127-1-1-09 RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...

127-1-1-10 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)

127-1-1-11 Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption

127-1-1-12

ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ECONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES OPÔLES ANTI-CORRUPTION

127-1-1-3 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE

127-1-1-3-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

127-1-2 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE

127-1-2-1 Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée

127-1-2-1-01 T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS

127-1-2-1-02 Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo

127-1-2-1-03 Projet 052 - Renforcement de la lutte contre les rabatteurs

127-1-2-2 LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES

127-1-2-2-01 APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)

127-1-2-202 Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires

127-1-2-2-03 Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail

127-1-2-2-04 Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,...=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants

127-1-2-2-05 Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence

127-1-2-2-06 DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...

127-1-2-2-07 Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP

127-1-2-2-08 Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)

127-1-2-2-09 METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT

127-1-2-2-10 CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP

127-1-2-2-11 RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ

127-1-2-2-12 RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION

127-1-2-2-13 RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP

127-1-2-2-14 Poursuivre le traitement des doléances reçues

127-1-2-2-15 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED)

127-1-2-2-16 Assurer le suivi des recommandations issues des inspections et investigations sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 127 Promotion de l'integrité 127-1-2-2-17 Poursuivre la mise en fonctionnement du Conseil en Ethique et Déontologie des Magistrats (CED) 127-1-2-3 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE 127-1-2-3-01 FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP) METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE 127-1-2-3-02 ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES 127-1-2-3-03 INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL 127-1-2-3-04 Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP 127-1-2-3-05 Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées 127-1-2-3-06 Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED) Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais 127-1-2-3-07 médicaux) ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA 127-1-2-3-08 127-1-2-3-09 Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires 127-1-2-3-10 Assurer le suivi des recommandations issues du contrôle de fonctionnement des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires

127-1-2-4 Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène

> Appuyer le fonctionnement de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois 127-1-2-4-01 d'ébène est renforcé

16	MINISTÈRE	DE LA JUSTIO	CE				
160	JUSTICE						
132	Contrôle ex 132-1	externe des Finances Publiques PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES					
	132-1-1	<u>PUBLIQUES</u> S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES					
		132-1-1-1	Moyens matér	riels de la juridiction financière renforcés			
			132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES			
			132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"			
			132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières			
			132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"			
			132-1-1-1-05	Projet 053 - Appui matériel aux Tribunaux Financiers			
		132-1-1-2	CONTRÔLE J	URIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR			
			132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
			132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)			
		400.4.4.0	132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
		132-1-1-3		SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES			
			132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT			
	132-1-2		ES PUBLIQUES, (ITION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES) LUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS			
			132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée			
			132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)			
			132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)			
			132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics			
			132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES			
			132-1-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)			
	132-1-3	C'accurar da	132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières			
	132-1-3	132-1-3-1	surer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales 1-3-1 Comptes de campagne exhaustifs controlés				
			132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employers à courte durée			
			132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux			
	132-1-4		OUR DES C	S RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) OMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS MATIÈRE D'ASSISTANCE			
			132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES			
			132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
	420.4.5	INFORMED	132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
	132-1-5	132-1-5-1		UR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES OMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES			
		132-1-3-1	PUBLIQUES	SMIFTES VISIBLE ET RECONNUE FAR LE FUBLIC SUR LA SCLINE DES FINANCES			
			132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-5-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)			
			132-1-5-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)			
			132-1-5-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES) Figheration d'une stratégie de communication et aréation d'une plateforme numérique de vulgarisation des			
			132-1-5-1-06	Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 132 Contrôle externe des Finances Publiques 132-1-6 Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique Commission fonctionnelle et opérationnelle 132-1-6-1-01 Mettre en place les points focaux en provinces 132-1-6-1-02 Editer des manuels pour toutes les éléctions et référendums Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.) 132-1-6-1-03 T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE 132-1-6-1-04 CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE" 132-1-7 Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes 132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié 132-1-7-1-01 Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle 132-1-7-1-02 Assurer le contrôle du financement des comptes de campagnes électorales PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, 132-1-8 CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES 132-1-8-1 CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE **CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES** PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL 132-1-8-1-01 CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS 132-1-8-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 140 Répression des actes de corruption <u>140-1</u> Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières 140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national 140-1-1-1 Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national 140-1-1-1-01 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION 140-1-1-1-02 Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption 140-1-1-1-03 Appuyer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption ouverts 140-1-1-2 Crédibilité et performance des PAC 140-1-1-2-01 Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières 140-1-1-2-02 Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption 140-1-1-2-03 Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 012 **Administration et Coordination** OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI 012-1 D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE 012-1-1 Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la **Bonne Gouvernance** 012-1-1-1 Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée 012-1-1-R1 Pourcentage des bureaux 70 50 50 60 Pourcentage disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie 012-1-1-R2 Normes internes et état mis à jour LOGIQUE O 1 1 1 des besoins en équipement (0:NON/1:OUI) matériel des services centraux disponibles 012-1-1-2 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés 012-1-1-2-R1 Taux d'avancement des travaux Taux 40 60 100 de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice 012-1-1-3 Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée 012-1-1-3-R1 Taux d'exécution physique des % 65 0 0 0 plans annuels du PAJMA Taux d'exécution financière des 012-1-1-3-R2 % 50 0 0 0 budgets annuels du PAJMA 012-1-1-3-R3 Taux d'avancement de la mise en POURCENTAGE 24 83 100 œuvre du projet PAJMA METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE 012-1-2 VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-2-1 POLIRCENTAGE DES 012-1-2-1-R1 POURCENTAGE 90 0 Λ 0 **ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN** ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE **COUVERTURES MÉDIATIQUES** 012-1-2-1-R2 POURCENTAGE DES % 0 0 0 ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE **COUVERTURES MÉDIATIQUES** 012-1-2-1-R3 Existence de Plan de **LOGIQUE** 0 1 1 communication cohérent avec la (0:NON/1:OUI) nouvelle stratégie de communication 012-1-2-2 RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION 012-1-2-2-R1 POURCENTAGE DES 0 0 0 % 50 SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET **ETABLISSEMENTS UTILISANT** L'OUTIL INFORMATIQUE NOMBRE DE LOGICIELS 012-1-2-2-R2 NOMBRE 4 6 6 6 **DEVELLOPPES** CUMULÉ DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA 012-1-3 **MODERNISATION DE LA JUSTICE** 012-1-3-1 **GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE** 012-1-3-1-R1 NOMBRE DE CATÉGORIES DE NOMBRE 0 0 0 14 CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR Pourcentage des demandes 012-1-3-1-R2 POURCENTAGE 90 100 100 traitées (suites données) par la DRH en matière de gestion de carrière du personnel 012-1-3-2 EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ NOMBRE DE NOUVEAUX 012-1-3-2-R1 NOMBRE 400 650 730 730 PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS

UNITE

2020

2021

2022

2023

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
012-1-4 INSTAURER LA CULTURE DE DÉPARTEMENT DE LA JUSTI 012-1-4-1 SYSTÈME DE						PATRIMON	IALE DU	
	V12-1- 1 -1							
		012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	100	0	0	0
		012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS	POURCENTAGE	100	100	100	100
			SPÉCIFIQUES ET DE					
		012-1-4-1-R3	RÉSULTATS DISPONIBLES POURCENTAGE DES	Pourcentage	100	0	0	0
			INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES					
		012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES	%	100	0	0	0
			INDICATEURS D'OBJECTIFS					
			SPÉCIFIQUES ET DE					
	040 4 4 0	DUD 0 = T DU 1	RÉSULTATS DISPONIBLES					
	012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTIC	CE EXECUTE CONF	ORMEMEN	TA LA PLAN	IIFICATION	
		STRATEGIQU	E ET OPÉRATIONNELLE					
		012-1-4-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	98	98

-	G - OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022	202
	TÈRE DE LA JUS	STICE						
JUSTI								
	nistration judiciai							_
<u>111-1</u>		<u>JNE JUSTICE DILI</u> 'ISSEMENTS	<u>GENTE, INTÈGRE, RESPECTU</u>	EUSE DES DROIT	S HUMAINS	ET SECURIS	SANTE POU	<u>R</u>
111-1-			IONS ET LES SERVICES JUDI	CIAIRES DES CIT	OYENS			
	111-1-1-1		S ACCESSIBLE ET PLUS PRO					
		111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE	NOMBRE	43	43	48	5
			PREMIÈRE INSTANCE	CUMULÉ				
111-1-	2 MFTTRF FN	I PI ACE UN ENVII	OUVERTS ET FONCTIONNELS RONNEMENT JURIDIQUE STAI	BLE ET SÉCURIS	ANT. FAVOR	ISANTIF		
		EMENT SOCIO-ÉC			,			
	111-1-2-1	TEXTES NATI	ONAUX RÉFORMÉS ET DAVAI	NTAGE CONNUS	PAR LES CIT	FOYENS		
		111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES	%	86	90	90	9
			NOUVEAUX TEXTES					
			ÉLABORÉS SOUMIS AUX					
	111-1-2-2	Vulgarisation	INSTANCES D'ADOPTION juridique accentuée en matière	e de lutte contre l	a vindicte no	nulaire		
		111-1-2-2-R1	Nombre d'actions de vulgarisation	NOMBRE	7	0	0	
			et de sensibilisation en matière de	NOMBRE	•	Ü	v	
			lutte contre la vindicte populaire					
111-1-			LES PROCÉDURES DE TRAITE	EMENT DES DOS	SIERS AU NI	VEAU DES C	OURS ET	
	TRIBUNAUX 111-1-3-1		RAVAIL (STANDARDS DE SER'	VICE) APPLIQUÉS	S ALL NIVEAL	I DES COUR	SFT	
	111-1-0-1	TRIBUNAUX	NAVAIE (OTANDANDO DE CEN	VIOL) AI I LIGOL	J AO MIVEAC	, DEG GGGK	0 - 1	
		111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au	Taux	70	70	70	7
		111-1-3-1-R2	niveau des Cours d'Appel Rapport Condamnés / Prévenus	RAPPORT	57/43	0	0	
		111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	Taux	70	0	0	
		111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au	Taux	65	0	0	
			niveau des Tribunaux Administratifs					
		111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts	Pourcentage	67	0	0	
			couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et					
			administratif					
		111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au	Taux	75	60	70	7
			niveau des Tribunaux de Première					
		111-1-3-1-R7	Instance Taux des dossiers jugés au	Taux	65	50	60	7
			niveau de la Cour de Cassation					
		111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES	Pourcentage	40	0	0	
			JURIDICTIONS RESPECTANT			-	•	
		111-1-3-1-R9	LES STANDARDS DE SERVICE POURCENTAGE DES	%	40	0	0	
			JURIDICTIONS RESPECTANT	, -		-	•	
1-1-	4 RENEORCE	R I A PROMOTION	LES STANDARDS DE SERVICE I ET LA PROTECTION DES DR	OITS DE L'HOMM	IF FT DÉVEI	OPPER LA (COOPÉRAT	ION
			NALE EN LA MATIÈRE	OTTO DE ETTOMIN		OI I EK EA (JOOI LIKATI	
	111-1-4-1		S ET ENGAGEMENTS INTERNA	ATIONAUX DE MA	DAGASCAR	EN MATIÈR	E DES DRO	ITS
		DE L'HOMME 111-1-4-1-R2	RESPECTES Pourcentage d'achèvement de la	POURCENTAGE	100	100	100	10
		111-1-4-1-RZ	rédaction des rapports annuels à	TOROLIVIAGE	100	100	100	10
			présenter devant les organes de					
			traités et le conseil des droits de l'homme rédigés					
		444 4 4 4 DO	· ·	Dauraantaaa	75	0	0	
		111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions	Pourcentage	75	U	U	
			internationales, traités et/ou					
			protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption					
			·					
111-1-			ossiers au niveau des juridictio					
	111-1-5-1		service des juridictions admin	•		•	•	
		111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS	Pourcentage	50	0	0	
			ADMINISTRATIVES					
			RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE					
		111-1-5-1-R2	Taux des requêtes jugées au	TAUX	60	70	73	7
		111 1 5 1 D2	niveau du Conseil d'Etat	TALIV	60	6F	70	7
		111-1-5-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux	TAUX	60	65	70	7:
			Administratifs					

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023					
16		RE DE LA JUS	TICE											
160	JUSTICE													
112	Administration pénitentiaire													
	<u>112-1</u>													
	112-1-1		<u>E ET DU DEVELO</u> IR LA POLITIQUI	<u>OPPEMENT</u> E DE LA REINSERTION SOCIA	LE EN MILIEU CAI	RCERAL								
		112-1-1-1	ACCES DES	PERSONNES DETENUES A DE	S ACTIVITES DE	REINSERTIC	N SOCIALE							
			112-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	56	0	0	-					
			112-1-1-1-R2	RAPPORT ENTRE EFFECTIF GLOBAL DES PERSONNES DETENUES ET NOMBRE DE FICHES D'ORIENTATIONS INDIVIDUELLES DE REINSERTION SOCIALE CONSTITUEES	POURCENTAGE	12	20	34	43					
	112-1-2	FAVORISER	LE RESPECT DE	ES DROITS DE L'HOMME EN N	IILIEU CARCERAL									
		112-1-2-1	ETABLISSEM DETENUES	IENTS PENITENTIAIRES RESF	PECTANT LES DRO	DITS FONDA	MENTAUX D	ES PERSO	NNES					
			112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	80	0	0	-					
			112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	TAUX	1,4	1,3	1,2	1,2					
			112-1-2-1-R3	CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EXPRIMEE EN NOMBRE	NOMBRE	11714	18074	19554	21000					
	112-1-3	RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES												
		112-1-3-1	ETABLISSEM	IENTS PENITENTIAIRES SECU	JRISES									
			112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	TAUX	0,4	0,3	0,2	0,2					
	112-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE												
		112-1-4-1	NORMES EN	MATIERE DE CONDITIONS DE	TRAVAIL DU PER	RSONNEL P	ENITENTIAIF	RE RESPEC	TEES					
			112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	POURCENTAGE	36	27	36	47					
		112-1-4-2	FORMATION	PROFESSIONNALISANTE ET	GESTION RATION	INELLE DU	PERSONNEI	_ PENITENT	IAIRE					
			112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU	POURCENTAGE	36	33	40	45					
			112-1-4-2-R2	PERSONNEL TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	POURCENTAGE	58	56	67	72					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** Promotion de l'integrité 127 **CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** 127-1 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 127-1-1 127-1-1-1 CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE TAUX DES DOSSIERS JUGÉS 127-1-1-R1 0 0 AU NIVEAU DES PAC **OPÉRATIONNALISÉS** 127-1-1-3 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE **EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE** TAUX DES DOSSIERS JUGÉS 0 0 127-1-1-3-R1 40 AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE 127-1-2 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée 127-1-2-1 Nombre de juridiction (Cour 127-1-2-1-R1 NOMBRE 4 8 4 12 d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE 127-1-2-2 CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES NIVEAU DE RESPECT DES 0 0 **OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-**CORRUPTION Pourcentage des personnels de la POURCENTAGE 127-1-2-2-R2 75 100 100 100 Justice disposant les outils anticorruption LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA 127-1-2-3 CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE NIVEAU DE RESPECT DES 0 127-1-2-3-R1 67 0 OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...) 127-1-2-3-R2 Taux des suites données aux **POURCENTAGE** 70 80 90 50 recommandations issues du contrôle de fonctionnement exercés par la DIJ et la DIP 127-1-2-4 Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène 127-1-2-4-R1 Taux des affaires jugées au TAUX 50 60 70 niveau de la haîne spéciale de

lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est

renforcé

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
16		RE DE LA JUST	TICE									
160	JUSTICE		<u> </u>									
132	132-1	trôle externe des Finances Publiques 1 PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES										
	132-1	PUBLIQUES							<u>.</u>			
	132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES										
		132-1-1-1	Moyens maté	riels de la juridiction financière	renforcés							
			132-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux des juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	70	70	80	85			
		132-1-1-2	CONTRÔLE J	IURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQ	UE ET À JOUR							
			132-1-1-2-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	85	85	90	100			
		132-1-1-3	CONTRÔLE S	SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE	L'EXÉCUTION D	ES LOIS DE F	INANCES					
			132-1-1-3-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT	%	100	100	100	100			
	132-1-2	CONTRIBUE	R À L'AMÉLIOR <i>A</i>	ATION DE LA PERFORMANCE D	DES SERVICES F	UBLICS (ETA	BLISSEMEN	ITS ET				
			S PUBLIQUES,	COLLECTIVITÉS LOCALES) PLUS ACCRU DE LA GESTION I								
			132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	10	10	5	5			
	132-1-3	S'assurer de	la régularité et d	le la transparence des comptes	de campagnes e	électorales						
		132-1-3-1	Comptes de d	campagne exhaustifs controlés								
			132-1-3-1-R1	Pourcentage de comptes de campagne controlés	%	80	100	100	-			
	132-1-4		U NIVEAU DES C	S RELATIONS AVEC LES POU' COLLECTIVITÉS DÉCENTRALIS OMPTES ET TRIBUNAUX FINAI MATIÈRE D'ASSISTANCE	SÉES)	•	•	,	lS			
			132-1-4-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	NOMBRE	3	2	3	2			
	132-1-5	_		UR LA SITUATION ET LA GEST			_					
		132-1-5-1	PUBLIQUES	OMPTES VISIBLE ET RECONNI	JE PAR LE PUBI	LIC SUR LA SC	SENE DES F	INANCES				
			132-1-5-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	8	4	4	4			
	132-1-6	Rendre opéra		nmission de Contrôle du Financ	ement de la Vie	Politique						
		132-1-6-1		fonctionnelle et opérationnelle								
			132-1-6-1-R1	Degré de la fonctionnalité (en pourcentage) de la commission	%	100	100	100	-			
	132-1-7	Informer les	citoyens sur la s	ituation et la gestion des comp	tes de campagne	es						
		132-1-7-1	Rapport sur l	e contrôle du financement des	comptes de cam	pagnes dispoi	nible et pub	lié				
			132-1-7-1-R1	Nombre de rapport émis et publié	NOMBRE	1	1	2	2			
	132-1-8		RENFORCER L CAPACITÉ RI	ORGANISÉES AU NIVEAU DES A CAPACITÉ DES MEMBRES D ENFORCÉE DES MEMBRES DE DES FINANCES PUBLIQUES	ES JURIDICTION	IS FINANCIÈR	ES		.1,			
			132-1-8-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	7	8	9	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

140 Répression des actes de corruption

140-1 Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières

140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national

140-1-1-1	Disponibilité	et efficacité des PAC à travers to	out le territoire r	national			
	140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	65	80	95
	140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	2	3	3	4
	140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	80	85	90
	140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	1	0	0	0
140-1-1-2	Crédibilité et	performance des PAC					
	140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	100
	140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	100
	140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	25	45	60
	140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: emprisonnement	%	100	100	100	100
	140-1-1-2-R5	Taux de condamnations assorties de peines complémentaires/accessoires	%	80	80	80	80
	140-1-1-2-R6	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	8	20	35

FINANCES	ET BUDGET	MIE ET DES FINA	
	tion et Coordin	ation	
<u>013-1</u> 013-1-1	AMÉLIORER	LA DISPONIBIL NTE ET RIGOUM LES DOCUM	A GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, REUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT S ET COHÉRENTS
		013-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
		013-1-1-1-02	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
		013-1-1-03	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
		013-1-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE E DES FINANCES
		013-1-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
		013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
		013-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MF AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-2	013-1-2-1		ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
		013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉE À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
		013-1-2-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
		013-1-2-1-03	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAI)
		013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
		013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
		013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)
		013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-3	PILOTER EFI 013-1-3-1	FICACEMENT LE	ES REFORMES MES SONT EFFECTIVES
	013-1-3-1	013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
		013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
		013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)
		013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
		013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATIO
		013-1-3-1-06	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF)
		013-1-3-1-07	251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)
		013-1-3-1-08	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-4	COORDINAT 013-1-4-1		N DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE JRCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES
		013-1-4-1-01	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES
		013-1-4-1-02	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS
		013-1-4-1-03	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
013-1-5	DÉVELOPPE	R LES COMPÉT	ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
	013-1-5-1	LES AGENTS	S SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
		013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
		013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
			ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
		013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITE DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES (DRAA)
		013-1-5-1-03 013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21			MIE ET DES FINA	INCES					
220		ET BUDGET							
013	Administra	ation et Coordir							
			013-1-6-1-01	Procéder à la veille par les informations statistiques					
			013-1-6-1-02	Effectuer des enquêtes statistiques					
			013-1-6-1-03	Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS					
			013-1-6-1-04	Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques					
			013-1-6-1-05	Assurer la relance des activités des organismes rattachés					
	013-1-7			ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS					
		ÉCONOMIQI 013-1-7-1		PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE					
			013-1-7-1-01	ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE					
			013-1-7-1-02	RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES					
			013-1-7-1-03	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE)					
			013-1-7-1-04	AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS					
	013-1-8	_	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN						
		013-1-8-1	LES RECETT	ES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
			013-1-8-1-01	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)					
			013-1-8-1-02	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ENERGIE) (DIN)					
			013-1-8-1-03	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)					
	013-1-9	AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN							
		013-1-9-1	LES DEMAN	DES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES					
			013-1-9-1-01	RÉPARER, DOTER D'OUTILS ET DE MATÉRIEL DE PRODUCTION					
			013-1-9-1-02	OPTIMISER LE PROCESSUS D'ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PROCEDER À L'INNOVATIO. TECHNOLOGIQUE					
		013-1-9-2		D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS NNU DES AUGMENTATIONS					
			013-1-9-2-01	RÉNOVER LES LOCAUX DE L'IN ET RACCOURCIR LE DÉLAI DE PRODUCTION					
			013-1-9-2-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ À PRODUIRE EN PETITES SÉRIES					
		013-1-9-3	LES ACTIFS	DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS					
			013-1-9-3-01	APPLIQUER LES FOUILLES SYSTÉMATIQUES					
			013-1-9-3-02	FAIRE DES AUDITS TECHNIQUES ET FINANCIER ANNUEL					
		013-1-9-4	RÉDUIRE LE	NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA					
			013-1-9-4-01	ELARGIR LES PRODUITS DE L'IN					
	013-1-Y	Promouvoir	la performance s	ocieéconomique de Madagascar à moyen terme					
		013-1-Y-Y	Infrastructure	ELevier d'Emergence fonctionelle					
			013-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE	DE L'ECONO	MIE ET DES FINA	INCES					
220	FINANCES	ET BUDGET							
114	Gestion du	Budget							
	<u>114-1</u>	<u>GÉRER DE N</u>	MANIÈRE EFFIC <i>i</i>	CE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT					
	114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ							
		114-1-1-1	STD ET CTD	APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE					
			114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE					
			114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)					
			114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE					
	114-1-2		MATION, EXÉCU	FICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE FION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE PERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS					
			114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES					
			114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME					
			114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES					
			114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE					
			114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG					
			114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT					
			114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES					
			114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES					
		114-1-2-2	PROCESSUS	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT					
			114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES					
			114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT					
			114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF					
			114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE					
			114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES					
			114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS					
			114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR					
			114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS					
		114-1-2-3	PROCESSUS	PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE					
			114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT					
	114-1-3	DÉVELOPPE	R L'EFFICACITÉ	DES SERVICES DE LA DGB					

114-1-3-1 SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS

114-1-3-1-01 GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

114 Gestion du Budget

RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT <u>114-2</u>

114-2-1

114-2-1-1	ACCES ACC	RU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES
	114-2-1-1-01	PREPARER LE CALENDRIER BUDGETAIRE
	114-2-1-1-02	ORGANISER LE PILOTAGE DES DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRES
	114-2-1-1-03	CONCEVOIR, ELABORER ET DIFFUSER LES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN VERSION CITOYENNE
	114-2-1-1-04	RENFORCER LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	114-2-1-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE ET AUX AFFAIRES GENERALES
114-2-1-2	AUTONOMIS	ATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES
	114-2-1-2-01	PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS ET CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
114-2-1-3		ON OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MENTS PUBLICS NATIONAUX
	114-2-1-3-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
	114-2-1-3-02	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
	114-2-1-3-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
	114-2-1-3-04	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES
	114-2-1-3-05	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES
	114-2-1-3-06	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
	114-2-1-3-07	PLANIFIER, EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
	114-2-1-3-08	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
	114-2-1-3-09	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
	114-2-1-3-10	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
	114-2-1-3-11	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
OPTIMISER	LA GESTION DU	PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1	TRACABILIT	E AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT
	114-2-2-1-01	ASSURER LA VALORISATION, LA PERSERVATION ET LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET

114-2-2

114-2-2-1-01	PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-2-2-1-03	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-2-2-1-04	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIES

115-1-6-6

21	MINISTERE	DE L'ECONON	NIE ET DES FINANCES			
220	FINANCES	FINANCES ET BUDGET				
115	Gestion Fis	,				
	<u>115-1</u> 115-1-1	_	LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES E L'ASSIETTE FISCALE			
	115-1-1	115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES			
		110 1 1 1	115-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES			
		115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE			
			115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF			
			DES CONTRÔLES FISCAUX			
		115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD			
			115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD			
		115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS			
			115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR			
		115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS			
			115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE			
		115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES			
			-			
	115-1-2	AMELIORATI 115-1-2-1	ON DE LA GOUVERANCE FISCALE LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS			
			115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME			
		115-1-2-2	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE			
			115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS			
		115-1-2-3	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES			
			115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX			
		115-1-2-4	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES			
			115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES			
		115-1-2-5	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ			
			445 4 0 5 0 4			
		115 1 2 6	115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)			
		115-1-2-6	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR			
			115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.			
		115-1-2-7	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE			
			115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE			
		115-1-2-8	SENSIBILISATION LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR			
			115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS			
		115-1-2-9	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL			
			115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION			
			ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES			
		115-1-2-A	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES			
			115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)			
		115-1-2-B	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES			
			115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES			
		115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE			
			115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE			
		115-1-2-D	LE SAFI EST OPERATIONNEL			
	115-1-5	ASSURER LA	E PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , À BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA CE DES AGENTS L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE			
			115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION			
	115-1-6		R LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE			
		115-1-6-4	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÉTÉ			

LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

LES SERVEURS SONT ACQUIS

L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE

- -

115-1-6-B

UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES

RECETTES

115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 116 Douanes **ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES** 116-1 RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES 116-1-1 116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés 116-1-1-1-01 Percevoir les droits et taxes 116-1-1-1-02 Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers) 116-1-1-1-03 Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace 116-1-1-1-04 Améliorer les procédures de recouvrement 116-1-1-1-05 Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux 116-1-1-1-06 Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy 116-1-1-1-07 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées 116-1-1-2-01 Informatiser le procéssus de dédouanement 116-1-1-2-02 Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT 116-1-1-2-03 116-1-1-3 MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES 116-1-1-3-01 CONTRÔLES DOUANIERS) PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES 116-1-1-3-02 116-1-1-3-03 ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT 116-1-1-3-04 IMPLANTER UN DISPOSITIE DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE 116-1-1-3-05 116-1-1-3-06 RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY **FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES** 116-1-2 116-1-2-1 Echanges facilités et sécurisés 116-1-2-1-01 Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement 116-1-2-1-02 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-2-1-03 Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA 116-1-2-1-04 116-1-2-1-05 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS 116-1-2-1-06 Coordonner et faire le suivi des activités douanières 116-1-2-1-07 ABCD 116-1-2-1-08 APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES **ECHANGES** 116-1-2-1-09 SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES 116-1-3 **OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS** 116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes 116-1-4 **OPTIMISER LES** 116-1-4-1 N

116-1-3-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-3-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
116-1-3-1-03	Effectuer des contrôles internes
116-1-3-1-04	Exploiter les accords régionaux
116-1-3-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
S SOUTIENS D	ES SERVICES OPÉRATIONNELS
APPUIS NÉCE	SSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION
116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FINANCES ET BUDGET 220

117 Trésor

ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS <u>117-1</u>

117-1-1

		ON DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE
	117-1-1-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-02	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-03	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
	117-1-1-06	APPLYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
	117-1-1-1-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
	117-1-1-108	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-09	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-10	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
	117-1-1-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES
	117-1-1-12	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTAB
	117-1-1-13	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-14	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
	117-1-1-15	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE
	117-1-1-16	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
	117-1-1-17	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COMMUNICATION
	117-1-1-18	ASSURER LE FONCTIONNEMENT SU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
117-1-1-2	MOYEN DE R	ÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS
	117-1-1-2-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
	117-1-1-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
	117-1-1-2-03	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
	117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
	117-1-1-2-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
	117-1-1-2-06	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
	117-1-1-2-07	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION D USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
	117-1-1-2-08	ACQUERIR DES MATERIELS NECESSAIRES A LA MAINTENANCE DU SPECL
	117-1-1-2-09	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES SUR LES NOUVELLES PROCEDURES LIEES A LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-1-2-10	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
	117-1-1-2-11	METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY
	117-1-1-2-12	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉS
	117-1-1-2-13 117-1-1-2-14	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES
	117-1-1-2-15	DISPOSITIONS OU PRODUITS FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
117-1-1-3	ACCESSIBILI	TÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE
	117-1-1-3-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
	117-1-1-3-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
	117-1-1-3-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
	117-1-1-3-04	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIE MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
	117-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES

RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR 117-1-1-4-01

RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES 117-1-1-4-02

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-2-1	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES						
	117-1-2-1-01	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT					
	117-1-2-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES					
	117-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117					
	117-1-2-1-04	PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1					
	117-1-2-1-05	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP					
	117-1-2-1-06	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT					
	117-1-2-1-07	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN					
	117-1-2-1-08	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT					
	117-1-2-1-09	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD					
	117-1-2-1-10	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES					
	117-1-2-1-11	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN					
	117-1-2-1-12	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD					
	117-1-2-1-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES					
	117-1-2-1-14	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT					
	117-1-2-1-15	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION					
	117-1-2-1-16	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN					
	117-1-2-1-17	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT					
	117-1-2-1-18	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT					
	117-1-2-1-19	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD					
	117-1-2-1-20	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD					
	117-1-2-1-21	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS PAR LA COMMUNICATION DIGITALE					
	117-1-2-1-22	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE					
117-1-2-2	GESTION DE L	A TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
	117-1-2-2-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC					
	117-1-2-2-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR					
	117-1-2-2-03	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT					
	117-1-2-2-04	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE					
	117-1-2-2-05	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM					
	117-1-2-2-06	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC					
	117-1-2-2-07	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM					
117-1-2-3	APPUI À LA RÉ	EALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ					
	117-1-2-3-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT					
	117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI					
117-1-2-4	117-1-2-3-03 GESTION DE L	RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS A DETTE AMÉLIORÉE					
= .	117-1-2-4-01	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE					
	117-1-2-4-02	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE					
	117-1-2-4-03	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL					
	117-1-2-4-04	PREPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC					
	117-1-2-4-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE					
	117-1-2-4-06	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE					
	117-1-2-4-07	ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIES					
	117-1-2-4-08	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS					
	117-1-2-4-09	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES RECUES					
	117-1-2-4-10	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS					
117-1-2-5	GOUVERNANC	E DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS					
	AMÉLIORÉE 117-1-2-5-01	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX					
	117-1-2-5-02	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP					
	117-1-2-5-02	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT					
	117-1-2-5-03	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION					
	111-1-2-0-04	TIMITEN LEG DOGGIENG DEG GOOIETEG EN EIGUIDATION					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE L'ECONOM		
	NANCES ésor	ET BUDGET		
ire	esor		117-1-2-5-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLAC D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES
			117-1-2-5-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
			117-1-2-5-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT
			117-1-2-5-08	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS
			117-1-2-5-09	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR
			117-1-2-5-10	S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCI PUBLIQUES
			117-1-2-5-11	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES
			117-1-2-5-12	REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS D TRESOR
			117-1-2-5-13	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS
			117-1-2-5-14	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBL
			117-1-2-5-15	APPUYER LA PARTICIPATION DE L'ETAT AU PROJET SAHOFIKA - PPP
11	7-1-3	DÉVELOPPEI 117-1-3-1	R LES SERVICES ACCÈS DE LA	S FINANCIERS A POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ
			117-1-3-1-01	Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"
			117-1-3-1-02	Assurer l'exécution du projet "PASEF II"
			117-1-3-1-03	RENFORCER L'EDUCATION FINANCIERE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION PO PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIERE
			117-1-3-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINAN INCLUSIVE
			117-1-3-1-05	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE
			117-1-3-1-06	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
			117-1-3-1-07	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
			117-1-3-1-08	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES
		117-1-3-2	RAPATRIEME	INT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ
			117-1-3-2-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE
			117-1-3-2-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE
			117-1-3-2-03	Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurees (paiements sans contre partie de marchandises)
			117-1-3-2-04	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT
			117-1-3-2-05	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
			117-1-3-2-06	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/C EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES
			117-1-3-2-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
			117-1-3-2-08	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES
			117-1-3-2-09	APPUVER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC
			117-1-3-2-10	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL
			117-1-3-2-11	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
			117-1-3-2-12	RELANCER LES SOCIETES EXPORTRATICES AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIES/OU DE RETRARD DE RAPTRIEMENT DES DEVISES
			117-1-3-2-13 117-1-3-2-14	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS EXPORTRATRICES AYANT DES DOSSIERS D'EXPORTATION NON RAPATRIÉS OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME SIG-OC
		117-1-3-3		SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE
		111-1-0-3	117-1-3-3-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
		117-1-3-4	117-1-3-3-02 FIABILITÉ AC D'ASSURANC	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER CRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES
			117-1-3-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
			117-1-3-4-01	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE
		117-1-3-5		ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE S'EN CAPITAL REGLEMENTEES
		117-1-3-5	117-1-3-5-01	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES
				OPERATIONS EN CAPITAL
			117-1-3-5-02	REDIGER LES PROCES VERBAUX DE CONSTATATION DES NFRACTIONS DE CHANGE ET

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTER	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES	FINANCES ET BUDGET					
117	Trésor						
			117-1-3-5-03	METTRE À JOUR LA REGLEMENTATION DES CHANGES			
	117-1-3-7 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉE: RÉSOLUES						
			117-1-3-7-01	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES			
			117-1-3-7-02	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES			
			117-1-3-7-03	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION			
		117-1-3-8	SORTIES DE	DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES			
			117-1-3-8-01	RELANCER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS			
			117-1-3-8-02	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS			
			117-1-3-8-03	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DOF			
		117-1-3-9	EXPANSION I	DU SECTEUR FINANCIER			

117-1-3-9-01 METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE ET LES PROJETS LIÉS AU SECTEUR FINANCIER

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTER	E DE L'ECONOI	MIE ET DES FINA	INCES				
220	FINANCES ET BUDGET							
129		udgetaire et Fi	_	_				
	<u>129-1</u>	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI						
	129-1-1	ALLEGER LE CONTROLE À PRIORI 129-1-1-1 ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS						
		123-1-1-1	129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES				
			129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS				
				RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS				
		400.4.4.0	129-1-1-03					
		129-1-1-2	CONTROLE	A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE				
			129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME				
			129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT				
			129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS				
			129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF				
	129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI						
		129-1-2-1	AUDIT DES P	ROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ				
			129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI				
			129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF				
		129-1-2-2	CONTRÔLE À	À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE				
			129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER				
			129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES				
			129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS				
			129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF				
			129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX				
			129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES				
			129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION				
			129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUF LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

0.4	MINIOTES	C DE LIEGONO	WIE ET DES EN	NOTO				
21			MIE ET DES FINA	INCES				
130		S ET BUDGET	reannel de l'Etat					
130	130-1	estion Financière du Personnel de l'Etat 30-1 RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT						
	130-1-1		RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
		130-1-1-1 PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE						
			130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE				
			130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS				
		130-1-1-2	PRÉVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABLE				
			130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE				
	130-1-2	OPTIMISER	LA GESTION FIN	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT				
		130-1-2-1	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT				
			130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES				
			130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT				
			130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE				
			130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES				
			130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS				
			130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATIONA, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES				
			130-1-2-1-07	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES				
			130-1-2-1-08	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT				
		130-1-2-2	AGENTS PLU	SPERFORMANTS				
			130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES				
		130-1-2-3	DEPENSES D	DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE				
			130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT				
			130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT				
			130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS				
			130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS				
			130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION				
			130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)				
			130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES				
	130-1-3	FINANCIÈRE	DU PERSONNE					
		130-1-3-1		IANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE				
			130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB				
			130-1-3-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN				

ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FINANCES ET BUDGET 220 130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat -- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATsaisir un objectif global --130-2 130-2-1 -- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT 130-2-1-1 130-2-1-1-01 PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT 130-2-1-1-02 130-2-1-1-03 ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE 130-2-1-1-04 RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES FEFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBII ISATION ET DE RENEORCEMENT DE CAPACITÉS 130-2-1-1-05 130-2-1-1-06 ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES 130-2-1-2 RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE PREVOIR FLABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA 130-2-1-2-01 SOLDE 130-2-1-2-02 OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS 130-2-1-3 EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES 130-2-1-3-01 130-2-1-3-02 ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS 130-2-1-3-03 ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS 130-2-1-3-05 GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES 130-2-1-3-06 AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE) 130-2-1-3-07 TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES 130-2-1-3-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTI S FT MFF ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN 130-2-1-3-09

TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS)

BUDGET GENERAL DE L'ETAT

130-2-1-3-10

130-2-1-3-11

PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE

PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION /

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

803-1-2

803 Action sociale et développement

803-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

803-1-1 AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES

SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

803-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale

803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES 803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES)

CONTRUITES OU RÉHABILITÉES

803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS

803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

014 Administration et Coordination

014-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

014-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale

014-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps

014-2-1-1-01 Payer les salaires et accessoires de solde des agents

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-1 604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-01 Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA 604-1-1-1-02 Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur 604-1-1-1-03 Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées 604-1-1-1-04 Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP 604-1-1-1-05 Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP 604-1-1-1-06 Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration 604-1-1-1-07 Assurer l' achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative 604-1-1-1-08 Accroître l' effectivité des dépenses des transferts et subventions 604-1-1-1-09 Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE 604-1-1-1-10 Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale 604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-1-1-2-01 T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN 604-1-1-2-02 Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines. 604-1-1-2-03 Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières 604-1-1-2-04 Acquérir des matériels et mobiliers de bureau 604-1-1-2-05 Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants 604-1-1-2-06 Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés 604-1-1-2-07 Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional 604-1-1-2-08 Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP 604-1-1-2-09 Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats 604-1-1-2-10 Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques 604-1-1-2-11 Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA 604-1-1-2-12 Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs 604-1-1-2-13 Réhabilitation et travaux de construction de clôture des batiments administratifs de la DGEP 604-1-1-2-14 Acquérir des matériels pour les besoins vitaux de l'Administration 604-1-1-3 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur 604-1-1-3-01

604-1-1-4 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL

604-1-1-4-01	T04-Equiper et interconnecter les structures existantes
604-1-1-4-02	Renforcer de la modernisation des services , du système d'information et de la communication
604-1-1-4-03	Améliorer la qualité et la quantité des documents mis en ligne
604-1-1-4-04	Equiper le cellule de communication et d'information en outils informatiques et techniques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IIN - N	/IIS - PROG - O	G - OS - RESULTAT	S - ACT/PRO			
21	MINISTERE	DE L'ECONOMI	E ET DES FINA	NCES		
90	PILOTAGE	DE L'ECONOMIE				
04	Economie 604-2 604-2-1		OMIQUE ET AU	ATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ IGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE ITATISTIQUE		
		604-2-1-1		IS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE		
			604-2-1-1-01	Procéder à la veille par les informations statistiques		
			604-2-1-1-02	Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS		
			604-2-1-1-03	Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques		
			604-2-1-1-04	Effectuer des 'enquêtes statistiques		
			604-2-1-1-05	Assurer la relance des activités des organismes rattachés		
			604-2-1-1-06	Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation		
			604-2-1-1-07	Moderniser les services, les moyens de communication et d'information		
	604-2-2		STABILITÉ MA OUTILS ET M	JES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET CROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE ÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DISPONIBLES		
			604-2-2-1-01	Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux		
			604-2-2-1-02	T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat		
			604-2-2-1-03	Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau		
			604-2-2-1-04	Effectuer des études et analyses économiques et financières		
			604-2-2-1-05	Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance		
			604-2-2-1-06	Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme		
			604-2-2-1-07	Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF		
			604-2-2-1-08	Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées		
			604-2-2-1-09	Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres		
			604-2-2-1-10	Acquérir des logiciels statistiques et économétriques		
			604-2-2-1-11	Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle		
			604-2-2-1-12	Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs		
			604-2-2-1-13	Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD		
			604-2-2-1-14	Elaborer des modèles macroéconomiques		
			604-2-2-1-15	Faire des prévisions macroéconomiques		
	604-2-3	ASSURER LA PROGRAMME:	S DE DÉVELOF POLITIQUE, S	STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC AIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES		
			604-2-3-1-01	Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement		
			604-2-3-1-02	Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar		
			604-2-3-1-03	Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA		
			604-2-3-1-04	Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires		
			604-2-3-1-05	Coordonner les Programmes de coopération		

604-2-3-1-01	Contribuer à la mise en cohèrence de la politique de coopération au développement
604-2-3-1-02	Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar
604-2-3-1-03	Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA
604-2-3-1-04	Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires
604-2-3-1-05	Coordonner les Programmes de coopération

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

612-1-1-2

PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290

612 Planification

> 612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET 612-1-1 **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX**

LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES 612-1-1-1

INCLUSIFS ET	DURABLES
612-1-1-1-01	Plan Emergence Madagascar
612-1-1-1-02	Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE
612-1-1-1-03	Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions
612-1-1-04	Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,) dans les quatre districts d'Androy
612-1-1-1-05	Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy
612-1-1-1-06	Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances
612-1-1-1-07	Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.
612-1-1-1-08	Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan
612-1-1-1-09	Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany
612-1-1-10	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany
612-1-1-11	Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar
612-1-1-12	Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales
612-1-1-13	Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions
612-1-1-14	Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation
612-1-1-15	Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales
612-1-1-16	Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux
612-1-1-17	Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement
612-1-1-18	Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux
612-1-1-1-19	Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux
612-1-1-1-20	Mettre en œuvre le PEM
612-1-1-21	Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain
612-1-1-1-22	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence
612-1-1-1-23	Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités
LES CADRES	DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques
612-1-1-2-02	Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures
612-1-1-2-03	Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales
612-1-1-2-04	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales
612-1-1-2-05	Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales
LA MISE EN O	EUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE
040 4 4 4 04	DIOCÉMINED LE DI AN DE MOE EN CEUVEE (DAC) PÉCIONALICÉ DU PEN AUNIVEAU DEC

612-1-1-4

612-1-1-4-01 DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS

CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES 612-1-1-4-02 BUDGÉTAIRES

MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL 612-1-1-4-03

612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX**

612-1-2-1-01	Rediger des manuels d'utilisation
612-1-2-1-02	SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE
612-1-2-1-03	Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE
612-1-2-1-04	SUIVRE L'AGENDA 2063
612-1-2-1-05	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
612-1-2-1-06	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
612-1-2-1-07	OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE

612-1-3-2-01

612-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 612 **Planification** HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE 612-1-2-1-08 612-1-2-1-09 COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP 612-1-2-1-10 Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar 612-1-2-1-11 Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision 612-1-2-1-12 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 612-1-2-1-13 Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation 612-1-2-1-14 Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement) 612-1-2-1-15 RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -612-1-2-1-16 Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP 612-1-2-1-17 Suivre l'Agenda 2045 et 2063 612-1-2-1-18 Renforcer la capacité des acteurs en SNISE 612-1-2-1-19 Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM 612-1-2-1-20 Opérationnaliser la base de données SNISE 612-1-2-1-21 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS 612-1-2-1-22 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT 612-1-2-1-23 ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL) 612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire 612-1-3-1 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace 612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle

ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 013 Administration et Coordination **CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** 013-1 AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, 013-1-1 TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES 013-1-1-1 LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT **DISPONIBLES ET COHÉRENTS** 013-1-1-R1 POURCENTAGE DES 100 % 100 100 100 DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES **PUBLIQUES** RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES 013-1-2 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE 013-1-2-1 013-1-2-1-R1 POURCENTAGE DES NORMES 100 100 100 100 ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES 013-1-3 PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES 013-1-3-1 LES REFORMES SONT EFFECTIVES 013-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES 100 100 % 100 100 REFORMES MISE EN PLACE 013-1-3-1-R2 TAUX DE DISPONIBILITE DES (%) neant neant neant RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES **FINANCES** COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE 013-1-4 013-1-4-1 LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES NOMBRE DE RAPPORTS 013-1-4-1-R1 NOMBRE 4 4 4 4 TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE **FINANCEMENT** DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES 013-1-5 LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES 013-1-5-1 013-1-5-1-R1 POURCENTAGE DES AGENTS 100 100 100 % 100 MOTIVÉS ET EFFICACES 013-1-6 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE 013-1-6-1 **DÉVELOPPEMENT** 100 100 100 013-1-6-1-R1 Subvention recu % 013-1-6-1-R2 Pourcentage des arriéres apurés % 65 20 15 013-1-6-1-R3 Hangar construit 90 10 % 0 Textes sur la Loi sur les 013-1-6-1-R4 Nombre 4 1 statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret, arrétés, fonctionnement des différents organes...) Publication des résultats 013-1-6-1-R5 Nombre 4 4 4 statistiques (IPC..) Cartographie censitaire et rapport 013-1-6-1-R6 Nombre d'enquete MICS disponibles (Travaux) 013-1-6-1-R7 Nombre de données centralisées Nombre 3 3 3 et géreés par l'INSTAT (DATA CENTER) 013-1-6-1-R8 Nombre de publication du TBE 4 Nombre mise en ligne FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS 013-1-7 **ÉCONOMIQUES** POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 013-1-7-1 013-1-7-1-R1 Taux d'utilisation des données 0/ 50 75 100 d'analyses et de recherches 013-1-8 AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN 013-1-8-1 LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE TAUX D'ACCROISSEMENT DES 013-1-8-1-R1 55 0 0 0 % RECETTES DE LA DIN

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 013-1-9 AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRE				UNITE E L'IN	2020	2021	2022	2023	
	013-1-9-1	LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES							
		013-1-9-1-R1	Pourcentage de satisfaction des demandes de travaux faites par les organismes publics	%	0	85	90	95	
	013-1-9-2		AFFAIRES FAIT PAR LES PERS NU DES AUGMENTATIONS	ONNES PHYSIC	UES ET MO	RALES PRI	VÉES AUPRÈ	S	
		013-1-9-2-R1	Pourcenrage de chiffre d'affaire fait par les privées auprès de l'IN	%	0	3	5	7	
	013-1-9-3	LES ACTIFS DE	E L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS						
		013-1-9-3-R1	Pourcentage de produits finis disparus	%	0 mo	oins de 5 m	ioins de 5 moir	is de 5	
	013-1-9-4	RÉDUIRE LE N	OMBRE DE TRAVAUX QUI ONT	REÇU LA DÉRO	GATION DE	LA CNIA			
		013-1-9-4-R1	Pourcentage de demandes de dérogation accordé par la CNIA	%	0	15	20	25	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 114 Gestion du Budget GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT 114-1 RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ 114-1-1 STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE 114-1-1-1 114-1-1-R2 Nombre SRB et CIRFIN mis en NOMBRE 4 4 3 place NOMBRE DE CTD FORMÉS EN 114-1-1-1-R2 NOMBRE 800 1000 1000 **BUDGET PROGRAMME** NOMBRE DE CTD FORMÉS EN 114-1-1-R3 0 **BUDGET PROGRAMME** 114-1-1-1-R4 Nombre SRB et CIRFIN mis en O place ASSURER UNE GESTION EFFICACE . TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 114-1-2 (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS 114-1-2-1 ECART ENTRE LES 114-1-2-1-R1 25 20 20 PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE **PRODUITS** PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT 114-1-2-2 114-1-2-2-R1 Pourcentage des Institutions et % 100 100 100 Ministères assistés en matière de PPRSE 114-1-2-3 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE Taux de réalisation de mise à jour 114-1-2-3-R1 40 60 80 du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'État 114-1-2-3-R2 Taux de réalisation de la Gestion % 40 60 70 Informatisée du Patrimoine de l'Etat 114-1-3 DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS 114-1-3-1 **ÉCART ENTRE LES** 114-1-3-1-R1 % 25 20 20

> PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE

PRODUITS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 114 Gestion du Budget RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT 114-2 ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE 114-2-1 114-2-1-1 ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES INDICE SUR LE BUDGET 70 75 OUVERT (IBO) **AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES** 114-2-1-2 POURCENTAGE D'ACTEURS 114-2-1-2-R1 % 100 100 FORMES AYANT ACQUIS DES CONNAISSANCES SUFFISANTES RELATIVES A LEUR FONCTION BUDGETAIRE AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET 114-2-1-3 **ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX** TAUX DE REALLOCATION DE 114-2-1-3-R1 5 **CREDITS EN COURS** D'EXECUTION BUDGETAIRE OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT 114-2-2 114-2-2-1 TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT 114-2-2-1-R1 TAUX DE TRACABILITE DES % 80 90 100 PATRIMOINES (POURCENTAGE DES RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE

PATRIMOINE DE L'ETAT)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 115 **Gestion Fiscale** 115-1 **AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES** MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE 115-1-1 LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES 115-1-1-1 TAUX DE DÉFAILLANCE 115-1-1-1-R1 7.5 5 75 7.5 GLOBALE (SRE)
TAUX D'AUGMENTATION DU 115-1-1-R2 % 141 178 40 14 NOMBRE DE CONTRIBUABLES 115-1-1-R3 NOMBRES DE NOMBRE 450000 1250000 1750000 2000000 CONTRIBUABLES **IMMATRICULES** 115-1-1-2 QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE 115-1-1-2-R1 TAUX DE CONTRÔLE FISCAL 75 85 99 AUTORISÉ AVEC NCU 115-1-1-2-R2 TAUX DE RECLAMATION % 30 25 20 15 CONTENTIEUSE EN BAISSE 115-1-1-3 AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD 115-1-1-3-R1 TAUX DE RECOUVREMENT 35 40 45 47 MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD **ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS** 115-1-1-4 TAUX D'APUREMENT DES 115-1-1-4-R1 30 40 50 45 % RESTES À RECOUVRER 115-1-1-5 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS 115-1-1-5-R1 NOMBRE DE DOSSIERS DE NOMBRE 60 60 80 120 CONTRIBUABLES À RISQUES **OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE** 115-1-1-6 CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES POURCENTAGE DES 3 115-1-1-6-R1 % 1.5 5

REDRESSEMENTS FISCAUX PAR RAPPORT A LA PREVISION DE RCETTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023	
115-1-2	AMELIORATION DE LA GOUVERANCE FISCALE								
	115-1-2-1 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS								
		115-1-2-1-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	100	100	100	100	
	115-1-2-2		NCE DES AGENTS EST ACCRU		070	40.4	400	500	
		115-1-2-2-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	372	404	436	500	
	115-1-2-3	TRAITEMENT	OPTIMUM DES CORRESPONDA						
		115-1-2-3-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95	
	115-1-2-4	UNITÉS OPÉF	RATIONNELLES PERFORMANTE	ES					
		115-1-2-4-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85	
		115-1-2-4-R2	NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNE UN CONTRAT DE	NOMBRE	0	31	155	195	
	115-1-2-5	PERFORMANCE INDIVIDUEL 5-1-2-5 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ							
		115-1-2-5-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	35	40	45	
	115-1-2-6	DECISIONS D	ENDUES DANS LE DELAI EN RI	ECDECT DE LA	I ECICI ATIO	I EN VICUE	un		
	115-1-2-6	115-1-2-6-R1	TAUX D'APUREMENT DES	%	80	90	90	90	
		113-1-2-0-1(1	DOSSIERS	70	00	30	30	90	
	115-1-2-7	L'ADHÉSION	VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST S	USCITÉE					
		115-1-2-7-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	17	18	-	
		115-1-2-7-R2	NOMBRE DE CONTRIBUABLES NOMBRE D'ENTREPRISE NOUVELLEMENT CREEES	NOMBRE	-	60000	70000	80000	
	115-1-2-8	LA BASE DE	DONNÉES DES ACTIFS ET DES	INFORMELS ES	ST MISE À JO	UR			
		115-1-2-8-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	70	80	90	
	115-1-2-9	LE SAFI EST	OPÉRATIONNEL						
		115-1-2-9-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	111	-	-	-	
	115-1-2-A	MEILLEURE (COMPREHENSION DES PROCEI	OURES CONTEN	NTIEUSES				
		115-1-2-A-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100	100	
	115-1-2-B		DE CHAQUE BUREAU DE RECI		_				
		115-1-2-B-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%	<5%	
	115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE							
		115-1-2-C-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES	%	25	50	100	-	
		115-1-2-C-R2	MODIFIÉES NOMBRE DE TEXTES D'APPLICATION SIGNES OU DE DOCTRINE ADMINISTRATIVE ELABOREE	NOMBRE	25	4	4	4	
		115-1-2-C-R3	NOMBRE DE DISPOSITIONS FISCALES CREEES OU MODIFIEES DANS LE CGI	NOMBRE	0	3	3	3	
	115-1-2-D		OPERATIONNEL						
		115-1-2-D-R1	NOMBRE D'UO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPERATIONNELS	NOMBRE	0	10	58	113	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 116 Douanes 116-1 **ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES** RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES 116-1-1 116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés 116-1-1-1-R1 Taux de réalisation de l'objectif 0 0 des recettes douanières 116-1-1-R2 Taux de réalisation de l'objectif 0/ 100 100 100 des recettes annuelles 116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées 116-1-1-2-R1 Nombre de bureaux appliquant les NOMBRE 19 0 0 procédures de dédouanement dématérialisées 116-1-1-2-R2 Nombre de module de SYDONIA NOMBRE 0 16 World implémenté 116-1-1-3 MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS 116-1-1-3-R1 TAUX DE RÉALISATION DE 100 100 100 % L'OBJECTIF DES RECETTES **ANNUELLES** 116-1-1-3-R2 TAUX DE RÉALISATION DE % 0 0 0 L'OBJECTIF DES RECETTES **DOUANIÈRES** 116-1-2 **FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES** Echanges facilités et sécurisés 116-1-2-1 116-1-2-1-R1 Taux de réalisation des activités 30,56 0 0 inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges 116-1-2-1-R2 Taux de réduction du délai de % 10 dédouanement **OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS** 116-1-3 116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes 116-1-3-1-R1 100 100 100 Taux de mise à disposition des % appuis nécéssaires 116-1-3-1-R2 Mise à disposition des appuis 0 0 0 nécéssaires 116-1-4 **OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS** APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION 116-1-4-1

TAUX DE MISE À DISPOSITION

DES APPUIS NÉCESSAIRES

%

100

100

100

116-1-4-1-R1

117-1-1-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2020 2021 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE <u>117-1</u> L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1 117-1-1-1 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-R1 Pourcentage des Postes % 63,64 63,64 63,64 66,94 Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS 117-1-1-2 117-1-1-2-R1 Part des dépenses dont paiement 77 80 82 dématerialisé ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-3 117-1-1-3-R2 Niveau d'extension de la 17 24,27 24,27 26,36 couverture des Ministères 117-1-1-3-R2 % 8,56 8,56 8,56 8.56 Niveau d'extension de la couverture des Communes 117-1-1-4 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE

Pourcentage des agents du

Trésor de corps spécifique

35,36

30,55

30,55

34,88

MIN - MIS - PROG -	06 - 09 - PESU	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-2	RENFORCER		NANCIÈRE ET COMPTABLE DE	_				2023
	117-1-2-1	TRANSPAREI RENFORCÉES	NCE ET MISE AUX NORMES DE	LA GESTION	DES FINAN	CES PUBLIC	UES	
		117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
		117-1-2-1-R2	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	0	0	0	-
		117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	50	70	90	100
		117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100
		117-1-2-1-R5	gestion des CTD des GTD des	ANNÉE	2019	2020	2021	2022
		117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	32	285	295	-
		117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	16	32	-
	447.4.0.0	117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
	117-1-2-2		LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
		117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux
		117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
	117-1-2-3	APPUI À LA R	ÉALISATION DE LA MISSION D	E LA DGT AN	1ÉLIORÉ			
		117-1-2-3-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
	117-1-2-4	GESTION DE	LA DETTE AMÉLIORÉE					
		117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettem ent LF 2020	Plafond d'endetteme nt LF 2021	Plafond d'endetteme nt LF 2022	Plafond d'endettem ent LF 2023
		117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
	117-1-2-5	GOUVERNAN AMÉLIORÉE	CE DANS LA GESTION COMPTA	ABLE ET FINA	ANCIÈRE DE	S FONDS P	JBLICS	
		117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	61	66	71	-
		117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
		117-1-2-5-R3	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissemnts Publics en Régies	%	0	0	0	-
		117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
		117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	25	25	20
		117-1-2-5-R6	Taux de récouvrement des débets comptables	%	0	0	0	-
		117-1-2-5-R7	comptables Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100	100
		117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-3	DÉVELOPPE	R LES SERVICE	S FINANCIERS					
	117-1-3-1	ACCÈS DE LA	A POPULATION AUX SERVICES	FINANCIERS D	E PROXIMITÉ	AMÉLIORÉ		
		117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	76	94,5	112,5	130,5
		117-1-3-1-R2	Taux de pénétration des ménages	%	0	0	0	-
	117-1-3-2	RAPATRIEME	ENT DE DEVISES NÉES DES EXF	PORTATIONS A	MÉLIORÉ			
		117-1-3-2-R1	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des	%	0	0	0	-
		117-1-3-2-R2	exportations TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES	%	73	>80	>80	>80
	117-1-3-3	TUTELLE DU	EXPORTATIONS SECTEUR FINANCIER MISE EN	PLACE				
		117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	35	40	45	-
	117-1-3-4	FIABILITÉ AC D'ASSURANC	CRU DU SYSTÈME DE CONTRÔ	DLE MIS EN ŒU	VRE AU NIVE	AU DES OR	GANISMES	
		117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
	117-1-3-5	OPERATIONS	S EN CAPITAL REGLEMENTEES					
		117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	5	5	5
	117-1-3-7	INFRACTIONS RÉSOLUES	S SUR LES OPÉRATIONS EN CA	PITAL ET OPÉ	RATIONS COL	JRANTES D	ÉTECTÉES	ET
		117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	50	60	70	-
	117-1-3-8	SORTIES DE	DEVISES POUR PAIEMENT DES	IMPORTATION	S REGLEMEN	NTEES		
		117-1-3-8-R1	TAUX DE PREVALENCE DE FUITE DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS	%	<5	<5	<5	<5
	117-1-3-9	EXPANSION	DU SECTEUR FINANCIER					
		117-1-3-9-R1	TAUX DE CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES PROJETS LIES AU SECTEUR FINANCIER	%	0	60	80	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 129 Contrôle Budgetaire et Financière RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES 129-1 **ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI** 129-1-1 ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS 129-1-1-1 129-1-1-1-R1 NOMBRE DE SÉANCES DE NOMBRE 4 3 3 FORMATIONS DES ORDSEC **EFFECTUÉES CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE** 129-1-1-2 DELAI DE TRAITEMENT DES 129-1-1-2-R1 % 4 3 3 DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS 129-1-1-2-R2 TAUX DE REJET % 4 3 2 129-1-2 RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI **AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ** 129-1-2-1 TAUX DE COUVERTURE DE 129-1-2-1-R1 25 30 30 % CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS **MANDATES** TAUX D'INFRACTION/FAUTES 129-1-2-1-R2 % 8 6 6 DE GESTION CONSTATEES
PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE 129-1-2-2 129-1-2-2-R1 TAUX DE COUVERTURE DE 25 30 30 CONTROLE PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS **MANDATES** 129-1-2-2-R2 TAUX DE DETOURNEMENT 8 6 **DES DENIERS PUBLICS** CONSTATES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
21	MINISTE	RE DE L'ECON	IOMIE ET DES FI	NANCES								
220	FINANCE	S ET BUDGET	ET BUDGET									
130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat												
	<u>130-1</u>	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT										
	130-1-1 RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS					NS DE L'ET	AT					
		130-1-1-1	PREVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABL	.E							
			130-1-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	100	-			
	130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT										
		130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT									
			130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	80	-			
		130-1-2-2	AGENTS PLU	S PERFORMANTS								
			130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	20	15	10	-			
		130-1-2-3	DEPENSES D	E SOLDE EXECUTEES DE MAN	ÈRE OPTIMALI	E						
			130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	100	-			
	130-1-3		DU PERSONNE	AGANISATIONNEL, PHYSIQUE, I L DE L'ETAT IANCIÈRE DU PERSONNEL DE L			DE LA GES	TION				
		130-1-3-1	130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	NOMBRE	NE 3	3	3	-			

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTE	RE DE L'ECON	IOMIE ET DES FI	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET	Г						
130	Gestion	Financière du l	Personnel de l'Et	tat					
	<u>130-2</u>	RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATsaisir un objectif global							
	130-2-1	RENFORC	ER L'EFFICIENC	E ET LA QUALITE DE LA GESTI	ON FINANCIERE	DU PERSON	NEL DE L'E	TAT	
		130-2-1-1	DEFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE DES AG	GENTS DE L'ET	AT REDUIT			
			130-2-1-1-R1	RATIO COTISANTS/RETRAITES	RATIO	-	1,9	2,3	2,5
		130-2-1-2	RATIONALIS	ATION ACCRUE DE LA GESTION	N DE LA MASSE	SALARIALE			
			130-2-1-2-R1	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS DE L'ETAT	NOMBRE	-	8	9	9,5
		130-2-1-3	EFFECTIVITE	E ACCRUE DES PRESTATIONS D	E SERVICE EN	MATIERE DE	SOLDE ET	DE PENSIO	NS
			130-2-1-3-R1	TAUX DE SERVICES RENDUS ATTEIGNANT LE STANDARD DE QUALITE DE SERVICE	%	0	90	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 803 Action sociale et développement CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1** ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1 SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE 803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE NOMBRE DE PROJETS 803-1-1-1-R1 NOMBRE 61 55 63 RÉALISÉS 803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES 803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) **CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 803-1-2-1-R1 NOMBRE NOMBRE 7 5

D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTER	TERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
290	PILOTAG	PILOTAGE DE L'ECONOMIE							
014	Administration et Coordination								
	<u>014-2</u>	ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE							
	014-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale							
		014-2-1-1	Rémunération	du personnel honorée à temps					
			014-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

604-1-1-4-R3

604-1-1-4-R4

Nombre de matériels de

acquis

communication et d'information

Taux des informations pertinentes

et des documents mises en ligne

NOMBRE

Taux

25

0

0

100%

0

100%

0

100%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-1 sa mission 604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-R1 Document de CDMT de la DGEP 90 0 0 0 (%) mis à jour, cadré et cohérent 604-1-1-1-R2 Nombre de séances de NOMBRE 4 2 3 3 renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budaétaires 604-1-1-1-R3 Taux d'exécution budgétaire **POURCENTAGE** 85 0 0 0 604-1-1-1-R4 Pourcentage des projets (PIP) **POURCENTAGE** 85 95 98 98 exécutés 604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-1-1-2-R1 Pourcentage des outils GPEEC **POURCENTAGE** 25 0 0 0 informatisés et opérationnels 604-1-1-2-R2 Nombre de séances d'information NOMBRE 2 0 0 0 et de formation réalisé en LOLF et CDMT 604-1-1-2-R3 Nombre de séances de NOMBRE 4 0 0 O renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées 604-1-1-2-R5 Pourcentage de rénovation et **POURCENTAGE** 75 0 0 0 d'entretien du parc de véhicules réalisés 604-1-1-2-R7 Taux d'actes réglementaires POURCENTAGE 85 100 100 100 établis ,finalisés et mandatés Nombre de bâtiment administratif 604-1-1-2-R8 NOMBRE 5 10 15 20 réhabilité et équipé 604-1-1-2-R9 Pourcentage des matériels et **POURCENTAGE** 100 0 0 0 patrimoines restaurées et sauvegardées 604-1-1-3 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** 604-1-1-3-R1 Taux d'exécution du Plan de **POURCENTAGE** 100 100 100 100 Passation des Marchés (PPM) 604-1-1-4 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 604-1-1-4-R1 Taux de satisfaction des usagers POURCENTAGE 100 0 0 0 sur le site web 604-1-1-4-R2 Pourcentage d'opérationnalisation POURCENTAGE 50 75 100 100 du standard de service public au sein du Département Economie et

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-2 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE 604-2-1 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 604-2-1-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE **DÉVELOPPEMENT** 604-2-1-1-R1 NOMBRE DE VEILLES NOMBRE 0 2 0 0 **INFORMATIONNELLES** STATISTIQUES EFFECTUEES 604-2-1-1-R2 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 0 5 0 0 DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES POURCENTAGE DE MISE EN POURCENTAGE 604-2-1-1-R3 50 0 0 0 ŒUVRE DE LA LOI SUR LES **STATISTIQUES** 604-2-1-1-R4 NOMBRE ENQUETES NOMBRE 4 0 0 0 STATISTIQUES EFFECTUEES 604-2-2 DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 604-2-2-1 **CONÇUS ET DISPONIBLES** 604-2-2-1-R1 NOMBRE DE NOTES DE NOMBRE 3 3 3 3 CONJONCTURE ELABOREES 604-2-2-1-R2 NOMBRE DE CADRAGES NOMBRE 2 2 2 2 MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES 604-2-2-1-R3 RAPPORT ECONOMIQUE ET NOMBRE 1 1 1 1 FINANCIER DISPONIBLE 604-2-2-1-R4 NOMBRE DE NOTES DE NOMBRE 0 O n POLITIQUES ÉCONOMIQUES **OU « POLICY BRIEFS ELABOREES** NOMBRE DE MODÈLES NOMBRE 604-2-2-1-R6 1 1 1 1 MACROÉCONOMIQUES **ELABORES** 604-2-2-1-R7 TAUX DE CROISSANCE **POURCENTAGE** 5.3 5.5 52 5.2 **ECONOMIQUE** 604-2-2-1-R9 NOMBRE D'ETUDES NOMBRE 8 10 10 10 EFFECTUEES ET DISSEMINEES NOMBRE D'ÉTUDES ET 604-2-2-1-RA NOMBRE 2 2 2 2 ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES 604-2-3 ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-2-3-1 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES **DÉVELOPPÉS** 604-2-3-1-R3 NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 5 0 O 0 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE 604-2-3-1-R4 POLITIQUE NATIONALE SUR LA NOMBRE 1 1 1 COOPERATION DISPONIBLE 604-2-3-1-R5 RAPPORT SUR LA NOMBRE 1 1 1 **COOPERATION AU** DEVELOPPEMENT DISPONIBLE NOMBRE DE PROGRAMMES 604-2-3-1-R8 NOMBRE 5 5 5 5 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

COORDONNES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 **Planification** 612 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 612-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET 612-1-1 **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX** 612-1-1-1 LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT **INCLUSIFS ET DURABLES** PTA DE LA PLANIFICATION DE NOMBRE 612-1-1-R2 1 1 1 1 DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE 612-1-1-R5 RAPPORT NATIONAL SUR LE NOMBRE 1 1 DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE PLAN EMERGENCE 612-1-1-R8 NOMBRE 1 1 1 1 MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE POURCENTAGE DE **POURCENTAGE** 612-1-1-R9 50 50 100 100 REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD FT DF L'AGENDA 2063 PLAN EMERGENCE NOMBRE 612-1-1-1-RA 0 0 0 1 MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS **TRANSVERSALES** 612-1-1-1-RB PTA DE LA PLANIFICATION DE % 100 0 0 0 DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE POURCENTAGE DE MISE EN 612-1-1-1-RC 100 100 100 100 % OEUVRE DU PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) 612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE NOMBRE DE NOTES 612-1-1-2-R2 NOMBRE 4 4 4 4 D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES 612-1-1-2-R3 PLAN DE MISE EN OEUVRE DE NOMBRE 1 0 0 0 LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE NOMBRE DE SEANCES DE 612-1-1-2-R4 NOMBRE 2 0 0 0 RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES NOMBRE DE REGIONS 612-1-1-2-R5 NOMBRE 10 15 22 22 DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT POURCENTAGE 612-1-1-2-R6 **POURCENTAGE** 15 50 100 100 D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES NOMBRE DE REGIONS AYANT 612-1-1-2-R7 NOMBRE 22 22 22 22 MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES 612-1-1-2-R8 PLAN DE MISE EN OEUVRE DE NOMBRE 1 1 1 LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES **ELABORE** NOMBRE DE SEANCES DE 2 2 2 612-1-1-2-R9 NOMBRE 2

RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

NOMBRE D'ATELIERS DE

POURCENTAGE DE PIP

COHERENTS AVEC LE PEM

DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM ÁU NIVEAU DES RÉGIONS

LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

NOMBRE

POURCENTAGE

10

100

15

0

22

0

612-1-1-4

612-1-1-4-R1

612-1-1-4-R2

22

612-1-2	ASSURER L	E SUIVI-EVALUA	TION DE LA MISE EN OEUVRE	DES PROGRAMM	ES DE DEVE	LOPPEMEN	Т	
0.2.2	612-1-2-1		ATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-E\					
	012-1-2-1	FIABLES ET	SUIVANT L'APPROCHE DE GE IEL À TOUS LES NIVEAUX					,
		612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES	NOMBRE	1	1	1	
		612-1-2-1-R4	PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES	NOMBRE	4	4	4	
		612-1-2-1-R5	PROJETS REALISES POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE	POURCENTAGE	25	50	100	1
		040 4 0 4 00	LA BASE DE DONNEES DU SNISE					
		612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	
		612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	
		612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES NOMBRE	NOMBRE	1	0	0	
		612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	
		612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	NOMBRE	22	22	22	
		612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES	NOMBRE	4	4	4	
		612-1-2-1-RD	ACTEURS EN SUIVI - POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL)	NOMBRE	0	1	1	
612-1-3	Réhabiliter l'		DISPONIBLES nstaurer l'autorité de l'Etat et a	ssurer la stabilité ı	macroécono	mique et au	gmenter	
	612-1-3-1	•	démographique est cernée dar	s le temps et dans	l'espace			
		612-1-3-1-R1	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS	NOMBRE	5	0	0	
		612-1-3-1-R2	DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTÉCIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	2	0	0	
	612-1-3-2	Le Dividende	Démographique est paramétre	é dans la planificat	ion sectorie	lle		
		612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE	NOMBRE	1	1	1	
		612-1-3-2-R2	DISPONIBLE NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE	NOMBRE	5	0	0	
		612-1-3-2-R3	REALISES NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA DIVIDENDE	NOMBRE	5	10	10	

32 310		TLOIS SOCIA		E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
824	Promouvoir	l'insertion et	la reconversion o	
	<u>824-2</u> 824-2-1			<u>'ION DU TRAVAIL DÉCENT</u> RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES
	024-2-1		URS VULNÉRABI	
		824-2-1-1	MÉCANISME EFFECTIF	DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES
			824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
			824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
			824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
			824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
			824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
			824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCH DU TRAVAIL
			824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE
			824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
		824-2-1-2	VISIBILITE DE	E LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
			824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LI TRAVAIL DÉCENT (PPTD)
			824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
			824-2-1-2-03	Effectuer des sensibilisations sur la Promotion du Travail Décent
	824-2-2	ASSURER L 2019	A COORDINATIO	N DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-
		824-2-2-1	SYNERGIE DI	E LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
			824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
			824-2-2-1-02	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POU LE TRAVAIL DÉCENT
			824-2-2-1-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
			824-2-2-1-04	Assurer le suivi-évaluation des réalisations des mandants tripartites élargies concernées par le PPTD selo les actions et les indicateurs retenus
		824-2-2-2		SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE
			824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI
			824-2-2-202	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
			824-2-2-203	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)
			824-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants
			824-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
			824-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
			824-2-2-2-07	Procéder aux suivi-évaluation des actions faites
			824-2-2-08	Resencer et Identifier les travailleurs ou les groupes de travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
		824-2-2-3		E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE
			824-2-2-3-01 824-2-2-3-02	FORMER LE PERSONNEL DE LA DPTD METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES RELATIVES AUX ACTIONS DE PROMOTION DE
			824-2-2-3-03	TRAVAIL DECENT A MADAGASCAR EQUIPER EN MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAUX L'ORGANE DE COORDINATION
			824-2-2-3-04	PROCÉDER A L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015- 2019
			824-2-2-3-05	ASSURER LA PUBLICATION EN PAPIER ET EN LIGNE DE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT PREMIERE GENERATION
		824-2-2-4	PROGRAMME	E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE
			824-2-2-4-01	PRÉPARER ET ÉLABORER LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GÉNÉRATION
			824-2-2-4-02	METTRE EN PLACE UNE EQUIPE TRIPARTITE POUR LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GENERATION
			824-2-2-4-03	ASSURER L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTITES TRIPARTITES SURTOUT A LA DEFINITION DES INDICATEURS AU NIVEAU REGIONAL
		824-2-2-5	PROGRAMME	E PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE
			824-2-2-5-01	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
			824-2-2-5-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ENTITES OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT
			824-2-2-5-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS TRIPARTITES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, 824-2-3-1 bilatéral et international en matière de migration professionnelle 824-2-3-1-01 EFFECTUER DES PROSPECTIONS D'OFFRES DE TRAVAIL A L'ETRANGER PARTICIPER A L'ELABORATION, A LA NEGOCIATION, LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES 824-2-3-1-02 ACCORDS BILLATERAUX DE TRAVAIL (ABT) ASSISTER A DES RENCONTRES SOUS-REGIONALES, REGIONALES, ET INTERNATIONALES SUR LA 824-2-3-1-03 MIGRATION PROFESSIONNELLE 824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés 824-2-3-2-01 CONTEXTUALISER LE CADRE NORMATIF ET STRUCTUREL DE LA MIGRATION DE TRAVAIL 824-2-3-2-02 SENSIBILISER LE PUBLIC EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE 824-2-3-2-03 TRAITER LES DEMANDES DE PERMIS DE TRAVAIL DES BENEVOLES ET SALARIES ETRANGERS 824-2-3-2-04 VISER LES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS EMIGRES 824-2-3-2-05 DELIVRER LES AGREMENTS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)

824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv

824-2-3-3-01 RENFORCEMENT DE LA GESTION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)

CONTROLER LES ACTIVITES DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS

ETABLIR DES DONNEES STATISTIQUES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES

824-2-5 Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --

MIGRANTS

824-2-5-1 Flux migratoires bien regulés

824-2-3-2-06

824-2-3-2-07

824-2-5-1-01 Délivrer les permis de travail et contrôler les activités des expatriés
 824-2-5-1-02 Régulariser la sortie des travailleurs migrants
 824-2-5-1-03 Délivrer les agréments des Agences d'Emploi Privées et régulariser leurs activités
 824-2-5-1-04 Mise en place d'un mécanisme incitatif pour protéger les travailleurs migrants

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 826-1-1 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA 826-1-1-1-02 826-1-1-1-03 RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ 826-1-1-1-04 CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À 826-1-1-1-05 MADAGASCAR EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU 826-1-1-1-06 NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION 826-1-1-1-07 CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE 826-1-1-1-08 TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER 826-1-1-1-09 LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX 826-1-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET 826-1-2-1 **LOIS SOCIALES** P-DEVELOPPEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE AU NIVEAU DES SECTEURS FORMEL ET 826-1-2-1-01 INFORMEL 826-1-2-1-02 COORDONNER LES INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES 826-1-2-1-03 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIVEAU 826-1-2-1-04 CENTRAL ET EXCENTRIQUE COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES 826-1-2-1-05 RÉGIONAUX 826-1-2-1-06 FORMER LE PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET TRAITER LES DOSSIERS EN 826-1-2-1-07 COURS RENEORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CUI TURE DE COMPTES RENDUS 826-1-2-1-08 826-1-2-1-09 PROJET DE RENFOCEMENT DE CAPACITE HUMAINE ET MATERIELLE SUR LES DTRICTURE DE L'ADLINISTRATION DU TRAVAIL 826-1-2-1-10 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS 826-1-2-1-11 D'ACTIVITÉS CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE 826-1-2-1-12 TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES 826-1-2-1-13 826-1-2-2 TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC CONCEVOIR LES PROJETS DE TEXTES OU REVISIONS DE TEXTE D'APPLICATIONS DU CODE DU 826-1-2-2-01 TRAVAIL 826-1-2-2-02 SOUMETTRE LES PROJETS DE TEXTES POUR APPROBATION DU CNT 826-1-2-2-03 EMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DES TEXTES 826-1-2-2-04 COLLECTER OU IDENTIFIER LES TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL NECESSITANT UNE CLARIFIC ATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE ORGANISER UN ATELIER DE CONCERTATION EN VUE DE LA MISE A NIVEAU D'INTERPRETATION 826-1-2-2-05 DES TEXTES AMBIGUS AVEC TOUS LES ACTEURS DU DROIT DU TRAVAIL 826-1-3 PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL 826-1-3-1 HONORÉS 826-1-3-1-01 PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE) ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT 826-1-3-1-02 RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES 826-1-3-1-03 PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT) 826-1-3-1-04 PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA 826-1-3-1-05 CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES. ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS 826-1-3-1-06 MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT 826-1-3-1-07 ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU 826-1-3-1-08

NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION P</u>UBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION 826-1-3-1-09 TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS) 826-1-4 PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE 826-1-4-1 L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES 826-1-4-1-01 PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS 826-1-4-1-02 MODERNISER ET RENFORCER LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT 826-1-4-1-03 L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST) 826-1-4-1-04 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE 826-1-4-1-05 826-1-4-1-06 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS **ACTUEL** 826-1-4-1-07 VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-2 VIJI GARISER, LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-4-2-01 FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO 826-1-4-2-02 METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL 826-1-4-2-03 826-1-4-2-04 METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIES DANS LES LIEUX DE TRAVAIL 826-1-4-2-05 FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL 826-1-5 826-1-5-1 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-5-1-01 REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS 826-1-5-1-02 826-1-5-1-03 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) 826-1-5-1-04 ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES 826-1-5-1-05 INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES 826-1-5-1-06 CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE 826-1-5-1-07 SOCIALE 826-1-5-1-08 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT) RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE 826-1-5-1-09 826-1-5-1-10 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES 826-1-5-1-11 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT) 826-1-5-1-12 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) 826-1-5-2 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) 826-1-5-2-01 Effectuer des études en matière d'emploi et du travail 826-1-5-2-02 Organiser et réaliser des ateliers de formation déstinés aux organisations syndicales , aux acteurs économiques et aux entreprises 826-1-6 Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.

> 826-1-6-1 Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises

> > Organiser des activités de recherche et étude sur des thématiques sur le travail 826-1-6-1-01

826-1-6-1-02 Réaliser des ateliers de formation

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-2 Promouvoir le Travail Décent dans le secteur formel et l'économie informelle

826-2-1 Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail

826-2-1-1 L'administration du travail est moderne et proche des usagers

826-2-1-1-01	Coordonner, superviser et appuyer les directions centrales et les directions et Services Régionaux
826-2-1-1-02	Concevoir les projets de textes ou de révisions de Textes d'applications du Code du Travail
826-2-1-1-03	Assurer les relations avec l'OIT
826-2-1-1-04	Émettre des instructions permanentes relatives à l'interprétation et au mode d'application de ces textes
826-2-1-1-05	Traiter les dossiers de demandes de distinction honorifique en cours et décorer les récipiendaires des années précédentes
826-2-1-1-06	Mobiliser les Directions et Services Régionaux du Travail à établir et mettre en œuvre des plans sectoriels axés sur le résultat
826-2-1-1-07	Assurer l'inspection et l'administration du travail proche des usagers

<u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> **FONCTION PUBLIQUE** 320 015 Administration et Coordination INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS 015-1 015-1-1 AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE **OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE** 015-1-1-1 ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS 015-1-1-01 AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE 015-1-1-1-02 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS 015-1-1-1-03 PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION AU SUIVI ET A L'EVALUATION DU MINISTERE 015-1-1-1-04 Concevoir et développer des statistiques fiables au sein du Ministère 015-1-1-2 L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU **MINISTÈRE** 015-1-1-2-01 METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E 015-1-1-2-02 METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE 015-1-1-2-03 Transition vers le protail administration numérique sécurisé 015-1-1-3 LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE 015-1-1-3-01 GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE 015-1-1-3-02 Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS 015-1-1-3-03 matériel pointeuse électronique et confection badges P-RENEORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEEPLS 015-1-1-3-04 015-1-1-4 Relevés de services automatisés Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS 015-1-1-4-01 FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE 015-1-1-5 015-1-1-5-01 ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES 015-1-1-6 **MISSIONS DU MFPRATLS** P-OPTIMISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE POUR LES USAGERS 015-1-1-6-01 MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE. DU 015-1-1-6-02 TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES 015-1-1-6-03 MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES 015-1-1-6-04 PUBLICS ET SES USAGERS 015-1-1-6-05 VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL,ET LEURS MISE À JOUR COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES 015-1-1-7 **RATTACHES** 015-1-1-7-01 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés 015-1-1-7-02 Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés 015-1-1-8 **ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES** Etudier des projets intéressant les missions du Ministère et appuyer les autres départements ministériels et 015-1-1-8-01 institutiuonnels dans leurs projets de texte 015-1-1-8-02 Concevoir des projets de textes et actualiser les textes obsolètes 015-1-1-9 **VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS** 015-1-1-9-02 Mettre à jour le répertoire des textes et documents disponibles 015-1-2 RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ 015-1-2-1 L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION 015-1-2-1-01 FINANCIÈRE 015-1-2-1-02 COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME 015-1-2-1-03 **TRANSVERSAL** MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004 015-1-2-2 MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 015-1-2-2-01 015-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 015-1-Y-Y

Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

015-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

			DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
0	FONCTION			
8		l'Administration		
	<u>128-1</u>			<u>RATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À </u> ION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
	128-1-1	CONTRIBUE	R À LA SIMPLIFI NTATION AUX F	ICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIF RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC service public guidés et informés selon le type de services voulus
			128-1-1-1-01	Améliorer l'accessibilité des usagers au service public via l'installation d' un centre d'appel au sein du MTEFPLS
			128-1-1-1-02	Vulgariser le contenu des conventions collectives C151 et C154
			128-1-1-1-03	Développer les outils de réforme au sein du MTEFPLS
			128-1-1-1-04	Recycler la formation et assurer le suivi des agents affectés au service accueil
		128-1-1-2	ACCESSIBIL	ITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
			128-1-1-2-01	AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES USAGERS AU SERVICE PUBLIC
	128-1-2	CONTRÔLER	R LE RECRUTEM	IENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIR
		128-1-2-1	RECRUTEME	NT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBL
			128-1-2-1-01	Rationnaliser le recrutement des agents contractuels
			128-1-2-1-02	Détecter les postes vacants au sein du MTEFPLS tant central que régional
			128-1-2-1-03	Inventorier les besoins en personnel du MTEFPLS
			128-1-2-1-04	Opérationnaliser L'AUGURE
		128-1-2-2		dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et s des ministères et institutions
			128-1-2-2-01	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
	128-1-3	CONTRIBUE 128-1-3-1	LES DONNÉE	ATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT ES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DAN E INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT P
			128-1-3-1-01	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
	128-1-7	Appuyer les	réformes de la F	onction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques
		128-1-7-1		n des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Instituti gional et central
			128-1-7-1-03	Appuyer les responsables RH au niveau des Ministères et Institutions sur l'utilisation des outils GPE
		128-1-7-2	L'Etat dispos humaines	e d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources
			128-1-7-2-01	Assainir l'effectif des agents de l'Etat Effectif maîtrisé
			128-1-7-2-02	Poursuivre le developpement des modules dans l'application AUGURE
			128-1-7-2-03	Mettre à la disposition des régions une centre d'assistance et de formation concernant AUGURE
		128-1-7-3	Sytème de re	crutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique
			128-1-7-3-01	Assurer le contrôle administratif de recrutements et aligner aux postes budgétaires
		128-1-7-4	Satisfaction of	des agents publics et des usagers du service public
			128-1-7-4-01	Promouvoir les activités de réforme au sein du MTEFPLS:: - organisation de réunion de concertation

MODERNISÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32		<u> </u>	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320 131	FONCTION		aublique profess	sionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
131	<u>131-1</u>			NER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.
	131-1-1	Renforcer la	réforme de l'Adr	ministration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)
		131-1-1-1	Réforme de l'	Administration effective
			131-1-1-01	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)
			131-1-1-1-02	A.Appuyer l'encadrement des élèves
			131-1-1-1-03	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
			131-1-1-1-04	.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques
			131-1-1-1-05	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
	131-1-2	RENDRE PLU	JS PERFORMAN	
		131-1-2-1		T COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES
			131-1-2-1-01	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PULBIQUE
			131-1-2-1-02 131-1-2-1-03	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL
			131-1-2-1-03	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION
			131-1-2-1-04	PUBLIQUE
			131-1-2-1-05	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
			131-1-2-1-06	Assurer le traitement des dossiers des agents de l'Etat au niveau régional
	404.4.0	PROMOUNO	131-1-2-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP
	131-1-3	PROMOUVOI	R L'APPROCHE	PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
		131-1-3-1		CE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES
			131-1-3-1-01	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS
			131-1-3-1-02	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS
			131-1-3-1-03	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés
			131-1-3-1-04	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres
			131-1-3-1-05	Etablir une statistique fiable sur le nombre des établissements de formation publics et privés
			131-1-3-1-06	Etablir un inventaire de programme de formation dispensée auprès des établissements de formation public et privés
			131-1-3-1-07	Faire un contrôle périodique sur la régularité des établissements de formation suivant les normes en vigeur
		131-1-3-2	CAPACITÉS I	DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES
			131-1-3-2-01	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION
			131-1-3-2-02	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION .
			131-1-3-2-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX
			131-1-3-2-04	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION
			131-1-3-2-05	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION
		131-1-3-3		NT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS
			131-1-3-3-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES
			131-1-3-3-02 131-1-3-3-03	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs
			131-1-3-3-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs
	131-1-4		R L'ÉTHIQUE ET	FRESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE
		131-1-4-1	•	ONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SCIPLINAIRE EFFICACE
			131-1-4-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE
			131-1-4-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT
			131-1-4-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE
			131-1-4-1-04	METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DE LA PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
	404.4.5	MODERNICE	131-1-4-1-05	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE
	131-1-5	MODERNISE 131-1-5-1		DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT I OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE	
131	Promouvoir une fonction publique profess	ionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
	131-1-5-1-01	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-5-1-02	RENFORCER LA CAPACITE D'ACCEUL DES AGENTS DE LA DIRECTION PAR LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
	131-1-5-1-03	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I
	131-1-5-1-04	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
	131-1-5-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-5-1-06	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL
	131-1-5-1-07	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT
	131-1-6 GARANTIR L'AMELIORATION	DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)

131-1-6-1 QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE

131-1-6-1-01	Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés
131-1-6-1-02	Mettre en application la nouvelle organisation
131-1-6-1-03	Développer les relations avec les partenaires

	FONCTION		DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES				
FONCTION PUBLIQUE Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public								
	<u>131-2</u>			de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante				
	131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions						
		131-2-1-1	SYNERGIE E	T COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES				
			131-2-1-1-01	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la FOP				
			131-2-1-1-02	Effectuer des descentes pour une réunion de coordination et d'information au niveu des régions				
			131-2-1-1-03	Traiter les dossiers néceesitant des avis et études de la DGFOP selon les textes règlementaireset en vigeur selon les cas				
			131-2-1-1-04	Assurer la coordination et le suivi des activités en relation avec les départments ministériels et institutionnels nationaux				
			131-2-1-1-05	Assurer la tenue de la réunion de la commission d'attribution de bonification à titre exceptionnelle				
			131-2-1-1-06	Mise en place d'un dispositif institutionnel chargé de piloter et de controler la réalisation des actions rel à la fonction publique				
	131-2-2			a Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du rces humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants				
		131-2-2-1		crutement dans la Fonction Publiquue assainis à travers le contrôle d'authenticité des les certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratif				
			131-2-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCESASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATII EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES				
			131-2-2-1-02	Diffuser et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratif.				
			131-2-2-1-03	Appuyer les entités organisatrices en utilisant le logiciel officiel de gestion des concours administratifs				
			131-2-2-1-04	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS				
			131-2-2-1-05	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés				
			131-2-2-1-06	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres				
			131-2-2-1-07	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS				
		131-2-2-2		ormation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux ompétences de l'Administration publique Appuyer les Ministères et institutions dans l'identification de leurs besoin en formation				
			131-2-2-2-02	Appuyer les ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles des Formation et dans leur validat				
			131-2-2-2-03	Assurer la collaboration avec les Etablissements de Formation				
			131-2-2-2-04	Gérer les offres de formation				
		131-2-2-3	système d'év	aluation dans la fonction publique amelioré				
			131-2-2-3-01	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines en vue de faire approprier les critère d'évaluation				
			131-2-2-3-02	effectuer des descentes dans les régions en matière de critères d'évaluation				
			131-2-2-3-03	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines				
		131-2-2-4	SYSTÈME ET MODERNISÉS	OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT S				
			131-2-2-4-01	Participer à la mise en place et mise en œuvre de la base de donnée unique pour la gestion des resso humaines de L'Etat				
			131-2-2-4-02	Traiter systématiques les dossiers reçu par la DRHE				
	131-2-3		•	urer la discipline au sein de la fonction publique				
		131-2-3-1	Règles déont efficace	ologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplina				
			131-2-3-1-01	Tenir des séances de sensibilisation et de formation sur l'Ethique, la Déontologie et la procédure disciplinaire				
			131-2-3-1-02	Vulgariser le code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des agents de l'Etat				
			131-2-3-1-03	Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'organe de coordination des valeurs et principes de l'Administration publique				
			131-2-3-1-04	Traiter les dossiers disciplinaires des agents de l'Etat et tenir des audiences du Conseil de Discipline				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

EMPLOI	DO TRAVAIL,		E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
	la croissanco	oconomique na	r l'amplei décent					
Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent 607-1 PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF								
607-1-1			ES DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO					
007 1 1	607-1-1-1		ON DES COMPETENCES DES ACTIFS					
		607-1-1-1-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES					
		607-1-1-1-02	COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES					
		607-1-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar					
		007-1-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matiere d'emplor a madagascar					
		607-1-1-1-04	PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES					
		607-1-1-1-05	Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les rég					
		607 1 1 1 06	Assemble to leave an mantage de projet en milieu unhain et muel					
		607-1-1-06	Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural					
		607-1-1-1-07	Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers milieu rural et urbain					
607-1-2	IDENTIFIER	LES BESOINS EI	N FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS					
	607-1-2-1		ntinue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux					
		l'entrepreuna						
		607-1-2-1-01	Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises					
		607-1-2-1-02	Projet de créaton et de protection de l' emploi					
		607-1-2-1-03	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX					
		607-1-2-1-04	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE					
607-1-3	METTRE EN	RELATION LES	DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES					
	607-1-3-1		d'emploi et offre d'emploi reçus					
		607-1-3-1-01	Mettre à la disposition des actifs sur les autres et demande d'emploi					
	607-1-3-2	Informations	sur le MT disponible					
		607-1-3-2-01	Créer une base de donnée sur le Marché du Travail					
607-1-4	PROMOLIVO		CENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC					
001 1 4	607-1-4-1		ublic privé sensibilisé					
		607-1-4-1-01	Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement					
607-1-5	AMFLIORER		IDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROU					
			R LE MARCHE DU TRAVAIL					
	607-1-5-1	POLITIQUE N	IATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE					
		607-1-5-1-01	PROMOTION DES INTERVENTIONS DIRECTES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES GROUP VULNERABLES					
	607-1-5-2	L'INSERTION	DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREAT					
			OPRE ENTREPRISE EST FACILITE					
		607-1-5-2-01	PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT					
607-1-6	Promouvoir	l'employabilité d	e la population active et la création d'emploi					
	607-1-6-1	Informations	sur les formations et les métiers facilitées					
		607-1-6-1-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo					
	607-1-6-2	Centres de F	ormations professionnelles mis en place					
		607-1-6-2-01	Projet de créaton et de protection de l'emploi					
		607-1-6-2-02	Centre de formation et d'orientation					
	607-1-6-3	Jeunes sensi	bilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi					
		607-1-6-3-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES					
		607-1-6-3-02	Projet de créaton et de protection de l' emploi					
	607-1-6-4		luer les projets en cours					
	607-1-6-4		luer les projets en cours Projet de créaton et de protection de l' emplo					
	607-1-6-4	Suivre et éva						
	607-1-6-4 607-1-6-5	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02	Projet de créaton et de protection de l' emplo					
		Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02	Projet de créaton et de protection de l'emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi					
		Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 607-1-6-5-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée					
	607-1-6-5	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 607-1-6-5-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo					
	607-1-6-5	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé					
	607-1-6-5 607-1-6-6	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel					
	607-1-6-5 607-1-6-6 607-1-6-7	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité (607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'in 607-1-6-7-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo					
	607-1-6-5 607-1-6-6	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité (607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'in 607-1-6-7-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo					
	607-1-6-5 607-1-6-6 607-1-6-7	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 6 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'in 607-1-6-7-01 Legislation e	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo					
607-1-7	607-1-6-5 607-1-6-6 607-1-6-7 607-1-6-8	Suivre et éva 607-1-6-4-01 607-1-6-4-02 Productivité 6 607-1-6-5-01 L'Agence Nat 607-1-6-6-01 Système d'in 607-1-6-7-01 Legislation e l'IEM 607-1-6-8-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Projet de créaton et de protection de l' emplo tionale pour l'Emploi créé Projet de créaton et de protection de l' emplo formation sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Projet de créaton et de protection de l' emplo in faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations					

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERI	E DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES				
EMPLOI							
Promouvo	ir la croissance	economique par	' l'emploi décent				
		607-1-7-1-01	Projet de créaton et de protection de l' emploi				
		607-1-7-1-02	Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays				
		607-1-7-1-03	Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail				
		607-1-7-1-04	Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail				
		607-1-7-1-05	Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi				
		607-1-7-1-06	Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi				
	607-1-7-2	Informations diffusées	nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et				
		607-1-7-2-01	Projet de créaton et de protection de l' emploi				
		607-1-7-2-02	Sensibiliser les partenaires sociaux au niveau régional				
607-1-A	Informations	sur le MT disponible					
	607-1-A-1	Informations	sur le MT disponible				
		607-1-A-1-01	Projet de créaton et de protection de l'emploi				
607-1-B	Augmenter Id	•	ines et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel assage des jeunes et des populations actives vers l'emplois				
		607-1-B-1-01	renforcer la capacité technique des jeunes promoteurs en entreprenariat				
		607-1-B-1-02	Appuyer la définition du choix professionnel des jeunes et des chercheurs d'emploi et les accompagner dans leur insertion professionnelle				
		607-1-B-1-03	Faciliter les stages des étudiants en cours de formation et l'entrée dans le monde de travail (stage, apprentissage de métier, formation professionnelle)				
		607-1-B-1-04	Créer des emplois massifs durables, productifs et professionnels à travers l'approche HIMO				
607-1-C		•	urbains et ruraux				
	607-1-C-1	Auto-emploi	urbain et rural promu				
		607-1-C-1-01	Projet d'aide à la reconversion au travail				
	607-1-C-2	Compétences	s des jeunes urbains valorisés				
		607-1-C-2-01	Auto-emploi créé par des jeunes urbains				
	607-1-C-3	Compétences	s des jeunes ruraux valorisés				
		607-1-C-3-01	Auto-emploi créé par des jeunes ruraux				
	607-1-C-4	Création d'en	treprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée				
		607-1-C-4-01	Jeunes formés en entrepreunariat				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 824-2 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES 824-2-1 TRAVAILLEURS VULNÉRABLES 824-2-1-1 MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES **EFFECTIF** 824-2-1-1-R1 Pourcentage des activités % 53 10 12 15 informelles recensées transformées en activités formelles VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-2-1-2 Augmentation de travailleurs en 824-2-1-2-R1 27 27 20 20 relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent 824-2-2 ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019 824-2-2-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 100 10 10 10 824-2-2-1-R1 Taux de participation des entités % concernées par le PPTD 824-2-2-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE 824-2-2-R1 Pourcentage des travailleurs 63 56 65 70 recensés bénéficiant de promotion sociale PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE 824-2-2-3 824-2-2-3-R1 rapport d'évaluation du PPTD Nombre 0 0 0 disponible PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE 824-2-2-4 NOMBRE Nombre de documents PPTD 824-2-2-4-R1 100 0 0 0 2020-2024 édités 824-2-2-5 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE 824-2-2-5-R1 Nombre des missions de suivi NOMBRE 0 0 O 20 REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET 824-2-3 INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE 824-2-3-1 Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle 824-2-3-1-R1 Nombre d'activités effectuées NOMBRE 3 0 0 0 impliquant Madagascar dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle 824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés 824-2-3-2-R1 Taux d'activités de régulation des 100 0 0 0 flux migratoires effectuées 824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv 824-2-3-3-R1 NOMBRE 30 0 O Nombre d'actions menées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Migration professionnelle 824-2-5 Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --824-2-5-1 Flux migratoires bien regulés

Nombre d'actions menées visant

à reguler les flux migratoires

NOMBRE

0

7

824-2-5-1-R1

826-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS 826-1-1 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES 826-1-1-1 Pourcentage d'atteinte des 826-1-1-1-R1 % 10 10 10 objectifs du PNA INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS 826-1-2 ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET 826-1-2-1 LOIS SOCIALES Taux de disponibilité et d'accès à 100 O O O 826-1-2-1-R1 l'information en matière du travail et lois sociales TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC 826-1-2-2 Taux des textes mis à jour O 826-1-2-2-R1 100 0 Λ PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES 826-1-3 INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL 826-1-3-1 **HONORÉS** 826-1-3-1-R1 Pourcentage d'engagements % 100 100 100 100 réspectés PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT 826-1-4 DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS 826-1-4-1 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE Taux de couverture de la sécurité 826-1-4-1-R1 35 75 sociale PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-2 826-1-4-2-R1 pourcentage des entreprises. 25 50 50 Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL 826-1-5 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-5-1 NOMBRE 826-1-5-1-R1 Nombre de structures 16 0 0 O rédynamisées et mises en place 826-1-5-2 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) Nombre des travailleurs formés 826-1-5-2-R1 NOMBRE 270 0 Λ Λ 826-1-6 Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail. Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la 826-1-6-1 performance des entreprises

Nombre d' ateliers de formation

effectués

NOMBRE

n

75

80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

826-2-1-1-R1

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESI	JLTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES								
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES								
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail								
	826-2 Promouvoir le Travail Décent dans le secteur formel et l'économie informelle								
826-2-1 Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise proximité de l'Administration de travail 826-2-1-1 L'administration du travail est moderne et proche des usagers							n et mise en	1	

0

25

50

75

taux d'informations échangées

015-1-1-8

015-1-1-9

015-1-2-1

015-1-2-2

015-1-2

015-1-1-8-R1

015-1-1-9-R1

015-1-2-1-R1

015-1-2-2-R1

RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ

EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE

Sociales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 015 **Administration et Coordination** 015-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE 015-1-1 015-1-1-1 **OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE** 015-1-1-1-R1 Nombre de départements NOMBRE 3 3 3 3 bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification 015-1-1-2 L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU **MINISTÈRE** 015-1-1-2-R1 taux d'accessibilté à l'information % 75 80 80 80 du Ministère 015-1-1-3 LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE 015-1-1-3-R1 Taux des dossiers traités à temps 100 100 90 015-1-1-4 Relevés de services automatisés 015-1-1-4-R1 nombre des actes codifiés et NOMBRE 15000 20000 25000 25000 numérisés FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE 015-1-1-5 015-1-1-5-R1 Taux de médiatisation de toutes % 85 90 90 90 les événements survenus au sein du MEPTI S 015-1-1-6 HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS 015-1-1-6-R1 0 Taux des textes harmonisés % 100 0 0 COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES 015-1-1-7 **RATTACHES** 015-1-1-7-R1 GESTION ADMINISTRATIVE, % 100 100 100 100 FINANCIERE ET TECHNIQUE

DES ORGANISMES

RATTACHES COORDONNEES

VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Nombre de textes élaborés

Nombre de textes vulgarisés

Nombre de régions ayant accès

MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004

aux services de la Fonction Publique, du Travail et des Lois

Taux de marchés approuvées

ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

NOMBRE

NOMBRE

NOMBRE

%

L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST

0

0

23

100

7

75

23

100

8

85

23

100

9

100

23

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 128 Réforme de l'Administration REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À 128-1 TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS 128-1-1 ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC 128-1-1-1 Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus 128-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des visiteurs 0 % 30 0 0 au MTEFPLS comparé au nombre total de visiteurs recensé ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES 128-1-1-2 20 0 0 128-1-1-2-R1 Taux de procédure disponible selon le type de service 128-1-2 CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES 128-1-2-1 128-1-2-1-R1 Outil et cadre juridique relatifs aux % 100 0 0 0 contrôles administratifs de recrutement 128-1-2-1-R2 Taux des agents non ancadrés 50 0 0 % recrutés comparé aux postes budgétaires 128-1-2-2 Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions 128-1-2-2-R1 Le MTEFPLS dispose des 30 0 0 0 documents relatifs à la plannification des besoins en effectif, emploi et compétence des ministères et institutions 128-1-2-2-R2 Taux de plan GPEEC des 30 0 0 0 ministères et institutions centralisés, étudiés et validés par le MTEFPLS CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT 128-1-3 LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS 128-1-3-1 UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE 128-1-3-1-R1 taux d'intégration des données 20 0 0 relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé 128-1-7 Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques 128-1-7-1 Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central NOMBRE 128-1-7-1-R1 Nombre des responsables RH 0 30 50 80 maîtrisant les outils GPEEC 128-1-7-2 L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines 128-1-7-2-R1 Taux de couverture de l'AUGURE n 27 60 100 128-1-7-3 Sytème de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique 128-1-7-3-R1 Nombre de réunion organisé sur NOMBRE 2 2 2 0 la création et missions de la Commission Centrale de Recrutement ainsi que ceux du SCAR 128-1-7-4 Satisfaction des agents publics et des usagers du service public 128-1-7-4-R1 Taux de satisfaction des agents 0 30 40 50 publics et des usagers effectuant des services au sein de la fonction publique

131-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE. 131-1-1 Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA) 131-1-1-1 Réforme de l'Administration effective 131-1-1-R1 Nombre des agents formés NOMBRE 1300 676 1300 1300 131-1-2 ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA **RENDRE PLUS PERFORMANTE** 131-1-2-1 SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES 131-1-2-1-R1 Nombre d'ateliers impliquant les NOMBRE 6 0 0 0 syndicats et les DRH tenus 131-1-2-1-R2 Nombre des actions menées dans NOMBRE 7 0 n le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP 131-1-3 PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT 131-1-3-1 **EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT** HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES 131-1-3-1-R1 Taux d'incohérences identifiées 0/ 13 0 0 0 131-1-3-2 CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES Taux d'agents bénéficiant d'un 131-1-3-2-R1 % 40 0 O O renforcement de compétences RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS 131-1-3-3 131-1-3-3-R1 Taux d'agent de l'Etat bénéficiant % 20 0 0 0 de renforcement des capacités 131-1-3-3-R2 Taux d'incohérences identifiées 40 0 0 n PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE 131-1-4 RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET 131-1-4-1 SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE 131-1-4-1-R1 Taux de codes distribués par 40 0 0 O rapport au nombre des agents de 131-1-4-1-R2 NOMBRE 50 0 O Efectif des agents jugés par le 0 Codis MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT 131-1-5 SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT 131-1-5-1 **MODERNISÉS** 131-1-5-1-R1 25 0 % 0 0 Taux de mise en place d'une base de données fiable 131-1-5-1-R2 Nombre des dossiers traités NOMBRE 20000 0 0 131-1-6 GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES **DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)** QUALITE DES SÉRVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE 131-1-6-1 PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE

Formation suivant les normes

appropriées par les agents de

l'État

100

100

100

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
32	MINISTE	RE DU TRAVAI	L, DE L'EMPLOI,	DE LA FONCTION PUBLIQUE E	T DES LOIS SC	CIALES						
320		N PUBLIQUE										
131	Promouv	oir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public										
	<u>131-2</u>	Moderniser I	la gouvernance o	de la Fonction publique afin de l	a rendre plus re	edevable et pe	erformante					
	131-2-1	Assurer la co	oordination et pi	lotage des actions relatives à la	à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des							
		131-2-1-1	SYNERGIE ET	COHÉRENCE DES ACTIONS A	SSURÉES							
			131-2-1-1-R1	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la FOP	NOMBRE	0	3	3	3			
			131-2-1-1-R2	Nombre de réunions de coordination, d'information, de partage et de réflexion avec tous les acteurs de la Gestion des ressources humaines publiques tenues	NOMBRE	0	14	14	14			
	131-2-2			Gouvernance de la Fonction Purces humaines de qualité, perfo				nsemble du				
		131-2-2-1		crutement dans la Fonction Pub les certificats présentés par les c								
			131-2-2-1-R1	Nombre de dossiers portant demande des équivalences administratives traités et étudiés	NOMBRE	0	10000	20000	30000			
			131-2-2-1-R2	Nombre de concours administratifs faisan l'objet de suivi et de contrôle du Ministère en charge de la FOP	NOMBRE	0	4	3	3			
		131-2-2-2	•	ormation et de perfectionnemen	•	l'Etat répond	ant en perm	nanence aux				
			besoins en co 131-2-2-2-R1	pmpétences de l'Administration Nombre de Ministère et Institutions bénéficiant d'un appui dans l'identification de leur besoin en formation	publique NOMBRE	0	23	23	23			
		131-2-2-3	système d'éva	aluation dans la fonction publiq	ue amelioré							
			131-2-2-3-R1	taux d'appropriation des méthodes d'évaluation par les responsables des ressources humaines	%	0	20	50	70			
		131-2-2-4	SYSTÈME ET MODERNISÉS	OUTILS DE GESTION ADMINIST			ES AGENTS	DE L'ETAT				
			131-2-2-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	0	20000	20000	20000			
			131-2-2-4-R2	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	0	35	50	75			
	131-2-3		•	urer la discipline au sein de la fo								
		131-2-3-1	Règles déont efficace	ologiques de l'Administration re	spectées par le	s agents de l'	Etat et syst	ėme discipli	naire			
			131-2-3-1-R1	Nombre de codes distribués	NOMBRE	0	10000	15000	17000			

Effectifs des agents de l'Etat jugés par le CODIS

131-2-3-1-R2

0

80

75

70

NOMBRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 330 **FMPI OI** 607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF 607-1 607-1-1 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO **VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS** 607-1-1-1 NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS 607-1-1-1-R1 NOMBRE 200 4700 400 600 607-1-2 **IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS** 607-1-2-1 Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreunariat NOMBRE DES JEUNES 607-1-2-1-R1 NOMBRE 1000 200 400 600 FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX 607-1-3 METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES 607-1-3-1 Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus 607-1-3-1-R1 Accord de partenariat signé NOMBRE 150 0 0 0 607-1-3-2 Informations sur le MT disponible 607-1-3-2-R1 Accord de partenariat signé 0 O O % 50 607-1-4 PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC 607-1-4-1 Partenariat public privé sensibilisé 607-1-4-1-R1 Accord de partenariat signé NOMBRE 1 1 1 1 AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES 607-1-5 **VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL** 607-1-5-1 POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI. MISE A JOUR ET DISPONIBLE NOMBRE DE PROJET DE LOI 607-1-5-1-R1 NOMBRE 1500 0 O 0 MIS A JOUR ET VALIDE 607-1-5-1-R2 NOMBRES DES PERSONNELS NOMBRE 1500 0 0 0 FORMES, 607-1-5-1-R3 INFORMATION SUR L'EMPLOI NOMBRE 1500 0 n 0 DISPONIBLE L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION 607-1-5-2 DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE 607-1-5-2-R1 NOMBRE DES JEUNES NOMBRE 1500 n n 0 CHOMEURS QUALIFIÉS À UN **EMPLOI POTENTIEL** Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi 607-1-6 607-1-6-1 Informations sur les formations et les métiers facilitées 607-1-6-1-R1 Jeunes et groupes vulnérables NOMBRE 6800 0 0 0 formés 607-1-6-2 Centres de Formations professionnelles mis en place 607-1-6-2-R1 Centres de Formations NOMBRE 8 0 0 0 professionnelles sont mis en place 607-1-6-3 Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi 607-1-6-3-R1 ieunes sensibilisés et formés NOMBRE 1500 0 0 0 607-1-6-4 Suivre et évaluer les projets en cours 607-1-6-4-R1 Nombre de jeunes recadrés NOMBRE 150 200 300 300 607-1-6-5 Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée Jeunes formés et bien encadrés 607-1-6-5-R1 % 50 0 O O en PME.en artisanat. en agriculture 607-1-6-6 L'Agence Nationale pour l'Emploi créé 607-1-6-6-R1 Agence Nationale pour l'Emploi NOMBRE 2 0 0 0 607-1-6-7 Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel Information sur le Marché du 607-1-6-7-R1 50 0 n 0 travail mis en place et opérationnel 607-1-6-8 Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de **I'IEM** Politique Nationale sur l'Emploi et 0 607-1-6-8-R1 NOMBRE 3 0 élaboration des textes sur l'emploi mise à jour

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
607-1-7	Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi									
	607-1-7-1	Système de b	ases de données opérationnel e	t à jour						
		607-1-7-1-R1	bases de données opérationnel et à jour	%	50	50	65	75		
	607-1-7-2	Informations diffusées	nécessaires à la promotion de l'	emploi et à l'in	sertion profes	sionnelle p	roduites et			
		607-1-7-2-R1	Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	NOMBRE	15000	20000	30000	30000		
607-1-A	Informations	s sur le MT dispo	nible							
	607-1-A-1	Informations	sur le MT disponible							
		607-1-A-1-R1	Accord de partenariat signé	%	50	0	0	0		
607-1-B	Augmenter le	e nombre des jeu	unes et chercheurs d'emploi inse	erés dans le mo	onde professi	onnel				
	607-1-B-1	Facilliter le pa	assage des jeunes et des popula	tions actives v	ers l'emplois					
		607-1-B-1-R1	Nombres des jeunes encadrés et inserés dans le monde profesionnel	NOMBRE	0	475	1250	1900		
607-1-C	Promouvoir l'entrepreunariat urbains et ruraux									
	607-1-C-1	Auto-emploi ı	urbain et rural promu							
		607-1-C-1-R1	Pourcentage	(%)	0	25	50	100		
	607-1-C-2	Compétences	s des jeunes urbains valorisés							
		607-1-C-2-R1	Pourcentage	%	0	35	70	100		
	607-1-C-3	Compétences	s des jeunes ruraux valorisés							
		607-1-C-3-R1	Pourcentage	%	0	35	70	100		
	607-1-C-4	Création d'en	treprise par des jeunes et des gr	roupes vulnéra	bles favorisée	•				
		607-1-C-4-R1	PORCENTAGE	%	0	35	70	100		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		G - OS - RESULT						
34			RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT				
340								
051	Administration et Coordination 051-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE							
	051-1 051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ						
	00111	051-1-1-1		AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES				
			051-1-1-1-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL				
			051-1-1-1-02	PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL				
		051-1-1-2	RESSOURCE	ES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT				
			051-1-1-2-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES				
		051-1-1-3		ES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- INT EFFECTIVEMENT EXECUTEES				
			051-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA				
			051-1-1-3-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE				
			051-1-1-3-03	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA				
		051-1-1-4	PARTICIPAT	PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES				
			051-1-1-4-01	ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES				
		051-1-1-5	ACTIVITÉS D	U MINISTERE COORDONNEES				
			051-1-1-5-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE				
			051-1-1-5-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT				
		051-1-1-6	E-GOUVERN	ANCE PRATIQUE				
			051-1-1-6-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC				
		051-1-1-7	LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES					
			051-1-1-7-01	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE				
		051-1-1-8		FEN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SELLE APPARTIENT				
			051-1-1-8-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES				
		051-1-1-9	TRANSFERT	S POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				
			051-1-1-9-01	TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				
			051-1-1-9-02	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PRIVE				

051-2-2-5-01

MINIST	ERE DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT					
INDUST								
	stration et Coordin	ation et Coordination DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE						
<u>051-2</u> 051-2-1		ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES						
	051-2-1-1	LES ACTIVIT	ES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE					
		051-2-1-1-01	ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA					
	051-2-1-2	PERSONNEL	INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES					
		051-2-1-2-01	S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES					
	051-2-1-3	RENFORCEM	MENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA					
		051-2-1-3-01	AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA					
		051-2-1-3-02	INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS					
	051-2-1-4	OUTILS PER	FORMANTS ET DISPONIBLES					
		051-2-1-4-01	ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENC					
		051-2-1-4-02	ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENC ASSURER LA DISPONIBILITE DES BASES DE DONNEES ET DEVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION					
	051-2-1-5	INFORMATIO	ONS FIABLES ET A JOUR					
		051-2-1-5-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE					
	051-2-1-6	LE MINISTER	RE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE					
		051-2-1-6-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES					
	051-2-1-7	GESTION DE	S DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
		051-2-1-7-01	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES					
		051-2-1-7-02	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES					
		051-2-1-7-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					
	051-2-1-8	RENFORCEN MIDSP	MENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU					
		051-2-1-8-01	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS					
		051-2-1-8-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP					
		051-2-1-8-03 051-2-1-8-04	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE					
		051-2-1-8-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS					
	051-2-1-9		QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU					
		051-2-1-9-01	Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet					
	051-2-1-A	Patrimoine d	u Ministère réhabilité et personnel qualifié					
		051-2-1-A-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS					
	051-2-1-B	RESSOURCE	ES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
	051-2-1-C	COORDINAT	ION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA					
		-	•					
	051-2-1-D	ACTIVITES E	T REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC					
	051-2-1-E	PROCEDURE	ES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES					
	051-2-1-F	HORIZON PA	ARTENARIALE DU MICA ELARGIE					
051-2-2	INSTAURER 051-2-2-1	_	RATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ NDU RECONNU					
		051-2-2-1-01	TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE					
	051-2-2-2	RESSOURCE	ES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
		051-2-2-01	ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
	051-2-2-3		EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL					
	054.2.2.4	051-2-2-3-01	ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS IN DES AGENTS VALORISE					
	051-2-2-4							
	054 0 0 5	051-2-2-4-01	AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS					
	051-2-2-5	PROJETS DU	J MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM					

RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS

	- OG - OS - RESULT. RE DE L'INDUST		CE ET DE L'ARTISANAT
INDUST	RIE		
Adminis	tration et Coordir 051-2-2-6		ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA
		051-2-2-6-01	ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTERE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION
	051-2-2-7		REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC
	051-2-2-8	051-2-2-7-01 CONFORMITE	ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTERE AU NIVEAU EXTERNE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES
	051-2-2-9	051-2-2-8-01	VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE S DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES
		051-2-2-9-01	SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
	051-2-2-A	ORGANISMES	RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES
		051-2-2-A-01	RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
	051-2-2-B		RTENARIALE DU MICA ELARGIE
		051-2-2-B-01	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
	051-2-2-C	AVANTAGES	PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
		051-2-2-C-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL
	051-2-2-D	RESSOURCES	S FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT
		051-2-2-D-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
	051-2-2-E		S EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO NT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
		051-2-2-E-01	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA
		051-2-2-E-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
		051-2-2-E-03	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
	051-2-2-F	L'ACCESSIBIL	LITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE
		051-2-2-F-01	DIGITALISATION
	051-2-2-G	REGIONAL SO	RUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET DNT MODERNISEES
	054 0 0 11	051-2-2-G-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES
	051-2-2-H	051-2-2-H-01	J MINISTERE COORDONNEES ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
		051-2-2-H-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
	051-2-2-I	LA CONFIANO	CE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE
		051-2-2-I-01	CONVEVOIR ET VEILLER A LA MISE EN ŒUVRE LA STRATEGIE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTI LA CORRUPTION (SENSIBILISATION, PREVENTION ET POURSUITE)
	051-2-2-J	ORGANISATIO	ON ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES
		051-2-2-J-01	COLLECTER, ETUDIER ET RENDRE DISPONIBLE LES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS AYAN TRAITS A APPORTER DES VALEURS AJOUTEES AUX ACTIVITES
	051-2-2-K	AUXQUELLES	EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES BELLE APPARTIENT
	054 0 0 1	051-2-2-K-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
	051-2-2-L		POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
054 0 0	44É. 10050	051-2-2-L-01	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS
051-2-3		A MISE EN APPLI	SLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT
		051-2-3-1-01	PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
		051-2-3-1-02	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
		051-2-3-1-03	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS
		051-2-3-1-04	PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ
051-2-4	ASSURER L 051-2-4-1		.A DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
		051-2-4-1-01	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE L MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES)
		051-2-4-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX
		051-2-4-1-03	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES
		051-2-4-1-04	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS
		051-2-4-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE
			CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES » Page
			· 9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		1G - US - KESULT							
4		RE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
40	INDUSTRI	tion et Coordination							
51	Administra	ation et Coordir	nation						
				PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »					
			051-2-4-1-06	RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP					
			051-2-4-1-07	ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES					
			051-2-4-1-08	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE					
		051-2-4-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES					
			051-2-4-2-01	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP					
			051-2-4-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE					
		051-2-4-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
			051-2-4-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES					
			051-2-4-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP					
			051-2-4-3-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS					
			051-2-4-3-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS					
	051-2-5	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP							
		051-2-5-1	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE					
			051-2-5-1-01	PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE					
			051-2-5-1-02	PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS					
			051-2-5-1-03	PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL					
			051-2-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE					
		051-2-5-2		S HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE LUES SECTORIELLES DU MIDSP					
			051-2-5-2-01	ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS					
			051-2-5-2-02	PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR					
	051-2-Y	Promouvoir	la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme					
		051-2-Y-Y	Infrastructure	e Levier d'Emergence fonctionelle					
			051-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence					

	RE DE L'INDUSTF	CIL, DO COMINILIO	OLE I DE L'ANTIONNA!					
INDUST								
Industrie <u>605-1</u> 605-1-1	DOTER MAD PROMOUVO	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES						
	605-1-1-1	MANIFESTATI	ONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
		605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES					
		605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES					
	605-1-1-2	SITES POTEN	TIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
		605-1-1-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES					
		605-1-1-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES					
605-1-2	PROMOUVO 605-1-2-1	IR LES FILIÈRES NOUVELLES F	INDUSTRIELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
		605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATION					
		205.4.2.4.22	ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
		605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE					
		605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMM. NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE					
	605 1 2 2	605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÉR PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
	605-1-2-2							
005.4.0	DEMETTRE	605-1-2-2-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES					
605-1-3	605-1-3-1		SU INDUSTRIEL MALAGASY TÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
	003-1-3-1	605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES					
		005-1-3-1-01	INDUSTRIES MALAGASY					
		605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS					
		605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS					
		605-1-3-1-04	CONTRIBUER A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY					
		605-1-3-1-05	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION					
		605-1-3-1-06	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET D POLLUTION INDUSTRIELLE POLLUTION INDUSTRIELLE					
		605-1-3-1-07	APPUI A L'EMERGENCE DE L'INDUSTRIE A MADAGASCAR					
		605-1-3-1-08	PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD OUEST DE MADAGASCAR (PTASO)					
		605-1-3-1-09	PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)					
		605-1-3-1-10	APPUI A LA TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE LA CANNE A SUCRE					
		605-1-3-1-11	INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE					
		605-1-3-1-12	APPUI AUX CHAINES DE VALEUR CAFE MANIOC					
	605-1-3-2		UTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
	000 1 0 2	605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL					
		605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE					
		605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PROD AGRICOLES					
	605-1-3-3	VALEUR DES	EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
		605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE					
	605-1-3-4	OPERATEURS	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE					
		-	•					
	605-1-3-5	DECHETS IND	USTRIELS REDUITS					
605-1-4	RÉHABILITE 605-1-4-1		SER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP FORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MIDSP					
		605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUAL AUX ORGANISMES RATTACHÉS					
		605-1-4-1-02	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
	605-1-4-2		S ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES A VERS LEUR REDYNAMISATION					
		MIDSP A IKA	VERS LEUR RED I NAIVIISATION					

INITIA - IN	113 - PROG - OG	- 05 - KESULTA	13 - AC1/PRO							
34	MINISTERE	DE L'INDUSTR	IE, DU COMMER	CE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE									
605	Industrie									
	<u>605-2</u>	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA								
	605-2-1	CRÉATION D'EMPLOIS RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY								
	003-2-1	605-2-1-1		VALEUR AJOUTE AUGMENTEE						
		003-2-1-1								
			605-2-1-1-01	STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES						
		605-2-1-2	OPERATEURS	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE						
			605-2-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE						
		605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES							
			605-2-1-3-01	T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE						
		605-2-1-4		FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES ES MISES EN PLACE						
			605-2-1-4-01	T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE						
		605-2-1-5	DES CATI SO	NT CREEES DANS DIVERSES REGIONS						
			605-2-1-5-01	CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS						
		605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE							
			605-2-1-6-01	METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES						
	605-2-2	ASSURER LA	GESTION ET ET	LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						
		605-2-2-1	MATÉRIELS E	T TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES						
			605-2-2-1-01	SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES						
		605-2-2-2	DECHETS IND	USTRIELS REDUITS						
			605-2-2-2-01	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Militio	E DE L'INDUSTI	RIE, DO COMINIE	RCE ET DE L'ARTISANAT						
INDUSTRI	E								
• •	opement du Secteur Privé								
<u>621-1</u>	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS								
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ								
	621-1-1-1	DISPOSITIFS	SITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
		621-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP						
		621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS						
		621-1-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP						
		621-1-1-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",)						
		621-1-1-05	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEME ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE						
		621-1-1-106	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE						
	621-1-1-2	RÉFORMES I	NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
		621-1-1-2-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMI DE PILOTAGE						
		621-1-1-2-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ						
		621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES						
		621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES							
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS								
	621-1-2-1	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
		621-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT						
		621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME						
		621-1-2-1-03	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT						
		621-1-2-1-04	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL						
	621-1-2-2	NOMBRE DE	S INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
		621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS						
		621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI						
	621-1-2-3	Activités et s	avoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance						
		621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités						
621-1-3	Instaurer un	environnement	propice aux activités entrepreneuriales						
	621-1-3-1	Environneme	ent entrepreneurial amélioré						
		621-1-3-1-01	Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural						
		621-1-3-1-02	Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation						

	A13-ACI/FRO								
E DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT							
E									
ment du Secteur Privé									
	ECTEUR INDUST	<u>TRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION</u>							
<u>D'EMPLOIS</u> INSTAURER	UN ENVIRONNE	EMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS							
621-2-1-1	LE SOCLE E	NTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU							
	621-2-1-1-01	T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION							
621-2-1-2	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALE EN CROISSANCE							
	621-2-1-2-01	ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT							
621-2-1-3	COMPÉTITIV	ITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE							
	621-2-1-3-01	ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES							
621-2-1-4	ENTREPREN	EURIAT STIMULE							
	621-2-1-4	621-2-1-4 ENTREPREN							

MIN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULTAT	TS - ACT/PRO							
34	MINISTER	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT								
360	COMMERC									
037	Administration et Coordination									
	<u>037-1</u>	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ								
	037-1-1	037-1-1-1		RATION PUBLIQUE ORIENTEE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITE U MINISTERE COORDONNEES						
		037-1-1-1								
			037-1-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
		037-1-1-2	E-GOUVERNA	ANCE PRATIQUE						
			037-1-1-2-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC						
		037-1-1-3		ES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- NT EFFECTIVEMENT EXECUTEES						
			037-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA						
		037-1-1-4		EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES S ELLE APPARTIENT						
			037-1-1-4-01	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES						
		037-1-1-5	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES							
			037-1-1-5-01	REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX						
			037-1-1-5-02	PAYER LES TRAITEMENTS, SOINS ET FRAIS D'HOSPITALISATION DES AGENTS						
		037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES							
			037-1-1-6-01	SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC						
			037-1-1-6-02	SUBVENTIONNER LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVE						
		037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT							
			037-1-1-7-01	Gérer efficacement les ressources financières du Ministère						
		037-1-1-8	BATIMENTS I	REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES						
			037-1-1-8-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL						
		037-1-1-9	Agents formé	s en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique						
			037-1-1-9-01	Former les agents en droit de la consommation						
		037-1-1-A	Un portail du	commerce est créé						
			037-1-1-A-01	Créer un site d'information sur le Commerce						

614-1-1-8-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 614 Commerce Intérieur RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS 614-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1 LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS 614-1-1-1 614-1-1-1-01 T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1-1-02 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES CONSOMMATEURS 614-1-1-2 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU 614-1-1-2-01 ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE 614-1-1-2-02 ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION 614-1-1-2-03 DES CONSOMMATEURS 614-1-1-3 LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE 614-1-1-3-01 614-1-1-4 LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL 614-1-1-4-01 OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE 614-1-1-5 PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE 614-1-1-5-01 PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHE LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES 614-1-1-6 **APPROPRIEES** 614-1-1-6-01 PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1-7 LE MARCHE EST CONTRÔLÉ ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ 614-1-1-7-01 DES PPN SUR LE MARCHÉ 614-1-1-8 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML

Vérifier les instruments de mesure règlementés

615-1-1-G-04

615-1-1-G-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'INDUSTRIE. DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET 615-1 INTERNATIONALE **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS** 615-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX 615-1-1-1 T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION 615-1-1-1-01 615-1-1-1-02 Promotion de l'Exportation INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-2 615-1-1-2-01 PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION 615-1-1-2-02 DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES 615-1-1-2-03 PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR 615-1-1-2-04 REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES 615-1-1-3 secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM 615-1-1-3-01 615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir 615-1-1-4-01 programme de mise en œuvre de l'intégration regionale 615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-5-01 METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-6 **UGP** Opérationnelle 615-1-1-6-01 206. Facilité de la SADC liée au commerce le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international 615-1-1-7 615-1-1-7-01 Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international 615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies 615-1-1-8-01 182. Appui à la mise en oeuvre des partenariats économiques 615-1-1-9 Mise en place de l'APEX appuyé 615-1-1-9-01 Mettre en place un APEX 615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées 615-1-1-A-01 T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR) 615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive 615-1-1-B-01 T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR) 615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR) 615-1-1-C-01 615-1-1-D Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées 615-1-1-D-01 T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF) 615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX 615-1-1-E-01 615-1-1-F LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE 615-1-1-F-01 Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières 615-1-1-G L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE 615-1-1-G-01 Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM 615-1-1-G-02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR) 615-1-1-G-03 COORDONNER LES ACTIVITES LIEES AU COMMERCE INTERIEUR, A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE COMMERCE EXTERIEUR

> Projet d'approvisionnement en Produits stratégiques FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

34	MINISTER	E DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT					
862		ET ARTISANAT	Γ						
616	Artisanat		- 10115 0011 5â						
	<u>616-1</u>	DE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN NT DYNAMIQUE ET VIABLE							
	616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE							
		616-1-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES							
			616-1-1-1-01	T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT					
		616-1-1-2	L'ARTIANAT	JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
			616-1-1-2-01	Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de proffession et d'artisanat (Ex-Chambre de métiers)					
			616-1-1-2-02	Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans					
		616-1-1-3	LES ARTICLE VALEUR	ES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN					
			616-1-1-3-01	Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines mirroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha,)					
			616-1-1-3-02	Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-mirroirs de la culture malagasy					
			616-1-1-3-03	Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés					
			616-1-1-3-04	Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association- coopérative-cluster)					
		616-1-1-4	Artisans prof	essionnels et produits compétitifs					
		616-1-1-4-01 Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans							
	616-1-2	L'ARTISANA 616-1-2-1		FEST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ					
			616-1-2-1-01	Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux					
			616-1-2-1-02	Moderniser le dispositif de certification et de labelisation					
			616-1-2-1-03	Soutenir/encourager la participation des Artisans à des évènements nationaux ou internationaux majeurs					
			616-1-2-1-04	Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,					
			616-1-2-1-05	Développer la pratique artisanale et du savoir faire					
			616-1-2-1-06	Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat					
		616-1-2-2	LES MÉTIERS	S DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT					
			616-1-2-2-01	Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives,)					
			616-1-2-2-02	Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entreprenariale et en design					
			616-1-2-2-03	Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat					
		616-1-2-3	LE SECTEUR	DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ					
			616-1-2-3-01	Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat					
			616-1-2-3-02	Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat					
			616-1-2-3-03	Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat					
		616-1-2-4	Registres des	s artisans disponibles					
			616-1-2-4-01	Mettre à disposition un registres des artisans					
		616-1-2-5	Entrepreunar	riat artisanal promu					
			616-1-2-5-01	Promouvoir l'entrepreunariat artisanal					

34	MINISTERE	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT								
862	CULTURE E	T ARTISANAT								
616	Artisanat									
	<u>616-2</u>			VANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES						
	616-2-1	<u>POTENTIELS ARTISANAUX</u> 16-2-1 RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY								
	616-2-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES									
			616-2-1-1-01	PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT						
		616-2-1-2	L'accessibilité	des matières premières pour les artisans est améliorée						
			616-2-1-2-01	Faciliter l'accessibilité aux matières premières par la mise en place d'une centrale d'achat						
		616-2-1-3	Métiers d'artisans promus et professionnalisés							
			616-2-1-3-01	Promouvoir et professionnaliser les métiers d'artisans à travers les Chambres des Métiers						
		616-2-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs							
			616-2-1-4-01	Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans						

051-1-1-9

051-1-1-9-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 051 **Administration et Coordination** 051-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 051-1-1 **AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES** 051-1-1-1 051-1-1-1-R1 NOMBRE DE DOSSIERS NOMBRE 100 100 100 TRAITES RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2 TAUX D'EXECUTION 051-1-1-2-R1 0.98 0.98 % 0.98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-R1 TAUX DE REALISATION DES 0.60 0.60 0.60 **ACTIVITES PAR RAPPORT AU** PTA 051-1-1-3-R2 NOMBRE Nombre de dossier traités 0 20 20 20 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4 TAUX DE REALISATION DES 051-1-1-4-R1 % 0.6 0.6 0.6 ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA **ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES** 051-1-1-5 NOMBRE ET QUALITÉ DES 051-1-1-5-R1 NOMBRE 3 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS **E-GOUVERNANCE PRATIQUE** 051-1-1-6 NOMBRE DE NTIC UTILISEES 051-1-1-6-R1 NOMBRE 10 10 10 051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-R1 TAUX DE PRIS EN CHARGE DU 100 100 100 % **PERSONNEL** 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES **AUXQUELLES ELLE APPARTIENT** TAUX D'EXECUTION 051-1-1-8-R1 0.98 0.98 0.98

BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION

NOMBRE D'EPA ET D'EPIC

SUBVENTIONNE

TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES

NOMBRE

2

2

2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT INDUSTRIE 340 051 Administration et Coordination 051-2 DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE 051-2-1 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES 051-2-1-1 LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE TAUX DE REALISATION DES 051-2-1-1-R1 60 60 60 ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA 051-2-1-1-R2 Nombre de rapports d'activités NOMBRE 50 50 50 50 émises 051-2-1-2 PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES 051-2-1-2-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 100 100 100 100 % DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION 051-2-1-3 RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA 051-2-1-3-R1 NOMBRE DES NOMBRE 8 8 10 **INFRASTRUCTURES** RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL 051-2-1-4 **OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES** BASES DE DONNÉES DU NOMBRE 051-2-1-4-R1 1 1 1 PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA Nombre de fiches d'interventions NOMBRE 800 800 051-2-1-4-R2 O 800 en maintenance et assistance informatique effectuées **INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR** 051-2-1-5 BASES DE DONNÉES (PPN. 051-2-1-5-R1 NOMBRE 2 2 2 INDUSTRIES INVESTISSEURS FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...) 051-2-1-6 LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE TAUX DES MATERIELS REMIS 051-2-1-6-R1 15 15 20 % A NIVEAU 051-2-1-6-R2 NOMBRE DE PERSONNELS NOMBRE 150 150 150 **FORMES** 051-2-1-6-R3 Nombre de bâtiments réhabilités NOMBRE 4 4 4 051-2-1-7 GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE TAUX D'ENGAGEMENT PAR 051-2-1-7-R1 **POURCENTAGE** 0.95 0.98 0.98 RAPPORT AU TAUX DE **RÉGULATION** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES....) ET DE LA PRÉSENCE DU 051-2-1-8 MIDSP 051-2-1-8-R1 **AUGMENTATION DES POURCENTAGE** 0,9 0,95 0,98 PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU 051-2-1-9 051-2-1-9-R1 NOMBRE DE CERTIFICAT NOMBRE 150 150 150 **OBTENU** 051-2-1-A Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié TAUX DE REHABILITATION DU 051-2-1-A-R1 10 15 20 PATRIMOINE **RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES** 051-2-1-B 051-2-1-B-R1 Nombre de dossiers RH traités NOMBRE 20 10 20 20 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA 051-2-1-C **ASSURFF** 051-2-1-C-R1 Nombre de fiches de suivis et de NOMBRE 4 4 4 4 rappots sur la performance **ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC** 051-2-1-D Nombre de parutions médiatiques 051-2-1-D-R1 NOMBRE 250 500 500 500 du MICA 051-2-1-E PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES 051-2-1-E-R1 Nombre de marchés et NOMBRE 40 40 40 14 conventions passées par rapport au PPM HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE 051-2-1-F 051-2-1-F-R1 Nombre de réunions de NOMBRE 0 5 5 5

partenariats

MIN - MIS - PROG -			ATION PUBLIQUE ORIENTÉE V	UNITE	2020	2021 CACITÉ	2022	2023
051-2-2	051-2-2-1	_	ATION PUBLIQUE ORIENTEE V IDU RECONNU	EKS L EFFICIEN	ICE ET L'EFFT	CACITE		
	031-2-2-1	051-2-2-1-R1	NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	10	-
	051-2-2-2	RESSOURCES	S HUMAINES BIEN GEREES ET	DYNAMISEES				
		051-2-2-R1	POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	100	-
	051-2-2-3	FORMATION I 051-2-2-3-R1	EN ADEQUATION AVEC LES BE NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	DU PERSONN 150	EL 150	150	-
	051-2-2-4	COTE HUMAII 051-2-2-4-R1	N DES AGENTS VALORISE NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	2	-
	051-2-2-5	PROJETS DU	MICA EN COHERENCE AVEC L	E PEM				
		051-2-2-5-R1	RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	% -	80	80	80	-
	051-2-2-6	COORDINATIO 051-2-2-6-R1	ON ET SUIVI EFFICACES DES A NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	ÉALISATIONS 3	DU MICA 3	3	-
	051-2-2-7	ACTIVITES ET	REALISATIONS DU MINISTER	E CONNUES DU	PUBLIC			
		051-2-2-7-R1	NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	500	-
	051-2-2-8	CONFORMITE	DES METHODOLOGIES ET DIS	SPOSITIFS DE C	ONTRÔLE ET	DE SUIVI E	FFICACES	
		051-2-2-8-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	3	-
	051-2-2-9	PROCEDURES	S DE PASSATION DES MARCHI	ES TRANSPARE	NTS ET RESP	ECTES		
		051-2-2-9-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	10	-
	051-2-2-A	ORGANISMES 051-2-2-A-R1	S RATTACHES SOUTENUS ET A NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	NOMBRE	7	7	7	-
	051-2-2-B	HORIZON PAI 051-2-2-B-R1	RTENARIALE DU MICA ELARGI NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	E NOMBRE	3	3	3	-
	051-2-2-C	AVANTAGES 051-2-2-C-R1	PECUNIAIRES DU PERSONNEL Taux d'engagement des frais	ASSURES %	-	100	100	100
	054 0 0 5	DEGGGUDGE	médicaux		0N F00/FNT			
	051-2-2-D	051-2-2-D-R1	S FINANCIERES DU MINISTERE Taux d'exécution budgétaire	%	ON ESCIENT	100	100	100
	051-2-2-E		ES EN LIEN AVEC LES FINANCE NT EFFECTIVEMENT EXECUTEI		QUE ET LES S	ERVICES M	EDICO	
		051-2-2-E-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	10	20	20	20
	051-2-2-F	L'ACCESSIBII	LITE AUX INFORMATIONS ET L	A GESTION DES	DONNEES E	ST AMELIO	REE	
		051-2-2-F-R1	Nombre de zones sensibilisées sur l'utilisation du logiciel APPRO	NOMBRE	0	2	11	3
	051-2-2-G		RUCTURES DE TOUS LES DEM	IEMBREMENTS	DU MICA AUX	NIVEAUX (CENTRAL E	Т
		REGIONAL SC 051-2-2-G-R1	DNT MODERNISEES Taux d'engagement des dépenses du projet de Modernisation	%	0	95	96	97
	051-2-2-H	ACTIVITÉS DU 051-2-2-H-R1	J MINISTERE COORDONNEES Nombre de STAFF MEETINGS	NOMBRE	0	40	40	40
	054 0 0 1	LA CONTIANO		VENC ENVERC	LE MICA FOT	DETABLIE		
	051-2-2-I	051-2-2-I-R1	CE DES USAGERS ET DES CITO Nombre de doléances relatives à la corruption reçues et traités	NOMBRE	20	45	30	20
	051-2-2-J	ORGANISATIO 051-2-2-J-R1	ON ET QUALITE DES SERVICES Nombre de cas étudiés et les	S AMELIOREES, NOMBRE	ANOMALIES 0	DETECTEE:	S	8
			rapports y afférents					
	051-2-2-K		EN REGLE AVEC LES DIFFERE SELLE APPARTIENT Taux d'engagement des	ENTES ORGANIS	SATIONS INTE	RNATIONA 100	LES	100
			contributions internationales				.00	
	051-2-2-L	TRANSFERTS	POUR CHARGES DE SERVICE	PUBLICS EFFE	CTUES			

N - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
4	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT								
40	INDUSTR	RIE										
51	Administ	ration et Coor	dination									
			051-2-2-L-R1	Taux d'engagement des dépenses de transfert aux EP	%	100	100	100	100			
	051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.										
		051-2-3-1	TEXTES LÉG ACCESSIBLE	ISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE D ES	OU DOMAINE IND	DUSTRIEL VU	LGARISÉS I	ET FACILEM	IENT			
			051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	Nombre de documents	1	2	3	-			
			051-2-3-1-R2	Nombre de textes traités, étudiés et/ou soumis en Conseil	NOMBRE	0	12	12	12			
	051-2-4	ASSURER L		LA DÉMATÉRIALISATION AU SI								
		051-2-4-1	COORDINATI	ION ET SUIVI EFFICACES DES A	ACTIVITÉS ET RI	ÉALISATIONS	DU MIDSP					
			051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	-			
		051-2-4-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES	S RÉALISATION	S DU MIDSP F	ACILEMEN	T ACCESSIE	BLES			
			051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	500	-			
		051-2-4-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMA	NTS DISPONIBL	.ES						
			051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES)	NOMBRE	1	1	1	-			
	051-2-5	ASSURER U	NE BONNE GOU	VERNANCE DES RESSOURCES	HUMAINES DU	MIDSP						
		051-2-5-1	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES DU	MIDSP AMÉLIC	RÉE						
			051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE 8 DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	30% à 90% 90	% à 95% 90	9% à 95%	-			
		051-2-5-2		S HUMAINES PLUS COMPÉTEN		RMANTES DA	NS LA MISE	EN ŒUVR	E			
				UES SECTORIELLES DU MIDSF								
			051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES	NOMBRE	150	150	150	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 605 Industrie DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF 605-1 605-1-1 PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION 605-1-1-1 NOMBRE D'INVESTISSEURS POURCENTAGE 65% à 70% 605-1-1-1-R1 70% à 75% 75% à 80% INTÉRESSÉS SELON LES SENSIBILISATIO NS SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION 605-1-1-2 NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS NOMBRE 605-1-1-2-R1 5 5 605-1-2 PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES 605-1-2-1 605-1-2-1-R1 NOMBRE DE NOUVELLES **POURCENTAGE** 5% à 8% 8% à 10% 10% à 13% **FILIÈRES** 605-1-2-2 VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE 605-1-2-2-R1 **VOLUME DES** POURCENTAGE 10% à 15% 15% à 20% 20% à 25% **INVESTISSEMENTS** 605-1-3 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE 605-1-3-1 605-1-3-1-R1 DIMINUTION DES COÛTS DE **POURCENTAGE** 5% à 8% 8% à 10% 10% à 12% PRODUCTION 605-1-3-1-R2 NOMBRE 3 5 Nombre de Zones Industrielles 3 4 mises en place VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE 605-1-3-2 NOMBRE D'UNITÉS DE 605-1-3-2-R1 POURCENTAGE 75% à 80% 80% à 85% 85% à 90% TRANSFORMATION CRÉÉES SELON LES ET EN RÈGLE **FORMATIONS** ET LES SENSIBILISATIO NS RÉALISÉES 605-1-3-3 VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE AUGMENTATION DU CHIFFRE POURCENTAGE 605-1-3-3-R1 5% à 8% 8% à 10% 10% à 13% D'AFFAIRES DES **EXPORTATIONS DE PRODUITS** INDUSTRIELS MALAGASY OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE 605-1-3-4 605-1-3-4-R1 Nombre de sociétés sensibilisées NOMBRE 5 50 70 90 et accompagnées **DECHETS INDUSTRIELS REDUITS** 605-1-3-5 605-1-3-5-R1 Nombre de plaintes 50 NOMBRE 17 40 60 environnementales gérées et nombre d'engagements environnementaux evalués RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-4 MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES 605-1-4-1 RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-4-1-R1 **NOUVEAUX STATUTS DES POURCENTAGE** SOCIÉTÉS D'ETAT ET SELON LES ÉTUDES **ENTREPRISES PUBLIQUES** RATTACHÉES AU MIDSP **EFFECTUÉES** ÉLABORÉS ET ADOPTÉS 605-1-4-2 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION 605-1-4-2-R1 POURCENTAGE 65% à 70% 70% à 75%

SOCIÉTÉS D'ETAT DE

NOUVEAU OPÉRATIONNELLES

75% 80%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

IIN - IVIIO - FK	0G - 0G - 05 - RESI	JLIAIS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
34 MINI	STERE DE L'INDU	ISTRIE, DU COMM	MERCE ET DE L'ARTISANAT							
40 INDU	ISTRIE									
05 Indu	strie									
<u>605-</u> 2			STRIEL LE PRINCIPAL VECTEUF	R DE LA CROISS	SANCE ÉCON	OMIQUE ET	DE LA			
605-2	<u>CRÉATION</u> 2-1 RENFORCE		<u>MPLOIS</u> ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY							
	605-2-1-1	VALEUR AJO	OUTE AUGMENTEE							
		605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	25	-		
	605-2-1-2	OPERATEUR	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RE	SPONSABILITE						
		605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO- RESPONSABLE	NOMBRE	3	6	10	-		
	605-2-1-3	LES ZONES I	D'EMERGENCE INDUSTRIELLES	SONT ETABLIE	S					
		605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	NOMBRE	7	7	7	-		
	605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE								
		605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	NOMBRE	4	5	6	-		
	605-2-1-5	DES CATI SC	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS							
		605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	-		
	605-2-1-6	CHAQUE IND	OUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUS	TRIE REGIONAL	.E					
		605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	-		
605-2	2-2 ASSURER L	A GESTION ET E	T LE CONTRÔLE DE LA POLLU	TION INDUSTRIE	ELLE					
	605-2-2-1	MATÉRIELS	ET TECHNIQUES DE PRODUCTION	ON AMÉLIORES	;					
		605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	60	-		
	605-2-2-2	DECHETS IN	DUSTRIELS REDUITS							
		605-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	10	15	20	-		

621-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** 621 Développement du Secteur Privé FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION 621-1 **D'EMPLOIS** 621-1-1 INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 621-1-1-R1 COMITE DPP CREES NOMBRE 2 2 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2 621-1-1-2-R1 NOMBRE DE RÉFORMES NOMBRE 1 MISES EN ŒUVRE INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-1-2 621-1-2-1 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE** NOMBRE D'ENTREPRISES 5 621-1-2-1-R1 NOMBRE 10 15 CRÉÉES 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION **VOLUME DES POURCENTAGE** 621-1-2-2-R1 50% 60% INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-R1 NOMBRE DE COOPERATIVES NOMBRE 5 5 5 CREEES 621-1-3 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré

Nombre de stratégies mises en

NOMBRE

621-2-1-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** 621 Développement du Secteur Privé FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION <u>621-2</u> **D'EMPLOIS** 621-2-1 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-2-1-1 LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU 621-2-1-1-R1 **COOPERATIVES CREEES** NOMBRE 5 5 5 621-2-1-2 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE** 621-2-1-2-R1 NOMBRE D'ENTREPRISES NOMBRE 5 10 15 621-2-1-3 COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE 621-2-1-3-R1 POURCENTAGE MOYEN 25 D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS **ENTREPRENEURIAT STIMULE** 621-2-1-4

NOMBRE

10

10

10

START-UP CREES ET PROMUS

037-1-1-9-R1

037-1-1-A-R1

037-1-1-A

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 037 **Administration et Coordination** 037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 037-1-1 **ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES** 037-1-1-1 NOMBRE ET QUALITÉ DES 037-1-1-1-R1 NOMBRE 3 3 3 **DOCUMENTS RÉDIGÉS** 037-1-1-1-R2 Taux d'engagement des projets % 100 100 100 100 du MICA **E-GOUVERNANCE PRATIQUE** 037-1-1-2 NOMBRE DE NTIC UTILISEES 037-1-1-2-R1 NOMBRE 10 10 10 037-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 037-1-1-3-R1 TAUX DE REALISATION DES % 60 60 60 ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA 037-1-1-3-R2 Nombre de Dossiers traités NOMBRE 10 20 20 20 037-1-1-4 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES **AUXQUELLES ELLE APPARTIENT** TAUX D'EXECUTION **POURCENTAGE** 037-1-1-4-R1 98 100 100 100 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-5 **AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES** TAUX D'EXECUTION 037-1-1-5-R1 0.98 0.98 0.98 % **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-5-R2 Taux d'engagement des % 100 100 100 100 fraisd'hospitalisation, de traitements et soins 037-1-1-6 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES NOMBRE DES EPA ET EPIC 037-1-1-6-R1 NOMBRE 2 2 2 SUBVENTIONNESE 037-1-1-6-R2 Taux d'engagement des 0 100 100 100 subventions et transferts 037-1-1-7 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 037-1-1-7-R1 Taux d'exécution budgétaire % 97 97 BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES 037-1-1-8 037-1-1-8-R1 NOMBRE DE BATIMENTS NOMBRE **REHABILITES** 037-1-1-9 Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique

Nombre d'agents formés en droit

nombre de sites opérationnelles

de la consommation

Un portail du commerce est créé

NOMBRE

NOMBRE

1

100

1

360 614

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

S - PROG - OG - OS - RESULTAT	5		UNITE	2020	2021	2022	2023				
MINISTERE DE L'INDUSTRIE	E, DU COMMI	ERCE ET DE L'ARTISANAT									
COMMERCE											
Commerce Intérieur											
RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS											
614-1-1 ASSURER L'ASSA	AINISSEMEN	T DU MARCHÉ ET LA PROTEC	TION DES CONS	SOMMATEURS	S						
614-1-1-1 LI	ES CONSOM	MATEURS SONT PROTEGES P	AR LES LOIS ET	T LES DISPOS	SITIFS						
61	4-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	NOMBRE	1	1	1	-				
61	4-1-1-R2	Nombre de laboratoires d'analyse réhabilités	NOMBRE	0	2	2	1				
614-1-1-2 SI	ÉCURITÉ DE	S CONSOMMATEURS PRÉSER	VÉE ET ENVIRO	NNEMENT CO	ONCURREN	NTIEL PROM	IU				
61	4-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en viqueur	%	60	60	60	-				
61	4-1-1-2-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	-				
614-1-1-3 L	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES										
61	4-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	NOMBRE	1	1	1	-				
614-1-1-4 LA	ABO DE CHI	MIE REMIS A NIVEAU ET OPER	ATIONNEL								
61	4-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-				
614-1-1-5 PI	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE										
61	4-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	-				
	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIEES										
61	4-1-1-6-R1	Nombre d'infrastructures pour la protection des consommateurs mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	0	2	2	1				
614-1-1-7 LE	E MARCHE E	ST CONTRÔLÉ									
61	4-1-1-7-R1	Nombre de cartes rouge distribués	NOMBRE	-	15000	15000	25000				
614-1-1-8 Le	es instrumen	ts de mesure règlementés sont	vérifiés par le S	SML							

NOMBRE

0

3300

3500

4000

Nombre d'instruments de mesure vérifiés

614-1-1-8-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MIN - N		OG - OS - RESUL		ERCE ET DE L'ARTISANAT	UNITE	2020	2021	2022	2023				
360	COMMER		TRIE, DU COMINI	ERCE ET DE L'ARTISANAT									
615		ce Extérieur											
0.0	<u>615-1</u>	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS											
	615-1-1				DOLLEG INTERN	ATIONIALIY							
		615-1-1-1	615-1-1-R1	R EST INTEGRE DANS LES MA NOMBRE DE REUNIONS	NOMBRE	22	24	26					
			013-1-1-1-1	ASSISTEES			24	20	-				
			615-1-1-R2	Nombre d'Agence pour la Promotion de l'exportation (APEX) mis en place	NOMBRE	1	1	1	1				
		615-1-1-2	INTÉGRATION	I INTENSIVE DE MADAGASCAF	R DANS L'ÉCON	OMIE RÉGION	IALE ET INT	ERNATION	ALE				
			615-1-1-2-R1	Nombre de Réunions assitées	NOMBRE	18	22	24	-				
		615-1-1-3	secteur privé	capable de se développer de m	anière inclusive	et plus comp	étitif sur les	marchés					
				onal et international NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	24	26	-				
		615-1-1-4	Centre de forn	nation équipé, artisans et PME	formés en techn	ique de travai	il du cuir						
			615-1-1-4-R1	NOMBRE DE CENTRE DE FORMATION OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-				
		615-1-1-5		e sur le commerce propice à un	développement	t durable au p	rofit des po	oulations					
			pauvres dispo 615-1-1-5-R1	NOMBRE programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres	NOMBRE	1	1	1	-				
		615-1-1-6	UGP Opératio	disponible									
		013-1-1-0	615-1-1-6-R1	NOMBRE D'UGP OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-				
		615-1-1-7	le label "VITA	MALAGASY" promu sur les ma	rchés local, régi	ional et intern	ational						
			615-1-1-7-R1	NOMBRE DE LABEL VITA MALAGASY INSTAURE	NOMBRE	1	1	1	-				
		615-1-1-8	partenariats e	t conventions économiques sig	nés et horizons	partenariales	élargies						
			615-1-1-8-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS SIGNEES	NOMBRE	3	3	3	-				
		615-1-1-9	Mise en place	de l'APEX appuyé									
			615-1-1-9-R1	NOMBRE D'APEX OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-				
		615-1-1-A	Chaînes de va	leur à fort potentialité identifiée	es								
			615-1-1-A-R1	NOMBRE DE CHAINES DE VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE	NOMBRE	2	2	2	-				
		615-1-1-B	Secteur privé	développé de manière inclusive	•								
			615-1-1-B-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	22	24	26	-				
		615-1-1-C	Accès des pro	duits d'exportations malgache	s sur le marché	régional amél	ioré						
			615-1-1-C-R1	TAUX D'ACCESSIBILITE DES PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE	%	30	35	40	-				
		615-1-1-D	Barrières tarif	aires entravant le libre échange	supprimées								
			615-1-1-D-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTES	NOMBRE	4	3	2	-				
		615-1-1-E	L'accès aux m	archés internationaux facilité									
			615-1-1-E-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	24	26	-				
		615-1-1-F		DES PRODUITS AGRICOLES EX									
			615-1-1-F-R1	nombre d'unités de contrôles aux frontières opérationnels	NOMBRE	0	3	2	2				
		615-1-1-G		MARCHES INTERNATIONAUX									
			615-1-1-G-R1	Nombre de problème de Barrières non tarifaires résolus	NOMBRE	0	10	20	20				

616-1-2-4

616-1-2-5

Registres des artisans disponibles

Entrepreunariat artisanal promu

BASE DE DONNES ETABLIE

BENEFICIANT DE FIHARIANA

NOMBRE D'ARTISANS

NOMBRE

NOMBRE

150

150

616-1-2-4-R1

616-1-2-5-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 Artisanat L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE 616-1-1 L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES DOCUMENTS CADRES SUR LA 616-1-1-1-R1 NOMBRE 1 PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-2 Nombre d'unités initialement 616-1-1-2-R1 NOMBRE 5 2 5 artisanales transformées en unités industrielles LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN 616-1-1-3 **VALEUR** 616-1-1-3-R1 Etendue des variétés d'articles NOMBRE 40 50 50 artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés 616-1-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs 616-1-1-4-R1 NOMBRE DE PRODUITS NOMBRE 1 **CERTIFIES ET LABELLES** L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-2 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-2-1 616-1-2-1-R1 Volume d'articles artisanaux NOMBRE 110 116 116 commercialisés LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-2-2 Nombre d'artisans formels en 616-1-2-2-R1 NOMBRE 100000 250000 250000 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ 616-1-2-3 616-1-2-3-R1 Valeur ajoutée movenne des 7 7 7 unités artisanales

1

150

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 Artisanat FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES <u>616-2</u> **POTENTIELS ARTISANAUX** RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY 616-2-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES 616-2-1-1 616-2-1-1-R1 Nombre de cité des métiers NOMBRE 2 2 artisanaux mis en place 616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée Nombre de centrales d'achat NOMBRE 616-2-1-2-R1 0 1 1 installées 616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés Nombre de Chambre des métiers 616-2-1-3-R1 NOMBRE 2 1 1 2 mis en place 616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs Nombre de cartes d'artisans NOMBRE 616-2-1-4-R1 0 15000 30000 30000

éditées

030-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE	VINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNIC	NICATION					
030		tion et Coordina					
	<u>030-1</u>	PROCEDER A		TION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE			
	030-1-1	COORDONNE	R ET APPUYER	LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU T DE LA NTIC DU MCRI			
		030-1-1-1		S PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS ES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE			
			030-1-1-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE)			
			030-1-1-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE			
			030-1-1-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU			
	030-1-2	ASSURER L'U LES DISPOSI 030-1-2-1	TIFS DE LA PLA	TIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER NIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT			
			030-1-2-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES			
			030-1-2-1-02	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP			
			030-1-2-1-03	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE			
			030-1-2-1-04	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS			
	030-1-3	GÉRER ET DÉ 030-1-3-1		E MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE RUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS			
			030-1-3-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE			
			030-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL			
	030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
		030-1-4-1		LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, FLA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;			
			030-1-4-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS			
			030-1-4-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS			
	030-1-5			IISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES			
		030-1-5-1		MMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS			
			030-1-5-1-01	IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET FORMER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES 22 RÉGIONS			
			030-1-5-1-02	ÉLABORER DES PROJETS DE RÉHABILITATION ET D' OPERATIONNALISATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES			
	030-1-6	REVALORISE	R L'IMAGE ET L	A NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE			
		030-1-6-1	PERSONNEL	MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT			
			030-1-6-1-01	OUVERTURE DU MEDIA PUBLIC (RNM/TVM) POUR TOUS (ENTITÉ POLITIQUE, ASSOCIATIONS, PLATEFORME,) = NEUTRALITÉ/IMPARTIALITÉ			
			030-1-6-1-02	ORGANISER LES GROUPES DE DISCUSSION POUR IDENTIFIER LES DÉTERMINANTS SOCIO- CULTURELS PAR RAPPORT A LA CITOYENNETÉ A MADAGASCAR			
	030-1-7	030-1-7-1		UCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION NOUVELLEMENT CRÉÉES			
		030-1-7-1					
	000 4 0	DEL IMITATIO	030-1-7-1-01	PRODUIRE ET DIFFUSER LES PROGRAMMES			
	030-1-8	030-1-8-1	,	ON ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS ON DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY			
			030-1-8-1-01	RECENSER, DÉLIMITER ET RESTAURER LES SITES CULTURELS			
	030-1-Y		•	ocieéconomique de Madagascar à moyen terme			
		030-1-Y-Y	Infrastructure	Levier d'Emergence fonctionelle			

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

212-1-3-2

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
	<u>212-1</u>			<u>PEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA</u>		
	212-1-1	POPULATION ELABORER I DÉVELOPPE	UNE POLITIQUE	STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE		
		212-1-1-1	DES INFORM	IATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE MENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE		
				PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.		
			212-1-1-1-01	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES		
			212-1-1-1-02	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI		
			212-1-1-1-03	COLLECTER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
			212-1-1-1-04	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)		
			212-1-1-1-05	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL		
			212-1-1-1-06	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI		
			212-1-1-1-07	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALIT DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES		
			212-1-1-1-08	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE		
	212-1-2	TECHNOLOG	SIES/CNV)	CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES		
		212-1-2-1	DES CENTRE	ES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA)		
			212-1-2-1-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE		
			212-1-2-1-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA		
		212-1-2-2	DES CENTRE	ES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS		
			212-1-2-2-01	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES		
			212-1-2-2-02	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT		
			212-1-2-2-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »		
		212-1-2-3	EDUCATION	RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION		
			212-1-2-3-01	APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS		
			212-1-2-3-02	ORGANISER DES SEANCES MOBILES		
			212-1-2-3-03	SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE		
		212-1-2-4	LES ACTEUR ET DÉONTOL	RS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE LOGIE)		
			212-1-2-4-01	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE» DES DÉCISIONS PRISES		
			212-1-2-4-02	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL		
			212-1-2-4-03	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION		
			212-1-2-4-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION		
		212-1-2-5	DÉVELOPPE			
			212-1-2-5-01	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR		
			212-1-2-5-02	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET		
			212-1-2-5-03	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)		
			212-1-2-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES		
			212-1-2-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MEDIAS		
		212-1-2-6		PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET		
			DES TÉLÉSP			
			212-1-2-6-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE		
			212-1-2-6-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ)		
	212-1-3			RVICE DU DEVELOPPEMENT		
		212-1-3-1	CONTENUS I	DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES MEDIATIQUES		
			212-1-3-1-01	ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MEDIAS PRIVES PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES		
			212-1-3-1-02	FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX MEDIAS PUBLICS		
		242 4 2 2		NIVEAU LES DESDONSABLES DE BUDLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN		

REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN

MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE

37	MINISTER	E DE LA COMM	UNICATION ET D	E LA CULTURE
370	COMMUNIC	CATION		
212	Média			
			212-1-3-2-01	FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES
			212-1-3-2-02	RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES
			212-1-3-2-03	REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS
	212-1-4	L'AUDIOVIS	UEL	A COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE
		212-1-4-1	RECADRAGE	DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL
			212-1-4-1-01	ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE
			212-1-4-1-02	REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM
		212-1-4-2	REVISION DU	CODE DE LA COMMUNICATION
			212-1-4-2-01	ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE
			212-1-4-2-02	ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE
			212-1-4-2-03	REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX
	212-1-5	RÉGULER L 212-1-5-1		ESSIONNELS RIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À PROCESSUS INCLUSIF
			212-1-5-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
			212-1-5-1-02	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES
			212-1-5-1-03	RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION
		212-1-5-2		TIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, RE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS
			212-1-5-2-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
			212-1-5-2-02	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM. À LA PLACE DE LA CSCA
			212-1-5-2-03	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
			212-1-5-2-04	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANROM
			212-1-5-2-05	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM
			212-1-5-2-06	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM
		212-1-5-3	ET RESPECTÉ	RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE , AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)
			212-1-5-3-01	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION
			212-1-5-3-02	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION
			212-1-5-3-03	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION
	212-1-6	REVALORIS	ER L'ORDRE DES	JOURNALISTES DE MADAGASCAR
		212-1-6-1	DOSSIERS DE	L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES
			212-1-6-1-01	APPUYER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR DANS SA MISSION DE GARDIEN DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE EN ORGANISANT DES ATELIERS DE RÉFLEXION
			212-1-6-1-02	PRODUIRE ET DISTRIBUER AVEC L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR, DES CARTES DE PRESSE INFALSIFIABLE, BIOMÉTRIQUE
			212-1-6-1-03	ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »
	212-1-7	ASSURER L	A CONTINUITE DE	E LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION
		MEDIATISEE 212-1-7-1	.	PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE
			212-1-7-1-01	VULGARISER LE MANUEL DE PROCÉDURE DU CONTRÔLE ET LA FERMETURE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE
			212-1-7-1-02	MONITORING CONTINUE DES MÉDIAS
	212-1-8	RELEVER LE 212-1-8-1		OFESSIONNELS DES MEDIAS ES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS
			212-1-8-1-01	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES JOURNALISTES
			212-1-8-1-02	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES ANIMATEURS ANTENNE
			212-1-8-1-03	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES TECHNICIENS AUDIOVISUELS
	212-1-9	_	ACE UN SYSTEME	E EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION
		MEDIATISEE 212-1-9-1		QUE OPÉRATIONNEL
		,	212-1-9-1-01	METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE POUR LA CONSTITUTION ET LA RÉGULARISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉCRITE, EN LIGNE, ET AUDIOVISUELLE

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME NUMÉRIQUE DE GOUVERNANCE DES MÉDIAS

212-1-9-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 370 COMMUNICATION 212 Média 212-2 **DEPECHE TARATRA: REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES** 212-2-1 PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA 212-2-1-1 120000 ABONNES POUR 2021

> 212-2-1-1-01 DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DIGITALES (BOOST)

212-2-1-1-02 FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COLLABORATEURS

212-2-2 CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE

> EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES 212-2-2-1 **SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB**

212-2-2-1-01 CONCEVOIR DES EMISSIONS RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES

SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

212-2-2-1-02 ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE A L'INFORMATION AUSSI BIEN POUR LA POPULATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370 COMMUNICATION
212 Média

212-3 DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS
212-3-1 GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO

212-3-1-1 CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS

212-3-1-1-01 MISE EN PLACE DU CENTRE APPEL IVOTORO

212-3-1-1-02 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'IVOTORO

212-3-1-1-03 ÉLARGISSEMENT DU CENTRE DANS LES 14 RÉGIONS RESTANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370 COMMUNICATION
212 Média
212-4 DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA

212-4-1 ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

212-4-1-1 TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES

212-4-1-1-01 ETUDIER LE DÉPLOIEMENT EN TNT
212-4-1-1-02 ANALYSER LA COUVERTURE TNT
212-4-1-1-03 ETUDIER L'EXPLOITATION TNT

212-4-1-1-04 SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION
212-4-1-1-05 ÉTABLIR DES CADRES RÉGLEMENTAIRE DE LA TNT

		1G - US - KESULI						
37	MINISTER	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNI	MUNICATION						
213	Développe	Développement des infrastructures Radio et Télévision						
	<u>213-1</u>	RUCTURES AUDIO-VISUELLES						
	213-1-1			X SITES TECHNIQUES				
		213-1-1-1	DES STATIO	NS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC				
			213-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL				
			213-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE				
			213-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY				
	213-1-2	PROCÉDER	AU LANCEMENT	Γ DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.				
		213-1-2-1		TRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS ELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT				
			213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX				
			213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR				
			213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES				
			213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES				
			213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION				
		213-1-2-2	L'AUDIOVISU	JEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE				
			213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES				
			213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS				
			213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES				
			213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR				
			213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

INISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 Culture 831 LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 831-1 <u>ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</u> LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ 831-1-1-1 831-1-1-1-01 MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES 831-1-1-1-02 831-1-1-1-03 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL DYNAMISER LE FONDS LOVAKO 831-1-1-1-04 ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE 831-1-1-1-05 **BIENS CULTURELS** 831-1-1-1-06 CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL 831-1-1-1-07 RENEORCER LES ACTIONS DE L'OMDA RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS 831-1-1-1-08 831-1-1-1-09 APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE 831-1-1-10 DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL 831-1-1-1-11 NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 831-1-1-2 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2-01 ACTUALISER LA POLITIQUE CUI TURFI LE NATIONALE 831-1-1-2-02 MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE 831-1-1-2-03 MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC) APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE 831-1-1-2-04 PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 831-1-1-2-05 831-1-1-2-06 RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES 831-1-1-2-07 RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN 831-1-1-2-08 ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE 831-1-1-2-09 MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS 831-1-1-2-10 **CULTURELLES** 831-1-1-2-11 PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM 831-1-1-2-12 PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES 831-1-2-1-01 ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1-02 RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES 831-1-2-1-03 **ARTISTIQUES** 831-1-2-1-04 METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 831-1-2-1-05 CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES 831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ... 831-1-2-2-01 831-1-2-2-02 RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3 ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À 831-1-2-3-01 FORMALISER LEURS ACTIVITÉS 831-1-2-3-02 DYNAMISER LE CNEMD ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE 831-1-2-3-03 ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION 831-1-2-3-04 **ENTREPRENEURIALE** METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA 831-1-2-3-05 **CULTURE**

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE E	ET ARTISANAT					
831	Culture						
	<u>831-2</u>	RENFORCER L	<u>'IDENTITE NATI</u>	<u>IONALE</u>			
	831-2-1	VALORISATIO	N DU PATRIMOII	NE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY			
		831-2-1-1	PATRIMOINE, 1	TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE			
	831-2-1-1-01 RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY						
			831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE			
			831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE			
			831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO			
			831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)			
			831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS			
	831-2-2	CREATION DE	STRUCTURES I	DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE			
		831-2-2-1	STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE			
			831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES			
			831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE			
			831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES,INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC			
			831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO						
37	MINISTER	E DE LA COMM	UNICATION ET D	DE LA CULTURE					
862	CULTURE	CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture								
	<u>E</u>								
	831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE							
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
			831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES					
			831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR					

831-3-2 REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES

831-3-2-1 UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE

831-3-2-1-01 ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE 831-3-2-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR

030-1-8-1

030-1-8-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 030 Administration et Coordination PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE 030-1 L'ORGANISATION COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU 030-1-1 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI 030-1-1-1 LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE 030-1-1-1-R1 NOMBRE DES ACTIONS NOMBRE 39 41 PRIORITAIRES DU MINISTERE 030-1-1-1-R2 NOMBRE DES EQUIPES NOMBRE 10 15 20• 25 **TFCHNIQUE FORMES** NOMBRE DES INTERVENTIONS 030-1-1-1-R3 NOMBRE 25 30 35 40 EFFECTUÉES AU NIVEAU DE SERVICE RÉSEAU ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER 030-1-2 LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. 030-1-2-1 UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT TAUX D'ÉXÉCUTION 030-1-2-1-R1 **POURCENTAGE** 98 98 98 **BUDGETAIRE** GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE 030-1-3 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS 030-1-3-1 NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES TAUX D'EXÉCUTION 030-1-3-1-R1 NOMBRE 15 n 0 0 030-1-3-1-R2 **POURCENTAGE** 0 0 O **BUDGÉTAIRE** NOMBRE DES AGENTS 030-1-3-1-R3 NOMBRE 20 60 60 60 RÉGULARISES ET RECRUTES 030-1-3-1-R4 NOMBRE DES AGENTS NOMBRE 95 95 100 100 **FORMES** GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE 030-1-4 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-4-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE: NOMBRE DE TERRAIN. 030-1-4-1-R1 NOMBRE 30 40 40 40 IMMEUBLES **INFRASTRUCTURES** RECENSES COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES 030-1-5 CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS 030-1-5-1 030-1-5-1-R1 NOMBRE DE CENTRES NOMBRE O 18 22 22 COMMUNAUTAIRES RÉHABILITES ET 030-1-6 REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE PERSONNEL MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT 030-1-6-1 DEGRÉ DE SATISFACTION DE 030-1-6-1-R1 40 60 75 % NOTORIÉTÉ DE LA RÉPUTATION DU MINISTÈRE DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION 030-1-7 **EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES** 030-1-7-1 NOMBRE DE PROGRAMME 030-1-7-1-R1 150 200 NOMBRE 380 DIFFUSE 030-1-8 DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS

VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY

RESTAURES ET RÉPERTORIES

NOMBRE

0

10

45

70

NOMBRE DES SITES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 212 Média CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA 212-1 POPULATION. ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE 212-1-1 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-1-1 DES INFORMATIONS. DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. 212-1-1-1-R1 NOMBRE DE DISPOSITIFS NOMBRE 30 0 Λ 0 D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNEI S 212-1-2 AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV) 212-1-2-1 DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...) 212-1-2-1-R1 NOMBRE DE DOCUMENTS DE NOMBRE 0 0 0 PROJETS ÉLABORÉS 212-1-2-2 DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS 212-1-2-2-R1 NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM NOMBRE 0 0 0 DIFFUSÉES **EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION** 212-1-2-3 DEGRE DES SATISFACTIONS 212-1-2-3-R1 20 0 0 212-1-2-4 LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE) 212-1-2-4-R1 TAUX D'INFORMATIONS **POURCENTAGE** 0 0 ACCÉSSIBLES AU CITOYENS LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU 212-1-2-5 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-2-5-R1 NOMBRE DES INFORMATIONS. NOMBRE n DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, **VULGARISÉS ET DIFFUSÉES** QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET 212-1-2-6 DES TÉLÉSPECTATEURS NOMBRE DE SUPPORTS DE 212-1-2-6-R1 NOMBRE 60 0 0 0 COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONCUS LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT 212-1-3 PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES 212-1-3-1 **CONTENUS MEDIATIQUES** 212-1-3-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT 45 0 0 % 0 REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN 212-1-3-2 MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE 212-1-3-2-R1 NOMBRE DES FORMATIONS n DISPENSES RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE 212-1-4 L'AUDIOVISUEL 212-1-4-1 RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL 212-1-4-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT 0 50 O n 212-1-4-2 **REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION**

TAUX D'AVANCEMENT

75

n

212-1-4-2-R1

n

MIN

OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
RÉGULER LES	MÉDIAS PROF	ESSIONNELS					
212-1-5-1			RE RÉGISSANT LES	S MÉDIAS ES	ST MIS EN A	PPLICATIO	ΝÀ
	212-1-5-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	90	0	0	0
212-1-5-2	LES DISPOSIT OBSERVATOR	TIFS D'AUTORÉGULATION (O RE DE LA PRESSE) DES M	RDRE DE JOURNA ÉDIAS SONT RÉFO	LISTES) ET I RMÉS ET OF	DE RÉGULA PÉRATIONNI	TION (ANRO	CM,
	212-1-5-2-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	75	0	0	0
212-1-5-3	ET RESPECTÉ	S PAR TOUS LES ACTEURS , AGENCES DE PUBLICITÉS, TAUX DE PERSONNES	(PATRONS DE PRE				
DEVALORIOES	L'ODDDE DEG		4004B				
212-1-6-1	212-1-6-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES	NOMBRE	-	30	30	30
ASSURER LA MEDIATISEE.	CONTINUITE DE	INNOVANTE DES A	CTIVITES D	E COMMUNI	CATION		
212-1-7-1	MANUEL DE P	ROCÉDURE MODIFIE ET AM	ÉLIORE				
	212-1-7-1-R1	NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORES	NOMBRE	-	3	3	3
RELEVER LE	NIVEAU DES PR	OFESSIONNELS DES MEDIA	S				
212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISURENFORCÉES							
	212-1-8-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES	NOMBRE	-	150	200	250
212-1-9 MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COM MEDIATISEE.							
212-1-9-1	GUICHET UNIC	QUE OPÉRATIONNEL					
	212-1-9-1-R1	NOMBRE DES GUICHETS UNIQUE OPÉRATIONNEL	NOMBRE	0	1	2	2
	RÉGULER LES 212-1-5-1 212-1-5-2 212-1-5-3 REVALORISER 212-1-6-1 ASSURER LA MEDIATISEE. 212-1-7-1 RELEVER LE N 212-1-8-1 MISE EN PLAC MEDIATISEE.	212-1-5-1 LE CADRE JU TRAVERS UN 212-1-5-1-R1 212-1-5-2 LES DISPOSIT OBSERVATOR 212-1-5-2-R1 212-1-5-3 LES TEXTES F ET RESPECTÉ PRODUCTION 212-1-5-3-R1 REVALORISER L'ORDRE DES 212-1-6-1 DOSSIERS DE 212-1-6-1-R1 ASSURER LA CONTINUITE DE MEDIATISEE. 212-1-7-1 RELEVER LE NIVEAU DES PR 212-1-8-1 RELEVER LE NIVEAU DES PR 212-1-8-1-R1 MISE EN PLACE UN SYSTEME MEDIATISEE. 212-1-9-1 GUICHET UNIT	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS 212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIF TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE 212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (COUNT DE LA PRESSE) DES MEDIA 212-1-5-2-R1 TAUX D'IMPLANTATION 212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DE MEDIAS PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, 212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGE 212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTES 212-1-6-1-R1 NOMBRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET MEDIATISEE. 212-1-7-1 MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AM 212-1-7-1-R1 NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORES RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIA 212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANI RENFORCÉES 212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT D MEDIATISEE. 212-1-9-1 GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL 212-1-9-1-R1 NOMBRE DES GUICHETS	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS 212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE 212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNA OBSERVATOIRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFO 212-1-5-2-R1 TAUX D'IMPLANTATION POURCENTAGE 212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR (ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.) 212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES POURCENTAGE TOUCHÉES PAR LES MEDIAS REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR 212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES 212-1-6-1-R1 NOMBRE DES DOSSIERS DE NOMBRE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES AMEDIATISEE. 212-1-7-1 MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE 212-1-7-1-R1 NOMBRE DES DOCUMENTS NOMBRE RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS 212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECH RENFORCÉES 212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE NOMBRE MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES AGENTOS DE MEDIATISEE. 212-1-9-1 GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL 212-1-9-1-R1 NOMBRE DES GUICHETS NOMBRE	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS 212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS ES TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT NOMBRE 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT NOMBRE 212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET LOBSERVATOIRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OF COMMUNICA ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURI PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.) 212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES POURCENTAGE 65 REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR 212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES 212-1-6-1-R1 NOMBRE DES DOSSIERS DE NOMBRE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE MEDIATISEE. 212-1-7-1-R1 NOMBRE DES DOSMENTS NOMBRE 212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AI RENFORCÉES 212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE NOMBRE MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE MEDIATISEE. 212-1-9-1 GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL 212-1-9-1-R1 NOMBRE DES GUICHETS NOMBRE 0	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS 212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN A TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉ LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULA ROSERVATOIRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNI 212-1-5-2-R1 TAUX D'IMPLANTATION POURCENTAGE 75 0 212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, N PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.) 212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR 212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES 212-1-6-1-R1 NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MOMBRE EN HADAGASCAR ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNI MEDIATISEE. 212-1-7-1-R1 MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE 212-1-7-1-R1 NOMBRE DES DOCUMENTS NOMBRE DES ACTIVITES DE COMMUNI MEDIATISES RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS 212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE NOMBRE - 3 **ORDRE DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUEL RENFORCÉES 212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE NOMBRE - 150 MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNIC MEDIATISEE. MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNIC MEDIATISEE. 212-1-9-1-R1 NOMBRE DES GUICHETS NOMBRE DES GUICHETS NOMBRE DES CUICHETS NOMBRE 0 5 10 **ORDRE DES COUMENTS NOMBRE DES ACTIVITES DE COMMUNIC MEDIATISES. **ORDRE DES GUICHETS **ORDRE DE COMMUNIC MEDIATISES.** **ORDRE DES GUICHETS **NOMBRE DES COUCHETS **ORDRE DES COUMENTS **ORDRE DES COUCHETS **ORDRE	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS 212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT NOMBRE 90 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTE	RE DE LA COM	MUNICATION E	T DE LA CULTURE					
370	COMMUN	NICATION							
212	Média	a a							
	<u>212-2</u>	DEPECHE TA	ARATRA : REFE	RENCE EN INFORMATIONS OF	FICIELLES PROPERTY NAMED IN COLUMN 1				
	212-2-1 PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA D				E INFORMATIVE	TARATRA			
		212-2-1-1	120000 ABON	INES POUR 2021					
			212-2-1-1-R1	NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMES	NOMBRE	-	30	40	50
			212-2-1-1-R2	NOMBRE DES ABONNES	NOMBRE	-	120000	120000	120000
	212-2-2	CONTRIBUTI	ION A LA PROM	OTION DE LA BONNE GOUVER	NANCE ET LA TI	RANSPARENC	E		
		212-2-2-1		PRODUITES RAPPORTANT DES		S SUR L'ADMI	NISTRATIO	ON ET LES	
			212-2-2-1-R1	JBLICS A TRAVERS LE SITE W NOMBRE DES EMISSIONS RÉALISÉES	IEB NOMBRE	-	22	23	23

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTE	RE DE LA COM	MUNICATION E	T DE LA CULTURE					
370	COMMUN	NICATION							
212	2 Média								
	<u>212-3</u>	DECENTRAL	<u>ISATION ET OPI</u>	ERATIONALISATION DU CEN	<u>TRE IVOTORO VE</u>	RS LES AUTR	ES REGION	<u>IS</u>	
	212-3-1 GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENE			DMINISTRATION GENERALE	DE L'IVOTORO				
		212-3-1-1	CENTRE IVO	TORO OPÉRATIONNALISE DA	ANS LES 22 RÉGIO	NS			
			212-3-1-1-R1	NOMBRE DE CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNEL	NOMBRE	0	20	22	22

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

COMMUNICATION 370

212 Média

> 212-4 **DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA**

ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE 212-4-1 **TERRESTRE**

212-4-1-1 TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

RÉALISES

NOMBRE DE DOCUMENTS 212-4-1-1-R1

NOMBRE

0

120

125

130•

PRODUITS SUR LE DÉPLOIEMENT DE TNT

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTE	RE DE LA COM	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE					
370	COMMUN	NICATION							
213	Développ	ement des inf	rastructures Rad	lio et Télévision					
	<u>213-1</u>	<u>DÉVELOPPE</u>	R LES INFRAST	RUCTURES AUDIO-VISUELLE	<u> </u>				
	213-1-1	CONSTRUIR	E DE NOUVEAU	X SITES TECHNIQUES					
		213-1-1-1	DES STATION	NS MODERNES APPROPRIÉE	S À LA NTIC				
			213-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	20	30	40	50
	213-1-2	PROCÉDER	AU LANCEMENT	DE PROCÉDURE DE LA NUI	MÉRISATION DES S	TUDIOS.			
		213-1-2-1		TRUCTURES TECHNIQUES D ELS REDÉPLOYÉS RATIONNE		I DÉVELOPF	ÉES ET DES	MATÉRIEI	-S
			213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	120	130	150	200
		213-1-2-2	L'AUDIOVISU	IEL PUBLIC (TVM/RNM) EST I	PRÉPARÉ À LA MIG	RATION NUI	MÉRIQUE		
			213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	25	30	35	40

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 831 Culture E SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST. 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1 831-1-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ Nombre de biens culturels classés NOMBRE 25 831-1-1-R1 493 15 20 en patrimoine national 831-1-1-1-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 4 2 3 4 en patrimoine mondial 831-1-1-R3 Nombre de personnes prenant NOMBRE 800000 1600000 1600000 1600000 part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels NOMBRE DES SITES ET 831-1-1-R4 NOMBRE 22 22 22 MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITES ET AMÉNAGES LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2 831-1-1-2-R1 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 150 250 250 250 culturelles répertoriées 831-1-1-2-R2 Nombre de secteurs intégrant la NOMBRE 10 15 15 15 culture dans leurs stratégies LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE 831-1-2-1-R1 Valeur ajoutée moyenne des 7000000 0 0 0 Ar entreprises culturelles 831-1-2-1-R2 Valeur ajoutée moyenne des ARIARY 7000000 0 0 0 entreprises culturelles NOMBRE DES APPUIS DU 831-1-2-1-R3 NOMBRE 50 30 40 MINISTERE POUR LE **DEVELOPPEMENT DE** L'INDUSTRIE CULTUREL 831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-2-2-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 100 150 200 250 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 831-1-2-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 250 500 500 500 actives NOBRE DES ARTISTES ET DES 831-1-2-3-R2 NOMBRE 150 200 250 ACTEURS CULTURELS
INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL 831-1-2-3-R3 NOMBRE DES ATELIERS ET NOMBRE 0 50 100 150 **DES FORMATIONS** PROFESSIONELLES POUR LES

ARTISTES ET ACTEURS

CULTURELS

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
37	MINISTE	RE DE LA COI	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE							
862	CULTUR	E ET ARTISAN	NAT								
831	Culture										
	<u>831-2</u>	RENFORCE	R L'IDENTITE NA	<u>TIONALE</u>							
	831-2-1	VALORISAT	ION DU PATRIMO	DINE, DES TRADITIONS ET DE L	A CULTURE MA	LAGASY					
		831-2-1-1	PATRIMOINE	, TRADITIONS ET CULTURE MA	LAGASY VALO	RISE					
			831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	15	35	60	100		
			831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	25	0	0	0		
			831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	40	0	0	0		
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE									
		831-2-2-1	STRUCTURE	S DE RENFORCEMENT DE L'IDE	NTITE NATION	ALE MISE EN	PLACE				
			831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	25	50	75	-		
			831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	25	0	0	0		
			831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	-	35	70	100		
			831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	NOMBRE	-	350	400	400		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTE	FERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
862	CULTUR	E ET ARTISAN	AT						
831	Culture								
	<u>831-3</u>	PROMOTION	I DE LA CULTUR	<u>E</u>					
	831-3-1	CREATION D	E STRUCTURES	DE PROMOTION DE LA CULTU	JRE				
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULT	URE CREE				
			831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	5	6	6	7
			831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	10	12	13	14
	831-3-2	REDYNAMIS	ATION DES ACT	IVITES CULTURELLES					
		831-3-2-1	UNE JOURNE	E CITOYENNE DE NETTOYAGE	MENSUELLE				
			831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	30	30	30	35

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 PECHE 033 **Administration et Coordination** 033-1 **BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE** 033-1-1 Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère 033-1-1-1 **BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE** 033-1-1-2 SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE

033-1-2 Promouvoir une gouvernace transparante et responsable

033-1-2-1 **GOUVERNANCE RENFORCEE**

033-1-2-2 TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430 PECHE

033 Administration et Coordination

033-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

033-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale

033-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps

033-2-1-1-01 Payer les salaires et accessoires de solde des agents

408-1-3-1-02

408-1-3-1-03

408-1-3-1-04

(séchoirs solaires, fumoirs)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'AGRICULTURE. DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 PECHE 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques **DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE** 408-1 408-1-1 ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR 408-1-1-1 PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES 408-1-1-1-01 T13-Développement de la production aquacole et amélioration génétique 408-1-1-1-02 planifier et mettre en œuvre la politique de développement des ressources halieutiques 408-1-1-1-03 appuyer les directions régionales dans l'exécution des activités techniques 408-1-1-1-04 structurer et former les acteurs en matière de pêche 408-1-1-1-05 aménager les plans d'eau continentaux (rempoissonnement, zones de frai, berges,...) 408-1-1-1-06 développer la petite pêche (maritime et continentale) 408-1-1-1-07 identifier les sites propices à l'aquaculture (algues, holothuries, crabes, ...) 408-1-1-1-08 promouvoir l'aquaculture marine (algues, trépangs, ...) 408-1-1-1-09 promouvoir et vulgariser les systèmes de production dulçaquicoles (en cage, étang-barrage, enclos, étang...) 408-1-1-1-10 renforcer la capacité des pécheurs (diversification...) 408-1-1-1-11 évaluer les stocks des ressources halieutiques Appuyer à la professionnalisation des pécheurs 408-1-1-1-12 T14- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION 408-1-1-1-13 BOENY (Elevage des poissons d'eau douce " black-bass" ou " Micropterus salmoides ") T12-PISCICULTURE EN CAGE DE L'AMPA 408-1-1-1-14 T15-RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION SAVA 408-1-1-1-15 (Elevage des poissons d'eau douce " Nilojica") 408-1-1-1-16 sensibiliser, structurer, former et encadrer les acteurs 408-1-1-2 ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES 408-1-1-2-01 408-1-1-2-01 mettre en œuvre les activistes du ministère au niveau régional 408-1-1-2-02 délivrer les visas de conformité et fiche d'expédition des produits destines a la consommation (marche local et exportation) 408-1-1-2-03 garantir les bases de données au niveau régional 408-1-2 GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-2-1 **ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES** RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACUI TURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY 408-1-2-1-01 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-2-1-02 408-1-2-1-03 RELANCE DE L'AQUACULTURE **SWIOFISH** 408-1-2-1-04 408-1-2-1-05 PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR 408-1-2-1-06 protéger et restaurer les zones sensibles 408-1-2-1-07 évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités de pêche et d'aquaculture 408-1-2-1-08 transférer localement la gestion des ressources (marine et continentale) 408-1-2-1-09 élaborer les plans d'aménagement et les plans de gestion des pêcheries 408-1-2-1-10 T16- Professionnalisation de l'activité de la petite pêche maritime 408-1-2-1-11 T17-RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL 408-1-2-1-12 408-1-2-1-13 RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC) 408-1-2-1-14 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC) 408-1-2-1-15 SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 408-1-2-1-16 SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT 408-1-3 SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION **COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE** 408-1-3-1 408-1-3-1-01 organiser et/ou participer à des foires et salons sur le secteur halieutique

contribuer à la mise en place des unités de traitement et de conservation des produits halieutiques

contribuer à la mise en place des marchés couverts des produits halieutiques

faire respecter les normes des produits halieutiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ı	PECHE							
	Développement de la pêche et des ressources halieutiques							
	<u>408-2</u>	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue						
4	408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture						
		408-2-1-1	Développer la	a pêche et l'aquaculture				
			408-2-1-1-01	Développer et appuyer la pisciculture et la rizipisciculture				
			408-2-1-1-02	Développer l'aquaculture et la pêche continentale				
			408-2-1-1-03	Développer les recherches				
			408-2-1-1-04	SWIOFISH				
			408-2-1-1-05	RELANCE DE L'AQUACULTURE				
			408-2-1-1-06	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL				
			408-2-1-1-07	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE DEUXIEME VOLET				
		408-2-1-2	Moderniser le	e secteur pêche et aquaculture				
			408-2-1-2-01	Promouvoir des modèles piscicoles contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les pet moyens aquaculteurs				
			408-2-1-2-02	Développer des infrastructures aux normes				
			408-2-1-2-03	Mettre en place et multiplier le concept "village des pêcheurs"				
		408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés					
			408-2-1-3-01	Augmenter la quantité des produits exportés				
4	408-2-3	Promouvoir	l'économie bleue	e et la gouvernance de l'Océan				
		408-2-3-1	Diversifier les	s ressources à travers la valorisation de l'économie bleue				
			408-2-3-1-01	Créer d'autre source de revenus pour les pecheurs autres que la pêche				
			408-2-3-1-02	Relancer la délimitation de l'espace maritime malagasy avec les pays voisins et l'extension de notre pla continental				
			408-2-3-1-03	Développer des outils nationaux de mis en œuvre des dispositions relatives à la CNUDM et à d' autres conventions/protocoles internationales				

/IN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO							
41	MINISTERI	E DE L'AGRICU	JLTURE, DE L'EL	EVAGE ET DE LA PECHE						
480		TURE ET ELEV	-							
061	Administra <u>061-1</u>	Administration et Coordination 061-1								
	061-1-1	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP								
		061-1-1-1	Performance	améliorée						
			061-1-1-01	T01- INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE						
			061-1-1-1-02	Appuyer et suivre les organismes rattachés						
			061-1-1-1-03	Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale						
			061-1-1-1-04	Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines						
			061-1-1-1-05	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère						
			061-1-1-1-06	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère						
			061-1-1-1-07	Contrôler et faire un audit interne						
			061-1-1-1-08	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère						
			061-1-1-1-09	Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication						
			061-1-1-10	Assurer et gérer les passations de marché public						
			061-1-1-11	Appuyer les les services déconcentrés						
			061-1-1-12	Contribuer à la gestion durable de l'environnement						
			061-1-1-13	INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE						
	061-1-2	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire du secteur agriculture et élevage						
		061-1-2-1	Gouvernance	du secteur améliorée						
			061-1-2-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies						

061-1-2-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
061-1-2-1-02	Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
061-1-2-1-03	INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP
061-1-2-1-04	Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

061-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

061

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère 061-2 061-2-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche 061-2-1-1 Assurer le pilotage des secteurs 061-2-1-1-01 Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture 061-2-1-1-02 Coordonner et appuyer les projets, programmes et les organismes rattachés 061-2-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP 061-2-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion 061-2-2-1-01 Favoriser la sécurisation foncière 061-2-2-1-02 Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA) 061-2-2-1-03 Elaborer et étudier les textes législatifs et règlementaires 061-2-2-1-04 Optimiser la gestion des ressources humaines 061-2-2-1-05 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère 061-2-2-1-06 Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage 061-2-2-1-07 Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural 061-2-2-1-08 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère 061-2-2-1-09 Assurer la visibilité du Ministère, le système d'informations et informatique 061-2-2-1-10 Contrôler et faire un audit interne 061-2-2-1-11 Assurer et gérer les passations de marché public 061-2-2-1-12 Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences 061-2-2-1-13 Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole 061-2-2-1-14 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère 061-2-2-1-15 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 061-2-3 Moderniser le secteur agricole 061-2-3-1 Développer l'Agribusness 061-2-3-1-01 Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) 061-2-3-1-02 Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et 061-2-3-1-03 des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA) 061-2-3-1-04 Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales 061-2-3-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles 061-2-3-2-01 Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international 061-2-3-2-02 Augmenter les produits agricoles exportés 061-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 061-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

<u>411-1</u> Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international

411-1-1 Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés

Infrastructure	s rurales viabilisées et mécanisation agricole promue
411-1-1-1-01	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-1-1-02	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-1-1-03	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-1-1-04	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-1-1-05	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-1-1-06	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-1-1-07	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-1-1-08	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-1-1-09	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-1-1-1-10	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-1-1-11	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
411-1-1-1-12	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES
411-1-1-1-13	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-1-1-14	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-1-1-15	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-1-1-16	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-1-1-17	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-1-1-18	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-1-1-19	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-1-1-20	Construire et réhabiliter d'autress infrastructures de production
411-1-1-1-21	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-1-1-22	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-1-1-23	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
411-1-1-1-24	DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-25	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-1-1-27	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-28	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-30	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-1-1-31	S44_PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
Services d'app	pui aux producteurs améliorés

411-1-1-2

411-1-1-2-19

411-1-1-2-20

Services a app	ui aux producteurs ameilores
411-1-1-2-01	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA
411-1-1-2-02	APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE
411-1-1-2-03	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-1-1-2-04	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-1-1-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-1-1-2-06	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-1-2-07	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR
411-1-1-2-08	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-1-1-2-09	T02-PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-1-2-10	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-1-2-11	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-1-2-12	TO3_AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
411-1-1-2-13	T21-REHABILITATION DU PERIMETRE DELTA PAR LE CANAL DE BEDIMAKY
411-1-1-2-14	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-1-1-2-15	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES
411-1-1-2-16	FOOD FOR PROGRESS
411-1-1-2-17	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-1-2-18	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)

ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AGRICU</u>LTURE, <u>DE L'EL</u>EVAGE ET DE LA PECHE **AGRICULTURE ET ELEVAGE** 480 411 Agriculture AFAFI CENTRE 411-1-1-2-21 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE. RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR S4 DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS DE BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET 411-1-1-2-22 **ANALAMANGA** 411-1-1-2-23 S5_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE 411-1-1-2-24 S6_TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE S25_PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST 411-1-1-2-25 (PATASO) 411-1-1-2-26 S26 PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES 411-1-1-2-27 S27_ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS) 411-1-1-2-28 411-1-2 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs 411-1-2-1 Conditions de vie des ménages producteurs améliorées 411-1-2-1-01 - BAD PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOI E MAROC 411-1-2-1-02 411-1-2-1-03 411-1-2-1-04 PROJET SATREPS PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES 411-1-2-1-05 **CENTRALES** 411-1-2-1-06 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD 411-1-2-1-07 PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES 411-1-2-1-08 LUTTE ANTIACRIDIENNE 411-1-2-1-09 AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA) 411-1-2-1-10 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR **AGRICULTURE** PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES 411-1-2-1-11 411-1-2-1-12 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole 411-1-2-1-13 Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles 411-1-2-1-14 Appuyer le développement des chaines de valeur 411-1-2-1-15 Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles 411-1-2-1-16 Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières 411-1-2-1-17 411-1-2-1-18 Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées 411-1-2-1-19 Mettre à la disposition des producteurs des engrais 411-1-2-1-20 Appuyer et structurer la filière rizicole APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT 411-1-2-1-21 RURAL (CGARD) 411-1-2-1-22 PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS PROGRAMME D'APPLII AU DEVEL OPPEMENT DE L'AGRICUI TURE PERIURBAINE (PADAP-PPE) 411-1-2-1-23 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES 411-1-2-1-24 (AFAFI) 411-1-2-1-25

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'AGRICU</u>LTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

AGRICULTURE ET ELEVAGE 480

411 Agriculture

411-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne

411-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz

411-2-1-1 Etendre les superficies rizicoles exploitées

Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués 411-2-1-1-01 411-2-1-1-02 Remettre en état les Périmètres Irriqués 411-2-1-1-03 PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE 411-2-1-1-04 FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY 411-2-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) 411-2-1-1-06 411-2-1-1-07 AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II 411-2-1-1-08 411-2-1-1-09 AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS 411-2-1-1-10 SUD OUEST LAC ALAOTRA PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP) 411-2-1-1-11 411-2-1-1-12 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE 411-2-1-1-13 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA 411-2-1-1-14 411-2-1-1-15 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE

411-2-1-2

Augmenter la	productivité
411-2-1-2-01	Developper la filière rizicole
411-2-1-2-02	Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-2-1-2-03	Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-2-1-2-04	Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-2-1-2-05	Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-2-1-2-06	Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-2-1-2-07	LUTTE ANTIACRIDIENNE
411-2-1-2-08	PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE MCAR (PROSPERER)
411-2-1-2-09	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-2-1-2-10	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-2-1-2-11	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-2-1-2-12	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-2-1-2-13	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)
411-2-1-2-14	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-2-1-2-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-2-1-2-16	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-2-1-2-17	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-2-1-2-18	PROJET SATREPS
411-2-1-2-19	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE
411-2-1-2-20	PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE 411-2-1-2-21 - BAD

PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES 411-2-1-2-22

411-2-1-2-23 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)

PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS 411-2-1-2-24

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : 411-2-1-2-25 APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)

PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE 411-2-1-2-26

411-2-1-2-27 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

411-2-1-2-28 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR

PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS 411-2-1-2-29 LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)

ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE 411-2-1-2-30

411-2-1-2-31 ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE

PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD 411-2-1-2-32

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-2-1-2-33	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
411-2-1-2-34	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
411-2-1-2-35	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-2-36	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-2-37	PROJET D'APPUI A LA COMMECIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-2-38	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
411-2-1-2-39	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-2-1-2-40	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
411-2-1-2-41	DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-42	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
411-2-1-2-43	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-2-44	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-2-45	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-2-1-2-46	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-2-1-2-47	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
411-2-1-2-48	N01- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
411-2-1-2-49	N02- PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
411-2-1-2-50	NO3- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
411-2-1-2-51	N04- PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
411-2-1-2-52	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
411-2-1-2-53	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-2-1-2-54	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-2-1-2-55	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-2-1-2-56	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-2-1-2-57	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-58	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

412 Elevage

<u>412-1</u> <u>Développer l'Elevage orienté vers le marché</u>

412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale

412-1-1-1 Filières d'élevage promues

i ilicios a cieva	ge promides
412-1-1-1-01	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES
412-1-1-1-02	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants
412-1-1-1-03	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-1-1-1-04	T11_PROMOTION L'ELEVAGE CONTRACTUEL
412-1-1-1-05	T05_PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE A MADAGASCAR
412-1-1-1-06	T07_DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME DE PETITS RUMINANTS
412-1-1-1-07	PROJET POUR L'AMELIORATION GENETIQUE DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-1-1-08	T04_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE
412-1-1-1-09	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE
412-1-1-10	T06_PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR LAIT
412-1-1-11	T10_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-12	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins)
412-1-1-13	Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)
412-1-1-14	T09_MISE AU NORME DES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-15	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
412-1-1-16	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
412-1-1-17	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
412-1-1-18	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
412-1-1-19	Appuyer les organisations des eleveurs familiaux
412-1-1-1-20	T08_DEVELOPPEMENT D'INFORMATION SUR LES PRODUITS D'ELEVAGE
412-1-1-1-21	T19-Décanisation massive des chiens errants et campagne de vaccination antibiotiques des chiens domestiques
412-1-1-1-23	APPUI À LA VALORISATION DES POTENTIELS GÉNÉTIQUES DES PETITS RUMINANTS
412-1-1-1-24	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN- ETRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-25	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-1-1-27	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)

412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation

412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées

412-1-2-1-01	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES
412-1-2-1-03	Lutter contre la maladie des abeilles
412-1-2-1-04	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
412-1-2-1-05	Lutter contre la rage canine
412-1-2-1-06	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel
412-1-2-1-07	Assurer la couverture sanitaire animale
412-1-2-1-08	Mettre aux normes des services veterinaires
412-1-2-1-09	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
412-1-2-1-10	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-10	Remorter les capacites diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-11	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal
412-1-2-1-12	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
412-1-2-1-13	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

480

412

<u>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EL</u>EVAGE ET DE LA PECHE AGRICULTURE ET ELEVAGE Elevage 412-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne 412-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine 412-2-1-1 Augmenter la quantité de viande disponible Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants) PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT 412-2-1-1-02 RUMINANT AVICOLE ET APICOLE) 412-2-1-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-412-2-1-1-04 ETRE DES ANIMAUX 412-2-1-1-05 PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE 412-2-1-1-06 APPULAU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE 412-2-1-1-07 APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES 412-2-1-2 Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande 412-2-1-2-01 Développer l'élevage de bovins laitier 412-2-1-2-02 Développer l'apiculture 412-2-2 Moderniser le secteur élevage 412-2-2-1 Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage 412-2-2-1-01 Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins 412-2-2-1-02 Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin 412-2-2-1-03 Construire des infrastructures aux normes CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES 412-2-2-1-04 412-2-2-1-05 EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE 412-2-2-1-06 412-2-2-1-07 INTRODUCTION D'ANIMAUX D'ELEVAGE DE RACES PERFORMANTES 412-2-2-2 Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage 412-2-2-2-01 Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé 412-2-2-02 Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage 412-2-2-2-03 Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage 412-2-2-04 Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens éleveurs 412-2-2-05 Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés 412-2-2-2-06 Augmenter les produits d'élevage éxportés

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE								
033	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>033-1</u>	BONNE GOU	IVERNANCE DU	SECTEUR HALIEUTIQUE					
	033-1-1	Gérer de mai	nière efficiente le	es ressources du Ministère					
		033-1-1-1	BUDGET DU	MINISTERE BIEN GERE					
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	-
		033-1-1-2	SITUATION A	DMINISTRATIVE DU PERSON	IEL EN REGLE				
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	800	800	800
	033-1-2	Promouvoir	une gouvernace	transparante et responsable					
		033-1-2-1	GOUVERNAN	ICE RENFORCEE					
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	-
		033-1-2-2	TEXTES LEG	ISLATIFS MIS A JOUR ET RESI	PECTES				
			033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	0	-
			033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application	NOMBRE	12	12	12	-

mis à jour

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE								
033	Administ	ration et Coore	dination						
	033-2	ASSURER LA	A BONNE GOUVI	ERNANCE DES RESSOURCES D	<u>OU MINISTERE</u>				
	033-2-1	Gérer de ma	nière optimale la	masse salariale					
		033-2-1-1	Rémunération	n du personnel honorée à temps	3				
			033-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
41	MINISTE	RE DE L'AGRIC	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE								
430	PECHE											
408	Développ	ement de la pe	êche et des ress	ources halieutiques								
	<u>408-1</u>	DEVELOPPE	MENT DE LA PE	CHE ET DE L'AQUACULTURE								
	408-1-1	ACCROITRE	LA PRODUCTIV	ITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRI	BUTION ÉCONO	MIQUE DU SE	CTEUR					
		408-1-1-1	PECHE ET AC	QUACULTURE DEVELOPPEES								
			408-1-1-1-R1	Taux de production augmenté	%	0.05	0	0	0			
		408-1-1-2	ACTIVITÉS A	U NIVEAU RÉGIONAL CONSOLI	DÉES							
			408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	0	0	-			
	408-1-2	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES										
		408-1-2-1	ENVIRONNE	MENT MARIN ET LACUSTRE SA	UVEGARDE ET I	RESSOURCES	S PROTEGE	ES				
			408-1-1-R1 Taux de production augmenté % 0.05 0 0 0 408-1-1-2 ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES 408-1-1-2-R1 DRRHP consolidées NOMBRE 22 0 0 0 - GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-2-1 ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES 408-1-2-1-R1 PLAN D'AMENAGEMENT ET DE NOMBRE 2 0 0 - GESTION ELABORE SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT BIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION									
	408-1-3				RODUITS HALIE	EUTIQUES ET	ACCROISS	EMENT				
		408-1-3-1	COMMERCIA	LISATION DES PRODUITS APPI	JYÉE							
			408-1-3-1-R1		NOMBRE	1	0	0	0			
			408-1-3-1-R2	marketing et de commercialisation	NOMBRE	0	0	0	-			

408-2-3-1

408-2-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 **PECHE** 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques <u>408-2</u> Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue 408-2-1 Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture 408-2-1-1 Développer la pêche et l'aquaculture 408-2-1-1-R1 Production halieutique réalisée TONNE 165000 170000 180000 180000 408-2-1-2 Moderniser le secteur pêche et aquaculture Nombre d'Unités de 2 2 408-2-1-2-R1 NOMBRE 2 6 transformation de produits halieutiques crééés 408-2-1-3 Améliorer l'accès des produits aux marchés 408-2-1-3-R1 Le montant de la redevance est MILLIERS 16 384 20000 30000 30000 augmenté ARIARY 408-2-3 Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan

Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue

NOMBRE

1

2

Villages des pêcheurs modernes

mis en places

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICUI	LTURE ET ELE	VAGE						
061	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>061-1</u>	Améliorer la	gouvernance et	l'environnement institutionnel d	lu secteur agricı	ulture et éleva	<u>age</u>		
	061-1-1	Renforcer la	capacité des act	eurs pour la mise en œuvre du l	PSAEP				
		061-1-1-1	Performance	améliorée					
			061-1-1-R1	Nombre d'agents formés	NOMBRE	0	0	0	-
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage 061-1-1 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP 061-1-1-1 Performance améliorée	0	0	-					
	061-1-2	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire du secteur	agriculture et éle	evage			
		061-1-2-1	Gouvernance	du secteur améliorée					
			061-1-2-1-R1	•	%	60	00	0	-

061-2-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2022 2021 2023 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE 061 **Administration et Coordination** 061-2 Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère 061-2-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche Assurer le pilotage des secteurs 061-2-1-1 Note de fonctionnalité de la UNITÉ 55/100 65/100 65/100 061-2-1-1-R1 70/100 chaîne PPBS 061-2-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP 061-2-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion 35/60 30/70 061-2-2-1-R1 Ratio **RATIO** 40/60 30/70 Fonctionnement/Investissement 061-2-3 Moderniser le secteur agricole 061-2-3-1 Développer l'Agribusness 061-2-3-1-R1 Centres de distribution NOMBRE 0 50 50 10 d'intrants/matériels (DMM) opérationnels Zones d'Emergences Agricoles 061-2-3-1-R2 NOMBRE 0 1 1 1 (ZEA) mises en place 061-2-3-1-R3 Centres d'Appui à l'Agribusiness NOMBRE 0 5 5 5 (CABIZ) opérationnels 061-2-3-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles

NOMBRE

Usines de transformation

réhabilitées et opérationnelles

3

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L	'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICUI	LTURE ET ELE	VAGE								
411	Agriculture										
	<u>411-1</u>	<u>Développer l</u>	'Agriculture tour	née vers le marché national et	<u>international</u>						
	411-1-1	Structurer le	monde rural et f	faire des aménagements intégro	és						
		411-1-1-1	Infrastructure	es rurales viabilisées et mécani	sation agricole p	oromue					
			411-1-1-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	0	0	-		
		411-1-1-2	Services d'ap	ppui aux producteurs améliorés	i						
			411-1-1-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	0	0	-		
	411-1-2	Promouvoir	des systèmes de	production agricoles amélioré	s et compétitifs						
		411-1-2-1	Conditions d	e vie des ménages producteurs	améliorées						
			411-1-2-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	60000	0	0	-		

411-2-1-2-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE								
480	AGRICUI	LTURE ET ELE	VAGE									
411	Agriculture											
	<u>411-2</u>	Atteindre l'au	utosuffisance ali	<u>mentaire et l'émergence d'un se</u>	cteur agricole r	<u>moderne</u>						
	411-2-1	Assurer l'aut	tosuffisance alim	entaire en riz								
		411-2-1-1	Etendre les s	uperficies rizicoles exploitées								
			411-2-1-1-R1	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	60000	100000	125000	180000			
			411-2-1-1-R2	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	HECTARE	14155	40000	30000	9000			
		411-2-1-2	Augmenter la	productivité								

TONNE

500000

1000000

1500000

2000000

Production additionnelle de paddy

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTE	RE DE L'AGRIC	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICUL	TURE ET ELE	VAGE						
412	Elevage								
	<u>412-1</u>	<u>Développer l'</u>	<u>'Elevage orienté</u>	vers le marché					
	412-1-1	Accroitre la p	productivité et la	production animale					
		412-1-1-1	Filières d'élev	age promues					
			412-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	0	0	-
	412-1-2	Améliorer l'a	ccès aux marché	es nationaux et relancer l'expor	tation				
		412-1-2-1	Produits d'élé	evage mis aux normes et améli	orées				
			412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	23	0	0	-

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
41	MINISTER	RE DE L'AGRIC	ULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE								
480	AGRICUL	TURE ET ELEV	/AGE									
412	Elevage											
	412-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne											
	412-2-1	Assurer l'auto	suffisance alim	entaire en protéine								
		412-2-1-1	Augmenter la	quantité de viande disponible								
			412-2-1-1-R1	Géniteurs performants produits	NOMBRE	2000	2500	3000	5000			
		412-2-1-2	Développer le	s filières prioritaires autres que	la filière à via	nde						
			412-2-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet gasy disponibles	NOMBRE	2500000	7000000	10000000	15000000			
	412-2-2	Moderniser le secteur élevage										
		412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage									
			412-2-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	7	15	40	70			
		412-2-2-2	Développer le	es marchés nationaux et internat	ionaux des pr	oduits d'éleva	age					
			412-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	0	4	5	6			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-1-1-1 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

-

017-1-1-2 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

7-1-1-2-01 P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE

D'ANGAVOKELY

017-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 017 **Administration et Coordination** AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES 017-2 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS 017-2-1 LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT 017-2-1-1-02 Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines 017-2-1-1-03 Communication, sensibilisation et Education environnementale 017-2-1-2 FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE 017-2-1-2-01 PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS ASSURER LES BESOINS PRIORITAIRES ET FONDAMENTAUX POUR OPERATIONNALISATION DE 017-2-1-2-02 L'ADMINISTRATION 017-2-1-2-03 ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 017-2-1-2-04 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS 017-2-1-2-05 017-2-1-2-06 TRANSFERER DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLCS 017-2-1-2-07 FFFFCTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES 017-2-1-2-08 017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS 017-2-1-3-01 Appui à l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement 017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD 017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD 017-2-2-1-01 fonctionnement 017-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

DEVELOPPEMENT

701-1-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

701-1-1-1-01 T02 Centre d'application et de démonstration
 701-1-1-1-02 T03 Evaluation Environnementale Stratégique
 701-1-1-1-03 T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP

701-1-2 Promouvoir l'économie circulaire

701-1-2-1 la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

PEE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
ASSURER LES DEPENSES COURANTES
REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE
ENVIRONNEMENT
PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX
mise en place et opérationnalisation d'un système de traçabilité des bois
Aménagement et gestion intégrée des bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiazompaniry et de Mahajamba
Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
TRANSFERTS DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT

704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

704-1 OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY

704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES

704-1-1-01 DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES

704-1-1-02 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

704-1-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT

704-1-1-04 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

704-1-1-1-05 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS

DES SACHETS PLASTIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ENVIRONN	IEMENT		
Maintien de <u>704-2</u>			cosystèmes malagasy ONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
704-2-2	PROMOUVO	IR L'ECONOMIE	VERTE ET BLEUE
	704-2-2-1	BONNES PRA	ATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES
		704-2-2-1-01	RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR
		704-2-2-1-02	RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)
		704-2-2-1-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR
		704-2-2-1-04	Gestion Durable des mangroves
		704-2-2-1-05	villages écologiques
		704-2-2-1-06	promotion des énergies alternative
704-2-3	DEVELOPPE	ER UNE STRATE	GIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
	704-2-3-2	STRATEGIE I	DE PARTENARIAT DEVELOPPE
704-2-4			DEVELOPPEMENT DURABLE
	704-2-4-3	INTEGRATIO	N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
		-	•
	704-2-4-4	LES INVESTI	SSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT
		-	-
	704-2-4-5	LES INVESTI	SSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT
		-	•
	704-2-4-6	- INTÉGRATIO	N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD
704-2-9		-	- N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD - s de financement innovant et de paiement des services écosystémiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022	2023
44	MINISTE	RE DE L'ENVIF	RONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURABL	.E				
440	ENVIRO	NNEMENT							
017	Administration et Coordination								
	<u>017-1</u>	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS							
	017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS								
		017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit						
			017-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	2	-
		017-1-1-2 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés							
			017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	15	20	20	-
			017-1-1-2-R2	THEMES DĬSPOSÉS	NOMBRE	30	31	33	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 UNITE 2020 2021 2023 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 017 **Administration et Coordination** AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES 017-2 017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES 017-2-1-1 017-2-1-1-R1 FORMATIONS DISPENSEES NOMBRE 3 017-2-1-1-R2 THEMES DISPENSES NOMBRE 30 31 33 FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE 017-2-1-2 NOMBRE DE BASES DE 017-2-1-2-R1 NOMBRE 1 1 1 1 **DONNEES THEMATIQUES DISPONIBLES** 017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS BATIMENTS ADMINISTRATIFS NOMBRE 017-2-1-3-R1 2 2 2 DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS 017-2-1-3-R2 Batiments administratifs du MEDD NOMBRE 0 8 9 0 rehabilités et/ou construits et opérationnelles 017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD 017-2-2-1 **DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD** 017-2-2-1-R1 TECHNICIENS FORESTIERS ET 15 20 20

ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY 701-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 701 Gestion durable des ressources naturelles **DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE** <u>701-1</u> 701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE **DEVELOPPEMENT** LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU 701-1-1-1 701-1-1-1-R1 **PLAINTES** NOMBRE 40 44 **ENVIRONNEMENTALES** TRAITEES 701-1-2 Promouvoir l'économie circulaire 701-1-2-1 la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu

NOMBRE

Contrôles environnementales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

4 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

LOI DEVELOI	1 LL					
701-2-1-1-R2	FORMATION EN	NOMBRE	1	1	-	-
701-2-1-1-R4	PLANIFICATION PEPINIERES	NOMBRE	200	200	200	-
701-2-1-1-R6	OPERATIONNELLES CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	600	-
701-2-1-1-R7	PEPINIERES INSTALLES	NOMBRE	0	0	0	-
701-2-1-1-R9	Plan de développement local intégrant les engagements internationaux suivant les trois conventions de Riod	NOMBRE	0	0	0	-
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	40000	40000	40000	-
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	64	78	84	-
701-2-1-1-RC	Superficie reboisée/restaurée	Ha	0	40000	40000	40000

704-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY 704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES 704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES 704-1-1-1-R1 SYSTEMES PSE TESTEES NOMBRE 1

NOMBRE

GUIDES DE PSE ELABOREES

704-2-9-1

704-2-9-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2 704-2-2 PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE 704-2-2-1 **BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES** 704-2-2-1-R1 FILIERES VERTES PROMUES NOMBRE 5 5 5 5 704-2-3 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE 704-2-3-2 PROTOCOLE DE PARTENARIAT 704-2-3-2-R1 3 3 3 NOMBRE 3 SIGNE 704-2-4 INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE 704-2-4-3 704-2-4-3-R1 ACIVITES D'IEC NOMBRE 17 20 23 ENVIRONNEMENTALES **PROMUES** 704-2-4-3-R2 STRUCTURE DE NOMBRE 8 8 8 L'INTEGRATION DU **DEVELOPPEMENT DURABLE** RENFORCEE (CER, CIME) 704-2-4-3-R3 Structures de l'integration du NOMBRE 8 8 10 10 Developpement Durable opérationnelles 704-2-4-4 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT TEXTES SUR LA MISE EN 704-2-4-4-R1 NOMBRE 0 1 1 **COMPATIBILITES DES** INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES EVALUATION ET SUIVI 704-2-4-4-R2 NOMBRE 50 50 50 **ENVIRONNEMENTAL REALISEE** 704-2-4-5 LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT 704-2-4-5-R1 Permis environnementales livrés NOMBRE 30 35 40 704-2-4-6 INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD 704-2-4-6-R1 Structures de l'integration du NOMBRE 0 8 10 10 Developpement Durable opérationnelles Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques 704-2-9

Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés

NOMBRE

4

4

Mécanisme de financement

identifiés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 031 Administration et coordination RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC 031-2 031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE 031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST

MISE EN PLACE PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, 031-2-1-1-01

FINANCIERES ET MATERIELLES

031-2-1-1-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

031-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme

031-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

> 031-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 510	MINISTERE ENERGIE	DE L'ENERGI	E ET DES HYDRO	DCARBURES CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPE
203	Développer 203-1 203-1-1	<u>DEVELOPPE</u> GÉRER DUR	ER LES INFRAST ABLEMENT LES	ques et des ressources d'énergie locales RUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
		203-1-1-1		ES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
			203-1-1-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
			203-1-1-1-02	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
			203-1-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
			203-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
			203-1-1-1-05 203-1-1-1-06	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
			203-1-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
			203-1-1-1-08	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE
			203-1-1-1-09	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,,
			203-1-1-1-10	ENERGY SOLAIRE
			203-1-1-1-11	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
			203-1-1-1-12	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
			203-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
			203-1-1-14	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
		203-1-1-2	LA POLITIQU	E ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
			203-1-1-2-01	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
			203-1-1-2-02	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-1-2-03	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
			203-1-1-2-04	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-1-2-05	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
			203-1-1-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
			203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
	203-1-2	SATISFAIRE	LA DEMANDE IN	
	200 . 2	203-1-2-1		NERGIE DURABLE POUR TOUS
			203-1-2-1-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
			203-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
			203-1-2-1-03	PROJET ANDEKALEKA
			203-1-2-1-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
			203-1-2-1-05	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
			203-1-2-1-06	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
			203-1-2-1-07	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
			203-1-2-1-08	PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA
			203-1-2-1-09	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE
			203-1-2-1-10	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
			203-1-2-1-11	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
			203-1-2-1-12	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
			203-1-2-1-13	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
			203-1-2-1-14	PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES
			203-1-2-1-15	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
		203-1-2-2	LES RESSOU	RCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
			203-1-2-2-01	PIC II
			203-1-2-2-02	PAGOSE
			203-1-2-2-03	ELECTRIFICATION RURALE
			203-1-2-2-04	RENFORCEMENT RIA
			203-1-2-2-05	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
			203-1-2-2-06	SCALING SOLAR
			203-1-2-2-07	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510 ENERGIE

ENERGY ACCES EXPANSION

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1-2-2-08

203-1-2-2-09	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-2-2-10	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-2-2-11	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-2-2-12	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	DE L'ENERGI	E ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET AS	SAINISSEMEN	Т
205	Développen	nent de l'accès	à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
	<u>205-1</u>	ASSURER L'	<u>ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À </u>
		LA PROMOT	ION DE L'HYGIÈNE
	205-1-2	AMÉLIORER	L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
		205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL
			•
		205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT
	205-1-3	ADDIIVED TI	- ECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA
	203-1-3		
		205-1-3-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT

204-1-4-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Développement du secteur pétrolier et des biocarburants 204-1. 204-1.1 204-1.2 204-1.1 204-1.2 204-1.2 204-1.2 204-1.3 20
204-1-1 204-1-1 204-1-1 204-1-1 204-1-1-1 204-1-1-1 204-1-1-1 204-1-1-10 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-10 INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIGGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR 204-1-1-1-03 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO 204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS 204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-03 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉES 204-1-3-1-04 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMALES DEN HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE DA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1 ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-0 INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR 204-1-1-1-02 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS 204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS 204-1-1-1-05 PROMOTION DE LA CRÉATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE L'OURDE DE TSIMIRORO 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIER AVAL 204-1-3-1-01 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-01 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-04 MÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 MÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-1-01 INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR 204-1-1-1-02 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS 204-1-1-1-03 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO 204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2-1 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIPIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-0 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-0 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
MADAGASCAR 204-1-1-1-02 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÉRE BIOCARBURANTS 204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS 204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-03 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIER SET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION D'US ECTEUR 204-1-3-1-05 CONTROL À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1-03 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO 204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS 204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1 REMPORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS 204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-1-1-06 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-106 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2-1 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-04 PRÉDUCTION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1-04 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
DE TSIMIRORO) 204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1 QFERATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO 204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
INSTALLATIONS 204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS 204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES 204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHÂÎNE D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
D'APPROVISIONNEMENT 204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES 204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES 204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR 204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP 204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-07 PROMOTION DU DÉVEI OPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE
NATIONALE
204-1-4 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS 204-1-4-1 VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
204-1-4-1-01 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
204-1-4-1-02 VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-4-1-02 VALIDATION DES SFECIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODOITS FETROLIERS 204-1-4-1-03 VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-4-1-03 VEILLANCE A L'APPLICATION DU LIBRE ACCES AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES 204-1-4-1-04 VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
204-1-4-2 DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-4-2 DISTRIBUTION DE PROXIMITE EFFECTIVE 204-1-4-2-01 VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ

OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC

031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE

031-2-1-1-R1 Directions et services controlés et NOMBRE 30 40 Directions et services controles suivis TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE Délai de traitement de dossiers 031-2-1-1-R2 % 100 100 100 031-2-1-1-R3 JOUR 2 1 1

203-1-2-2-R2

203-1-2-2-R3

Economie de bois

Taux d'accès en éléctricité

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2020 2021 2023 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES 203-1-1 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES 203-1-1-1 Déchets agricoles transformés 203-1-1-1-R1 1 % 1 203-1-1-1-R2 Déchets agricoles non % 1 1 1 transformés 203-1-1-1-R3 Biogaz % 1 1 203-1-1-1-R4 Ethanol % 4 4 4 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE 203-1-1-2 Les objectifs atteints 203-1-1-2-R1 NOMBRE 0 0 0 203-1-1-2-R2 Master Plan Production 75 75 75 % 203-1-1-2-R3 Schéma directeur réseaux % 75 75 75 203-1-1-2-R4 Code de réseaux et son décret % 25 25 25 d'application SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-2 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-2-1 203-1-2-1-R1 Taux d'accès en éléctricité % 18 19 19 203-1-2-1-R2 Kits solaires distribués NOMBRE 110000 150000 200000 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT 203-1-2-2 203-1-2-2-R1 Réduction des heures de % 40 60 65 délestages

2000

20

МЗ

2000

20

2000

205-1-3-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2020 2021 2023 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 520 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 205-1-2 205-1-2-2 DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL 205-1-2-2-R1 Atélier de forage acquis UNITÉ 1 1 205-1-2-4 JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-2-4-R1 Citernes d'eau acquises NOMBRE 100 100 100 205-1-2-4-R2 Travaux d'AEP pour la JIRAMA NOMBRE 54 54 54 réalisés 205-1-2-4-R3 Matériels techniques affectés à la POURCENTAGE 100% 100% 100% JIRAMA 205-1-2-4-R4 Camions bennes et à grues NOMBRE 2 2 2 acquis 205-1-2-4-R5 Travaux d'urgence de la JIRAMA NOMBRE 5 5 5 réalisés 205-1-2-4-R6 Nouvelles stations de traitement NOMBRE 2 2 2 mobile mises en place 205-1-3 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-3-1 205-1-3-1-R1 100 100 100 Bacs à ordures acquis pour le NOMBRE SAMVA

Camions multibennes acquis pour

le SAMVA

NOMBRE

10

10

204-1-4-2-R1

Districts desservis

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 540 **HYDROCARBURES** 204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants **DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS** ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-1 Produits extraits, transformés et 204-1-1-1-R1 M3 10000 15000 15000 consommés PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET 204-1-2 **INSTALLATIONS OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS** 204-1-2-1 UNITÉ 204-1-2-1-R1 Incidents signalés 10 8 8 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES** 204-1-3-1 UNITÉ 204-1-3-1-R1 ATP octroyée 40 45 204-1-4 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ **ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS** 204-1-4-1 **VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX** 204-1-4-1-R1 Doléances recus sur un supcon 75 70 70 d'adultération DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE 204-1-4-2

NOMBRE

12

10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-1 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET

MATERIELS

032-1-1 EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE

032-1-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

032-1-1-01 SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

032-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE

032-2-1-1 REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS

032-2-1-1-01 PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-3 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
032-3-1 ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

032-3-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

032-3-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

032-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE 205-1-1 AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE **DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT** 205-1-1-1 205-1-1-1-01 PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE 205-1-1-1-02 COMMUNAUTAIRE 205-1-1-1-03 PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES **SECONDAIRES** 205-1-1-2 PROMOTION DE L'HYGIENE 205-1-1-2-01 PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE 205-1-2 **AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE** 205-1-2-1 **DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE** 205-1-2-1-01 DEVELOPPEMENT DE L4ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-2-2 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA 205-1-2-2-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-2-2-02 PROJET D'URGENCE DE LA JIRAMA 205-1-2-2-03 JIRAMA WATER III 205-1-2-3 ADDUCTION D'EAU POTABLE 205-1-2-3-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-2-3-02 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 205-1-2-3-03 EAU ET ASSAINISSEMENT 205-1-2-3-04 CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR 205-1-3 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES 205-1-3-1 **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA** 205-1-3-1-01 EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO 205-1-3-2 **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES** ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD 205-1-3-2-01 205-1-3-3 **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA** 205-1-3-3-01 AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023		
52	MINISTE	RE DE L'EAU, D	E L'ASSAINISS	EMENT ET DE L'HYGIENE							
520	EAU ET A	ASSAINISSEME	NT								
032	Administ	ration Et Coord	ination								
	<u>032-1</u>	PROCEDER A	LA GESTION E	FFICACE ET EFFICIENTE DES I	RESSOURCES:	HUMAINES, FI	NANCIERE:	<u>S ET</u>			
	032-1-1	MATERIELS EXECUTER D	MATERIELS EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE								
		032-1-1-1	BONNE EXEC	CUTION DES DEPENSES DE FOI	NCTIONNEMEN	IT					
			032-1-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses de fonctionnement hors solde	%	100	100	100	100		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	MINISTE	RE DE L'EAU, I	DE L'ASSAINISS	EMENT ET DE L'HYGIENE					
520	EAU ET A	ASSAINISSEM	ENT						
032	Administ	ration Et Coor	dination						
	<u>032-2</u>	032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE							
	032-2-1	-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE							
		032-2-1-1	REMUNERAT	TION DU PERSONNEL HONOREI	E A TEMPS				
			032-2-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MI	/IIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE								
520	EAU ET A	ASSAINISSEME	NT						
032	Administ	ration Et Coordi	ination						
	<u>032-3</u>	PROJET DE R	ENFORCEMENT	DES CAPACITES MATERIELLE	S ET HUMAINES				
	032-3-1	ASSURER LE	RENFORCEMEN	NT DES CAPACITES MATERIELI	LES ET HUMAINE	S			
		032-3-1-1	BONNE EXEC	UTION DES DEPENSES D'INVES	STISSEMENT				
			032-3-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses d'investissement	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

EAU ET ASSAINISSEMENT 520

205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À <u>205-1</u> LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE

205-1-1

	205-1-1-1	DEVELOPPE	MENT DES INFRASTRUCTURES	D'ASSAINISSEI	MENT			
		205-1-1-1-R1	Travaus des infrastructures d'assainissement réalisés	%	100	40	40	20
		205-1-1-1-R2	Centre de Tri et valorisation de déchets solides mis en place	NOMBRE	-	1	0	0
		205-1-1-1-R3	Rapport d'Etudes de sites de décharges normalisés de déchets	RAPPORT	-	1	1	0
		205-1-1-1-R4	remis Matériels d'assainissement de déchets solides acquis	%	-	40	60	0
	205-1-1-2	PROMOTION	DE L'HYGIENE					
		205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	100	100
		205-1-1-2-R2	Matériels d'hygiène acquis	Pack	-	2	1	0
205-1-2	AMELIORER	L'ACCES A L'EA	AU POTABLE					
	205-1-2-1	DOTATION D	'UN MOYEN MATERIEL AU MINI	STERE				
		205-1-2-1-R1	Atélier de forage acquis	UNITÉ	1	-	-	-
		205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	100	100
	205-1-2-2	APPUI TECHI	NIQUE ET FINANCIER A LA JIRA	AMA				
		205-1-2-2-R1	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	-	-	-
		205-1-2-2-R2	citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	-	-	-
		205-1-2-2-R3	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	-	-	-
		205-1-2-2-R4	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	-	-	-
		205-1-2-2-R5	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	%	100	-	-	-
		205-1-2-2-R6	Travaux d'AEP réalisés pour la JIRAMA	NOMBRE	54	-	-	-
	205-1-2-3	ADDUCTION	D'EAU POTABLE					
		205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	100	100
		205-1-2-3-R2	Rapport d'Etudes, de Contrôle et Surveillance de travaux par Districts remis	NOMBRE	-	13	13	2
		205-1-2-3-R3	Forages réalisés	NOMBRE	-	42	42	0
205-1-3	APPUYER T	ECHNIQUEMENT	ET FINANCIEREMENT LES ORG	GANISMES RAT	TACHES			
	205-1-3-1	APPUI TECHI	NIQUE ET FINANCIER AU SAMV	Ά				
		205-1-3-1-R1	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	-	-	-
		205-1-3-1-R2	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	-	-	-
		205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100
	205-1-3-2	APPUI TECHI	NIQUE ET FINANCIER A L'AES					
		205-1-3-2-R1	Taux d'éxécution de crédits d'investissement	%	100	100	100	100
		205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	100	100
	205-1-3-3	APPUI TECHI	NIQUE ET FINANCIER A L'ANDE	:A				
		205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE	DES MINES ET	DES RESSOUR	CES STRATEGIQUES
530	MINES			
019		ion et Coordinat		,
	<u>019-1</u>			REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
	019-1-1	019-1-1-1		DIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION OI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
		019-1-1-1	019-1-1-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
			019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
			019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
		019-1-1-2	TEXTES RÈGI	EMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
			019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
			019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE
			040 4 4 0 00	MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
			019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
			019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
	040.4.0	4 D D L V C D L C C	019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER
	019-1-2	APPUYER LES 019-1-2-1	SERVICES DE	CONCENTRES ESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-2-1		
			019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
			019-1-2-1-02	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
			019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
			019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
			019-1-2-1-05	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
			019-1-2-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-2-2	AUGMENTATI	ON DES RECETTES
			019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
			019-1-2-2-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
			019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
	019-1-3	ASSURER L'U	TILISATION RA	TIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
		019-1-3-1	GESTION DES	DÉPENSES
		0.0.0.	019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
			019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
			019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
			019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
			019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
			019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
			019-1-3-1-00	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
		019-1-3-2		NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
		019-1-3-2	019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
			019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
				RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-3-2-03	
			019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
			019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
			019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
			019-1-3-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
		019-1-3-3	RENFORCEMI	ENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA
			PRESENCE DI 019-1-3-3-01	U MINISTERE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU
			010 1-0-0*01	SUIVI-EVALUATION
			019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILIITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
			019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION
		019-1-3-4	RENFORCEMI PRÉSENCE D	ENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA U MPMP
			019-1-3-4-01	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
			019-1-3-4-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
			019-1-3-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53		E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES
530	MINES			
019	Administr	ation et Coordir	nation 019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE
			019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS
			019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE
		019-1-3-5		CTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
			019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES
			019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS
			019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS
			019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE
			019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE
		019-1-3-6	SUIVI DES A	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
			019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIV - ÉVALUATION
			019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION
	019-1-4	ASSURER L 019-1-4-1		SATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD
			019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
			019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
			019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
			019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
		019-1-4-2	PRESENCE [MENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE
			019-1-4-2-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
		019-1-4-3	RENFORCEN PRÉSENCE I	MENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP
	019-1-5	CESTION DE	019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
	019-1-5	019-1-5-1	ES RESSOURCES GESTION DE	S RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE
			019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL
			019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE
			019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
			019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
		019-1-5-2	POLITIQUE S	ES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA SECTORIELLE DU MINISTERE
			019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES
		040 4 5 0	019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE
		019-1-5-3	POLITIQUE S	CES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECTORIELLE DU MPMP RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
			019-1-5-3-01 019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
	019-1-6	RÉHARII ITE		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
	013-1-0	019-1-6-1	MISE EN CO	NFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MINISTERE
			019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE
		040.4.0.0	019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES
		019-1-6-2	RATTACHÉE	NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES IS AU MPMP ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
			019-1-6-2-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU
		019-1-6-3		MPMP ES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU
			MINISTERE	
			019-1-6-3-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES
			040 4 6 2 02	CHEALION DE LA SOCIETE MATIONALE DES MINIES (SMA)

CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)

019-1-6-3-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES

019 **Administration et Coordination**

> RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI 019-1-6-3-03

RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU 019-1-6-4 **MPMP**

> 019-1-6-4-01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS

019-1-6-4-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI 019-1-6-4-03 CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

019

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Administration et Coordination 019-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux 019-2-1 Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-2-1-1 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-2-1-1-01 Suivre, contrôler et faire un audit 019-2-1-1-02 Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics 019-2-1-1-03 Constater et reprimer les infractions minières sur saisine 019-2-1-1-04 Administrer les finances, gérer lepatrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler 019-2-1-1-05 Gérer les communications et les relations internationales 019-2-1-1-06 Gérer les Ressources Humaines 019-2-1-1-07 Vérifier et mettre en conformité les textes 019-2-1-1-08 Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et securité T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie 019-2-1-1-09 019-2-1-1-10 Suivre et contrôler les activités du secteur extractif 019-2-1-1-11 Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC 019-2-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-2-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes 019-2-2-1-01 T01 : Phase II de la Mise en œuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif - Mise en place d'envergure national 019-2-2-1-02 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnantgagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux 019-2-2-1-03 Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) 019-2-2-1-04 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier 019-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1-01 Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé 019-2-3-1-02 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif 019-2-3-1-03 Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif 019-2-4 Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7% 019-2-4-1 019-2-4-1-01 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif 019-2-4-1-02 Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques 019-2-4-1-03 Contrôle de la chaine de valeur des produits miniers

019-3-8-3

3		E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES				
30 19	MINES Administra	ation et Coordir	nation					
	019-3 019-3-1	Retombée é	conomique tangi	<u>ble et plausible à tous les niveaux</u> e générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques				
		019-3-1-1	Amélioration	de la performance de l'administration minière				
			019-3-1-1-01	Renforcement des capacités, matérielles, techniques et humaines				
		019-3-1-2	Gestion effica	ace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif				
			019-3-1-2-01	Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler				
			019-3-1-2-02	Optimiser la gestion des marchés publics en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement de Ministère, conformément aux dispositions légales et règlementaires en vigueur				
			019-3-1-2-03	Constater et réprimer les infractions minières sur saisine				
			019-3-1-2-04	Elaborer le plan de communications et gestion des relations institutionnelles, sectorielles et internationales en matière des mines et des ressources stratégiques				
			019-3-1-2-05	Gérer les Ressources Humaines				
			019-3-1-2-06	Organiser, coordonner et contrôler la mise en œuvre des activités minières, pétrolières et suivi du respect des normes environnementales au niveau des services déconcentrés				
			019-3-1-2-07	Mettre en conformité des actions du Ministère aux axes stratégiques. Assurer le suivi-évaluation, d'ordre interne ou externe, des activités. Analyser et étudier les informations recueillies pour en déduire si besoin de nouvelles orientations et stratégies d'amélioration de la gouvernance du secteur minier et des ressources stratégiques				
			019-3-1-2-08	Appuyer l'élaboration, la vérification et la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur extractif. Conception, conseil, expertise et assistance en matière juridiques et contentieuse auprès du Ministère. Traiter, en collaboration avec la DLC de la Primature, des affaires juridiques et contentieuses du Ministère				
			019-3-1-2-09	Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère				
			019-3-1-2-10	Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère				
		019-3-2-1	Instauration on national 019-3-2-1-01	d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt Elaboration de la Lettre de politique Nationale Pétrolière				
			019-3-2-1-02	Amélioration du cadre légal pétrolier				
			019-3-2-1-03	Elaboration des textes d'application sur le secteur pétrolier				
	019-3-3	Valoriser le 0 019-3-3-1	Valoriser le cadastre minier à Madagascar 019-3-3-1 Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers					
			019-3-3-1-01	Poursuite du processus de réforme du Code minier				
			019-3-3-1-02	Elaboration des textes règlementaires qui garantissent la mise en œuvre effective du code minier				
	019-3-4	Développer 019-3-4-1	•	précieuses et pierres fines roximité des activités minières				
			019-3-4-1-01	Mise en place des Bureaux d'Administration Minière (BAM)				
	019-3-5	Contrôler la 019-3-5-1	chaine de valeur Maîtrise de la					
		0.0001	019-3-5-1-01	Mettre en place une structure nationale de l'achat d'or				
	019-3-6	Mettre en œ	uvre la stratégie	d'acquisition d'or au profit de l'Etat de réserves d'or nationales				
		0.0001	019-3-6-1-01	Mise en place d'unités de fonte locales				
		019-3-6-2		on de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or				
			019-3-6-2-01	Révision du régime de l'or				
	019-3-7	Mettre en œ	uvre les normes	de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »				
		019-3-7-1	Amélioration	du climat d'investissement dans le secteur extractif				
			019-3-7-1-01	Suivre l'application des normes, exigences, recommandations et mesures correctives prévues par l'ITIE				
	019-3-8	Améliorer l'e		es Mines et des Ressources Stratégiques du flux des produits miniers				
		V 1 3-3-0-1	019-3-8-1-01	•				
		019-3-8-2		Assainir et renforcer le dispositif de contrôle et de sécurisation du flux des produits miniers es retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes				
			019-3-8-2-01	Assurer le suivi stratégique des Projets à grande échelle et des permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres				
		010-3-8-3	Entrás en nh	asa de construction et d'avaloitation des Projets industriels en gestation				

Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERI	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES
530	MINES			
019	Administra	ation et Coordin	ation	
			019-3-8-3-01	Mise en place des dispositifs d'appui à la mise en marche des Projets miniers en gestation
	019-3-9	Accroitre la p	part du secteur e	extractif dans le Produit Intérieur Brut
		019-3-9-1	Mécanisme d miniers	le traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits
			019-3-9-1-01	Renforcer les dispositifs et les mécanismes de recouvrement des revenus miniers
			019-3-9-1-02	Mise en place d'une plateforme fiscale
	019-3-Y	Promouvoir 019-3-Y-Y	•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme e Levier d'Emergence fonctionelle

019-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Développement du secteur pétrolier AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS 217-1 217-1-1 **ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES** DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS 217-1-1-1 **PÉTROLIÈRES** 217-1-1-01 COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES **COMPÉTENTS** ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, 217-1-1-1-02 PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES 217-1-1-1-03 CONSULTATION DES CTD 217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS 217-1-1-2-01 GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...) 217-1-1-2-02 VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU 217-1-1-2-03 PETROLE (DGP) MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES 217-1-1-2-04 PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET 217-1-1-2-05 **ENVIRONNEMENTALES FIABLES** 217-1-1-2-06 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT 217-1-1-2-07 PETROLIER (DPDP) SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR 217-1-1-2-08 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER 217-1-2 EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER 217-1-2-1 FCHANGES INTER-MINISTÉRIEI I ES 217-1-2-1-01 217-1-2-1-02 ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES 217-1-2-1-03 ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE ATELIER AVEC LES CTD 217-1-2-1-04 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE 217-1-2-2 ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES 217-1-2-2-01 **TECHNIQUES** MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT 217-1-2-2-02 LE SECTEUR PÉTROLIER RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS 217-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES **MINES** Développement du secteur pétrolier **AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2 217-2-1 **ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES** DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES 217-2-1-1 **STRATEGIQUES** 217-2-1-1-01 Consultation des CTD 217-2-1-1-02 Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes 217-2-1-1-03 Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières 217-2-1-2 PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-01 217-2-1-2-02 Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-03 Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques....) 217-2-1-2-04 Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables 217-2-1-2-05 Valorisation des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-06 Documentation et inventaire des Ressoources Stratégiques 217-2-1-2-07 Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar 217-2-1-2-08 Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques 217-2-2 DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES **EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2-2-1 217-2-2-1-01 Atelier avec les CTD 217-2-2-1-02 Echanges Inter-miinstérielles 217-2-2-1-03 Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole 217-2-2-1-04 Echanges avec les entités locales 217-2-2-2 MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS 217-2-2-2-01 Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques 217-2-2-202 Révision des textes existants 217-2-2-2-03 Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES				
MINES	MINES						
Développe	ement du secte	ır pétrolier					
<u>217-3</u>	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux						
217-3-1		Contrôler la chaine de valeur de l'or					
	217-3-1-1	Maîtrise de la	filière Or				
		217-3-1-1-01	Mettre en place 50 comptoir de l'Or				
		217-3-1-1-02	Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses				
		217-3-1-1-03	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or				
217-3-2	Restaurer le	climat d'investis	sement attractif				
	217-3-2-1	Confiance mu	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes				
		217-3-2-1-01	Développer les pôles de compétence pétrolière				
		217-3-2-1-02	Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs				
		217-3-2-1-03	T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont				
		217-3-2-1-04	T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers				
		217-3-2-1-05	Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser lecadre légale régissant le secteur pétrolier				
		217-3-2-1-06	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant- gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux				
217-3-3	Attirer les In	vestissements D	irects Etrangers (IDE)				
	217-3-3-1	Augmentation	n des Investissements Directs Etrangers (IDE)				
		217-3-3-1-01	Promouvoir les investissements pétroliers				
		217-3-3-1-02	T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application				
		217-3-3-1-03	T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique				
		217-3-3-1-04	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif				
217-3-4	Accroître la	•	extractif dans le Produits Intérieur Brut				
	217-3-4-1	Augmentation	n de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%				
		217-3-4-1-01	T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers				
		217-3-4-1-02	Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif				
		217-3-4-1-03	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		- 05 - KESSEI	11.0 7.0171110		
53	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES	
530	MINES				
217	Développement du secteur pétrolier				
	<u>217-4</u>	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux			
	217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)			
		217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)		
			217-4-1-1-01	Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières en amont	
	217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers			
		217-4-2-1	217-4-2-1 Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar		
			217-4-2-1-01	Révision de certains contrats de partage de production (CPP)	
		217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar		
			217-4-2-2-01	Etablissement du Road show pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers	
217-4-3 Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier			contribution du	Secteur Pétrolier	
		217-4-3-1 Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers			
			217-4-3-1-01	Optimiser les apports socio-économiques des projets pétroliers et développement du concept du contenu local au niveau des communautés dans les zones pétrolières	
	217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif			
		217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés		
			217-4-4-1-01	Elaborer un processus des gestions des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du système d'information	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE	DES MINES ET	DES RESSOUR	CES STRATEGIQUES		
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
	<u>609-1</u> 609-1-1	<u>DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER</u> AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES				
	609-1-1	609-1-1-1		N DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER		
			609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)		
			609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)		
			609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)		
			609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS		
			609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER		
			609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)		
			609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM)		
			609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ		
		609-1-1-2	ATTRACTION	DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS		
			609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD		
			609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS		
			609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES		
	609-1-2			S DU SECTEUR MINIER		
		609-1-2-1	INTÉGRATIO	N DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL		
			609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES		
			609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)		
			609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES		
			609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES		
			609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES		
			609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
		609-1-2-2	RENFORCEM	ENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS		
			609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS		
			609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES		
			609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE		
			609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
			609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES		
			609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	RE DES MINES E	T DES RESSOUR	RCES STRATEGIQUES			
MINES						
-	Développement du secteur Minier					
609-2						
009-2-1	Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers 609-2-1-1 Augmentation de la valeur ajoutée					
	003-2-1-1	609-2-1-1-01	•			
			Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers			
		609-2-1-1-02	Transferer les ressources géologiques en réserves minières			
COO O O	Matter on ula	609-2-1-1-03	Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,			
609-2-2	609-2-2-1		e des mécanismes de traçabilité des produits miniers Petits exploitants formel			
		609-2-2-1-01	T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines			
		609-2-2-1-02	Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires			
	609-2-2-2	Recettes min	ières améliorées			
		609-2-2-2-01	Mettre en place un comptoir minier			
		609-2-2-2-02	T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale			
		609-2-2-2-03	Identification et tracabilité des produits miniers			
609-2-3	Attirer les Inv	vestissements D	irects Etrangers (IDE)			
	609-2-3-1	Augmentation	n des Investissements Directs Etrangers (IDE)			
		609-2-3-1-01	Développer les pôles de compétence miniers			
		609-2-3-1-02	Améliorer l'attractivité de l'investissement minier			
		609-2-3-1-03	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif			
		609-2-3-1-04	Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières			
609-2-4	Valoriser le c	/aloriser le cadastre minier à Madagascar				
	609-2-4-1	609-2-4-1 Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises				
		609-2-4-1-01	Réviser le Code Minier;			
		609-2-4-1-02	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,			
		609-2-4-1-03	PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE			
609-2-5	Restaurer le	Restaurer le climat d'investissement attractif				
	609-2-5-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
		oomanoo m	recent retablic entre toutes les parties prenantes			
		609-2-5-1-01				
			Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnar.			
		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), xtractif dans le Produits Intérieur Brut			
609-2-6	Accroître la p 609-2-6-1	609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), **extractif dans le Produits Intérieur Brut* Cteur extractif optimisé Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e Apport du se	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), extractif dans le Produits Intérieur Brut cteur extractif optimisé Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e Apport du se 609-2-6-1-01 609-2-6-1-02 609-2-6-1-03	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), extractif dans le Produits Intérieur Brut cteur extractif optimisé Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e Apport du se 609-2-6-1-01 609-2-6-1-02	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnan gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), extractif dans le Produits Intérieur Brut cteur extractif optimisé Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le			
609-2-6		609-2-5-1-01 609-2-5-1-02 609-2-5-1-03 part du secteur e Apport du se 609-2-6-1-01 609-2-6-1-02 609-2-6-1-03	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux, Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui à CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), extractif dans le Produits Intérieur Brut cteur extractif optimisé Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation			

609-3-8-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	L DES MINES E	T DES RESSOURCES STRATEGIQUES			
MINES		- M.J.			
Développe <u>609-3</u> 609-3-1	ment du secteur Minier <u>Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux</u> Contrôler la chaine de valeur de l'Or 609-3-1-1 Maîtrise de la filière Or				
		609-3-1-1-01 Mettre en place une structure nationale d'achat Or			
	609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales			
		609-3-1-2-01 Mise en place d'unités de fonte locales			
609-3-2	Mettre en œi 609-3-2-1	vre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or			
		609-3-2-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales			
609-3-3	Contrôler et 609-3-3-1	naîtriser les flux des produits miniers Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers			
		609-3-3-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales			
609-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pie		a filière pierres précieuses et pierres fines Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées			
		609-3-4-1-01 Elaboration et mise en œuvre de la politique d'incitation à transformation locale des produits minier			
609-3-5	Professionna 609-3-5-1	liser les petits exploitants miniers nationaux Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible			
		609-3-5-1-01 Recensement national des petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et n précieux)			
609-3-6		t capitaliser les données géologiques de Madagascar			
	609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux e internationaux			
		609-3-6-1-01 Mise en place du Bureau de Géologie Nationale			
	609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées			
		609-3-6-2-01 Appui au développement des activités des recherches géologiques et minières			
	609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geotourisme			
	600.2.6.4	609-3-6-3-01 Promotion de la Galerie Nationale des Mines			
	609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants			
600.2.7	Valericer et	609-3-6-4-01 Lutter contre le travail des enfants dans les mines			
609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier 609-3-7-1 Libération des périmètres miniers				
		609-3-7-1-01 Assainissement du cadastre minier national dans le cadre de la gestion rationnelle et transparente d permis miniers			
	609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques			
		609-3-7-2-01 Lancement du processus d'appel d'offres des périmètres miniers à forte potentialité			
	609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance			
		609-3-7-3-01 Réactivation de l'octroi de permis miniers			
Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut					
	609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers			

Dématérialisation par NTIC des dispositifs de mise en traçabilité des produits miniers

019-2-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** 019 **Administration et Coordination** 019-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-2-1 019-2-1-1 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-2-1-1-R1 Taux de réalisation de l'Exécution 90 Taux (%) Budgétaire 019-2-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-2-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes 019-2-2-1-R1 Textes d'applications sur le NOMBRE 0 secteur pétrolier promulgués 019-2-2-1-R2 Nombre de plates formes créée NOMBRE 4 019-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1-R1 Nombre de document cadre NOMBRE 2 NOMBRE 019-2-3-1-R2 Nombre de nouveaux permis 100 miniers octroyé 019-2-4 Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut 019-2-4-1 Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%

Taux de la contribution du secteur

extractif

2.5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES 019 Administration et Coordination 019-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux 019-3-1 Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-3-1-1 Amélioration de la performance de l'administration minière Taux d'efficience de 019-3-1-1-R1 65 80 90 95 l'administration minière 019-3-1-2 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-3-1-2-R1 Taux de traitement des dossiers 100 100 100 100 Taux (%) de poursuite 019-3-1-2-R2 Taux de réalisation de l'e-50 75 100 Taux (%) 100 gouvernance dans le secteur extractif 019-3-1-2-R3 Taux de réalisation des PTA 100 100 100 Taux (%) 100 respectifs des Direction Interrégionales et/ou des Direction Régionales des Mines et des Ressources Stratégiques 019-3-1-2-R4 Taux de réalisation en matière de 100 100 Taux (%) 100 100 Marchés Publics 019-3-1-2-R5 Taux de réalisation de l'Exécution 90 98 Taux (%) 94 98 Budgétaire Taux de réalisation annuel en 019-3-1-2-R6 Taux (%) 100 100 100 100 matière de coordination, de suiviévaluation, d'analyse, de contrôle des activités minières et d'audit interne 019-3-1-2-R7 Taux de réalisation en matière de Taux (%) 100 100 100 100 communication 019-3-1-2-R8 Taux de réalisation annuelle Taux (%) 100 100 100 100 019-3-1-2-R9 Taux de réalisation en matière de Taux (%) 100 100 100 100 GRH 019-3-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-3-2-1 Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national 019-3-2-1-R1 Textes d'applications du nouveau 0 100 100 15 Taux (%) Code pétrolier 019-3-2-1-R2 Lettre de politique Nationale Nombre 1 0 0 0 pétrolière élaborée 019-3-2-1-R3 Travaux préliminaires internes Taux (%) 15 50 100 100 019-3-3 Valoriser le cadastre minier à Madagascar 019-3-3-1 Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers 0 Taux de réalisation du draft du 0 100 0 019-3-3-1-R1 Taux (%) nouveau Code Minier 100 100 019-3-3-1-R2 Projet de textes d'application du Taux (%) 50 Code Minier 019-3-3-1-R3 Taux de réalisation du draft du Taux (%) 0 100 0 0 nouveau code minier 019-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines 019-3-4-1 Gestion de proximité des activités minières 019-3-4-1-R1 Nombre de Bureaux Nombre 5 5 5 5 d'Administration Minière (BAM) opérationnels 019-3-5 Contrôler la chaine de valeur de l'or Maîtrise de la filière Or 019-3-5-1 019-3-5-1-R1 Centrale de l'or opérationnelle Nombre O O n 019-3-6 Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat 019-3-6-1 Constitution de réserves d'or nationales 019-3-6-1-R1 Unités de fonte locales Nombre 4 4 4 4 fonctionnelles 019-3-6-2 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or Projet de texte sur le régime de 019-3-6-2-R1 Taux (%) 75 100 100 100 l'or (Taux de réalisation) Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives » 019-3-7 019-3-7-1 Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif 019-3-7-1-R1 Note d'évaluation positive de la CONVENTION Pays Pays Pays Pays part de l'ITIE International conforme conforme conforme conforme

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
019-3-8	Améliorer l'e	environnement de	es Mines et des Ressources Str	atégiques				
	019-3-8-1	Sécurisation	du flux des produits miniers					
		019-3-8-1-R1	Convention de collaboration établie avec diverses entités de contrôle, plan de contrôle et de sécurisation adopté	Nombre	1	2	2	2
		019-3-8-1-R2	Nombre d'unités Régionales de la Polices des Mines mises en place et opérationnelles (nombre cumulés)	Nombre cumulé	1	5	5	5
	019-3-8-2	Cohérence de de l'Etat	es retombées économiques et s	sociales des grand	ds Projets mi	niers exista	nts aux atte	ntes
		019-3-8-2-R1	Nombre de grands projets miniers suivis	Nombre	1	3	4	5
	019-3-8-3	Entrée en pha	ase de construction et d'exploit	ation des Projets	industriels e	n gestation		
		019-3-8-3-R1	Nombre de Projets d'exploitation à échelle industrielle implantés	Nombre	2	3	3	4
019-3-9	Accroitre la	part du secteur e	xtractif dans le Produit Intérieu	ır Brut				
	019-3-9-1	Mécanisme d miniers	e traçabilités, de transparence	et de fluidité des d	opérations d	exportation	s des produ	iits
		019-3-9-1-R1	Plateforme fiscale opérationnelle	Nombre cumulé	0	1	1	1
		019-3-9-1-R2	Nombre de Guichets Uniques d'exportation et/ou de recouvrement des revenus miniers opérationnels	Nombre cumulé	1	2	3	4

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTE	RE DES MINE	S ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES					
530	MINES								
217	Dévelop	oement du sec	teur pétrolier						
	<u>217-3</u>	<u>Retombées</u>	<u>économiques tan</u>	gibles et plausibles à tous le	s niveaux				
	217-3-1	Contrôler la	chaine de valeur	de l'or					
		217-3-1-1	Maîtrise de la	filière Or					
			217-3-1-1-R1	Comptoir de l'Or	Nombre cumulé	15	-	-	-
			217-3-1-1-R2	Central de l'Or et des pierres précieuses	Nombre cumulé	1	-	-	-
			217-3-1-1-R3	Unité de fonderie d'Or	Nombre cumulé	1	-	-	-
	217-3-2	Restaurer le	climat d'investis	sement attractif					
		217-3-2-1	Confiance mu	utuelle rétablie entre toutes le	es parties prenantes				
			217-3-2-1-R1	Code pétrolier révisé	NOMBRE	1	-	-	-
			217-3-2-1-R2	Lettre de politique pétrolière validée	NOMBRE	1	-	-	-
			217-3-2-1-R3	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	-	-	-
	217-3-3	Attirer les In	vestissements D	irects Etrangers (IDE)					
		217-3-3-1	Augmentation	n des Investissements Direct	s Etrangers (IDE)				
			217-3-3-1-R1	Nombre de nouveaux permis miniers octrové	NOMBRE	100	-	-	-
			217-3-3-1-R2	Nombre de Titres miniers d'exploration et d'exploitation	NOMBRE	5	-	-	-
	217-3-4	Accroître la	part du secteur e	xtractif dans le Produits Inté	rieur Brut				
		217-3-4-1	Augmentation	n de la contribution du secte	eur extractif au PIB d	le 7%			
			217-3-4-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	-	-	-

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
53	MINISTE	RE DES MINES	ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES						
530	MINES									
217	Développ	ement du sec	teur pétrolier							
	<u>217-4</u>	Retombée éc	conomique tangi	<u>ble et plausible à tous les niveau</u>	<u>IX</u>					
	217-4-1	Attirer les In	vestissements D	irects Etrangers (IDE)						
		217-4-1-1	Augmentation	n des Investissements Directs Et	trangers (IDE)					
			217-4-1-1-R1	Taux de mise en place du portail informatif sur les activités pétrolières en amont	Taux (%)	20	100	100	100	
	217-4-2	Valoriser les	Blocs pétroliers	et gaziers						
		217-4-2-1	Contrats de p	artage de production des Projet	s pétroliers ren	négociés à Mad	dagascar			
			217-4-2-1-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) renégociés	Nombre	1	3	3	3	
		217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar							
			217-4-2-2-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) conclus	Nombre	0	2	5	7	
	217-4-3	Améliorer la	contribution du	Secteur Pétrolier						
		217-4-3-1	Accroisseme	nt des retombées socio-économ	iques des proje	ts pétroliers				
			217-4-3-1-R1	Nombre des projets pétroliers impliqués	Nombre	0	3	5	7	
	217-4-4	Restaurer le	climat d'investis	sement attractif						
		217-4-4-1	Optimisation	de la gestion des blocs pétrolier	s en superposi	tion avec les s	ites protége	és		
			217-4-4-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	30	100	100	100	

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
53	MINISTE	RE DES MINES	S ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES							
530	MINES										
609	Dévelop	oement du sec	teur Minier								
	<u>609-2</u>	Retombées (<u>économiques tan</u>	gibles et plausibles à tous les	<u>niveaux</u>						
	609-2-1	Réduire l'exp	portation à l'état	brut des autres produits minier	's						
		609-2-1-1	Augmentation	n de la valeur ajoutée							
			609-2-1-1-R1	Nombre d'unité de transformation des produits miniers fonctionnelle	NOMBRE	2	-	-	-		
	609-2-2	Mettre en pla	ace des mécanis	mes de traçabilité des produits	miniers						
		609-2-2-1	Petits exploit	ants formel							
			609-2-2-1-R1	Nombre de groupement et/ou association de petits exploitants miniers	Nombre cumulé	50	-	-	-		
			609-2-2-1-R2	Nombre de document cadre sur le mécanisme de traçabilité des produits miniers	NOMBRE	1	-	-	-		
		609-2-2-2	Recettes min	ières améliorées							
			609-2-2-R1	Nombre de Comptoir minier opérationnel	NOMBRE	4	-	-	-		
	609-2-3	Attirer les In	vestissements D	irects Etrangers (IDE)							
		609-2-3-1	Augmentation	n des Investissements Directs	Etrangers (IDE)						
			609-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	-	-	-		
			609-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis	NOMBRE	100	-	-	-		
	609-2-4	Valoriser le	miniers octroyé Valoriser le cadastre minier à Madagascar								
		609-2-4-1		ier opérationnel suivant les no	rmes requises						
			609-2-4-1-R1	Nombre de Textes règlementaires garantissant l'exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières	•	4	-	-	-		
	609-2-5	Restaurer le	climat d'investis	sement attractif							
		609-2-5-1		utuelle rétablie entre toutes les	parties prenantes	}					
			609-2-5-1-R1	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	-	-	-		
	609-2-6	Accroître la	part du secteur e	xtractif dans le Produits Intérie	eur Brut						
	300 = 0	609-2-6-1	•	cteur extractif optimisé							
		-30 = 0 .	• • •	T	0/	4.5					

4.5

609-2-6-1-R1 Taux de contribution du secteur extractif au PIB

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES 609 Développement du secteur Minier 609-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux 609-3-1 Contrôler la chaine de valeur de l'Or 609-3-1-1 Maîtrise de la filière Or 609-3-1-1-R1 0 Centrale de l'or opérationnelle Nombre 1 O O 609-3-1-2 Constitution de réserves d'or nationales 609-3-1-2-R1 Unités de fonte locales Nombre 4 fonctionnelles 609-3-2 Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat 609-3-2-1 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or 609-3-2-1-R1 Antenne locale de l'ANOR Nombre cumulé 3 5 9 609-3-2-1-R2 Quantité d'or acquis 200 1000 2500 5000 Ka 609-3-3 Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers 609-3-3-1 Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers Quantité d'Or enregistrée 609-3-3-1-R1 Tonnes 1 2 2 10 officiellement 609-3-3-1-R2 5 5 3 6 Nombre de structures de contrôle Nombre cumulé équipées en matériels spécifiques 609-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines 609-3-4-1 Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées 609-3-4-1-R1 Nombre de zones bénéficiaires 6 Nombre cumulé 5 des ateliers communautaires de formation, de démonstration et de transformation des produits miniers 609-3-5 Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux 609-3-5-1 Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible Nombre des petits exploitants 609-3-5-1-R1 Nombre 6000 100000 200000 300000 miniers identifiés et/ou recensés et formalisés 609-3-6 Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar 609-3-6-1 Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux 609-3-6-1-R1 Bureau de Géologie Nationale mis Nombre O O 0 en place et opérationnel 609-3-6-2 Données géologiques et minières disponibles et capitalisées Taux de couverture géologique 609-3-6-2-R1 100 40 80 100 Taux (%) nationale amélioré 609-3-6-3 Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geotourisme 609-3-6-3-R1 Nombre de visiteurs escomptés Nombre 500 5000 6000 7000 609-3-6-4 Exploitation minière sans enfants 609-3-6-4-R1 Taux de réalisation du processus 30 60 75 100 Taux (%) 609-3-7 Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier 609-3-7-1 Libération des périmètres miniers Nombre de carrés miniers 38021 609-3-7-1-R1 Nombre renoncés 609-3-7-2 Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques 609-3-7-2-R1 Nombre de permis miniers Nombre 2 2 3 octroyés par voie d'appel d'offres 609-3-7-3 Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance Taux de traitement des dossiers 100 609-3-7-3-R1 Taux (%) 75 100 609-3-8 Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut 609-3-8-1 Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers 609-3-8-1-R1 Taux de mise en place du 0 40 70 80 Taux (%)

dispositif de dématérialisation

018-1-1-3-04 018-1-1-3-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES TRAVAUX PUBLICS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 018 Administration et Coordination 018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER 018-1-1-1-01 018-1-1-1-02 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 018-1-1-1-03 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE 018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET 018-1-1-2-01 DE TOPOGRAPHIE 018-1-1-2-02 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS **FONCIERES** ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES 018-1-1-2-03 018-1-1-2-04 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE 018-1-1-2-05 APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE 018-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS 018-1-1-3-01 CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES 018-1-1-3-02 CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS 018-1-1-3-03

EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de 409-1-1-1 terre 409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE 409-1-1-2 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1 409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL 409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE 409-1-3-1-01 409-1-3-1-02 ASA FONCIER 409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE 409-1-4 Moderniser l'administration foncière 409-1-4-1 Service foncier modernisé MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE 409-1-4-1-01 409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009 409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière 409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé PERENNISATION DE LA REFORME FONCIERE 409-1-5-1-01 409-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE 409-1-5-1-03 ASA FONCIER 409-1-6 Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective 409-1-6-1 Opération d'immatricualation collective achevée

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

020-1-2-3

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 020-1-1-1-04 PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS 020-1-1-1-05 T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2

Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées

Page 3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

206 Développement des infrastructures routières

206-1-1-2

206-1-1-3

206-1-1-4

206-1-1-3-05

206-1-1-4-01

206-1-1-4-02

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES <u>206-1</u> ZONES DE PRODUCTION

206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART

206-1-1-1

ROUTES NATIO	ONALES (RN) EN BON ETAT
206-1-1-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
206-1-1-1-06	PROJET HIMO
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)
206-1-1-1-08	T44 T44Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE
206-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)
206-1-1-1-21	T43Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 Ilaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)
206-1-1-1-27	T39 Réhabiliatation de la RN3B Ambariomiambana- Andapa -Bealanana (150km)
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km
206-1-1-1-29	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (_ _RN6) – Bealanana (100 km)
206-1-1-1-30	T42Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)
206-1-1-1-31 206-1-1-1-32	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1) APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES
206-1-1-1-32	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
	ART EN BON ETAT
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
206-1-1-2-02	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
206-1-1-2-04	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET
206-1-1-2-07	D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2 PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA
	AINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)
206-1-1-3-03	T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA,
	ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)

S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST

T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS

DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS

ACQUISITION PONTS MODULAIRES

62			SEMENT DU TER	RITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
610 206	TRAVAUX I		tructures routièr	200
200	Developpei	nent des miras	206-1-1-4-03	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
			206-1-1-4-04	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
	206-1-2	CONSTRUIR		ER LE RESEAU ROUTIERS
	200 . 2	206-1-2-2		EMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
			-	-
		206-1-2-3	EFFICACITE	ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES
			206-1-2-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY
			206-1-2-3-04	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
			206-1-2-3-05	AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE
			206-1-2-3-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
			206-1-2-3-07	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
			206-1-2-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
			206-1-2-3-09	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
			206-1-2-3-10	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
			206-1-2-3-11	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
		206-1-2-4	ZONES DEPR	IMEES ET RECULEES DESENCLAVEES
			206-1-2-4-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
			206-1-2-4-04	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
			206-1-2-4-05	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
			206-1-2-4-06	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
	206-1-3	Assurer l'inte	egration des dim	ensions sociales et environnementales
		206-1-3-1	Les projets ro appropriées	outiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales
			206-1-3-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS
	206-1-4			ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT
		206-1-4-2		GE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT
			206-1-4-2-02	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
			206-1-4-2-03	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
			206-1-4-2-04	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)
		206-1-4-3	PROGRESSIO	ON DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT
			206-1-4-3-01	PROJET HIMO
			206-1-4-3-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
			206-1-4-3-03	RN9 PHASE II
			206-1-4-3-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
			206-1-4-3-05	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-5			UIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)
		206-1-5-1	Linéaire de po	ont métallique installé
			206-1-5-1-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES
		206-1-5-3	PROGRESSION REHABILITEE	DN DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART ES
			206-1-5-3-01	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
			206-1-5-3-02	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
			206-1-5-3-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS

218

Gestion du patrimoine routier OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE <u>218-1</u>

SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER

ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS 218-1-1

D'INFRASTRUCTURES

218-1-1-2 Gestion efficiente des projets

218-1-2 MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT

> Réseau routiers praticables toute l'année 218-1-2-2

> > FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) 218-1-2-2-01

218-1-2-2-02 **ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE**

218-1-2-2-03 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART

218-1-2-2-04 ENTRETIEN ET REPARATION DU RESEAU ROUTIER TRAVAUX ROUTIERS_APROCHE CHANTIER ECOLE 218-1-2-2-05 218-1-2-2-06 TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DE DESSERTE

MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT 218-1-5

> PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE 218-1-5-1

> > 218-1-5-1-01 GESTION DES BACS

218-1-5-1-02 ACQUISITION ET ENTRETIEN DES BACS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination 021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-01 PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR) APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 021-1-1-1-02 TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET 021-1-1-1-03 **EXCENTRIQUE** 021-1-1-1-04 PLANIFIER. COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE 021-1-1-1-05 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RENFORCEMENT DE COORDINATION SECTORIELLE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, FONCIER 021-1-1-1-06 ET TRAVAUX PUBLICS) DANS LES ZONES D'EXTENSION D'ANTANANARIVO 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-01 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE 021-1-1-2-02 REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE 021-1-1-2-03 TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT 021-1-1-2-04 PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU **TERRITOIRE** PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES 021-1-1-2-05 DE CROISSANCES 021-1-1-2-06 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES APPUI ET COORDINATION A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SECTORIELS POUR LA MISE EN 021-1-1-2-07 PLACE DE ZONE D'EMERGENCE EN VUE DE LA PROMOTION DE L'ESPACE DE CROISSANCE DIANA RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE COORDINATION TERRITORIALE POUR LA 021-1-1-2-08 RECONSTRUCTION DURABLE EN VUE DE LA VALORISATION DE L'ESPACE DE CROISSANCE AGROPASTORAL DE MENABE 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-01 GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 021-1-1-3-02 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 021-1-1-3-03 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE 021-1-1-3-04 021-1-1-3-05 METTRE EN PLACE LE SYSTÈME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES 021-1-1-3-06 METTRE EN PLACE LE CENTRE DE MEDIA INSTITUTIONNEL 021-1-1-3-07 METTRE EN PLACE ET MODERNISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE AUDITER ET ANALYSER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE DE 021-1-1-3-08 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 021-1-1-4 Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère RENOVER ET VALORISER LES PATRIMOINES DU MINISTERE 021-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde 021-1-2-1 environnementales et sociales appropriées SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

021-1-Y 021-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

> 021-1-Y-Y-99 Nouveaux proiets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM) 207-1-1-1-01 207-1-1-1-02 PROJET LALANKELY III 207-1-1-1-04 Promotion des espaces de solidarités PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES 207-1-1-1-05 D'INVESTISSEMENT SECTORIEL 207-1-1-1-06 PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX 207-1-1-1-07 PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE ANTANANARIVO TOAMASINA 207-1-1-1-08 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA 207-1-1-1-09 PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES 207-1-1-10 207-1-1-12 ROCADE ANTANANARIVO 207-1-1-1-14 Promotion des espaces de croissances 207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-1-2-02 AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA 207-1-1-2-06 PADARNE REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL 207-1-1-2-08 207-1-1-2-09 VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES 207-1-1-2-10 PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE 207-1-1-2-11 CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA 207-1-1-2-13 VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION 207-1-1-2-14 AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR 207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA 204-1-2-1-05 VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES

207-1-2-1-02 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME 207-1-2-1-03 DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES 207-1-2-1-04 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE 207-1-2-1-06 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE 207-1-2-1-07

ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA

207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique

PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA) PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE) 207-1-2-2-02 207-1-2-2-03 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND 207-1-2-2-04

ANTANANARIVO (PRODUIR)

207-1-2-2-01

207-1-2-2-05 ROCADE ANTANANARIVO

PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO 207-1-2-2-06

D'ANTANANARIVO

MESURES ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE 207-1-2-2-07 FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

207-1-2-2-08 ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL EN CENTRE-VILLE

POUR RELIER LA CNAPS ET L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

207-1-2-2-09 ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE REAMENAGEMENT DU CANAL ANDRIANTANY EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION URBAINE, DANS LA COMMUNE URBAINE

207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population

ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONLAE DE DEVELOPPEMENT DES 207-1-2-3-01 INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

207-1-2-3-02 **GOUVERNANCE URBAINE**

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES 207-1-2-3-03

INFORMATIONS TERRITORIALES

APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 207-1-2-3-04

TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1-2-3-05 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

207-1-2-3-06 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION

TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

219-1-2-1-9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 219 **Nouvelles Villes et Logements** ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER <u>219-1</u> **NATIONAL A TRAVERS L'ILE** 219-1-1 Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes 219-1-1-1 Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES 219-1-1-1-1 219-1-1-1-2 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1: 100Ha 219-1-1-1-3 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA 219-1-1-1-4 NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY 219-1-1-1-5 NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE DE MORAMANGA 650 Ha 219-1-2 Garantir un logement décent pour chaque ménage 219-1-2-1 Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits 219-1-2-1-1 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD) 219-1-2-1-10 PROLOG 50000: PROJET DE CONSTRUCTION DES 50000 LOGEMENTS 219-1-2-1-2 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT MISE EN OFLIVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT 219-1-2-1-3 MISE EN OEUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENT 219-1-2-1-4 219-1-2-1-5 VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS 219-1-2-1-6 PROJET HABITAT GRAND SUD PROJET NOUVEAU VILLAGE MAHAJAMBA 219-1-2-1-7 219-1-2-1-8 CONSTRUCTION DE 258 LOGEMENTS A AMBOHIJAFY, TOAMASINA

CONSTRUCTION DE 230 LOGEMENTS A MORAFENO. ANTSIRANANA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-1 REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA

REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-1-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-1-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-1-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA
215-1-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA

FRANCOPHONIE

215-1-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-1-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

_

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-2 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-2-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-2-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-2-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-2-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA
215-2-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA
FRANCOPHONIE

215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-2-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

_

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

215-3-1-1-01

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET

EQUIPEMENT

215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET

EQUIPEMENTS (PNDIE)

215-3-1-1-02 EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-4 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS

215-4-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état

215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE

215-4-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES

215-4-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

215-4-1-2 REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN

BON ETAT

•

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 **Administration et Coordination**

> <u>018-1</u> Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination

018-1-1

		<u>teinte de ses missions</u> ionnement de l'administration d	entrale et déconc	entrée			
018-1-1-1	Pilotage strat	égique et opérationnel optimal	e des activités du	service fon	cier		
	018-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	0	0	0	-
	018-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	70	80	80
	018-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100
018-1-1-2	Administration	on du domaine et sécurisation f	oncière assurée				
	018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	120	2000	2000	2500
	018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	100	0	0	-
018-1-1-3	Ressources g	gérées de manières efficaces et	efficientes pour l'	atteinte des	objectifs		
	018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	-	OUI	OUI	OUI
	018-1-1-3-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	0	0	0	-
	018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

> <u>409-1</u> Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national

409-1-1			ne topographie foncière	inán DLOS- S	labla - 41-1	áa at lu '	alua ala ara	ماء ماء
	409-1-1-1	Documents to terre	opographiques fonciers informat	ises, PLOFs F	iables elabor	es et Invent	aire de stati	ıts de
		409-1-1-1-R1	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	62000	64000	65000	
		409-1-1-1-R2	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages	Nombre	250	250	250	
		409-1-1-1-R3	effectuées Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	74000	76000	76000	
		409-1-1-1-R4	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	32340	100	250	250
		409-1-1-1-R5	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	32340	76000	76000	76000
		409-1-1-1-R6	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	-	12000	40000	40000
	409-1-1-2		opographiques fonciers informat	isés, PLOFs F	iables élabor	és et délimi	tation des te	errains
		inventoriés 409-1-1-2-R1	Nombre de documents	NOMBRE	62000	40000	65000	66000
		409-1-1-2-R2	topographiques numérisés Nombre de PLOF élaboré, validé	NOMBRE	250	100	250	250
		409-1-1-2-R3	et vérifié par commune Nombre de documents	NOMBRE	74000	76000	76 000	76000
		409-1-1-2-R4	topographiques délivrées Nombre de plans réguliers	NOMBRE	32340	12000	40000	40000
		409-1-1-2-R5	effectués Nombre des opérations de	NOMBRE	32340	12000	40000	40000
		409-1-1-2-R6	bornages effectuées Nombre de dossier de repérage traités	NOMBRE	20000	15000	15000	15000
400.4.0		409-1-1-2-R7	Nombre de plans établis	NOMBRE	200	1000	2000	2500
409-1-2			ne foncier national					
	409-1-2-1	•	cière sécurisée	Nombro	22240	0	0	
		409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	32340	0	0	(
		409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	3000	4000	4500	
		409-1-2-1-R3 409-1-2-1-R4	Nombre de TTA ayant une salle d'audience modernisée Nombre de services fonciers dotés d'une salle et des	NOMBRE NOMBRE	1 2	0 6	3 8	10
			équipements de distributeurs automatiques de plans et de certificat de situation juridique					
		409-1-2-1-R5	Nombre de salles d'archives foncières équipées de portiques antivol fonctionnelles	NOMBRE	0	0	8	10
		409-1-2-1-R6	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation individuelle	NOMBRE	9000	15000	18000	20000
		409-1-2-1-R7	Nombre de titres fonciers dématérialisés	NOMBRE	91500	157000	170350	170750
		409-1-2-1-R8	Nombre de salles d'archives foncières modernisées et respectant les normes requises	NOMBRE	0	0	14	16
		409-1-2-1-R9	Nombre de services fonciers exploitant les logiciels e-Fantatra, e-Trait F/G, e-Titre.Dom pour un traitement informatisé des procédures et de la prise de décision	NOMBRE	0	0	15	22
409-1-3		_	oncière décentralisée		:#: £			
	409-1-3-1	409-1-3-1-R1	ciers opérationnels performants, Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets	Nombre	20	20	50	60
		409-1-3-1-R3	fonciers Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	400	200	525	525

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
409-1-4	Moderniser I	'administration f	oncière					
	409-1-4-1	Service foncie	er modernisé					
		409-1-4-1-R1	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	-	-	0	0
		409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	14	13	14	0
		409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	14	0	16	17
		409-1-4-1-R4	Nombre de Guichets Uniques mis en place et opérationnels	NOMBRE	1	0	14	13
		409-1-4-1-R5	Nombre de guichets uniques des services fonciers construits	NOMBRE	3	0	14	13
409-1-5	Effectuer la re	éforme et assure	r la sécurisation foncière					
	409-1-5-1	Foncier réforn	né et sécurisé					
		409-1-5-1-R1	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	0	0	0	-
409-1-6	Mettre en oeu	uvre les opération	ns d'immatriculation collective					
	409-1-6-1	Opération d'in	nmatricualation collective achev	ڎe				
		409-1-6-1-R1	Terrains transférés à l'Etat effectués	HECTARE	0	0	500	600
		409-1-6-1-R2	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation collective	NOMBRE	11000	0	24000	23000
		409-1-6-1-R3	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	3000	700	4500	5000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire 90 90 Financement Propre UNITÉ 020-1-1-1-R2 Document stratégie sectoriel 7 7 7 établie et à jour Pourcentage de Document 020-1-1-1-R3 % 0 90 98 100 stratégie sectoriel établie et à jour 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-3-R2 Pourcentage de projet prioritaires % 27 30 50 60 ayant une ressources de financement Taux d'effectivité des rapports 020-1-1-3-R3 % 0 0 0 périodiques de suivis 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-1-7-R1 Pourcentage des Personnels 25 35 50 70 touchés à la formation 020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2-R2 Stratégie et Plan d'Action établie UNITÉ 0 0 0 et à jour 020-1-2-2-R3 Proportion des zones % 65 65 65 65 économiques connectées aux réseaux routiers 020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées 020-1-2-3-R1 0 0 Pourcentage des marchés exécuté dans le temps 020-1-2-3-R2 Pourcentage des doléances 0 0 0 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement 020-1-2-3-R3 Taux d'appropriation des 100 100 100 100 % standards de services par le

personnel des travaux publics

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PUBLICS 610 206 Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 **ZONES DE PRODUCTION** 206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART 206-1-1-1 **ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT** POURCENTAGE DE ROUTES 206-1-1-1-R1 70 80 90 NATIONALES (RN) REHABILITEES LINEAIRE DE ROUTES 206-1-1-1-R2 KM 800 995 500 500 NATIONALES (RN) CONSTRUITES 206-1-1-1-R3 % DES COMMUNES % 55 60 75 80 **DESENCLAVES** LONGUEUR DES ROUTES 206-1-1-1-R4 KМ 0 0 0 REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES 206-1-1-1-R5 ROUTES RETABLIES APRES 0 0 n % PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES 206-1-1-2 **OUVRAGES D'ART EN BON ETAT** 206-1-1-2-R2 Pourcentage des ouvrages d'art 0 O % 0 réhabilités et/ou construits 206-1-1-2-R4 Pourcentage des ouvrages d'art 65 75 80 85 206-1-1-2-R4 Linéaire d'ouvrage d'art construit MI 5000 5421 5000 5000 VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT 206-1-1-3 POURCENTAGE DES VOIRIES 206-1-1-3-R1 (%) 60 60 70 80 URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES **DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS** 206-1-1-4 206-1-1-4-R1 Pourcentage des matériels et 6 14 22 25 engins entretenus 206-1-1-4-R2 Nombre de matériel livré NOMBRE 2 6 12 4 206-1-1-4-R3 350 MI de pont modulaire livré 300 300 300 M 206-1-1-4-R4 Nombre d'engin livré NOMBRE 4 12 20 12 **CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS** 206-1-2 206-1-2-2 **DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES** 206-1-2-2-R1 Routes rétablies après passage 0 0 0 des catastrophes naturels 206-1-2-2-R2 Zones désenclavées 0/ 55 60 75 80 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-2-3 Evolution de trafic sur les routes 120 120 130 206-1-2-3-R1 120 % nationales non revetues 206-1-2-3-R2 % des ouvrages d'art en bon état % 0 0 0 206-1-2-3-R3 Taux d'évolution de trafic sur les % 125 135 135 140 routes nationales revetues 206-1-2-3-R4 Longueur des routes réhabilitées KМ 300 367 300 300 et/ou reconstruites 206-1-2-4 **ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES** Routes rétablies après passage 206-1-2-4-R1 0 % 0 0 des catastrophes naturels 206-1-2-4-R2 80 % des communes désenclavées % 55 60 75 206-1-3 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-3-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées 206-1-3-1-R2 Proportion des études d'impacts % 70 80 80 85 environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers 206-1-3-1-R3 Proportion des Programmes 70 80 80 85 % d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier

UNITE

2020

2021

2022

2023

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
206-1-4	MAINTENIR	LE RESEAU DES	ROUTES NATIONALES (RN) ET	T STRUCTURANTES EN BON ETAT							
	206-1-4-2	POURCENTA	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT								
		206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	50	60	65	70			
		206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	60	70	90			
	206-1-4-3	PROGRESSIO	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT								
		206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	30	40	40	40			
206-1-5	REHABILITE	R et/ou CONSTR	RUIRE LE RESEAU DES ROUTES	NATIONALES	(RN)						
	206-1-5-1	Linéaire de p	ont métallique installé								
		206-1-5-1-R1	MI de pont métallique modulaire installé	M L	300	500	450	450			
	206-1-5-3	PROGRESSION REHABILITEI	ON DU LINEAIRE DE ROUTES N ES	ATIONALES E	T UNITES D'OI	JVRAGES D	ART				
		206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art	%	65	75	80	80			

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTER	RE DE L'AMENA	GEMENT DU TE	ERRITOIRE ET DES TRAVAUX P	UBLICS					
610	TRAVAU	K PUBLICS								
218	Gestion of	Gestion du patrimoine routier								
	218-1 218-1-2	SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER								
		218-1-2-2	Réseau routie	rs praticables toute l'année						
			218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	KM	11810	11810	11810	11810	
			218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	20	25	40	50	
	218-1-5	MAINTENIR LE	E RÉSEAU ROU	TIER EN BON ÉTAT						
		218-1-5-1	PRATICABILI7	TE DU RESEAU ROUTIER TOUT	E L'ANNEE					
			218-1-5-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	0	0	-	
			218-1-5-1-R3	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	0	0	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination 021-1 efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-R1 0 0 Nombre de textes compilés et Nombre 0 édités 100 021-1-1-1-R2 Taux d'effectivité des rapports Taux (%) 100 100 périodiques de suivis 021-1-1-1-R3 Nombre de missions de suivis et Nombre 0 0 0 de contrôles effectués (activités et services) 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-R1 Taux d'appropriationdes 0 0 0 standards de services 021-1-1-2-R2 Taux d'appropriation des % 0 0 0 standards de services en matière foncière 021-1-1-2-R3 60 60 Nombre d'agents formés au sein 60 60 Nombre de la direction générale de l'aménagement de territoire 021-1-1-2-R4 Pourcentage des résultats atteints % 100 0 0 0 par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-R3 Taux d'exécution budgétaire % 90 90 90 021-1-1-3-R5 Pourcentage des activités relavant % 100 0 0 du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre LOGIQUE NON NON 021-1-1-3-R7 Système de gestion et de OUI sauvegarde des données et documents juridiques mis en place 021-1-1-3-R8 Nombre de formations dispensées NOMBRE 0 0 6 6 (sur respect des procédures et des textes) 021-1-1-4 Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère 021-1-1-4-R1 Nombre des bâtiments et des NOMBRE 0 0 26 30 logements administratifs rénovés 021-1-1-4-R2 Pourcentage de recessement % 0 0 50 60 annuel des Patrimoines du Ministère recensé

021-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales

021-1-2-1

environneme	ntales et sociales appropriées			.		
021-1-2-1-R1	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'aménagement du territoire	%	0	75	80	90
021-1-2-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets d'aménagement du territoire	%	-	75	80	90

Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en 207-1-1-1 équipements de base 207-1-1-1-R1 Nombre de Collectivités dotées Nombre 14 14 14 d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies 207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-1-2-R1 Nombre d'études entamées pour NOMBRE 0 0 0 la mise en place des sites de logements 207-1-1-2-R2 NOMBRE 0 0 0 Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes 207-1-1-2-R3 Nombre d'études entamées pour NOMBRE O 0 0 la mise en place des nouvelles villes 207-1-1-2-R4 Nombre de pôles ou zones 0 0 Nombre 0 économiques créés et aménagés 207-1-1-2-R5 0 300 Superficie de site viabilisé et **HECTARE** 300 300 aménagé (en Ha) 207-1-1-2-R6 Nombre de pôles ou zones NOMBRE 0 0 0 économiques identifiés 207-1-1-2-R7 Nombre de nouvelles villes / sites NOMBRE O 0 0 présentant des travaux de viabilisation 207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-2-1-R1 Taux de couverture en outil de Taux (%) 0 10 16 18 planification du territoire national et des CTD 207-1-2-1-R2 Nombre d'ateliers de concertation NOMBRE O 0 O réalisés 207-1-2-1-R3 Nombre de CTD (régions, NOMBRE 63 189 281 318 districts, communes) dotés en outils de planification 207-1-2-1-R4 Taux de couverture en outil de 59 59 77 86 Taux (%) planification du territoire régional 207-1-2-1-R5 Taux de couverture en outil de 0 15 37 55 (%) planification du territoire maritime et des CTD côitières 207-1-2-1-R6 NOMBRE 0 Nombre de CTD côitières 10 14 11 (régions, districts, communes) dotés en outils de planification (Atlas diagnostic, PSM) 207-1-2-1-R7 Espace de solidarité bénéiaire de NOMBRE 0 34 50 programme d'aménagement 207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-2-2-R1 Nombre de territoires urbains et NOMBRE 230 230 230 230 périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme 7 207-1-2-2-R3 NOMBRE 6 6 7 Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel 207-1-2-2-R4 Nombre de villes bénéficiaires des NOMBRE 0 0 0 travaux d'infrastructures et d'équipements divers 207-1-2-2-R5 9000 9000 10000 10000 ML de canaux curés chaque MI année 207-1-2-2-R7 Nombre de territoires urbains NOMBRE 8 dotés de Plans d'urbanisme (PUDi et PUDé) 207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-2-3-R2 IPAM fonctionnel ΩIII oui Nombre de régions ou communes 207-1-2-3-R3 NOMBRE 0 0 0 dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales

UNITE

2020

2021

2022

2023

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023				
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS												
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE												
219	Nouvelle	s Villes et Log	illes et Logements										
	<u>219-1</u>	NATIONAL A	TRAVERS L'ILE		J DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER								
219-1-1 Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes													
		219-1-1-1	Créer et Metti	e en œuvre des nouvelles villes									
			219-1-1-1-R1	Nombre de sites identifiés	NOMBRE	5	-	2	2				
			219-1-1-1-R2	Nombre d'études d'aménagement effectuées	NOMBRE	3	2	8	8				
			219-1-1-R3	Nombre de sites viabilisés	NOMBRE	-	0	2	2				
			219-1-1-1-R4	Nombre de constructions de nouvelles villes réalisées	NOMBRE	-	0	2	2				
	219-1-2	I-2 Garantir un logement décent pour chaque ménage											
	219-1-2-1 Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements s construits							ements sor	nt				
			219-1-2-1-R1	Nombre d'études d'aménagement réalisées	NOMBRE	10	0	120	120				
			219-1-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	HECTARE	100	0	500	600				
			219-1-2-1-R3	Superficie de réserves foncières constituées	HECTARE	500	500	500	-				
			219-1-2-1-R4	Nombre de logements réalisés	NOMBRE	1000	800	10800	16000				

215-2-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTE	RE DE L'AMEN	AGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES TRAVAUX F	UBLICS				
640	0 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS								
215	5 Développement des infrastructures								
	215-2 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMI						PEMENT H	<u>UMAIN</u>	
	<u>DURABLE</u>								
	215-2-1 Planifier et coordonr			esoins et projets nationaux d'infi	astructures dan	s les courts,	moyens et l	ongs termes	
	215-2-1-1		Durabilité, eff	icacité et efficience des infrastru	uctures assurée				
			215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	NOMBRE	1	1	0	0
	215-2-2	215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux							
		215-2-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés							

NOMBRE

2000000

2000000

0

0

Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 Développement des infrastructures 215 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET **215-3 EQUIPEMENT** 215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement 215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés 215-3-1-1-R1 Nombre de régions recensées en NOMBRE 5 5 matière d'infrastructure et équipements 215-3-1-1-R2 Nombre de régions dotées d'un NOMBRE 5 0 0 0 plan régional des infrastructures et Equipements 215-3-1-1-R3 Nombre de document de politique NOMBRE 1 0 0 0 élaboré 215-3-1-1-R4 Nombre de guide d'integration de NOMBRE 0 0 1 la PNDIE 215-3-1-1-R5 Nombre de rapport d'évaluation NOMBRE 1 1 1

socioéconomique et prospectives

réalisé

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS	UNITE	2020	2021	2022	2023			
62	2 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			ERRITOIRE ET DES TRAVAUX I	PUBLICS						
640 GRANDS TRAVAUX D			NFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS								
215	Développ	éveloppement des infrastructures									
	215-4 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉG			S ROUTES DANS LES RÉGION	<u>s</u>						
	215-4-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état										
		215-4-1-1	215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE								
			215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	40	45	45		
			215-4-1-1-R2	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale entretenues	KM	300	600	1000	1000		
		215-4-1-2	REHABILITER	R ET RECONSTRUIRE LES VOIE	S URBAINES E	T LES ROUTE	S INTER-CO	MMUNALE	EN		
			BON ETAT								
			215-4-1-2-R1	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale réhabilitées	КМ	200	400	500	500		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE

040-1-1-1-01 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME

040-1-1-1-02 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS

040-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES

040-1-1-1-04 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)

040-1-1-1-05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-2 Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme
 040-2-1 Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme
 040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint

040-2-1-1-01	Coordonner les actions relatives au développement du secteur tourisme
040-2-1-1-02	Mise en place du progiciel des services octroyées du Ministère
040-2-1-1-03	Organisation du forum WAVE
040-2-1-1-04	payer les contreparties
040-2-1-1-05	Payer les salaires , CNaPs et divers indemnités
040-2-1-1-06	${\it INNOVATIONS}~{\it SECTORIELLES}~{\it POUR~LA}~{\it FORMATION}~{\it EN~ALTERNANCE}~{\it A~MADAGASCAR}~({\it ISFAM})$
040-2-1-1-07	Payer les Bourses des agents du Tourisme de l'INFA
040-2-1-1-08	Prendre en charge les frais medicaux et hospitalisation du personnel
040-2-1-1-09	Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme

618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME

618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES

DES METIERS DU TOURISME

618-1-1-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS

618-1-1-01 Régularisation des Réserves Foncières Touristiques existantes

618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE

618-1-1-2-01 Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme

618-1-1-2-02 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA

COMPETITIVITE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		00 1120021	nio nomi						
63	MINISTERE	DES TRANSF	PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME								
618	618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme								
	<u>618-2</u>	2 Accroitre la compétitivité des services et de prestations touristiques							
	618-2-1	618-2-1 Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme							
		618-2-1-1	Le nombre de	e mains d'œuvres qualifiés est augmenté					
			618-2-1-1-01	Promouvoir l'emploi et valoriser les métiers du tourisme					
			618-2-1-1-02	Professionnaliser le métier de guides touristiques					
			618-2-1-1-03	Renforcement de la promotion de la destination Madagascar					
			618-2-1-1-04	Prendre en charge les frais medicaux et soins du personnel					
	618-2-2	Assurer une	formation de qu	alité en matière de Tourisme					
		040004							

618-2-2-1 Le nombre de formateurs formés est augmenté

618-2-2-1-01 Capitaliser les formateurs qualifiés et professionnels

618-2-2-1-02 Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

619-1-1-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE	DES TRANSPO	RTS, DU TOURI	ISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME								
619	Aménageme	Aménagement et développement du secteur tourisme							
	<u>619-1</u>	FAIRE DU TOU	JRISME UN LEV	<u>IER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</u>					
	POUR MADAGASCAR 619-1-1 619-1-1 DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES 619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE								
			619-1-1-1-01	Développement du tourisme national par la création de villages de vacances					
			619-1-1-1-02	REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)					
			619-1-1-1-03	Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme					
			619-1-1-1-04	ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES					
			619-1-1-1-05	MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES					
		619-1-1-2	LES VIGNETTI	ES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES					
			619-1-1-2-01	Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements					

Participation aux évenements en matière de promotion des investissements

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		O KLOOLI	AIO AOI/IIIO						
63	MINISTERE	DES TRANSF	PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME								
619	Aménagement et développement du secteur tourisme								
	<u>619-2</u>	<u>Développer</u>	opper efficacement le secteur tourisme						
	619-2-1	Etablir un système de gestion éfficace du tourisme							
		619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées						
			619-2-1-2-01	Sécuriser les Réserves Foncières Touristiques (RFT)					
	619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme							
		619-2-2-1	Le montant d	es investissements touristiques est augmenté					
			619-2-2-1-01	Promouvoir les investissements touristiques					
			619-2-2-1-02	Promouvoir le Tourisme National et International					
			619-2-2-1-03	Payer la Contribution Internationale (OMT)					
		619-2-2-2	Le nombre d'	établissements touristiques est augmenté					
			619-2-2-2-01	Appuyer les investissements touristiques					
			619-2-2-2-02	Payer les salaires et CNaPS des agents ECD					
			619-2-2-2-03	Prendre en charges les frais medicaux et soins du personnel					
		619-2-2-3	Les contrôles	s des établissement on été efféctués					
			619-2-2-3-01	Contrôler les établissements touristiques					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR

022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE

022-1-1-1-01	T42 AMELIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE MARITIME ET FLUVIALE
022-1-1-1-02	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTERE
022-1-1-1-03	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DES TRANSPORTS SONT TENUS
022-1-1-1-04	LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS
022-1-1-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
022-1-1-1-06	AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-1-1-07	T41 SECUTOUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

630

022

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** Administration et Coordination 022-2 Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur 022-2-1 Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur 022-2-1-1 La performance de l'administration est accrue 022-2-1-1-01 Diriger les opérations du Ministère 022-2-1-1-02 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus 022-2-1-1-03 Garantir la coordination des proiets du ministère 022-2-1-1-04 Contribuer à la planification et au suivi des activités des structures du Département Mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Transports et de Météorologie 022-2-1-1-05 022-2-1-1-06 Normaliser les activités du Département 022-2-2 Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère 022-2-2-1 L'administration dotée de moyen moderne de production 022-2-2-1-01 Apporter des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne 022-2-2-1-02 Gérer le budget et le patrimoine du Ministère conormément aux règles de la bonne gouvernace 022-2-2-1-03 Gérer le personnel du Ministère de manière optimale et élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation des agents du Ministère 022-2-2-1-04 Assurer l'efficience et la transparence de l'exécution budgétaire Améliorer et développer le système d'information et de communication 022-2-2-1-05 022-2-2-1-06 Développer un système sûr et sécuritaire pour le secteur transport et le secteur tourisme 022-2-2-1-07 Acquisition des matériels et mobiliers de bureau 022-2-2-1-08 Acquisition des matériels roulants 022-2-2-1-09 Acquisition des matériels Informatiques 022-2-2-1-10 Travaux de balisage 022-2-2-1-11 Payer les salaires et CNaPS des ECD 022-2-2-1-12 Payer les indemnités des Régisseurs 022-2-2-1-13 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel 022-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme 022-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 022-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-1 Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité

208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport

208-1-1-1 infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-1-1-1-01	EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE
208-1-1-1-02	REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE
208-1-1-1-03	Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de developpement du secteur
208-1-1-1-04	Subventions des Organismes
208-1-1-1-05	Travaux de réhabilitations des voies ferrées
208-1-1-1-06	Construction d'une Aire de Securités, de Serives et de Repos
208-1-1-1-07	RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES
208-1-1-1-08	AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
208-1-1-1-09	payer les contreparties
208-1-1-10	PROJET DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (ex-PROJET D'EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEURS ET SERVICES)

208-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63		F DES TRANS		RISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPO		1 31(10, 50 100)	KIONIE ET DE EX METEOROLOGIE					
208		s Routier et Fer	roviaire						
	<u>208-2</u>	Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le							
	208-2-1	<u>bien être social</u> Développer les infrastructures des transports terrestres							
		208-2-1-1	Les infrastru	ctures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes					
			208-2-1-1-01	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares ferroviaires et pour la renovation des voies ferrées					
			208-2-1-1-02	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares routières et pour la mise en place des systèmes intégrés d'informations et de paiement dans ces gares.					
			208-2-1-1-03	payer les contreparties					
			208-2-1-1-04	Construction des Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)					
			208-2-1-1-05	construction des abri bus					
		208-2-1-2		nce de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à et d'autorisation de circulée					
			208-2-1-2-01	Délivrer des actes administratifs (Voyageurs et Marchandises)					
			208-2-1-2-02	Subvention pour Projet de Tramway MADARAIL					
			208-2-1-2-03	subvention pour le Plan de relance Transport férroviaire, Réseau Nord					
			208-2-1-2-04	reparation draisine					
			208-2-1-2-05	Rehabilitation Gares ferroviaires					
			208-2-1-2-06	Payer les salaires et CNaPS des ECD					
			208-2-1-2-07	Payer les indemnités des Régisseurs					
			208-2-1-2-08	Subventionner les Etablissements Publics(EPN) et Organismes rattachés (Secteurs Privés)sous tutelles du Ministère					
			208-2-1-2-09	Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel					
	208-2-2	Renforcer la	a sûreté et sécuri	té des usagers					
		208-2-2-1	Les accident	s routiers diminuent					
			208-2-2-1-01	Coordonner et piloter les actions pour les constructions ou réhabilitations des ASSR					

Coordonner et contrôler les actions de développement du secteur dans les régions

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** Transports Maritime, Fluvial et Aérien 209 ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU <u>209-1</u> **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 209-1-1 AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES 209-1-1-1 Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes 209-1-1-1-01 EXTENSION PORT TOAMASINA 209-1-1-1-02 Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes 209-1-1-1-03 Aménagement port 209-1-1-1-04 Subvention des organismes 209-1-1-1-05 Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM) PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ 209-1-1-1-06 209-1-1-1-07 PROJET PORT TULEAR - PPF 209-1-1-2 Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial 209-1-1-2-02 Réhabilitation etaménagement des infrastructures de transport fluvial 209-1-1-2-03 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ 209-1-2 **DEVELOPPER LES VOES AERIENNES** 209-1-2-1 Infrastructures aéroportuaires mises aux normes

209-1-2-1-01	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-2-1-02	Subventions des Organismes
209-1-2-1-03	Indemnisation d'expropriation
209-1-2-1-04	Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

209-2-2-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIIIA - IV	1113 - FROG - C	G - 03 - KESULT	AIS-ACI/FRO							
63	MINISTER	E DES TRANSI	PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE						
630	TRANSPO	RT								
209	Transport	s Maritime, Fluv	aritime, Fluvial et Aérien							
	<u>209-2</u>	Assurer un s	système des tran	sports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique						
	209-2-1	Améliorer la	connexion entre	les réseaux portuaires						
		209-2-1-1	Accroisseme	nt de la productivité et la sécurité du transport maritime						
			209-2-1-1-01	Elaborer des documents cadres du transport maritime						
			209-2-1-1-02	payer les contreparties						
		209-2-1-2	Création d'en	vironnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale						
			209-2-1-2-01	Elaborer le schéma directeur de développement du transport fluvial						
			209-2-1-2-02	Payer les salaires et CNaPS des ECD						
			209-2-1-2-03	Payer les indemnités diverses (Régisseurs, jaugage, insalubre)						
			209-2-1-2-04	Subventionner les Etablissements Publics et Organismes rattachés sous tutelles du Ministère						
			209-2-1-2-05	Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel						
	209-2-2	Mettre aux n	ormes les infras	tructures et équipements aéroportuaires						
		209-2-2-1	Accroisseme	nt du nombre de ligne aérienne exploitée						
			209-2-2-1-01	Promouvoir le développement de la route aérienne par la conclusion d'accord aérien						
		209-2-2-2	Les aérodron	nes sont certifiés et/ou homologués						
			209-2-2-2-01	Sécuriser les emprises aéroportuaires						
		209-2-2-3	Les emprises	s aeroportuaires sont securisés						

Indemniser les expropriés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE**

211 Développement météorologique

DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE <u>211-1</u>

A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU 211-1-1 **TEMPS ET AU CLIMAT**

211-1-1-1 LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE

> DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET 211-1-1-1-01

LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES

211-1-1-1-02 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du

ministère en matière de la météorologie sont tenus

Renforcer la cooperation internationale 211-1-1-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique

211-2-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe

211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis

211-2-2-1-01 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans les régions

211-2-2-1-02 Equiper les services hydrométéorologiques régionaux 211-2-2-1-03 Acquisition des stations météorologiques aéronautiques

211-2-2-1-04 paiement des contreparties

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTER	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE								
350	TOURISME									
040	0 Administration et Coordination									
	<u>040-1</u>	MISE EN PLA	CE D'UNE ADMI	NISTRATION RESPONSABLE E	T EFFICACE					
	040-1-1	AMÉLIORATI	ON DE LA QUAL	ITÉ DES SERVICES PUBLICS						
		040-1-1-1	LA PRESTATI	ON DES SERVICES PUBLICS E	ST RENFORCÉ	E				
			040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100	100	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
63	MINISTE	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE									
350	TOURISM	TOURISME									
040	Administration et Coordination										
	<u>040-2</u>	040-2 Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme									
	040-2-1	Mettre en pla	ace une administ	ration responsable et efficace de	u tourisme						
	040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint										
			040-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités prévu	%	-	100	100	100		

618-1-1-2-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTER	RE DES TRANS	PORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE					
350	TOURISME									
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme									
	<u>618-1</u>	<u>PÉRENNISER</u>	UN SYSTÈME [D'ADMINISTRATION ET DE GEST	ION EFFICACE	DU TOURISM	<u>E</u>			
	618-1-1		GÉRER EFFICA DU TOURISME	CEMENT LES PATRIMOINES TO	URISTIQUES E	DEVELLOPE	R LES COM	IPETENCES		
		618-1-1-1	LES PATRIMO	DINES TOURISTIQUES SONT VA	LORISÉS ET PF	ROMUS				
			618-1-1-1-R1	Nombre de patrimoines valoriséss	NOMBRE	13	0	0	0	
		618-1-1-2	L'EMPLOI DIR	RECT LIE AUX TOURISME A AUG	MENTE					

Nombre d'emploi direct créés

NOMBRE

66750

63000

58000

70000

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE									
350	TOURISI	AE								
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme									
	618-2 Accroitre la compétitivité des services et de prestations touristiques									
	618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme								
		618-2-1-1	Le nombre de	e mains d'œuvres qualifiés est						
			618-2-1-1-R1	Nombre de mains d'oeuvres qualifiés	NOMBRE	-	400	400	400	
	618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme								
		618-2-2-1	Le nombre de	e formateurs formés est augme	enté					
			618-2-2-1-R1	Nombre de formateurs formés	NOMBRE	-	45	50	60	

619-1-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 619 Aménagement et développement du secteur tourisme FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL <u>619-1</u> POUR MADAGASCAR
DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES 619-1-1 **INTERNATIONAUX CIBLES** 619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE 619-1-1-1-R1 Nombre de touristes visitant NOMBRE 340000 380000 430000 500000 Madagascar 619-1-1-2 LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES

MILLION D' AR

2250

2500

2800

Montant de vignettes

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
63	MINISTE	RE DES TRAN	ISPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROL	OGIE							
350	TOURISM	ИE										
619	Aménagement et développement du secteur tourisme											
	<u>619-2</u>	<u>Développer</u>	efficacement le s	ecteur tourisme								
	619-2-1	Etablir un système de gestion éfficace du tourisme										
		619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées									
			619-2-1-2-R1	Nombre de Réserves Foncières Touristiques Sécurisés	NOMBRE	-	2	3	3			
	619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme										
		619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté									
			619-2-2-1-R1	Montant des investissements touristiques	MILLIONS D'ARIARY	-	45000	55000	70000			
		619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté									
			619-2-2-R1	Nombre d'établissements touristiques créées	NOMBRE	-	200	250	300			
		619-2-2-3	Les contrôles des établissement on été efféctués									
			619-2-2-3-R1	Nombre d'établissements touristiques contrôlés	NOMBRE	-	600	650	725			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 022 **Administration et Coordination** ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES 022-1 022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE 022-1-1-1 022-1-1-1-R1 NOMBRE 25 25 25 Nombre de marchés montés 022-1-1-1-R2 Nombre de textes réglementaires NOMBRE 0 5 5 5 adoptés et mis en place Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA 022-1-1-1-R3 0 82 (%) 85 88

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
63	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEORO	LOGIE							
630	TRANSP	ORT										
022	Administration et Coordination											
022-2 Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur												
	022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur										
		022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue									
			022-2-1-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	5	7	8	10			
			022-2-1-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	85	88	90	92			
			022-2-1-1-R3	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	10	15	20	25			
	022-2-2	Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère										
		022-2-2-1	L'administrat	ion dotée de moyen moderne d	de production							
			022-2-2-1-R1	Nombre de progiciel de gestion administratif mis en place	NOMBRE	1	1	2	2			
			022-2-2-1-R2	Nombre d'ordinateur doté aux structures centraux / régionaux	NOMBRE	12	15	20	25			

208-1-1-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 208 **Transports Routier et Ferroviaire 208-1** Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité 208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport 208-1-1-1 infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant 208-1-1-1-R1 Nombre de gares ferroviaires NOMBRE 0 réhabilitées Nombre d'infrastructures de 208-1-1-1-R2 NOMBRE 2 1 1 transport routier construites dans l'année 208-1-1-1-R3 Nombre de pièce pour matériel NOMBRE 1 2 2 roulant acquis

KM LINÉAIRE

5

10

15

Longueur de voies ferroviaires

réhabilitées

208-2-2-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 208 **Transports Routier et Ferroviaire** 208-2 Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social 208-2-1 Développer les infrastructures des transports terrestres 208-2-1-1 Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes 208-2-1-1-R1 Nombre d'abris-bus construit NOMBRE 0 4 0 208-2-1-2 La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée NOMBRE 0 1800 2000 2300 208-2-1-2-R1 Nombre de conformité délivrée 208-2-1-2-R2 NOMBRE Nombre de visa conformité de 1800 2000 2300 0 véhicule délivrée Renforcer la sûreté et sécurité des usagers 208-2-2 208-2-2-1 Les accidents routiers diminuent 208-2-2-1-R1 Nombre de Contrôle inopiné NOMBRE 0 10 15 30 effectué

TAUX

1%

1.5

1.8%

2%

Taux de réduction des accidents

de la circulation

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
63	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE							
630	TRANSP	ORT	RT									
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien											
	209-1 ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT A DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. 209-1-1 AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES							NT AU				
		209-1-1-1	Capacité d'ac	cueil des ports améliorée et infr	astructures mise	es aux norme	S					
			209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2	-			
		209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé									
			209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	1	-			
	209-1-2	DEVELOPPE	R LES VOES A	RIENNES								
		209-1-2-1	Infrastructure	s aéroportuaires mises aux nori	nes							
			209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures	NOMBRE	2	2	2	-			

Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes

209-2-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2020 2022 UNITE 2021 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** Transports Maritime, Fluvial et Aérien 209 209-2 Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique 209-2-1 Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires 209-2-1-1 Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime 209-2-1-1-R1 Nombre de signalisation maritime NOMBRE 15 25 30 / fluviale poseé 209-2-1-2 Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale NOMBRE 209-2-1-2-R1 Nombre de texte réglementaire 2 2 2 harmonisant le secteur maritime 209-2-1-2-R2 KM LINÉAIRE 0 20 30 Longueur de voie fluviale 50 navigable draguée 209-2-2 Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires 209-2-2-1 Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée 209-2-2-1-R1 Nombre de lignes aériennes NOMBRE 19 22 25 27 exploitées 209-2-2-2 Les aérodromes sont certifiés et/ou homologués 209-2-2-R1 Nombre d'emprise aéroportuaire NOMBRE 3 5 3 sécurisée 209-2-2-R2 Nombre d'Aéroport certifié NOMBRE Nombre d'Aérodrome homologué 209-2-2-R3 NOMBRE

Les emprises aeroportuaires sont securisés

sécurisée

Nombre d'emprise aéroportuaire

NOMBRE

3

5

3

209-2-2-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE**

Développement météorologique 211

DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE <u>211-1</u>

A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU 211-1-1 **TEMPS ET AU CLIMAT**

LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE 211-1-1-1

Nombre de bulletins et avis 211-1-1-1-R1 NOMBRE 98

d'alerte émis

108

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTE	RE DESTRAN	SPORTS, DU TO	DURISME ET DE LA METEC	OROLOGIE				
680	METEOR	OLOGIE							
211	211 Développement météorologique								
211-2 <u>Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique</u>								que à la	
	211-2-2	Améliorer l'a	ppui hydromete	orologique à la gestion des	s risques et de catastr	ophe			
	211-2-2-1 De nouveaux sta			stations hydrométéorolog	giques sont acquis				
			211-2-2-1-R1	Nombre de station	NOMBRE	0	4	5	6

hydrométéorologique acquis

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-1-1 023-1-1-1-01 ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES 023-1-1-1-02 PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1-1-03 COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE 023-1-1-1-04 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION 023-1-1-1-05 EFFECTUER DES SUIVIES TECHNIQUES 023-1-1-1-06 PRESERVER I 'ENVIRONNEMENT 023-1-2 PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-2-1 ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE 023-1-2-1-01 023-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE 023-1-2-1-03 CONFECTIONNER ET PRÉSENTER I E SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 023-1-2-1-04 EFFECTUER DES AUDITS INTERNE GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS 023-1-2-1-05 023-1-2-1-06 GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE 023-1-2-1-07 LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS 023-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 023-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 023-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRI	E DES POSTES	, DES TÉLÉCOM	MUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
660	POSTE ET	TELECOMMUN	IICATION						
214	Appui à l'e	_	couverture posta						
	<u>214-1</u>		LA COUVERTU						
	214-1-1			DU SECTEUR POSTAL					
		214-1-1-1	AUTORITE D	E RÉGULATION INSTALLÉE					
			214-1-1-1-01	SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR					
			214-1-1-1-02	FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL					
			214-1-1-1-03	ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL					
		214-1-1-2	CONCURREN	NCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE					
			214-1-1-2-01	OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS					
			214-1-1-2-02	SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES					
	214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL							
		214-1-2-1	BUREAUX DE	E POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE					
			214-1-2-1-01	FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE					
			214-1-2-1-02	VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA					
	214-1-3	AMELIORER	LA COUVERTU	RE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL					
		214-1-3-1	AUTORITE D	E REGULATION INSTALLEE					
			214-1-3-1-01	ELABORER LES LOIS ET DECRET REGISSANT LE SECTEUR POSTAL					
			214-1-3-1-02	SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN VIGEUR					
			214-1-3-1-03	FAIRE UNE ETUDE DE MARCHE POSTAL					
		214-1-3-2	OCTROYER I	DES LICENCES AUX OPERATEURS					
			214-1-3-2-01	SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES					
			214-1-3-2-02	OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS					

043-1-2-1-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 043 **Administration et Coordination** AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT <u>043-1</u> **NUMÉRIQUES** METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE 043-1-1-1 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES 043-1-1-1-01 DÉCHETS ÉLECTRONIQUES RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, 043-1-1-1-02 ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1-1-03 RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES 043-1-1-1-04 DONNÉES CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET 043-1-1-1-05 **ADMINISTRATIFS** 043-1-1-2 ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE 043-1-1-2-01 CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET **ADMINISTRATIFS** RECENSER LES PARTENAIRES ET ETABLIR DES MODELES DE CONTRATS APPROPRIES 043-1-1-2-02 RENFORCER LES CAPACITES, SENSIBILISER A LA MISE EN OEUVRE DE RESEAUX INTELLIGENTS, 043-1-1-2-03 ELABORER LES POLITIQUES ET DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE 043-1-1-2-04 CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES ADAPTES, SENSIBILISER EU RECYCLAGE DES DECHETS **ELECTRONIQUES** CONSTITUER LA BASE DE DONNEES DU NUMERIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES 043-1-1-2-05 DONNEES 043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES 043-1-2-1-01 INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC 043-1-2-1-02 043-1-2-1-03 PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION 043-1-2-1-04 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION **FFFFCTUFR DFS SURVEY TECHNIQUES** 043-1-2-1-05

SUIVRE LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

210-1-1-4-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales 210 **DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS** 210-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 210-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS 210-1-1-1 210-1-1-1-01 REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES 210-1-1-1-05 Effectuer des travaux de maintenance ou construction de batiments 210-1-1-1-06 Réduire la fracture numérique 210-1-1-1-07 Améliorer les services de télé-éducation 210-1-1-1-08 Acquérir des matériels informatiques et mobiliers de bureau 210-1-1-1-10 Augmenter le nombre de cyber bus 210-1-1-1-11 Faire des études et recherches 210-1-1-1-13 MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION 210-1-1-2 FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT) METTRE EN PLACE DES SITES HOTSPOT WIFI GRAUIT 210-1-1-2-01 210-1-1-3 EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE) CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAUX DES POSTES 210-1-1-3-01 210-1-1-4 AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)

REHABILITER ET AMENAGER LES AGENCES POSTALES

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
66	MINISTÈ	RE DES POST	ES, DES TÉLÉCO	MMUNICATIONS ET DU DÉVEI	OPPEMENT NU	JMÉRIQUE					
660	POSTE E	T TELECOMN	IUNICATION								
023	Adminis	tration et Coor	dination								
	023-1 ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRI MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE 023-1-1 ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE										
		023-1-1-1	MINISTÈRE E	SIEN PILOTÉ ET BIEN COORDO	NNÉ						
			023-1-1-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	90	90	90		
	023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES									
		023-1-2-1	RESSOURCE	S HUMAINES, MATÉRIELLES I	ET FINANCIÈRE	S BIEN GÉRÉI	S				
			023-1-2-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	0	0	0		
			023-1-2-1-R2	Taux de réalisation des	%	0	100	100	100		

Taux de réalisation des attributions des GAC

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
66	MINISTÈ	RE DES POST	ES, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT NUM	MÉRIQUE						
660	POSTE E	T TELECOMM	UNICATION									
214	Appui à l'extension de la couverture postale											
	<u>214-1</u>		LA COUVERTU									
	214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL										
		214-1-1-1	AUTORITÉ D	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE								
			214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	0	0	0			
		214-1-1-2	CONCURREN	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE								
			214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	-			
	214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL										
		214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE									
			214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	0	0	0			
			214-1-2-1-R2	Bureaux de poste opérationnels visités	NOMBRE	0	22	22	22			
			214-1-2-1-R3	Opérateurs privés visités	NOMBRE	0	22	22	22			
	214-1-3	AMELIORER	LA COUVERTUI	RE POSTALE ET ASSURER LA F	REGULATION DU	J SECTEUR P	OSTAL					
		214-1-3-1	AUTORITE D	E REGULATION INSTALLEE								
			214-1-3-1-R1	Autorite de regulation operationnelle installee	NOMBRE	-	1	1	1			
		214-1-3-2	OCTROYER I	DES LICENCES AUX OPERATEU	IRS							

NOMBRE

0 5

214-1-3-2-R1 Licences delivrees

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
66	MINISTÈ	RE DES POSTES	S, DES TÉLÉCO	MMUNICATIONS ET DU DÉVELO	OPPEMENT NUI	MÉRIQUE				
670	TIC									
043 Administration et Coordination										
	<u>043-1</u>	NUMÉRIQUES	<u>ER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVEL</u> JES							
043-1-1 METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE										
	043-1-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A				MISE EN PLAC	E				
			043-1-1-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	0	0	0	
		043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE							
			043-1-1-2-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	0	1	1	1	
	043-1-2	OFFRIR UN S	YSTÈME DE CO	MMUNICATION EFFICACE ET A	BORDABLE					
		043-1-2-1	POINTS D'AC	CÈS OPÉRANTS MISE EN PLAC	E					
			043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158	-	

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
66	MINISTÈ	RE DES POST	ES, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT NUM	MÉRIQUE						
670	TIC											
210	Dévelop <u>210-1</u>		ement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales <u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>									
	210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE										
		210-1-1-1	POINTS D'AC	OINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS								
			210-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	6	6	3			
		210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)									
			210-1-1-2-R1	Nombre des sites Hotspot mis en place	NOMBRE	-	50	40	30			
		210-1-1-3	EXTENSION	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)								
			210-1-1-3-R1	Nombre des Smart Village construits	NOMBRE	0	30	30	30			
		210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)									
			210-1-1-4-R1	Agences Postales réhabiltées et rénovées	NOMBRE	-	45	30	25			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE	E DE LA SANTÉ	PUBLIQUE						
710	SANTE	E DE LA SANTE	FUBLIQUE						
024	-	tion et Coordir	nation						
U	024-1			ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE					
	024-1-1	GARANTIR L		RMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS					
		024-1-1-1		RAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE					
			024-1-1-1-01	APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS					
			024-1-1-1-02	UNIFORMISER LE CURRICULUM DE FORMATION DES INSTITUTS DE FORMATION DES PARAMEDICAUX PUBLICS ET PRIVES					
	024-1-2	ASSURER L	E PILOTAGE DU	SYTEME DE SANTE					
		024-1-2-1	PILOTAGE D	U SYSTEME DE SANTE ASSUREE					
			024-1-2-1-01	CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES					
			024-1-2-1-02	VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES					
			024-1-2-1-03	COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE					
			024-1-2-1-04	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS					
			024-1-2-1-05	TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR					
			024-1-2-1-06	RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX					
			024-1-2-1-07	ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES					
			024-1-2-1-08	ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE					
			024-1-2-1-09	APPUI AU RENFORCEMENT INSITUTIONNEL					
			024-1-2-1-10	EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE					
	024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE							
		024-1-4-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON					
			024-1-4-1-01	UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR					
			024-1-4-1-02	PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE					
			024-1-4-1-03	AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE					
			024-1-4-1-04	ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT					
			024-1-4-1-05	EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES					
			024-1-4-1-06	APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)					
			024-1-4-1-07	METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX					
			024-1-4-1-08	APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX					
			024-1-4-1-09	Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé					
			024-1-4-1-10	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024					
	024-1-6		•	formations sanitaires fiables					
		024-1-6-1		e la mobilisation des moyens humains du système de santé					
			024-1-6-1-01	Redéploier les agents de santé selon les besoins					
	024-1-Y	Promouvoir 024-1-Y-Y	•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme le Levier d'Emergence fonctionelle					

024-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

710

505

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SANTE Lutte contre les maladies PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES 505-1 505-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP 505-1-2-1 CONDITION HANDICAPANTE REDUITE APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS 505-1-2-1-01 BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES 505-1-2-1-02 APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT 505-1-2-1-03 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, 505-1-2-1-04 PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE 505-1-2-1-05 CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE 505-1-2-1-06 APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES 505-1-2-1-07 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA 505-1-2-1-08 POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES) 505-1-2-1-09 PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES 505-1-3 505-1-3-1 SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES 505-1-3-1-02 APPUYER LES PROGAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES 505-1-3-1-03 DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU 505-1-3-1-04 505-1-3-1-05 REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE 505-1-3-3 PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE 505-1-3-3-01 505-1-3-3-02 PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA 505-1-3-3-03 COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE 505-1-3-3-04 PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME RENFORCER I A PREVENTION DES IST/SIDA 505-1-3-3-05 505-1-4 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME 505-1-4-1 PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE

505-1-4-1-01 APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

506-1-5-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE 710 SANTE 506 Survie et développement de la mère et de l'enfant ASSURER LA SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT 506-1 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION 506-1-1 506-1-1-1 **ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES** METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE) 506-1-1-1-02 APPUI AU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION 506-1-1-1-03 LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE 506-1-2 506-1-2-3 Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré Appui à la politique de survie de la mere et de l'enfant 506-1-2-3-01 PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE 506-1-4 UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE 506-1-4-1 RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITE EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON 506-1-4-1-01 506-1-4-1-02 PROJET TIPTOP RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION 506-1-5 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES 506-1-5-1 DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS 506-1-5-1-01

PROJET RETARD DE CROISSANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	ΓÈRE DE LA SANTÉ -	PUBLIQUE						
SANTE		antá da gualitá						
508-2		des soins de santé de qualité Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité						
508-2-	1 Promouvoir	l'offre de soins d	de qualité aux population					
	508-2-1-1	Offre et acce	ssibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés					
		508-2-1-1-01	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES					
508-2-2	2 Améliorer l'o	offre et l'accessik	bilité de la population aux formations sanitaires					
	508-2-2-1	Offre et acce	ssibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés					
		508-2-2-1-01	Appui aux système hospitalier universitaire					
508-2-	3 Assurer la di	isponibilité des i	intrants de santé					
	508-2-3-1	Intrants de sa	anté disponibles au niveau des formations sanitaire					
		508-2-3-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE					
		508-2-3-1-02	ASSURER LA DOTATION DES FORMATIONS SANITAIRS EN CONSOMMABLES DE LABORATOIR D'IMAGERIE MEDICALE (CLIM) ET PRODUITS DE LABORATOIRES ET D'IMAGERIE MEDICALE (F					
		508-2-3-1-03	PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS DE LA MEDECINE TRADITIONNEL ET DE LA MEDECINE COMPLEMENTAIRE					
	508-2-3-2	Approvision	nement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires					
		508-2-3-2-01	Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar					
508-2-4	4 Promouvoir	l'offre de soins d	de qualité aux populations au niveau communal					
	508-2-4-1	Offre et acce	ssibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés					
		508-2-4-1-01	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES					
		508-2-4-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES DISTRICTS SANITAIRES					
		508-2-4-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTROLES, AUDIT)					
		508-2-4-1-04	SUIVRE LA MISE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE					
		508-2-4-1-05	SUPERVISER LES DISTRICTS SANITAIRES					
		508-2-4-1-06	SUPERVISER LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES					
		508-2-4-1-07	VALIDER L'OUVERTURE LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES					
		508-2-4-1-08	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE COMMUNAUTAIRE (P					
508-2-	5 Améliorer l'o	offre et l'accessit	bilité de la population en milieu hospitalier universitaire					
	508-2-5-1	Offre et acce	ssibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés					
		508-2-5-1-01	APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES					
		508-2-5-1-02	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)					
		508-2-5-1-03	FORMER DES PARAMEDICAUX COMPÉTENTS ET ADAPTES AUX BESOINS DU SECTEUR					
		508-2-5-1-04	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABL MEDICAUX DES FORMATIONS SANITAIRES					
508-2-0	6 Assurer la p	rise en charge co	orrecte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts					
	508-2-6-1	La prise en c	harge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée					
		=======================================	10000 100000 100000 100000 100000 100000 100000 1					

508-2-6-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710 SANTE
508 Fourniture des soins de santé de qualité

08 Fourniture des soins de santé de qualité

508-3 Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts

508-3-1 Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts

508-3-1-1 La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée

508-3-1-1-01 Appui aux système hospitalier de reference (CHRR/CHRD)

/IN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE									
'10	SANTE											
024	Administ	ration et Coor	dination									
	<u>024-1</u>	DEVELOPPE	R LA CAPACITE	<u>ORGANISATIONNELLE ET MA</u>	NAGERIALE DU	SYSTEME DE	SANTE					
	024-1-1	GARANTIR I		RMES DES INFRASTRUCTURE	S ADMINISTRAT	IFS ET DES E	QUIPEMEN [*]	rs				
		024-1-1-1	CADRE DE TR	AVAIL DU PERSONNEL DE SA	ANTE PUBLIC AN	IELIORE						
			024-1-1-1-R1	Nombre de bureau administratif doté en materiel et mobilier de bureau	NOMBRE	5	0	0	0			
	024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE										
		024-1-2-1	PILOTAGE DU	SYSTEME DE SANTE ASSUR	EE							
			024-1-2-1-R1	Taux de prompitude des RMA	%	65	70	75	80			
	024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE										
		024-1-4-1	RESSOURCES EFFICIENTE	S FINANCIERES ET MATERIEL	LES DU SYSTEM	E DE SANTE	MOBILISEE	S DE FACOI	N			
			024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	10	20	30			
	024-1-6	Assurer la d	isponibilté des inf	ormations sanitaires fiables								
		024-1-6-1	Assurance de	la mobilisation des moyens hu	ımains du systèr	ne de santé						
			024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	40	38	36	34			

505-1-4-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE								
710	SANTE										
505	Lutte co	ntre les maladi	ies								
	<u>505-1</u>	PROMOUVO	IR LA LUTTE CO	NTRE LES MALADIES							
	505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP									
		505-1-2-1	CONDITION I	HANDICAPANTE REDUITE							
			505-1-2-1-R1	Taux de depistage des facteurs de risques des MNT	%	20	25	30	35		
	505-1-3	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES TRANSMI	SSIBLES, EPIDE	MIQUES ET N	EGLIGEES				
		505-1-3-1 SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES									
			505-1-3-1-R1	Pourcentage des distrcits supervisés en matiere de surveillance épidemiologique	%	25	30	35	40		
		505-1-3-3	, or								
			505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	85	87,5	90	92,5		
	505-1-4	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LE PALUDISME							
		505-1-4-1	PRISE EN CH	IARGE CORRECTE DES CAS DI	PALUDISME R	ENFORCEE					

%

85

90

95

96

taux des TDR distribué

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE									
710	SANTE											
506	Survie et	développeme	nt de la mère et	de l'enfant								
	<u>506-1</u>	ASSURER L	<u>A SURVIE DE LA</u>	MERE ET DE L'ENFANT								
	506-1-1	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES EVITABLES	S PAR LA VAC	CINATION						
		506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES									
			506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	92	94	96	98			
	506-1-2	AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE										
		506-1-2-3	Etat de santé	Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré								
			506-1-2-3-R1	Taux d"accouchement aux formations sanitaires	%	36	38	40	42			
	506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE										
		506-1-4-1	Ε									
			506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	35	37,5	40	42,5			
	506-1-5	RENFORCE	R LA PREVENTIO	ON ET LA PRISE EN CHARGE DE	LA MALNUTR	ITION						
		506-1-5-1	PRISE EN CH	IARGE DES ENFANTS AGES MO	INS DE 5 ANS	MALNUTRIES	AIGUES AS	SUREES				
			506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	9	8	7	6			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023				
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE										
710	SANTE												
508	Fournitu	re des soins d	e santé de qualit	é									
	<u>508-2</u>	Améliorer l'o	offre et l'accessib	<u>ilité de la population aux service</u>	s de qualité								
	508-2-1	Promouvoir	l'offre de soins d	le qualité aux population									
		508-2-1-1	Offre et acces	ssibilité de la population aux ser	vices de santé	de base de qu	alité amélio	rés					
			508-2-1-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	0	0	0				
	508-2-2		Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires										
		508-2-2-1	Offre et acces	ssibilité de la population au nive	au des formati	ons sanitaires	assurés						
			508-2-2-1-R1	Pourcentage des FS pouvant offrir des soins de qualité	%	70	0	0	0				
	508-2-3	Assurer la d	isponibilité des i	ntrants de santé									
		508-2-3-1	Intrants de sa	anté disponibles au niveau des fo	ormations sani	itaire							
			508-2-3-1-R1	Taux de disponibilté des intrants de santé	%	100	100	100	100				
		508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires										
			508-2-3-2-R1	Taux de disponibilté des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district, region universitaire)	%	92	94	96	98				
	508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal											
		508-2-4-1	Offre et acces	ssibilité de la population aux ser	vices de santé	de base de qu	alité amélio	rés					
			508-2-4-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	55	60	65				
	508-2-5	Améliorer l'o	offre et l'accessib	pilité de la population en milieu h	ospitalier univ	ersitaire							
		508-2-5-1	Offre et acces	ssibilité de la population aux ser	vices des hôpi	itaux universita	ires de qua	lité améliore	ės				
			508-2-5-1-R1	Pourcentage des hôpitaux universitaires pouvant offrir des soins de qualité	%	70	80	90	95				
	508-2-6	Assurer la p	rise en charge co	prrecte des cas référés aux nivea	ux des hôpitaı	ux des régions	et districts						
		508-2-6-1	La prise en c	harge correcte au niveau des hô	oitaux de référ	ence est assur	ée						

Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes

NOMBRE

10

13

13

3

508-2-6-1-R1

MIN - I	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE									
710	SANTE											
508	Fourniture des soins de santé de qualité											
	<u>508-3</u>	508-3 Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts										
	508-3-1	Assurer la p	rise en charge co	orrecte des cas referes aux nive	aux des hopitaux	des regions	et districts					
		508-3-1-1	08-3-1-1 La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée									
			508-3-1-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	%	2	0	0	0			
			508-3-1-1-R2	Nombre des CHRD/CHRR mises	NOMBRE	2	0	0	0			

aux normes

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75			ESSE ET DES SP	ORTS				
50	JEUNESSI							
45		ation et Coordin						
	<u>045-1</u>	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT						
	045-1-1			DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
		045-1-1-1	EN RÉPONSE	ATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS E À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DN DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE				
			045-1-1-1-01	APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD				
		045-1-1-2	SERVICE D'A	AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL				
			045-1-1-2-01	METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI				
		045-1-1-3		ENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET TS ADÉQUATS				
			045-1-1-3-01	MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0				
		045-1-1-4	SYSTÈME DE	E GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ				
			045-1-1-4-01	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE				
	045-1-2	RENFORCEI NIVEAUX	R LA COMPETEN	NCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES				
		045-1-2-1		ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIF FIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)				
			045-1-2-1-01	FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
		045-1-2-2		ORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF				
			045-1-2-2-01	FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF				
		045-1-2-3	SPORTS FOR	S LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES RMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU A HONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)				
			045-1-2-3-01	FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNES ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 750 **JEUNESSE** 045 **Administration et Coordination** 045-2 RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES 045-2-1 **SPORTS** 045-2-1-1 Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré 045-2-1-1-01 Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère 045-2-1-1-02 Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère 045-2-1-1-03 Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère 045-2-1-2 Services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés TO1-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA 045-2-1-2-01 JEUNESSE ET DES SPORTS 045-2-1-3 Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel 045-2-1-3-01 Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS 045-2-2 045-2-2-1 Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales 045-2-2-1-01 Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE LA JEUNE	55E ET DES SP	URIS
)	JEUNESSE			
2	Jeunesse e			
	312-1 312-1-1	LES OBJECT	TIFS DU DEVELO	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC OPPEMENT DURABLE ORTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE
	312-1-1		MENT DURABLE ACCROISSEI	
			312-1-1-01	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
			312-1-1-1-02	REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
			312-1-1-1-03	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)
		312-1-1-2	ÉDUCATIFS I	E JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES EMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
			312-1-1-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURIT.
	312-1-2	ASSURER L	A PROMOTION D	DES EMPLOIS-JEUNES
		312-1-2-1		E JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION NOMIQUE DES JEUNES
			312-1-2-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT
		312-1-2-2	JEUNES ENT	REPRENEURS FORMÉS
			312-1-2-2-01	APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS
			312-1-2-2-02	PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)
	312-1-3	_	AL DES ADOLES ADOLESCEN (TABAGISME	LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIE CENTS ET DES JEUNES ITS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES E, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, ON INFANTO-JUVÉNILE)
			312-1-3-1-01	CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)
			312-1-3-1-02	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONT LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE)
		312-1-3-2	ADOLESCEN REPRODUCT	ITS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE TION
			312-1-3-2-01	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SA DE REPRODUCTION
			312-1-3-2-02	APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)
			312-1-3-2-03	ADOLESCENTS ET JEUNES (0)
		312-1-3-3		MENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA EPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
			312-1-3-3-01	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		OO KEOOLIA	ATO AOTH NO				
75	MINISTÈRE	DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORTS			
750	JEUNESSE						
312	Jeunesse e	t Loisirs					
	<u>312-2</u>	PROMOUVO	IR L'AUTONOMIS	SATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE			
	312-2-1		TION DE LA PAI	DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA X ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE sunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence			
			312-2-1-1-01	Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Emergence pour trois domaines prioritaires de l'Emergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement			
			312-2-1-1-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs			
			312-2-1-1-03	T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)			
			312-2-1-1-04	T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)			
			312-2-1-1-05	T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)			
	312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES					
		312-2-2-1	Concours de	meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés			
			312-2-2-1-01	EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPRENARIAT DES JEUNES (0)			
		312-2-2-2	Jeunes en en	trepreunariat des centres formés et encadrés			
			312-2-2-01	Former des centres de jeunes en entrepreunariat			
			312-2-2-02	Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme "entrepreunariat local et emplois-jeunes"			

5	MINISTÈRE	DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORT\$
30	SPORTS	DE ER GEGINE	.002 21 020 01	
)1	Sports			
	<u>301-1</u>	PROMOUVO MOTRICES	IR LE DEVELOPI	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
	301-1-1	AMELIORER BIENFAITS D	DES ACTIVITES F	E BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION HYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) 'ANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
			301-1-1-1-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION D
			301-1-1-1-02	RELEVE SPORTIVE A MAD RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)
		301-1-1-2		AIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT N DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
			301-1-1-2-01	RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT
		301-1-1-3		RANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL UR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
			301-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES
			301-1-1-3-02	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION D RELEVE SPORTIVE A MAD
	301-1-2		REGIONAL ET L CAPACITÉ DI	ES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS OCAL ES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
			204 4 0 4 04	APPLIVED LE DÉVELOPPEMENT DU OPORT COOLAIRE ET DU OPORT LINIVERCITAIRE
			301-1-2-1-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE
		301-1-2-2	(ESV) AUTON	S COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE NOME ET PERFORMANTE
			301-1-2-2-01	CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)
		301-1-2-3	SPORTIF CO	
			301-1-2-3-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION I RELEVE SPORTIVE A MAD (0)
			301-1-2-3-02	APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
		301-1-2-4	JEUNES TAL	ENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVE
			301-1-2-4-01	APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
			301-1-2-4-02	APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONAL
			301-1-2-4-03	APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT
	301-1-3		ASCAR DEVIEN	MENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SOR NE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE CCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
			301-1-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
		301-1-3-2		IALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE S ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
			301-1-3-2-01	APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DE ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
		301-1-3-3	QUALITÉ	IS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DI
			301-1-3-3-01	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)
			301-1-3-3-02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
			301-1-3-3-03	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
		301-1-3-4	ÉVALUATION (GOUVERNAI	IS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIV I D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES NCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, MÉDECINE DU SPORT

301-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	UKTS
_	PORTS			
•	ports	400UDED 11	EMERGENGE DI	LODGET DE LIAUT NIVEAU DE LIEDUCATION BUYOLOUE DE QUALITE ET DU ODGET
<u>30</u>	<u>01-2</u>	SANTE	EMERGENCE DU	U SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-
30	01-2-1		IR LE DEVELOPI	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE
		301-2-1-1	Jeunes athlèt	tes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité
			301-2-1-1-01	EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
			301-2-1-1-02	T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
			301-2-1-1-03	T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATIO DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)
			301-2-1-1-04	Accroitre la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale
			301-2-1-1-05	Ameliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)
			301-2-1-1-06	Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à niveaux (national, régional, local)
			301-2-1-1-07	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
			301-2-1-1-08	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes spor malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)
			301-2-1-1-09	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)
30	01-2-2		DATIONS DE L'U	E DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES JNESCO communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-
			301-2-2-1-01	Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPC du Sport-santé
			301-2-2-1-02	Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS
			301-2-2-1-03	Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ
30	01-2-Y	Promouvoir	la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme
		301-2-Y-Y	Infrastructure	E Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 045 **Administration et Coordination** 045-1 AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 045-1-1 SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL 045-1-1-2 NOMBRE 045-1-1-2-R1 Nombre de service d'audit interne 2 et de suivi-évaluation installé et fonctionnel SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET 045-1-1-3 **ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS** Nombre des Bâtiments et NOMBRE 045-1-1-3-R1 équipements adéquats SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ 045-1-1-4 045-1-1-4-R1 Taux d'éfficaité des moyens et % des ressources du Ministère RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES 045-1-2 **NIVEAUX** CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS 045-1-2-1 DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) Nombre de manuel de formation NOMBRÈ 80 élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 045-1-2-2 CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF 045-1-2-2-R1 Nombre de manuel de formation NOMBRE élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES 045-1-2-3 SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE) NOMBRE 300 045-1-2-3-R1 Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈ	RE DE LA JEU	INESSE ET DES S	SPORTS					
750	JEUNES:	SE							
045	Administ	tration et Coor	dination						
	<u>045-2</u>	RENFORCE	R L'EFFICACITE	DE L'ADMINISTRATION DE LA J	<u>EUNESSE ET D</u>	ES SPORTS			
	045-2-1	AMELIORER SPORTS	R LA QUALITE DE	S SERVICES CENTRAUX ET DE	CONCENTRES	DU MINISTER	E DE LA JE	UNESSE ET	DES
		045-2-1-1	Suivi-évaluat	ion des moyens et des ressourc	es du Ministère	amélioré			
			045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est ameliorée	%	1	1	1	1
		045-2-1-2	Services cent	traux et déconcentrés du Ministè	ere constriuts,	réhabilités et é	quipés		
			045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés	NOMBRE	30	40	50	50
		045-2-1-3 Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel							
			045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	1	1	1
	045-2-2	DEVELOPPE	ER LES PARTENA	ARIATS NATIONAUX ET INTERN	ATIONAUX POL	JR LE SECTEU	JR JEUNES	SE ET SPOR	TS
		045-2-2-1	Négocier et c	onclure de conventions de parte	nariat internati	onales, nation	ales et régio	onales	
			045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports conclues	NOMBRE	25	40	50	50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs 312-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE 312-1-1 **DEVELOPPEMENT DURABLE** 312-1-1-1 ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX Nombre des jeunes engagés et NOMBRE 100000 responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix 312-1-2 **ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES** CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION 312-1-2-1 SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES 312-1-2-1-R1 Nombre de centres de jeunes NOMBRE 22 capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socioéconomique des jeunes 312-1-2-2 **JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS** 312-1-2-2-R1 Nombre des jeunes entrepreneurs NOMBRE 900 REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-312-1-3 ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES 312-1-3-1 ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...) Nombre des adolescents et des NOMBRE jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...) ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE 312-1-3-2 REPRODUCTION 312-1-3-2-R1 Nombre des adolescents et des NOMBRE 100000 jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA 312-1-3-3 SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL 312-1-3-3-R1 Nombre d'environnement juridico-NOMBRE politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents

(SRA) institué et fonctionnel

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 750 **JEUNESSE** 312 Jeunesse et Loisirs PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE 312-2 DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA 312-2-1 CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 312-2-1-1 Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence 312-2-1-1-R1 Nombre de centres de jeunes NOMBRE 265 735 1285 1285 dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence 312-2-2 ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES 312-2-2-1 Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés Evénements promouvant les 312-2-2-1-R1 NOMBRE 6 6 6 6 emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés 312-2-2-1-R2 Sites de reforestation économique NOMBRE 22 44 66 66 pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation) 312-2-2-1-R3 Meilleurs projets d'entreprenariat NOMBRE 88 88 88 88 urbain et rural appuyés 312-2-2-2 Jeunes en entrepreunariat des centres formés et encadrés 312-2-2-R1 Nombre de centres de jeunes en NOMBRE 10 200 250 250

entrepreunariat formés et accompagnés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **SPORTS** 780 301 Sports PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET 301-1 **MOTRICES** AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX 301-1-1 BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS) 301-1-1-1 301-1-1-1-R1 Nombre d'enfants ayant accès à NOMBRE 120000 des services d'éducation motrice de qualité (en milliers) FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT 301-1-1-2 D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS) 301-1-1-2-R1 Nombre des fonctionnaires et des NOMBRE 66000 agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus) VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL 301-1-1-3 MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT Nombre des villages transformés NOMBRE 44 en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous) ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A 301-1-2 L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE 301-1-2-1 RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE 301-1-2-1-R1 Nombre des fédérations en NOMBRE 100 charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive 301-1-2-2 ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE 301-1-2-2-R1 Nombre des écoles, des NOMBRE 100 communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante 301-1-2-3 ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT **SPORTIF CONTINU** 301-1-2-3-R2 Nombre des enfants et des jeunes NOMBRE 20000 malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU 301-1-2-4 301-1-2-4-R1 Nombre des jeunes talents NOMBRE 1000 sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE 301-1-3 QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE 301-1-3-1 ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU Nombre d'athlètes accompagnés NOMBRE 40 301-1-3-1-R1 et traités avec le statut des athlètes de haut niveau 301-1-3-2 ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS) Le taux de performance des 301-1-3-2-R1 10 athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus) FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE 301-1-3-3 QUALITÉ 301-1-3-3-R1 Nombre des fédérations sportives NOMBRE 3 dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de

qualité

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
75	MINISTÈ	RE DE LA JEUI	NESSE ET DES S	SPORTS								
780	SPORTS											
301	Sports											
	<u>301-2</u>	ASSURER L'I	EMERGENCE DU	J SPORT DE HAUT NIVEAU, DE	L'EDUCATION F	PHYSIQUE DE	QUALITE E	T DU SPOR	<u>T-</u>			
	301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024										
		301-2-1-1	Jeunes athlèt	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité								
			301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180	180			
			301-2-1-1-R2	Nombre de gymnases à 4000 places, gymnases à 1000 places, piscines olympiques et terrain manarapenitra aménagé ou construit ou opérationnel	NOMBRE	-	20	32	32			
	301-2-2		DATIONS DE L'U	E DES CITOYENS EN BONNE SA INESCO communautés, et écoles SAINE	·				t-			
			santé) 301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	22	88	132	132			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

2		MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME Développement social						
6		ation et coordin	ation					
•	066-1			ATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION				
	066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES						
		066-1-1-1	AGENTS DU	MINISTERE OPERATIONNELS				
			066-1-1-1-01	ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE				
			066-1-1-1-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES				
			066-1-1-1-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT				
			066-1-1-1-06	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES				
			066-1-1-1-07	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS				
			066-1-1-1-08	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES				
			066-1-1-1-10	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION				
			066-1-1-1-11	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-12	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF				
			066-1-1-1-13	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES				
			066-1-1-1-14	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT				
			066-1-1-1-15	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE				
			066-1-1-1-16	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-17	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE				
			066-1-1-1-18	PROTECTION DE L'ENFANT				
			066-1-1-1-19	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES				
			066-1-1-1-20	ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS ECD ET COTISATION A LA CNAPS				
			066-1-1-1-21	ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DU PERSONNEL NON PERMANENT DU MINISTERE				
			066-1-1-1-22	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MINISTERE				
	066-1-2	AMELIORER	LA GESTION DU	J PATRIMOINE DE L'ETAT				
		066-1-2-1	GESTION NO	RMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER				
			066-1-2-1-01	T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE				
			066-1-2-1-02	RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE MINISTERE				
			066-1-2-1-03	ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS				
			066-1-2-1-04	ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU MINISTERE				
	066-1-3			D'INFORMATION DU MINISTERE				
		066-1-3-1	COUVERTUR	E OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION				
			066-1-3-1-01	OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS				
			066-1-3-1-02	OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES				
	066-1-4	PLANIFIER E 066-1-4-1		R LES ACTIVITES DU MINISTERE ICE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE				
			066-1-4-1-01	ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE				
			066-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE				
			066-1-4-1-03	RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS)				
	066-1-Y		•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme				
		066-1-Y-Y	Infrastructure	e Levier d'Emergence fonctionelle				
			066-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE	E DE LA POPUL	ATION, DE LA PI	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME			
762	Développe	ment social					
828	Population <u>828-1</u> 828-1-2		POPULATION A	U PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE			
	020-1-2	828-1-2-1		MAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE			
			828-1-2-1-01	TO2 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES			
			828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE			
			828-1-2-1-03	APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES			
	828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT					
		828-1-3-1	SYSTÈME DE AMÉLIORÉ	PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE			
			828-1-3-1-01	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL			
			828-1-3-1-02	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM			
			828-1-3-1-03	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION			

828-2-3-2-10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>WINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE</u> ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 828 Population et développement OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-2 828-2-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-2-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** 828-2-1-1-01 PROTECTION DE L'ENFANT MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-02 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM 828-2-1-1-03 (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-04 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN OEUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-05 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-06 828-2-1-1-07 AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-08 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME 828-2-1-1-09 828-2-1-1-10 EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-11 828-2-1-1-12 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE POPUI ATION ET DÉVEI OPPEMENT 828-2-1-1-13 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-14 REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-15 MOBILISER TOLITES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-16 828-2-3 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES **AGÉES** 828-2-3-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES 828-2-3-1-01 828-2-3-1-02 EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES RENEORCER L'APPLII ALIX PERSONNES AGÉES, AFIN DE SATISFAIRE I FLIRS BESOINS 828-2-3-1-03 **ESSENTIELS** ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES 828-2-3-1-04 PERSONNES AGÉES 828-2-3-1-05 APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES 828-2-3-1-06 AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA 828-2-3-1-07 DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées) 828-2-3-1-08 PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT 828-2-3-1-09 828-2-3-2 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-2-3-2-01 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION 828-2-3-2-02 DES PSH DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-03 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-04 828-2-3-2-05 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 828-2-3-2-06 FILETS SOCIALIX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION 828-2-3-2-07 APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES **HANDICAPEES** 828-2-3-2-08 AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE 828-2-3-2-09 APPLIYER EN AGRI ES PERSONNES HANDICAPEES

EN SITUATION DE HANDICAP

MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 762 829

MINISTÈRE	DE LA POPULA	TION DE LA PR	OTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
Développen		HON, DE LA FIX	OTEOTION GOGIALE ET DE LAT ROMOTION DE LATEMME
	veloppement		
829-1	• • •	E STATUT SOCI	O- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME
829-1-1			CTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
	829-1-1-1	Prise en charge	e et accompagnement des victimes renforcée
		829-1-1-1-01	T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE
		829-1-1-1-02	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
		829-1-1-1-03	APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES DE VIOLENCE
		829-1-1-1-04	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG
		829-1-1-1-05	Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG
		829-1-1-1-06	Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence
829-1-2	RENFORCER I	LES MECANISME	ES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE
	829-1-2-1	Mécanismes po	our la promotion du genre renforcés
		829-1-2-1-01	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
		829-1-2-1-02	Vulgariser les textes nationaux et internationaux
		829-1-2-1-03	OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
		829-1-2-1-04	Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG
		829-1-2-1-05	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
		829-1-2-1-06	PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME
		829-1-2-1-07	Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG
		829-1-2-1-08	RENFORCER LE ECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME
		829-1-2-1-09	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNNELLE POUR LES FEMMES
		829-1-2-1-10	Procéder à la ratification des instruments internationaux signés

830-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

AIS - PROG - O	G - 05 - RESULT	IAIS - ACI/PRO					
MINISTÈRI	E DE LA POPU	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
•							
	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE						
830-1-1			E EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE				
	830-1-1-1		le référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré				
		830-1-1-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE				
		830-1-1-1-02	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-03	Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale				
		830-1-1-1-04	RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS				
		830-1-1-1-05	POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-06	CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE				
		830-1-1-1-07	Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale				
		830-1-1-1-08	Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires				
		830-1-1-1-09	PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT				
		830-1-1-1-10	Opérationaliser le système de gestion des plaintes				
830-1-2	PRENDRE E	EN CHARGE ET A	CCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS				
	830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés				
		830-1-2-1-01	APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES				
		830-1-2-1-02	ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS				
		830-1-2-1-03	Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs				
		830-1-2-1-04	Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale				
	MINISTÈR Développe Protection 830-1 830-1-1	MINISTÈRE DE LA POPU Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE L 830-1-1 RENFORCE 830-1-1-1	Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE LE NOMBRE DE LA 830-1-1 RENFORCER LE MECANISMI 830-1-1-1-01 830-1-1-1-02 830-1-1-1-03 830-1-1-1-04 830-1-1-1-05 830-1-1-1-06 830-1-1-1-07 830-1-1-1-08 830-1-1-1-09 830-1-1-1-09 830-1-2-1-01 830-1-2-1 830-1-2-1-01 830-1-2-1-01 830-1-2-1-02 830-1-2-1-03				

PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
76	MINISTÈ	RE DE LA POPU	ILATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIC	ON DE LA FEMI	ME				
762	Développement social										
066	Administration et coordination										
	<u>066-1</u>	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION									
	066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES									
		066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS								
			066-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90	90		
	066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT									
		066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER								
			066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25	25		
	066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE									
		066-1-3-1	COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION								
			066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30	30		
	066-1-4	PLANIFIER ET	COORDONNER	R LĖS ACTIVITES DU MINISTERI	E						
		066-1-4-1	PERFORMAN	CE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIOF	RÉE						
			066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10	10		

828-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 2023 UNITE 2020 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social Population et développement 828 INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE **828-1** 828-1-2 APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE 828-1-2-1 NOMBRE DES ASSOCIATIONS 828-1-2-1-R1 NOMBRE 300 350 380 400 APPUYÉES ET MOBILISÉES METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT 828-1-3 SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE 828-1-3-1 **AMÉLIORÉ**

NOMBRE

35000

35000

35000

35000

NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN

CHARGE

828-2-3-2-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2020	2021	2022	2023		
76	MINISTÈ	RE DE LA POPI	ULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIO	N DE LA FEM	ME				
762	Dévelop	pement social									
828	828 Population et développement										
	<u>828-2</u>	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION									
	828-2-1	28-2-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT									
828-2-1-1 SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ								DIFFICILE,			
			828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25	25		
			828-2-1-1-R2	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	-	-	0		
	828-2-3	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES									
		828-2-3-1	DROITS DES	PERSONNES AGÉES VALORISÉ	S						
			828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	8.000	11000	11000	11000		
		828-2-3-2	DROITS DES	PERSONNES EN SITUATION DE	HANDICAP (PS	SH) PROMUS					

Nombre de séance de sensibilisation effectué NOMBRE

150

150

150

150

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
76	MINISTÈ	RE DE LA POP	ULATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIO	N DE LA FEM	ME		
762	Développ	ement social							
829	Genre et 829-1 829-1-1		LE STATUT SOC						
	029-1-1			ICTIMES DE VIOLENCES BASEE		INE			
		829-1-1-1	Prise en char	ge et accompagnement des victi	mes remorcee				
			829-1-1-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	0	0	0	-
			829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	NOMBRE	4000	4000	4000	4000
	829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE							
		829-1-2-1	Mécanismes	pour la promotion du genre renfe	orcés				
			829-1-2-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	0	0	0	-
			829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	NOMBRE	4	4	4	4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 830 **Protection sociale** <u>830-1</u> REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE 830-1-1 830-1-1-1 Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré 830-1-1-1-R1 Nombre de cadre de référence NOMBRE 2 2 2 opérationnel 830-1-2 PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS 830-1-2-1 Ménages victimes de chocs appuyés Nombre de ménages bénéficiaires NOMBRE 10.000 10000 10000 10000

appuyés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** Administration et coordination 067 PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN <u>067-2</u> <u>RÉSULTATS</u> 067-2-1 Améliorer la gouvernance au niveau central 067-2-1-1 Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés 067-2-1-1-01 Piloter et coordonner les activités du MEN 067-2-1-1-02 Elaborer et mettre en œuvre la communication du système Educatif 067-2-1-1-03 Coordonner et suivre tous les projets financés au titre du programme d'investissement Publics 067-2-1-1-04 Suivre les activités des organismes rattachés 067-2-1-1-05 Contrôler et auditer les entités du MEN 067-2-1-1-06 Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central 067-2-1-1-07 Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie 067-2-1-1-08 Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN 067-2-1-1-09 Coordonner et gerer les affaires juridiques au sein du MEN 067-2-1-1-10 Promouvoir le système de la planification du système éducatif 067-2-1-1-11 Elaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE 067-2-1-1-12

067-2-2 Améliorer la gouvernance au niveau des STD

Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés

067-2-2-1-01 gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Education préscolaire								
<u>DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ</u>								
Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire								
"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels								
EEC								
lucateurs du préscolaire								
r, équiper les CAP/EPP								
Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire								
es acteurs pédagogiques du préscolaire								
d'auxilliaires pédagogiques								
e l'éducation préscolaire								
u de l'éducation préscolaire								
ement des directions centrales liées à l'éducation préscolaire								

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE **EDUCATION** 812 314 Education fondamentale de 9 ans PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE 314-2 **EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS** 314-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF 314-2-1-1 Structures d'accueil liées à l'EF améliorés 314-2-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-2-1-1-02 APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION 314-2-1-1-03 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM) 314-2-1-1-04 PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA) 314-2-1-1-05 PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF 314-2-1-1-06 AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2 PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE 314-2-1-1-07 314-2-1-1-08 **EDUCATION POUR TOUS PHASE II** EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB) 314-2-1-1-09 314-2-1-2 Charges parentales relatives à l'EF allégées Subventionner les enseignants de l'EF du public 314-2-1-2-01 314-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'EF du privé 314-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école 314-2-1-2-04 Doter les établissements scolaire public de cantine scolaire 314-2-1-2-05 Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire 314-2-1-2-06 Doter les jeunes filles vulnérables de l'EF de bourses d'étude 314-2-2 Promouvoir la qualité de l'EF 314-2-2-1 Rendement scolaire de l'EF amélioré 314-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire 314-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'EF 314-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF 314-2-2-1-04 Evaluer périodiquement les acquis scolaire 314-2-2-1-05 Developper la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF 314-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF 314-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré 314-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF 314-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 314-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 314-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

315-2-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle** PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE 315-2 315-2-1 Contribuer à la réduction de l'analphabétisme Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté 315-2-1-1 315-2-1-1-01 Construire et équiper les CAR 315-2-1-1-02 Sensibiliser les communautés en matière d'alphabétisation 315-2-1-1-03 Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation 315-2-1-1-04 Former et encadrer les acteurs pédagogiques liés à l'alphabétisation 315-2-2 Développer l'éducation inclusive 315-2-2-1 Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dansle système éducatif formel 315-2-2-1-01 subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives 315-2-2-1-02 former et encadrer les acteurs liés à l'éducation inclusive 315-2-2-1-03 mettre en œuvre les CRAN 315-2-3 Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté 315-2-3-1 Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté 315-2-3-1-01 315-2-4 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle 315-2-4-1 Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré

Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle

316-2-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 316 Enseignement secondaire générale **DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL** 316-2 316-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG 316-2-1-1 Structures d'accueil de l'ESG améliorés DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 316-2-1-2 Charges parentales relatives à l'ESG allégées 316-2-1-2-01 Subventionner les enseignants de l'ESG du public 316-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'ESG du privé 316-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école 316-2-2 Améliorer la qualité de l'ESG 316-2-2-1 Rendement scolaire de l'ESG amélioré 316-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle 316-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'ESG 316-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'ESG 316-2-2-1-04 Developper la santé des jeunes 316-2-2-1-05 doter les jeunes filles vulnérables de l'ESG de bourses d'étude 316-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG 316-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré

Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
81	MINISTER	RE DE L'EDUCA	TION NATIONA	LE						
812	EDUCATION									
067	Administ	Administration et coordination								
	067-2 PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS									
	067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central								
	067-2-1-1 Pilotage, reporting et coordination au				u MEN améliorés	•				
			067-2-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97	
	067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD								
		067-2-2-1	Pilotage, repo	rting et coordination au niveau d	des STD améliorés					
			067-2-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	98	99	99	

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	\LE							
812	EDUCATION										
313	Education préscolaire										
	<u>313-2</u>	<u>DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ</u>									
	313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire									
		313-2-1-1	-1 "Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels								
			313-2-1-1-R1	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	-	53	54	55		
	313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire									
		313-2-2-1	rendement scolaire amélioré								
			313-2-2-1-R1	Nombre d'acteurs pédagogiques du préscolaire formés	NOMBRE	-	1000	1000	1000		
	313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire									
		313-2-3-1	Pilotage et co	oordination au niveau de l'éduca	tion préscolaire						
			313-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau du préscolaire (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97		

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2020	2021	2022	2023			
81	MINISTE	RE DE L'EDUC <i>A</i>	ATION NATIONA	LE								
812	EDUCAT	ION										
314	Educatio	n fondamentale	de 9 ans									
	<u>314-2</u>			ANT MALGACHE D'ÂGE SCOLA	AIRE, SANS EXC	CLUSION, DE	<u>BÉNÉFICIE</u>	R D'UNE				
	314-2-1		<u>FONDAMENTAL</u> cès, l'équité et l	<u>E DE 9ANS</u> a rétention dans l'EF								
		314-2-1-1	Structures d'a	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés								
			314-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau du fondamental	NOMBRE	-	1028	1028	1028			
		314-2-1-2	Charges pare	ntales relatives à l'EF allégées								
			314-2-1-2-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	NOMBRE	-	38458	30458	22458			
	314-2-2	Promouvoir la	a qualité de l'EF									
		314-2-2-1	Rendement so	colaire de l'EF amélioré								
			314-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	-	48	49	50			
	314-2-3	Améliorer la g	jestion et gouve	rnance au niveau de l'EF								
		314-2-3-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'EF am	élioré							
			314-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	LE					
812	EDUCAT	ION							
315	Educatio	n non formelle							
	<u>315-2</u>	PROMOUVO	IR L'ÉDUCATION	I NON FORMELLE					
	315-2-1	Contribuer à	la réduction de l	'analphabétisme					
		315-2-1-1	Nombre de pe	ersonnes, jeunes et adultes, qui	suivent des co	urs d'alphabét	isation aug	menté	
			315-2-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	-	5	5	5
	315-2-2	Développer l	l'éducation inclus	sive					
		315-2-2-1	Enfants/jeune système éduc	es vulnérables moins de 16 ans e catif formel	exclus du systè	eme scolaire in	tégrés et/o	u retenus da	ansle
			315-2-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	-	53572	60473	60473
	315-2-3	Promouvoir	l'éducation au ci	visme et à la citoyenneté					
		315-2-3-1	Nombre de po	opulation éduquée à la vie famili	iale et commun	autaire augme	nté		
			315-2-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	-	50	114	114
	315-2-4	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'Education	n non formelle				
		315-2-4-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'Educa	ition non forme	lle amélioré			
			315-2-4-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

I - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
	MINISTE	RE DE L'EDUC	CATION NATIONA	\LE						
2	EDUCAT	ION								
6	Enseigne	ement seconda	aire générale							
	<u>316-2</u>	<u>DÉVELOPPE</u>	ER L'ENSEIGNEM	<u>IENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</u>						
	316-2-1	Améliorer l'a	accès, l'équité et l	la rétention au sein de l'ESG						
		316-2-1-1	Structures d'a	accueil de l'ESG améliorés						
			316-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	-	72	72	72	
		316-2-1-2	Charges pare	ntales relatives à l'ESG allégées	•					
			316-2-1-2-R1	Nombre de lycées dotées de caisse école	NOMBRE	-	415	421	506	
	316-2-2	Améliorer la	Améliorer la qualité de l'ESG							
		316-2-2-1	Rendement s	colaire de l'ESG amélioré						
			316-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BACC	%	-	46	48	50	
	316-2-3	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'ESG						
		316-2-3-1	Pilotage et co	oordination au niveau de l'ESG a	mélioré					
			316-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	95	96	97	

049-4-2-1-6

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE	DE L'ENSEIGN	IEMENT TECHN	QUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEN	MENT TECHNIC	UE ET FORMAT	TION PROFESSIONNELLE
049	Administrat	ion et Coordina	ation	
	<u>049-4</u>			ITION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE
	040 4 4			EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES
	049-4-1		_	EUVRE DU PGE/PSE/PNEFP
		049-4-1-1	AUGMENTER	LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE
			049-4-1-1-04	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP
			049-4-1-1-1	COORDONNER LES STRUCTURES, ACTIVITÉS ET PROJETS DU METFP
			049-4-1-1-2	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION
			049-4-1-1-3	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU METFP
	049-4-2	REFORMER F	POUR UNE ADM	INISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
		049-4-2-1	AMÉLIORER	LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
			049-4-2-1-1	GÉRER LES DOMAINES DU METFP
			049-4-2-1-2	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU METFP
			049-4-2-1-3	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU METF
			049-4-2-1-4	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT
			049-4-2-1-5	ASSURER L'ÉXÉCUTION ET LE SUVI DU BUDGET

ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

<u>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</u> **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 049 Administration et Coordination PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET 049-5 **EXCENTRIQUE** 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-01 Coordonner et piloter les programmes et activités du METFP 049-5-1-1-02 Coordonner et réaliser les activités de l'ETP et des FPs publics et privés au niveau des régions 049-5-1-1-03 Mobiliser les partenaires à la mise en œuvre de la formation au niveau des ETFP 049-5-1-1-04 Capitaliser tous les projets 049-5-1-1-05 Concevoir un environnement favorable au sein du ministère 049-5-1-1-06 Contribuer à la protection de l'Environnement et à la promotion de l'économie verte en vue du développement durable 049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP Coordonner et piloter les activités des différents structures du METFP en matière de Statistique, de 049-5-1-2-01 planification, de programmation et de suivi évaluation 049-5-1-2-02 Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes et projets du secteur ETFP 049-5-1-2-03 Vulgariser les nouvelles methodes d'approche en matière de planification du secteur ETFP 049-5-1-2-04 Assurer la conception et la mise en œuvre des études du secteur ETFP 049-5-1-2-05 Planifier les programmes, projets et activités du METFP 049-5-1-2-06 Assurer la pérennité et la production des statistiques de l'ETFP 049-5-1-2-07 Assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et indicateurs de l'ETFP 049-5-2 Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-01 Exécuter le budget de programme du ministère 049-5-2-1-02 Assurer la programmation et suivi budgétaire 049-5-2-1-03 Assurer et exécuter les procédures relatives aux Marchés Publiques 049-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-01 Améliorer la gestion des carrières et l'administration du personnel 049-5-2-2-02 Gérer les carrières et les emplois du personnel 049-5-2-2-03 Rentabiliser les compétences du personnel 049-5-2-2-04 Gérer les charges sociales Valoriser les ressources humaines 049-5-2-3 Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente 049-5-2-3-01 Gérer les domaines, maintenir les infrastructures et sécuriser les patrimoines 049-5-2-4 Système d'information et de communication du METFP digitalisé 049-5-2-4-01 Assurer l'administration du parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements 049-5-2-4-02 Assurer la conception, le développement et la maintenance des applications et des logiciels 049-5-2-4-03 Assurer la mise en place, l'administration et la sécurisation d'un centre de données 049-5-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 049-5-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 049-5-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

830 317

<u>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</u> **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE Enseignement Technique et Professionnel** PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR 317-1 UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES 317-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique 317-1-1-1 Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel Animer et encadrer les responsables des établissements sur le pilotage et la gestion de développement des 317-1-1-1-01 compétences 317-1-1-1-02 Accompagner les responsables à l'élaboration du projet 317-1-1-1-03 Faire le suivi de la mise en œuvre des activités auprès des établissements 317-1-1-2 Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique 317-1-1-2-01 Développer la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation 317-1-1-2-02 Elaborer de nouveaux curricula relatifs à l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-2-03 Actualiser les curricula existants dans l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-2-04 Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC) 317-1-1-3 Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements 317-1-1-3-01 Réaliser des enquêtes sur terrain auprès des établissements 317-1-1-3-02 Elaborer des Stratégies et recommandations sur les ressources pédagogiques 317-1-2 Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays 317-1-2-1 Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés 317-1-2-1-01 Octroyer l'autorisation d'ouverture des Etablissements privés 317-1-2-1-02 Octroyer l'agrément de filière(s) des Etablissements 317-1-2-1-03 Accréditer les établissements publics et privés 317-1-2-1-04 Renforcer les capacités des responsables au niveau régional en termes de démarche qualité 317-1-2-1-05 Organiser le suivi des établissements 317-1-2-2 Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP 317-1-2-2-01 Sensibilisation les élèves de 3eme dans les Collèges 317-1-2-2-02 Organiser des commissions inter-régionales de présélection des sujets 317-1-2-2-03 Préparer les sujets de concours d'entrée et examens nationaux 317-1-2-2-04 Effectuer le dispatching des sujets de concours et examens nationaux 317-1-2-2-05 Collecter les données et statistiques des résultats des concours et examens nationaux 317-1-2-3 Accroissement du taux de réussite aux examens 317-1-2-3-01 Préparer les sujets d'examens nationaux 317-1-2-3-02 Traiter les dossiers d'indemnités de vacation 317-1-2-3-03 Collecter les données statistiques des résultats 317-1-2-3-04 Délivrer les diplômes et Certificats 317-1-2-3-05 Participer à l'organisation du Baccalauréat

830 318

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** Formation Professionnelle PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION 318-1 ACTIVE 318-1-1 Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités 318-1-1-1 professionnelles de base élaborés Analyser les métiers/qualifications cibles (AST) 318-1-1-1-01 318-1-1-1-02 Elaborer des référentiels de compétence, de formation et d'évaluation 318-1-1-1-03 Valider les documents référentiels 318-1-1-2 Individus formés à des qualifications professionnelles 318-1-1-2-01 Organiser des formations professionnelles qualifiantes 318-1-1-2-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels de formations qualifiantes 318-1-1-3 Individus formés aux activités/métiers de base 318-1-1-3-01 Organiser des Apprentissages aux métiers de base 318-1-1-3-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels d'apprentissages aux métiers de base 318-1-2 Disposer d'une démarche harmonisée de certification 318-1-2-1 individus certifiés/attestés de compétences professionnelles 318-1-2-1-01 Identifier les formations cibles 318-1-2-1-02 Organiser des séances d'évaluation des acquis de formation 318-1-2-2 Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE 318-1-2-2-01 Identifier les métiers/compétences et personnes cibles 318-1-2-3 Diplômes professionnels attribués par VAE 318-1-2-3-01 Mettre en place le plateau technico-pédagogique 318-1-2-3-02 Organiser des séances de validation des acquis de l'expérience 318-1-2-3-03 166-Fonds de financement Formapro Public-Privé 318-1-3 Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation 318-1-3-1 Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés 318-1-3-1-01 Etablir des monographies régionales 318-1-3-1-02 Elaborer les répertoires des métiers/compétences 318-1-3-1-03 Elaborer les répertoires des formations 318-1-3-2 Cellule de veille informationnelle opérationnelle 318-1-3-2-01 Etudier la faisabilité de la structure Mettre en œuvre la cellule de veille informationnelle 318-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 UNITE 2020 2021 2023

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE 830

049 **Administration et Coordination**

> CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE 049-4

MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP

049-4-1

049-4-1-1-R1

AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE 049-4-1-1

> TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX

ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS

REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE 049-4-2

> 049-4-2-1 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS

> > TAUX DE SATISFACTION DES POURCENTAGE 1,0E+002 049-4-2-1-R1 1,0E+002 1,0E+002 1,0E+002

POURCENTAGE 1,0E+002

1,0E+002

1,0E+002 1,0E+002

USAGERS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 83 83 04

MINISTE	RE DE L'ENSE	IGNEMENT TECH	HNIQUE ET DE LA FORMATION PI	ROFESSIO <u>NN</u>	ELLE			
ENSEIGN	NEMENT TECH	NIQUE ET FORM	ATION PROFESSIONNELLE					
Administ	ration et Coor	dination						
<u>049-5</u>	PROMOUVO	IR L'EFFICACITE	ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINIS	TRATION PUE	BLIQUE AU NIVI	EAU CENT	RAL ET	
049-5-1			programmes et projets					
	049-5-1-1			e façon à répo	ondre à la réfori	me de l'ens	seignement	
		049-5-1-1-R1	Indice de performance du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-1-2	et stratégies	de l'ETFP			ıation avec		
		049-5-1-2-R1	Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP	%	0	1	1	1
049-5-2	Gerer de ma	niere efficace et e	efficiente les ressources du METF	Р				
	049-5-2-1	Ressources f	inancières utilisées de manière ra	tionnelles				
		049-5-2-1-R1	Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2-2	Gestion des r	essources humaines améliorée					
		049-5-2-2-R1	Indice de performance de la gestion des personnels du METEP	%	0	1	1	1
	049-5-2-3	Patrimoine du	u METFP gérer de manière efficac	e et efficiente				
		049-5-2-3-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2-4	Système d'inf	formation et de communication du	ı METFP digita	alisé			
		049-5-2-4-R1	Taux de dématérialisation des activités du METFP	%	0	0.5	0.75	1
	ENSEIGN Administ 049-5 049-5-1	ENSEIGNEMENT TECH Administration et Coor 049-5	## Administration et Coordination 049-5	Administration et Coordination O49-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINIS' EXCENTRIQUE O49-5-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et d technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-R1 Indice de performance du METFP O49-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation et stratégies de l'ETFP 049-5-1-2-R1 Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP O49-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière ra 049-5-2-1-R1 Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP O49-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP O49-5-2-3 Patrimoine du METFP gérer de manière efficace 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP O49-5-2-4 Système d'information et de communication du 049-5-2-4-R1 Taux de dématérialisation des	Administration et Coordination 049-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLEXCENTRIQUE 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répet technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-R1 Indice de performance du METFP % 049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et effet et stratégies de l'ETFP 049-5-1-2-R1 Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-R1 Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP 049-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP 049-5-2-3 Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente des patrimoines du METFP 049-5-2-4 Système d'information et de communication du METFP digit 049-5-2-4-R1 Taux de dématérialisation des %	Administration et Coordination 049-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVIEXCENTRIQUE 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réformation professionnelle 049-5-1-1 O49-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéque et stratégies de l'ETFP 049-5-1-2-R1 Indice d'opérationnalisation du % 0 système de planification et de de suivi-évaluation du METFP 049-5-2 Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-R1 Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP 049-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la gestion des personnels du METFP 049-5-2-4-R1 Indice de performance de la gestion rationnelle des partirmoines du METFP 049-5-2-4-R1 Taux de dématérialisation des % 0	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE Administration et Coordination 049-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTI EXCENTRIQUE 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'ens technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-R1 Indice de performance du METFP % 0 1 049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec et stratégies de l'ETFP 049-5-1-R1 Indice d'opérationnalisation du % 0 1 système de planification et de de suivi-évaluation du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-R1 Indice de performance de la % 0 1 gestion administrative et financière du METFP 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la % 0 1 gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la % 0 1 METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 gestion rationnelle des patrimoines du METFP digitalisé 049-5-2-4-R1 Taux de dématérialisation du METFP digitalisé 049-5-2-4-R1 Taux de dématérialisation des % 0 0.5	Administration et Coordination 049-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-R1 Indice de performance du METFP % 0 1 1 1 049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politique et stratégies de l'ETFP 049-5-1-2-R1 Indice d'opérationnalisation du % 0 1 1 1 système de planification et de de suivi-évaluation du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion administrative et financière du METFP 049-5-2-2-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion des personnels du METFP 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion rationnelle des patrimoines du METFP digitalisé 049-5-2-3-R1 Indice de performance de la % 0 1 1 1 gestion rationnelle des patrimoines du METFP 049-5-2-4 Système d'information et de communication du METFP digitalisé

317-1-2-2-R1

317-1-2-3-R1

317-1-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 UNITE 2020 2021 2023 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 317 **Enseignement Technique et Professionnel** PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR 317-1 **UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES** 317-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique 317-1-1-1 Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-R1 Nombre d'Etablissements NOMBRE 0 75 100 317-1-1-2 Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique NOMBRE 317-1-1-2-R1 Nombre de curricula adaptés 0 10 15 20 317-1-1-3 Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements 317-1-1-3-R1 Nombre de curricula adaptés NOMBRE 0 5 15 317-1-2 Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays 317-1-2-1 Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés Nombre d'ETFP publics et privés 75 317-1-2-1-R1 50 100 encadrés 317-1-2-2 Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP

NOMBRE

NOMBRE

0

0

30600

32000

35000

Nombre d'apprenants

Accroissement du taux de réussite aux examens

Nombre d'apprenants

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 830 **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 318 Formation Professionnelle PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION 318-1 **ACTIVE** 318-1-1 Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base 318-1-1-1 Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés 318-1-1-1-R1 Nombre Référentiels validés NOMBRE 0 240 240 240 318-1-1-2 Individus formés à des qualifications professionnelles Nombre d'individus formés et NOMBRE 318-1-1-2-R1 0 60000 60000 60000 qualifiés 318-1-1-3 Individus formés aux activités/métiers de base Nombre d'individus formés aux 0 318-1-1-3-R1 NOMBRE 200000 200000 200000 métiers de base 318-1-2 Disposer d'une démarche harmonisée de certification 318-1-2-1 individus certifiés/attestés de compétences professionnelles Nombre d'individu certifiés 318-1-2-1-R1 NOMBRE 0 100000 260000 260000 318-1-2-2 Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE 318-1-2-2-R1 Nombre de 'individus "diplômés" NOMBRE 0 1100 1100 1100 par la VAE 318-1-2-3 Diplômes professionnels attribués par VAE Nombre de 'individus "diplômés" 318-1-2-3-R1 NOMBRE 0 1100 1100 1100 par la VAE 318-1-3 Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation 318-1-3-1 Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés 318-1-3-1-R1 Nombre de répertoire élaborés NOMBRE 0 318-1-3-2 Cellule de veille informationnelle opérationnelle Taux d'opérationnalisation de la 318-1-3-2-R1 % 0.25 0.5

cellule de veille

028-1-1-2

028-1-1-3

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

028 **Administration et Coordination**

> CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1

028-1-1-1-01	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET
028-1-1-1-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES
028-1-1-1-03	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1-04	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS
028-1-1-1-05	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-06	APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-07	GERER LES RESSOURCES HUMAINES
028-1-1-1-08	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMINICATION DU MESUPRES
028-1-1-1-09	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT
028-1-1-1-10	ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES
028-1-1-1-11	GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX
028-1-1-1-12	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES
028-1-1-1-13	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-14	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES
028-1-1-1-15	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER
028-1-1-1-16	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-17	METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-1-18	CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE
028-1-1-1-19	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-20	ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-21	ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
028-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST
028-1-1-1-24	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-1-25	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST
028-1-1-1-26	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-27	RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-28	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)
028-1-1-1-29	ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)
028-1-1-1-30	Projet de Solarisation des Smart Campus Regionaux de Madagascar
	ES TENSIONS SOCIALES
028-1-1-2-01	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR
028-1-1-2-02	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-2-03	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)
028-1-1-2-04	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER
SYSTEME D'IN	FORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ
028-1-1-3-01	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-3-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST
	RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER

028-1-2 AMÉLIORER LA 028-1-2-1

028-1-2-1-01 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)

RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES 028-1-2-1-02 **TIFRS**

028-1-2-1-03 METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ

028-1-2-2-01 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR 028-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

_

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 310 Enseignement Supérieur CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1 310-1-1 ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE 310-1-1-1 CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX) CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET 310-1-1-1-02 DES CNR PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES 310-1-1-1-03 310-1-1-1-04 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST 310-1-1-1-05 310-1-1-1-06 REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE 310-1-1-1-07 PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE 310-1-1-1-08 310-1-1-1-09 ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT) PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE 310-1-1-1-10 310-1-1-2 EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD 310-1-1-2-01 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES 310-1-1-2-02 SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU **BACCALAUREAT** SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES 310-1-1-2-03 D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 310-1-1-2-04 SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA 310-1-1-2-05 DEMARCHE QUALITE SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN 310-1-1-2-06 PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION 310-1-1-2-07 ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES 310-1-1-2-08 METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 310-1-1-2-09 METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES 310-1-1-2-10 PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES 310-1-1-2-11 T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES 310-1-1-2-12 MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT 310-1-1-2-13 SUPÉRIEUR PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA 310-1-1-2-14 RECHERCHE SCIENTIFIQUE 310-1-1-2-15 ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES CREATION. REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT 310-1-1-2-16 SUPERIEUR ET LA RECHERCHE 310-1-1-2-17 PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES 310-1-1-2-18 CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES 310-1-1-2-19 SCIENCES DE LA SANTÉ ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD 310-1-1-2-20 310-1-1-2-21 MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA 310-1-1-2-22 SOLARISATION DES SMART CAMPUS REGIONAUX DE MADAGASCAR 310-1-1-3 ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS 310-1-1-3-01 PROMOLIVOIR LES ENSEIGNANTS DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE 310-1-1-3-02 D'EMPLOI ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS 310-1-1-3-03 310-1-1-3-04 FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-2 310-1-2-1 OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE 310-1-2-1-01 EN OEUVRE DU SYSTEME LMD 310-1-2-1-02 ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES 310-1-2-1-03 ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE 310-1-2-1-04 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-2-1-05 RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310 Enseignement Supérieur

310-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

310-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

850 050

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE Administration et Coordination 050-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE 050-1-1-1 **SCIENTIFIQUE** 050-1-1-1-01 PAYER LES DEPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES 050-1-1-1-02 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-03 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-04 ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCIONNEMENT EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-01 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2-1-03 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY 050-1-2-1-04 (SKA) AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE 050-1-2-1-05 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-06 SCIENTIFIQUE RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT) 050-1-2-1-07 050-1-2-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT 050-1-2-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 050-1-2-1-10 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE 050-1-2-1-11 PROMOLIVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET 050-1-2-1-12 DES ECOLES DOCTORALES (ED) PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-13 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-14 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES 050-1-2-1-15 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 850 Recherche Scientifique 311 METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE 311-1 **VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION** 311-1-1 **RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS** METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE 311-1-1-1-02 PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE 311-1-1-1-03 METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES 311-1-1-1-04 DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA 311-1-1-1-05 311-1-1-2 PARTENARIAT DÉVELOPPÉ 311-1-1-2-01 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT 311-1-1-4 **ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE** 311-1-1-4-01 Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de coordination, d'orientation et de suivi des activités de 311-1-1-4-02 Renforcer les compétences des Chercheurs dans les CNRs à mener des recherches innovantes de haut niveau 311-1-1-4-03 Instaurer la culture d'excellence à travers des fonds compétitifs et de partenariat 311-1-1-4-04 Créer, rénover et moderniser les laboratoires de recherche dans les Centres Nationaux de Recherches 311-1-2 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR) PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES 311-1-2-1 **BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ** T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES 311-1-2-1-01 RENOUVELABLES 311-1-2-1-02 ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 311-1-2-1-03 CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 311-1-2-1-04

MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 028 **Administration et Coordination** CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 20 25 30 30 % DEPENSES HORS SOLDE EN **POURCENTAGE** 028-1-1-1-R2 TAUX D'ENGAGEMENT DES **POURCENTAGE** 15 20 20 30 DÉPENSES HORS SOLDE **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-2 NOMBRE DE GRÈVE ET NOMBRE 028-1-1-2-R1 1 1 1 MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-3 NOMBRE DE SYSTÈME NOMBRE/AN 028-1-1-3-R1 5 5 4 5 **D'INFORMATION OPÉRATIONNEL** AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER NOMBRE D'ANTENNES 028-1-2-1-R1 NOMBRE 14 16 16 16 ÉVALUÉES PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2 028-1-2-2-R1 **DELAI DU TRAITEMENT DES** HEURES 48 48 48 48 DOSSIERS 028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

(%)

97

97

97

97

TAUX D'EXÉCUTION

BUDGÉTAIRE

028-1-2-3-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
84	MINISTÈI	RE DE L'ENSE	IGNEMENT SUPE	ÉRIEUR ET DE LA RECHERCI	HE SCIENTIFIQUE				
840	ENSEIGN	IEMENT SUPE	RIEUR						
310	Enseigne	ement Supérieu							
	<u>310-1</u>	CONTRIBUE	<u>R À LA REMISE /</u>	AUX NORMES DU SYSTÈME I	<u>D'ENSEIGNEMENT S</u>	<u>SUPÉRIEUR</u>			
	310-1-1	ASSURER U	N ENSEIGNEMEN	NT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ	ET ACCESSIBLE				
		310-1-1-1	CONDITIONS	D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
			310-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	16	16	16
		310-1-1-2	EFFECTIVITÉ	DU SYSTÈME LMD					
			310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	98
		310-1-1-3	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS						
			310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	230	240	250	260
	310-1-2	ASSURER L'	EMPLOYABILITÉ	DES FORMÉS ET DES DIPL	ÔMÉS DE L'ENSEIG	NEMENT SU	JPÉRIEUR		
		310-1-2-1	OPÉRATIONN	IALISATION DES DIPLÔMÉS	DANS LE MILIEU PR	ROFESSION	NEL		
			310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	15	20	20	20

MIN - M	IS - PROG - 0	OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
84	MINISTÈR	RE DE L'ENSEIG	NEMENT SUPÉI	RIEUR ET DE LA RECHERCH	HE SCIENTIFIQUE				
850	RECHERO	CHE SCIENTIFIC	UE						
050	Administr	ation et Coordii	nation						
	<u>050-1</u>			TION DE LA PERFORMANCE	<u>E DE L'ADMINISTRA</u>	TION ET LA	COORDINA	TION DE LA	
	050-1-1	ASSURER LA		DES ACTIVITÉS DE LA REC	HERCHE SCIENTIFI	QUE			
		050-1-1-1	PILOTER,PLAN SCIENTIFIQUE	NIFIER ET COORDONNER L'	ENSEMBLE DES AC	TIVITE DE L	A RECHERC	HE	
			050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	5	7	8	8
	050-1-2	AMÉLIORER L	A GESTION DE I	RESSOURCES DE LA RECH	ERCHE SCIENTIFIQI	JE			
		050-1-2-1	PERFORMANC	RSONNEL AMÉLIOF	RÉ				
			050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	98

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSE	IGNEMENT SUP	ÉRIEUR ET DE LA RECHERC	HE SCIENTIFIQUE				
850	RECHER	CHE SCIENTIF	FIQUE						
311	Rechercl	he Scientifique	•						
	<u>311-1</u>	METTRE LA	RECHERCHE SO	CIENTIFIQUE AU SERVICE DU	<u>J DÉVELOPPEMENT</u>	SOCIO ÉCO	NOMIQUE		
	311-1-1	VALORISER	LA RECHERCHE	E ET L'INNOVATION					
		311-1-1-1	RÉSULTATS	DE RECHERCHE VALORISÉS	3				
			311-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	17	25	25	25
		311-1-1-2	PARTENARIA PARTENARIA	AT DÉVELOPPÉ					
			311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	8	10	10	10
		311-1-1-4	ACTIVITES D	E RECHERCHE SCIENTIFIQU	IE DEVELOPPE				
			311-1-1-4-R1	-	NOMBRE	0	2	2	2
	311-1-2	METTRE EN	ŒUVRE LES QU	JATRE (4) PLANS DIRECTEUR	RS DE RECHERCHE	(PDR)			
		311-1-2-1		ES/PROJETS DE RECHERCH DÉVELOPPEMENT FICELÉ	E RELATIVE AUX 4	PDR EN ADI	EQUATION A	VEC LES	
			311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97	97

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-1 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS 832-1-1 832-1-1-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés 832-1-1-1-01 Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme 832-1-1-1-02 Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme 832-1-1-1-03 Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays 832-1-1-1-04 Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine 832-1-1-1-05 Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde 832-1-1-1-06 Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels 832-1-1-1-07 Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux 832-1-1-1-08 Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international 832-1-2 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES 832-1-2-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée 832-1-2-1-01 Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de 832-1-2-1-02 Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux 832-1-2-1-03 Renforcer la culture, la démocratie et la paix 832-1-2-1-04 Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles 832-1-2-1-05 Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie 832-1-2-1-06 Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques

832-2-2-08

832-2-2-09

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEM</u>OCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE 832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES 832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée Sensibiliser la population à participer à l'élection 832-2-1-1-01 832-2-1-1-02 Suivre les traitements des infractions électorales 832-2-1-1-03 Éviter les violences pendant et après les élections. 832-2-1-1-04 Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs 832-2-1-1-05 Promouvoir les accords informels de non agression des candidats 832-2-1-1-06 Garantir l'indépendance des médias publics 832-2-1-1-07 Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections 832-2-1-1-08 Garantir l'accès égal et transparent aux médias 832-2-1-1-09 Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques 832-2-1-1-10 Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu Instaurer une procédure de supervision électorale 832-2-1-1-11 832-2-1-1-12 Garantir la liberté de faire compagne 832-2-1-1-13 Promouvoir un système de gouvernement représentatif 832-2-1-1-14 Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections 832-2-1-1-15 Promouvoir l'accès au financement de compagne 832-2-1-1-16 Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes 832-2-1-1-17 Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique 832-2-1-1-18 Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus 832-2-1-1-19 Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique 832-2-1-1-20 Promouvoir des élections libres et transparentes 832-2-1-1-21 Enraciner la culture de l'alternance politique PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF 832-2-2 832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée 832-2-2-1-01 Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques 832-2-2-1-02 Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques 832-2-2-1-03 Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques 832-2-2-2 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé 832-2-2-2-01 Lutter contre les obstructions administratives 832-2-2-02 Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle 832-2-2-03 Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics 832-2-2-04 Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base 832-2-2-05 Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes 832-2-2-06 Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques 832-2-2-07 Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques

Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers

Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3-1 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE 832-3-1-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée 832-3-1-1-01 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités 832-3-1-1-02 Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective 832-3-1-1-03 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée 832-3-1-1-04 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional 832-3-1-1-05 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central 832-3-1-1-06 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action 832-3-1-1-07 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé 832-3-1-1-08 Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques 832-3-1-1-09 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale 832-3-2 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-2-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-2-1-01 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias 832-3-2-1-02 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques 832-3-2-1-03 Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises 832-3-2-1-04 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société 832-3-2-1-05 Promouvoir la liberté de la presse 832-3-2-1-06 Renforcer les normes de l'industrie médiatique 832-3-2-1-07 Promouvoir l'indépendance éditoriale 832-3-2-1-08 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations 832-3-2-1-09 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias 832-3-2-1-10 Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires 832-3-2-1-11 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIIM - IV	1113 - FROG - OG	1-03-KESULTA	I 3 - ACI/FRO	
91	HAUT CONS	SEIL POUR LA I	DEFENSE DE L	A DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie	et Bonne Gouv	ernance	
832	Démocratie			
	<u>832-4</u>	RENFORCER	LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES
	832-4-1	ACCOMPAGN POLITIQUES		UTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET
		832-4-1-1	La protection	effective de la population est renforcée
			832-4-1-1-01	Prévenir les violations des droits de l'homme
			832-4-1-1-02	Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges
			832-4-1-1-03	Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques
			832-4-1-1-04	Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous
	832-4-2	PARTICIPER A	ACTIVEMENT A	U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
		832-4-2-1	La promotion	de l'indépendance de la justice est renforcée
			832-4-2-1-01	Rendre la justice impartiale, équitable et efficace
			832-4-2-1-02	Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif
			832-4-2-1-03	Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif
			832-4-2-1-04	Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif
			832-4-2-1-05	Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée
			832-4-2-2-01	Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire
			832-4-2-2-02	Lutter contre les impunités des dirigeants
			832-4-2-2-03	Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)
			832-4-2-2-04	Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
91	HAUT CO	DNSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'E	TAT DE DROIT				
910	Démocra	tie et Bonne G	Souvernance						
832	Démocra	tie							
	<u>832-1</u>	CONSOLIDE	R UNE DEMOCR	ATIE TYPIQUEMENT MALGA	<u>CHE</u>				
	832-1-1	CONTRIBUE	R A LA SENSIBII	LISATION DES INFLUENCES	EXTERIEURES PO	SITIVES SUR	LA DEMOCE	RATIE DU PA	AYS
								_	
		832-1-1-1	Les impacts	positifs des influences extérie	eures sur la démoc	ratie du pays	sont renford	és	
			832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	20	-
			832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	2	-
	832-1-2	PROTEGER	LES VALEURS E	T L'IDENTITE MALGACHE DA	ANS LE RESPECT I	DES VALEURS	S DEMOCRA	TIQUES	
		832-1-2-1	l 'intégration	des valeurs et de l'identité m	algacha dana la dá	maaratiguas	ot prioricás		
		032-1-2-1	∟ integration	ues valeurs et de l'identite m	aiyaciie dans la de	mocratiques e	ssi priorisee		

Nombre

6 6 6

832-1-2-1-R1 Nombre de réflexions publiées

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
91	HAUT CO	DNSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	AT DE DROIT					
910	Démocra	itie et Bonne G	Souvernance							
832	Démocra	ıtie								
	<u>832-2</u>	<u>PROMOUVO</u>	IR LA GOUVERN	IANCE REPRESENTATIVE ET R	<u>ESPONSABLE</u>					
	832-2-1	PARTICIPER	R ACTIVEMENT A	L'ORGANISATION DES ELECT	IONS LIBRES E	T TRANSPARI	ENTES			
		832-2-1-1	La promotion	des élections libres et transpa	rentes est renfo	rcée				
			832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	50	10	10	-	
			832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	1000	100	100	-	
			832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	Nombre	40	20	20	-	
	832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF								
		832-2-2-1	La gestion de	es affaires publiques est amélio	rée					
			832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	40	40	40	-	
		832-2-2-2	Le renforcem	ent des contrôles des services	publics est pric	orisé				
			832-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	NOMBRE	10	10	10	-	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
91	HAUT CO	DNSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ET	TAT DE DROIT						
910	Démocra	tie et Bonne G	ouvernance								
832	Démocratie										
	<u>832-3</u>	RENFORCE	R LA SOCIETE CI	VILE ET LA PARTICIPATION I	<u>POPULAIRE</u>						
	832-3-1	PARTICIPER	A L'INSTAURAT	ION DE LA DECENTRALISAT	ION EFFECTIVE						
		832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée								
			832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	11	11	6	-		
	832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE									
		832-3-2-1	2-3-2-1 La promotion de la liberté de la presse est effective								
			832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	100%	-		
			832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre	5	5	5	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2020	2021	2022	2023			
91	HAUT CO	ONSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	AT DE DROIT							
910	Démocra	itie et Bonne G	ie et Bonne Gouvernance									
832	Démocratie											
	<u>832-4</u>	RENFORCER	R LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURID	<u>IQUES</u>							
	832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES										
		832-4-1-1	1 La protection effective de la population est renforcée									
			832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	Nombre	100	100	100	-			
	832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE										
		832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée									
			832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	100	-			
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée)							
			832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	Nombre	100	100	100	-			
			832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	40	40	40	-			

069-1-2-1

069-1-2-1-01

/IIS - PROG - C	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO								
COMMISS	ION NATIONAL	E INDEPENDANT	E DES DROITS DE L'HOMME							
Droits de	l'Homme									
Administr	Administration et Coordination									
<u>069-1</u>	Rehausser I	<u>e niveau de Mada</u>	agascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH							
069-1-1	Renforcer la	capacité institut	ionnelle en matière de défense des droits de l'Homme							
	069-1-1-1	La défense de	es droits de l'Homme se développe dans le Pays							
		069-1-1-1-01	Renforcer le dispositif institutionnel							
		069-1-1-1-02	Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationa							
		069-1-1-1-03	Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer de leur mise en œuvre effective							
		069-1-1-1-04	Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations							
		069-1-1-1-05	Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne							
	069-1-1-2	Les antennes	régionales sont mises en place							
		069-1-1-2-01	Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays							
069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture										
	Droits de Administr 069-1 069-1-1	COMMISSION NATIONAL Droits de l'Homme Administration et Coordin 069-1 Rehausser I 069-1-1 Renforcer la 069-1-1-1	Administration et Coordination 069-1 Rehausser le niveau de Mada 069-1-1 Renforcer la capacité institut 069-1-1-1 La défense d 069-1-1-1-02 069-1-1-1-03 069-1-1-1-05 069-1-1-2 Les antennes 069-1-1-2-01							

Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

114 - 14	113 - PROG - U	G - 05 - RESULT	AIS-ACI/PRO						
2	COMMISS	ION NATIONAL	E INDEPENDANT	TE DES DROITS DE L'HOMME					
20	Droits de l'Homme								
69	Administra	ation et Coordir	nation						
	<u>069-2</u> 069-2-1	Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM) Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture							
		069-2-1-1 Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre							
			069-2-1-1-01	Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous le lieux de détention					
	069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme							
		069-2-2-1 En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont amé dans les zones cibles							
			069-2-2-1-01	Effectuer des descentes dans les régions					
			069-2-2-1-02	•					
	069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme							
		069-2-3-1 La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective							
			069-2-3-1-01	-					
			069-2-3-1-02	Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologat des Dina					
	069-2-4	Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme							
		069-2-4-1	Les interpella	ations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs					
			069-2-4-1-01						
			069-2-4-1-02	Emettre des avis, recommandations et interpellations					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects 834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en 834-1-1-1-01 particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication 834-1-1-1-02 Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux 834-1-1-1-03 Emettre des avis et récommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme 834-1-2 Accompagner les victimes de la torture 834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de 834-1-2-1-01 la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales 834-1-2-1-02 Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires 834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et 834-1-3-1 accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants 834-1-3-1-01 ainsi que les personnes vulnérables 834-1-3-1-02 834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation 834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture 834-1-4-1-01 Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme 834-1-4-1-02

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023				
92	COMMIS	SION NATION	N NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME										
920	Droits de	s de l'Homme											
069	Administration et Coordination												
	<u>069-1</u>	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH											
	069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme											
		069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays										
			069-1-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme concus	Nombre	5	6	7	-				
			069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	10	12	15	-				
			069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	Nombre	20	25	30	-				
			069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	2	3	4	-				
		069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place										
			069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	11	22	-				
	069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture											
		069-1-2-1	Le mécanism	e de prévention à la torture est r	nise en œuvre								
			069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	5	4	2	-				

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023		
92	COMMIS	SION NATION	ALE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de	pits de l'Homme									
069	Administ	Administration et Coordination									
	069-2 069-2-1	Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM) Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture									
		069-2-1-1	•	Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre							
			069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévision de la torture	NOMBRE	10	12	14	-		
	069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme									
		069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles								
			069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	10	12	15	-		
	069-2-3	Contribuer à	la consolidation	de la paix et sécurité à travers l	a promotion et	la protection d	es droits de	e l'Homme			
		069-2-3-1 La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effectiv									
			069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	2	3	4	-		
	069-2-4	Contribuer à	la lutte contre la	corruption à travers la promotie	on et la protecti	on des droits d	de l'Homme				
		069-2-4-1	Les interpella	tions sur des cas de corruption	aboutissent à d	les effets posit	tifs				
			069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	20	25	30	-		

		OG - OS - RESU			UNITE	2020	2021	2022	20		
2	COMMIS	SION NATION	ALE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME							
20	Droits de	l'Homme									
84	Promotion et protection des Droits de l'Homme										
	<u>834-1</u>	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects									
	834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar									
		834-1-1-1	La connaissa	nce en matière de droits de l'Ho	mme par la pop	ulation Malag	asy est amé	liorée			
			834-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	200	300	500			
			834-1-1-1-R2	- Nombre d' émissions audio et audio- visuelles diffusées	NOMBRE	6	8	10			
			834-1-1-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	5	5	5			
	834-1-2	Accompagner les victimes de la torture									
		834-1-2-1	Les cas de to	rture sont réduits							
			834-1-2-1-R1	Nombre de lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités	NOMBRE	30	35	40			
	834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays									
		834-1-3-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit									
			834-1-3-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	120	130	150			
	834-1-4	Conseiller et	t orienter les victi	mes vers la conciliation							
		834-1-4-1	Les victimes	sont conciliées en vue de la répa	aration de leurs	droits, y com	pris en mati	ère de tortu	re		
			834-1-4-1-R1	Nombre d'ateliers de concertation sur la prévention de la torture organisés	NOMBRE	2	3	4			

070-1-1-1-02

070-1-1-1-03

des délais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE

070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

070-1-1-1-01 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement
 070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice
 070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice
 070-1-1-2-04 Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect

Assurer l'nscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances

070-2-1-2-03

des delais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** 070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine 070-2-1 Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance 070-2-1-1 Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-02 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-03 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement 070-2-1-1-04 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation 070-2-1-1-05 répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2 Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2-01 Coordonner les actions et directives 070-2-1-2-02 Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités

Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

TRIBUNAUX

835-1-2-1

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET

EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

835-1-2-1-01 Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice

835-1-2-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE <u>070-1</u> PRESERVER SON INDEPENDANCE
ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE 070-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 **TAUX DE REGULATION DES DEPENSES** Taux d'exécution du budget de la 070-1-1-1-R1 98 100 Taux 100 100 Haute Cour de Justice 070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES
070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme Pourcentage 70 80 90

minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice 100

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
93	HAUTE C	OUR DE JUST	ICE							
930	Haute Co	ur de Justice								
070	Administ	ration et Coord	dination							
	<u>070-2</u>	Promouvoir u	une justice indép	endante et souveraine						
	070-2-1	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance								
		070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées							
			070-2-1-1-R1	Taux d'execution du budget de le Haute Cour de Justice	Taux	98	100	100	100	
		070-2-1-2	Bon fonction	nement de la Haute Cour de Jus	stice					
			070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	70	80	90	100	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2022 2023 HAUTE COUR DE JUSTICE 930 **Haute Cour de Justice** 835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT 835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 835-1-2-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS 835-1-2-1-R1 Taux des requêtes jugées au 80 90 Taux 50 niveau de la Haute Cour de

Justice